This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME IX.

Contenant le Tome IIIᵉ. des LETTRES.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME TROISIEME,

CONTENANT

Les Lettres à Me. de la Viefville, celles aux Dames de St. Louis, & des Lettres de Direction à Me. de Maintenon.

NOUVELLE ÉDITION.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

210. g. 357.

BODLEIANA · BIBLIOTHECA

TABLE
DES LETTRES
Contenues dans ce Tome Troisieme.

LETTRES de Me. de MAINTENON à Madame de la VIEFVILLE.

LETTRE I—XIV. page 1.
Aux Dames de l'Abbaye de Gomer-Fontaines. 26
XV—XVIII. *A Me. de la Viefville.* 33
A Me. de Champlebon. 35
XIX—XXV. *A Me. de la Viefville.* 36
XXVI. *A Mlle. d'Aumale.* 58
XXVII—XXX. *A Me. de la Viefville.* 59
XXXI. *Des Dames de Gomer-Fontaines, à Me. de Maintenon.* 70
XXXII—XLI. *De Me. de Maintenon à Me. de la Viefville.* 71
XLII. *De Me. de la Viefville à Me. de Maintenon.* 103

LETTRES Aux Dames de St. Louis.

Avertissement. page 105
LETT. I. II. *A Me. du Pérou.* 111
III—VI. *A Me. de la Maison-fort.* 117
VII. *A Me. de Montfort.* 122
VIII. IX. *A Me. de Fontaines.* 123
X. XI. *A Me. de Viellhant.* 127
XII. *A Me. de***.* 131
XIII. *Aux Dames de St. Louis.* 133
XIV. *A Me. de R...* 135
XV—XVIII. *A Me. de Fontaines.* 138
XIX—XXIII. *A Me. de la Maison-fort.* 148
XXIV. *Aux Dames de St. Louis.* 156
XXV—XXVIII. *A Madame de Glapion.* 159
XXIX. *A Me. du Pérou.* 166
XXX. *A Me. de Glapion.* 167
XXXI. *A Me. du Pérou.* 168
XXXII. *A Me. de Beaulieu.* 170
XXXIII. *Aux Dames de St. Louis.* 171
XXXIV. *A Me. de Montalembert.* 173
XXXV. *A Me. de....* 175
XXXVI. XXXVII. *A Me. de Glapion* 176
XXXVIII—XL. *A Me. du Pérou.* 176

LETT. XLI. *A Me. de Roquemont.* 185
XLII. *A Me. de Champigny.* 187
XLIII. *A Me. de Fontaines.* 188
XLIV. XLV. XLVI. *A Me. du Pérou.* 189
XLVII. XLVIII. *A Me. de Glapion.* 193
XLIX. *A Me. du Pérou.* 198
L—LIII *A Me. de Glapion.* 202
LIV—LVII. *A Me. de Bouju.* 210
LVIII—LXII. *A Me. de Glapion.* 217

LETTRES de Direction à Madame de MAINTENON.

LETTRE I. *De Mr. de Fénelon.* 224
II. *Du même.* 243
III. *De M. Jolly.* 259
IV. *De Mrs. Tiberge & Brisacier.* 262
V. *De Mr. Tronson.* 263
VI. *Du Pere Bourdaloue.* 264
VII. *Du même.* 272
VIII. *Du même.* 283
IX. *Du Curé de Maintenon.* 285
X. *De l'Abbé de Vassé.* 291
XI. *Du Pere Gonnelieu.* 295
XII. *De Mr. Huchon.* 296
XIII. *De Mr. Morand.* 298

Fin de la Table.

LETTRES

LETTRES
DE MADAME DE MAINTENON
A Me. DE LA VIEFVILLE (1).

LETTRE PREMIERE.

Ce 17 Septembre 1705.

MR. le Cardinal sort de ma chambre. Nous avons traité toutes vos affaires : il est d'avis que vous alliez à Gomer-Fontaines, puisque votre santé vous permet d'y observer la regle en arrivant : il consent à la croix, si votre Communauté le veut absolument. Il m'a appris que les Abbes-

(1) Abbesse de Gomer-Fontaines, élevée à St. Cyr.

ſes n'en reçoivent point à leur bénédiction : il approuve que j'écrive à Mr. de Citeaux, & je le ferai le plutôt qu'il me ſera poſſible. Si la Communauté n'a point ſigné les baux de vos terres, le marché eſt nul ; il eſpere peu de choſe de la dette de Me. de Grancey. Il vous enverra chercher au premier jour ; mais il vous conſeille de l'en faire ſouvenir, car il eſt accablé d'affaires. Je ne ſais ſi je vous retrouverai encore à St. Cyr, Samedi ou Dimanche : faites là-deſſus, Madame, tout ce qui vous convient : je ſuis ſans façons ; vous m'écrirez tant qu'il vous plaira, & je ferai toujours tout ce qu'il me ſera poſſible pour avoir quelque part au bien que j'eſpere que Dieu fera par vous. Si quelque choſe peut vous convenir à St. Cyr, je vous l'offre de tout mon cœur. S'il y avoit quelque fille prête à être Religieuſe chez nous, je ſortirois de la regle en la laiſſant ſortir avant ſes vingt ans, & je payerois ſa penſion pendant le temps de ſon noviciat ; mais peut-être jugerez-vous plus à propos de voir votre Communauté avant d'y mener perſonne. Vous pouvez, quand vous y ſerez, nous demander du ſecours pour vos penſionnaires ; vous ne ſerez jamais embarraſſée de celles que je vous donnerai,

parce que je les renverrai quand elles vous déplairont. Je dicte cette lettre en m'habillant, afin que vous l'ayez plutôt. Je mets au nombre des compliments la maniere cérémonieuse dont vous m'écrivez : que ce soit désormais en billet comme je vous écris : point de commerce ensemble, à moins qu'il ne soit entiérement libre de part & d'autre.

Instruisez-moi de tout ce qui se passera à votre entrée à Gomer-Fontaines. Ayez soin des filles que je vous confierai : traitez-les en mere, quelque jeune que vous soyez. Rien n'est égal à la politesse de Monsieur de Citeaux : vous en jugerez par la lettre que je vous envoye. M. le Maréchal de Noailles me dira ce que c'est que l'Abbé de la Charmoise. Si j'ai contribué à vous donner un bon Confesseur, c'est assurément le plus grand service que je pouvois vous rendre. Comptez, Madame, sur tous ceux qui me seront possibles : votre maison deviendra pour moi un second St. Cyr ; je ne vous parle point de l'estime & de la tendresse que j'ai pour vous : en pouvez-vous douter ?

LETTRE II.

Ce 5 Octobre 1705.

PLût à Dieu que vos filles voulussent m'aimer & me croire! nous ferions du bien : & je ne suis ici que pour cela. Prévenez bien nos filles sur les liaisons : si elles en faisoient, il faudroit les renvoyer au plutôt : rien n'est si dangereux dans les Communautés. Ces désordres, que vous me marquez, décourageroient une moindre vertu que la vôtre : portez votre fardeau, puisque c'est Dieu qui l'a lié.

Travaillez avec modération pour travailler long-temps. D'Aumale (1) doit se trouver heureuse que Dieu se serve sitôt d'elle. Faites-vous aimer, & vous aurez tout fait.

Je ne vous passerai rien : je vous donnerai ce que je pourrai, & je pourrai peu de choses. Les filles de St. Cyr n'ont leurs mille écus qu'à vingt ans : c'est une de

(1) Mlle. d'Aumale étoit allée à Gomer-Fontaines, pour aider Me. de Gomer-Fontaines à y établir l'ordre & l'éducation de St. Cyr.

nos regles, & je n'en ſors jamais. Si quelqu'une de vos Religieuſes avoit quelque niece à vous donner & qui fût pauvre, prenez-en deux, afin de gagner leur cœur par ces petits ſervices; je payerai leur penſion.

Ma premiere lettre eſt pour montrer à la Communauté, ſi vous le jugez à propos. Adieu : je ſuis bien laſſe. J'embraſſe d'Aumale : je la crois bien étonnée.

LETTRE III.

Ce 11 Octobre 1765.

JE ſuis ravie, Madame, de ce qu'on ſe ſouvient encore de moi à Gomer-Fontaines. Vous ſavez comme je vous ai parlé de vos Dames, & combien je m'intéreſſe à cette maiſon. Cet intérêt eſt encore devenu plus vif, depuis que j'ai vu une de mes éleves devenir leur Abbeſſe. Si elles veulent, Madame, j'eſpere que Dieu ſera ſervi chez vous, & qu'elles répandront des principes de bonne éducation dans toute la Province.

Il eſt impoſſible que le ſpirituel & le temporel n'ayent ſouffert du long gouvernement d'une Abbeſſe dont l'eſprit

étoit affoibli. Dieu leur en donne une jeune, ſage, bien intentionnée, que nous aiderons en tout.

Je ne ſavois point que Mlle. de Blézel fût demeurée à Paris : je crains fort que Mlle. d'Aumale n'ait trop de fatigues : je voudrois bien qu'on lui envoyât le ſecours que vous demandez, puiſque vous m'aſſurez, Madame, que vos filles voyent les nôtres ſans peine : car je ne voudrois point leur faire du bien malgré elles : & les Demoiſelles de St. Cyr ne peuvent me plaire qu'en honorant vos Religieuſes, & en ne ſe ſcandaliſant point de ce qui leur eſt nouveau : chaque maiſon a ſes manieres : ramenez donc mes enfants, ſi elles s'égarent.

LETTRE IV.

Ce 14 Octobre 1705.

JE vous ai répondu par avance que je ſuis très-mal habile en affaires. Faites-vous un conſeil de votre Confeſſeur, s'il eſt capable, & de quelque honnête homme de votre voiſinage, s'il eſt fidele. N'avez-vous pas un Conſeil pour les petites affaires de la maiſon, compoſé des

plus anciennes? Réservez-vous toujours à vous la liberté de la décision : les moins capables ouvrent les bons avis ; lorsqu'on s'éclaire mutuellement, celles avec qui on a délibéré, se trouvent engagées à soutenir ce qu'on veut établir ; mais qu'un Conseil vous aide, & qu'il ne vous contraigne pas.

Je n'ai osé prêcher vos filles, dès la premiere lettre : je crois n'y avoir rien mis qui puisse les fâcher.

J'ai oublié la lettre pour Mlle. de Beauveau (1) : c'est beaucoup qu'elle continue la pension : on ne les augmente pas en ce temps-ci.

Je mande à Me. de Fontaine de vous envoyer vingt louis pour vos plus pressants besoins : vous me faites une grande pitié!

17 *Octobre* 1705.

J'ai tiré deux cents livres & sans peine de M. le Cardinal de Noailles ; deux cents de M. le Maréchal, deux cents de M. le Duc, deux cents de Me. la Duchesse de Bourgogne, & quatre cents du Roi : tout cela fait quinze cents livres, qu'il faut

---

(1) Fameuse dévote.

épargner comme la derniere ressource que vous trouverez en ce pays-ci : si j'avois pu mieux faire, ma chere enfant, je l'aurois fait.

Il faudra faire des cierges : il faudra filer vos habits : vous ne pouvez trop faire travailler vos filles : il faut les occuper & les réjouir au-dedans pour les éloigner des parloirs, qui font la honte & le scandale de tous les Couvents. Je suis toujours ravie, quand j'entends dire aux Dames de St. Louis qu'elles seroient parfaitement heureuses, si les jours avoient deux heures de plus : nous ne les pouvons allonger : remplissons-les du moins par de bonnes œuvres. En vous couchant, quel plaisir n'aurez-vous pas en repassant une journée où vous ne trouverez aucun vuide ?

LETTRE V.

Ce 24 Octobre 1705.

D'Où vient votre silence, ma chere Abbesse ? En vérité, j'étois bien en peine de ne plus entendre parler de vous ; je vous avois pourtant écrit deux lettres assez longues & assez obligeantes.

Dès que vous êtes maîtresse des no
ces, vous avez raison de n'en pas vo
loir d'autre : je ne pense pas que Me.
Fontaine vous soit d'un grand secou
pour votre noviciat : vous avez vos con
titutions, vos regles & vos coutume
dont il ne faut pas nous écarter. N'y m
tez point l'esprit de St. Cyr. Ce sont d
obligations toutes différentes. Pour
choses générales qui conviennent à tou
les Religieuses, vous les trouverez
vous-même, comme l'éloignement
monde, le mépris pour les vanités, l'
mour de la solitude, le désintéresseme
Je ne suis guere entrée dans la raison
commencer votre noviciat promptemen
de peur que nos filles ne se liassent av
les anciennes : vous n'en ferez point d'e
cellents sujets, si elles sont capables
prendre d'autres liaisons qu'avec vous.
Gatine m'a toujours paru une bonne fil
je connois davantage Blezel ; elle s'est co
duite comme une Sainte tant qu'elle a
au noviciat de St. Cyr, & quand elle
est sortie. Dès que je serai de retour,
vous chercherai des filles pour être R
gieuses, & je vous enverrai Martainvi
pour aider à Mlle. d'Aumale.

Je suis ravie de ce que vous dema
dez conseil à votre Communauté : il f

aller là-dessus droit & simplement : rendez-vous aux raisons qui vous convaincront : décidez par vous-même, quand vous trouverez un partage de sentiments. Je ne vous crois point intéressée ; mais dans un grand besoin, j'ai voulu vous faire connoître d'abord ce que je puis & ne puis pas : je suis franche, j'aime qu'on le soit avec moi ; votre vertu m'a plus liée à vous que la qualité de fille de St. Cyr. Je voudrois vous aider à rétablir une maison qui édifiât l'Eglise, & toute la Province. Continuez vos prieres pour le Roi & pour la paix. Je prêcherai votre Communauté, puisque vous le voulez, dès que j'en trouverai l'occasion & le loisir. Je crois que vous devez jeûner selon votre obligation ; consultez M. le Cardinal de Noailles en quatre mots que vous m'enverrez, & où il faudra bien qu'il réponde. N'avez-vous pas vos coutumes dans vos maisons pour faire prendre vos austérités par degrés aux postulantes ?

Ne souffrez pas qu'on se décharge sur vous de tout ce qui embarrasse. M. de Châlons sait bien que le Roi ne paye jamais les pensions, qu'il ne donne pour être Religieuse, que le jour de la profession : après cela elles sont bien payées : & la plupart des Couvents s'en accommo-

dent assez volontiers : mais, ma chere fille, ne prenez jamais, sous aucun prétexte, de médiocres sujets : renvoyez les Demoiselles de St. Cyr, quand vous ne croirez pas qu'elles feront de bonnes Bernardines ? songez que vous en répondrez devant Dieu, qui ne recevra pour excuse ni les ménagements pour Me. de Maintenon, ni la reconnoissance pour vos amis & vos bienfaicteurs.

J'appelle un bon sujet, une fille véritablement à Dieu, qui veut s'attacher à sa regle, qui renonce au monde, qui n'y conserve point de commerce, qui aime à obéir, qui a une bonne humeur, une conscience sans embarras, de la gayeté & du courage. Du Blezel ressemble sans doute à cela. Renvoyez-la, si je me trompe.

LETTRE VI.

Ce 2 Novembre 1705.

Vous savez mieux que moi qu'il y a de la différence des jeûnes de regle à ceux de l'Eglise. Je viens d'envoyer votre lettre à Mr. le Cardinal. Je ne sais si j'aurai bien suivi vos intentions dans ce que j'écris sur le Confesseur. S'il a une

vraie piété, il faut tâcher de le garder; quoiqu'il ait peu d'esprit. Rien n'est si difficile à trouver qu'un Confesseur à souhait. Vous êtes admirable de trouver que vos filles sont long-temps à revenir : je trouve que c'est beaucoup que vous puissiez envisager qu'elles reviendront.

N'abandonnez point à une autre les soins du noviciat. J'espere beaucoup de du Blezel. Elle n'a rien de brillant, mais toute la solidité possible : elle devoit être reçue ici, & nous vous la donnons. Que les Demoiselles que je vous prête, ne voyent point d'hommes ni au-dedans ni au-dehors, afin qu'elles ne nous rapportent rien de mauvais : rendez-nous-les aussi pures que vous les recevez.

Choisissez parmi vos Bourgeois de Gisors quelque homme de confiance. Les personnes de condition sont ordinairement moins utiles.

Je suis bien édifiée de l'emploi de votre temps : je ne crois pas que vous en deviez faire davantage : vous vous devez au gouvernement de votre maison.

Rendez vos récréations gaies & libres; on y viendra; c'est un grand bien qui détruit les amitiés particulieres, & contribue à l'union générale. J'embrasse nos filles & les vôtres.

LETTRE VII.

Ce 5 Novembre 1705.

VOici la réponſe que Mr. le Cardinal m'a faite pour vous.

» Pour la queſtion de ſes jeûnes, je » crois qu'elle doit ſupporter l'uſage relâ» ché de ſes Religieuſes dont l'âge & l'an» cienne habitude demandent cette tolé» rance : mais pour elle, elle doit ſuivre » la pratique qu'elle a vue & ſuivie dans » l'Abbaye d'Argenſoles, où elle a pris la » réforme, & l'établir pour les filles qu'el» le recevra : le tout cependant ſelon leur » force & leur ſanté : car les Supérieurs » dans cet Ordre ont grand pouvoir ſur » les jeûnes de regle ".

J'ai un peu d'oppoſition à un Confeſſeur Religieux, parce que je crois que les bons n'aiment pas à ſortir de leurs cellules, & que les autres ſont dangereux : deux Confeſſeurs dans votre maiſon partageront peut-être votre Communauté, ou feront jaloux l'un de l'autre.

Je ne ſais pourquoi vous êtes ſi frappée de ces Communions avant la Meſſe, car il me ſemble que Dieu pardonne ai-

sément ce qui n'est pas volontaire, & que cet inconvénient cessera quand vos filles deviendront plus courageuses. Servez vous de gens que vous puissiez ôter quand il vous plaira, & suivez en tout les coutumes de votre Ordre.

N'est-ce pas aller bien vîte que de donner le voile au bout de deux mois ? & mettez-vous de la politique dans leur réception ? Ne recevrez-vous pas la niece de vos Religieuses, si c'est un bon sujet, & ne la renverrez-vous pas si elle n'est pas bonne ? Allons droit, ma chere fille, en tout & par-tout, mais encore plus dans les grandes choses.

Vous ne sauriez mieux faire que d'envoyer votre intriguante aux Clairets, & prendre en sa place une fille sage & édifiante. Il m'est revenu bien des choses suspectes de . . . .

Je voudrois bien que vous eussiez une bonne organiste ; mais j'aimerois mieux que vous n'eussiez point d'orgue, que d'avoir un mauvais sujet dans votre maison : je ne connois point Me. des Clairets, ainsi je ne saurois lui écrire : mais j'en ai tant oui dire de bien, que je crois qu'un commerce avec elle peut vous être avantageux.

Mandez-moi, je vous en prie, com-

ment vos pensionnaires sont couchées.

J'ai mis entre les mains de Me. de Fontaine 1500 liv. que je vous ai promises, & 170 de plus, parce que le Roi donna quarante louis, au-lieu de quatre cents francs.

Vous devez être bien contente des moindres progrès que vous verrez : c'est beaucoup que vos filles ne s'opposent point au bien que vous voulez. Est-il vrai qu'il y en a qui vous ont été porter de l'argent après une conférence ? Je suis bien fâchée que vous soyez voisine de Me. le Prince : vous aurez de la peine à éviter les affaires avec ses gens.

Vous voyez avec quelle régularité je vous réponds, parce que je vous aime, & que je crois qu'il y a du bien à faire. J'embrasse nos cheres filles.

LETTRE VIII.

Ce 22 Novembre 1705.

JE suis fort aisée à allarmer sur la droiture des Religieuses : elles sont quelquefois sujetes à ne la pas connoître. Le Roi me conta, il y a deux jours, qu'il payoit la pension de trois filles dans un

Couvent : il en eſt mort une, il y a cinq ans, & ces bonnes filles reçoivent la pension des trois : vous ne doutez pas qu'elles ne communient trois fois la ſemaine : voilà, ma chére fille, ce qui me donne tant d'envie de travailler à l'examen que vous ſavez.

Malheur à vos Religieuſes quand la chair & le ſang leur fera recevoir de mauvais ſujets ! Je ſuis ravie que la novice, que vous venez de recevoir, ſoit bonne. J'ai été édifiée de ce qu'elle n'a point voulu être parée en prenant l'habit : ce n'eſt pas que je déſapprouve qu'on en uſe autrement en pluſieurs Couvents : ce ſont des coutumes qui ont leurs raiſons, & qui ne bleſſent point les loix de la Morale, comme le vol de nos ſaintes Religieuſes.

Dieu veuille que vous ne vous repentiez point d'avoir été ſi vîte pour nos filles de St. Cyr, reçues après deux mois de noviciat ? Je ſuis ravie que vous les aimiez : mais cachez cette prédilection injurieuſe pour les autres.

Je ne prétends pas vous avoir fait un préſent de Mlle. d'Aumale : je vous l'ai prêtée, & je prétends bien la reprendre.

Pourquoi ne me mandez-vous pas poſitivement : J'ai reçu les 1670 liv., ou je

ne les ai pas reçues ? Etes-vous Normande ? ne savez-vous point dire oui & non ? Pour moi, je suis précise, & veux savoir mon compte.

Vous ne pouvez jamais vous donner toute entiere au gouvernement spirituel : il faudra toujours que vous vous mêliez du temporel. J'approuve tout-à-fait l'ordre que vous avez établi : les Abbesses n'ont pas accoutumé d'en user ainsi : elles regardent le bien de la maison comme leur propre bien : elles en disposent absolument sans en rendre compte à personne : il n'y a dans cette conduite ni pauvreté, ni obéissance.

Avez-vous aussi la folie du chant, & serez-vous de ces Religieuses qui ont la poitrine blessée du chant d'obligation, & qui sont très-fortes pour chanter tout ce qui leur plaît ? Vous m'allez trouver fort inhumaine : j'avoue que je fais grand cas de celles qui remplissent leurs devoirs, & qui ne cherchent rien de plus.

LETTRE IX.

Ce 28 Novembre 1705.

J'Ai à répondre à deux de vos lettres, l'une du 23, l'autre du 24; vous aurez des miennes, tant qu'elles pourront vous êtes utiles. Je me borne à celles-là, & je vous conseille de m'imiter. Je suis persuadée que le silence des Religieuses regarde les lettres comme la conversation : vous me trouverez peut-être un peu sévere : mais tant que je serai en commerce avec vous, ma chere Abbesse, je vous dirai la vérité.

Je souhaite que les parents de vos pensionnaires consentent à l'habit uniforme que vous voulez leur donner. Elles seront toujours assez bien vêtues, si elles sont chaudement en Hyver, fraîchement en Eté, & toujours des corps bien faits. J'ai envoyé votre lettre au P. de la Chaise : je souhaite qu'il donne quelque chose à la petite de Levi, afin que tout ne tombe pas sur le Roi. Il me paroît que malgré vos affaires, vous vous divertissez un peu, & vous faites fort bien. Ce n'est pas à moi à inspirer la piété : mais c'est encore

moins à vous à vous impatienter du peu de progrès que vous voyez dans vos filles : n'êtes-vous pas trop heureuse, en attendant mieux, qu'elles vous laissent faire, & qu'elles ne prennent pas en aversion les Demoiselles de St. Cyr ? Priez beaucoup pour elles : donnez-leur un bon exemple : traitez-les avec douceur, & attendez tout le reste de Dieu. Si je puis obtenir une loterie pour vous, je n'y manquerai pas.

Croyez que vous êtes bien avec moi quand je vous appelle opiniâtre, & que je n'injurie que les personnes que j'aime. Je ne vois rien à répondre à la lettre du vingt-quatre, si ce n'est que l'ortographe va mieux, mais pas si bien que vous pensez.

Il ne faut pas que vous fassiez un grand fond sur les secours de St. Cyr, parce qu'ils roulent sur ma vie, & qu'on ne vous peut donner les filles qu'à l'approche de vingt ans : encore est-ce une licence que les Dames de St. Louis n'auront point après ma mort. Adieu, Madame, adieu, mes cheres filles.

LETTRE X.

Ce 6 Décembre 1705.

J'Ai à répondre à votre lettre du 2. Je crois M. l'Abbé de Vaſſé bien intentionné : mais tout ce qu'il penſe ſe réduit à me faire agir : & je ſais mieux que lui ce qui me convient.

Pour répondre à la queſtion que vous me faites, il faudroit ſavoir quelle eſt la faute & le caractere de la perſonne que vous voulez reprendre : la maxime de St. Cyr eſt de commencer toujours par la douceur.

Je vous envoye trois petites penſionnaires : l'une eſt un enfant dont j'ignore la naiſſance (1) : les deux autres ſont Demoiſelles : c'eſt en attendant qu'elles entrent à St. Cyr.

Soyez ponctuelle, je vous prie, nette & préciſe en affaires : adreſſez-vous direc-

(1) C'étoit un enfant de cinq ans, qu'elle trouva ſeul ſur ſon chemin, ayant ſeulement un billet qui marquoit ſon âge & ſon baptême. Me. de Maintenon s'en chargea : on lui faiſoit ſouvent de pareils préſents.

tement à moi. J'ai été deux mois à vous demander une adresse pour vous écrire : il y en a un que j'attends les noms des petites Demoiselles que vous avez prises. J'aime l'ordre : tous ces détails doivent être écrits sur un livre. Je ne brûle vos lettres qu'après y avoir répondu, & je ne passe pas un article. Ne vous amusez point à me faire des compliments : temps perdu : tâchons de rétablir votre maison : j'espere vous donner un petit secours à la fin de Janvier, ou au commencement de Février.

LETTRE XI.

Ce 14 Décembre 1705.

VOus avez raison d'être embarrassée, Madame, & il est difficile d'établir la régularité d'une maison, sans avoir des personnes de confiance. En général, il ne faut pas en mettre de jeunes à la porte, parce qu'elles sont plus exposées : mais vous n'avez pas à choisir. Nos filles ne sont pas infidelles; mais elles peuvent aisément se gâter.

Je viens d'écrire à M. l'Abbé Brunet avec tout l'empressement dont je suis ca-

nous l'eſt auſſi? prenez donc votre réſolution, ma chere Abbeſſe, de me la renvoyer vers les jours gras.

Je vous conjure, ma chere fille, de marquer moins de goût pour St. Cyr : j'ai peur que vos anciennes ne vous haïſſent : marquez-leur de l'amitié : pour moi, j'en ai beaucoup pour elles : je meurs d'envie de vous aider à rétablir leur maiſon, & à aſſurer leur repos & leur ſalut.

LETTRE XIII.

Ce 31 Décembre.

CE ſera M. l'Abbé Brunet qui vous rendra ma lettre : vous ne pouvez, Madame, prendre trop de confiance en lui : c'eſt un véritable Saint qui ne cherche que le ſalut des ames, & qui va vous trouver, rempli de zele pour vous & pour votre Communauté. S'il comptoit les recommandations, je vous dirois qu'il a celle de M. le Cardinal & la mienne qui ſeroient des meilleures auprès de lui. Je ne ſais ſi vos filles goûteront ſa ſimplicité. Je ſuis ſûre que celles de St. Cyr ſeroient ravies de le voir & de l'entendre; car, graces à Dieu, on n'eſt plus bel

eſprit

esprit à St. Cyr, & l'on y a acquis le bon goût de la simplicité & de la solidité.

Il est très-aisé de comprendre qu'on peut vous aimer : mais nos filles auroient grand tort, comme vous dites, de se faire Religieuses pour l'amour de vous. Dieu seul mérite ce sacrifice : Dieu seul peut en dédommager.

Mettez dans votre lettte à M. le Prince que vous auriez pu lui faire parler par M. le Cardinal de Noailles, ou par Me. de Maintenon ; mais que vous voulez tenir tout de sa seule bonté. Si j'ai quelque pouvoir sur vous, vous ne veillerez plus. Je serai charmée de vous trouver demain ici à la tête de mes cheres fillès, qui me sont doublement cheres par la bonne conduite qu'elles ont auprès de vous.

LETTRE XIV.

Ce 6 Janvier 1706.

VOus voulez que je prêche vos filles ; je vous obéis simplement ; mais je vous prie ; que mes lettres ne soient point vues ; on se moqueroit de moi. Je suis très-contente de la visite que vous

m'avez faite le premier jour de cette année. S'il y avoit quelque chose qui déplût dans la lettre que j'écris à la Communauté, il n'y a qu'à la brûler: j'en écrirai une autre.

Aux Dames de l'Abbaye de Gomer-Fontaines.

VOtre amitié, Mesdames, me fait un sensible plaisir, & m'autorise à vous parler avec autant de liberté que je parle à St. Cyr : il me semble qu'étant la mere de votre Abbesse, je suis en droit de vous traiter comme mes filles. J'espere que vous bénirez Dieu de vous l'avoir envoyée, & que secourue par vos avis & par votre zele, votre maison sera l'exemple & l'édification des autres. Je sais que la régularité ne peut se soutenir quand le temporel manque, & qu'il faut que vous receviez vos pressants besoins de vos parents, quand votre Communauté ne vous les donne pas : terrible compte pour celles qui ont ruiné la maison & dissipé les dots des Religieuses : elles ont à répondre de tous les maux qui ont suivi ce manque de conduite. Je vous aiderai à vous remettre dans la regle, dont le besoin vous a peut-

être forcées de sortir. Je prie Dieu de vous donner son esprit, & de vous éloigner de celui qui regne en quelques Abbayes; du goût du monde qu'elles croyent heureux, parce qu'elles ne le connoissent pas; de l'envie d'être visitées dont ce même monde se moque; car tout corrompu qu'il est, il est sévere; du desir de s'accroître & de s'enrichir, entiérement opposé au vœu de pauvreté; de la vanité qui se glorifie de sa naissance & des biens des parents; de la curiosité qui fait qu'on voudroit tout connoître & tout savoir pour briller au parloir qu'on devroit haïr comme la cause de tous les désordres des Couvents; du plaisir de recevoir & de faire des présents, commerce défendu à celles qui sont mortes au monde, si leur sacrifice n'est pas une vaine cérémonie. Voilà ce que je demande pour vous, Mesdames, dans l'espérance que vous demanderez pour moi ce que vous croyez qui m'est nécessaire. Je demande encore que vous soyez de dignes filles de vos saints Instituteurs, que vous soyez la consolation & la joie de votre Abbesse, que vous lui aidiez à rétablir votre maison, que vous ne soyez toutes qu'un cœur & qu'une ame, que vous trouviez vos plaisirs parmi vous, que vos récréations soient communes,

les fait aimer tendrement. On n'eſt pas mauvais quand on prend le bien ſi facilement. Vous ſeriez bien ingrate, Madame, ſi vous ne remerciez Dieu de ce qu'il fait pour vous ! Il y a bien des maiſons où l'on n'en auroit pas tant fait en dix ans. Je crois que vous devez vous délivrer du ſeul mauvais eſprit que vous ayez. Ce que Mlle. d'Aumale m'a dit de l'attachement des filles de Saint-Cyr pour vous, eſt ce que j'ai appréhendé, quand je les ai vues aller ſi vîte : elles ſeront bien malheureuſes ſi elles ſe font Religieuſes pour vous : vous pouvez leur manquer en bien des façons : n'oubliez rien pour les élever à Dieu, le ſeul qui ne nous manque jamais.

LETTRE XVII.

Ce 23 Février 1706.

C'Eſt la folie de tout ce qui a été élevé à St. Cyr d'aimer mon écriture : il faut pourtant s'accoutumer à s'en paſſer : & il me ſemble que mon Secretaire vous eſt aſſez agréable pour que vous ſoyez contente de ce que je vous dirai par lui : j'ai beaucoup de peine à écrire :

je ne désespere pourtant pas de le pouvoir faire encore quelquefois. Je vous ai soupçonnée de finesse : je suis bien-aise de m'être trompée. Quoique vous ne soyez pas bien vieille, je vous crois assez versée dans la spiritualité pour savoir que ce n'est pas le goût qu'on trouve dans la dévotion qui en fait la solidité. Tant que vous ferez ce que vous devez, vous serez assurément fort agréable à Dieu, & vous le savez mieux que moi. Vous aurez souvent à consoler des filles là-dessus. Nous serions tous bien malheureux, si notre salut dépendoit d'une ferveur sensible qui ne dépend pas de nous.

M. de Chamillard vient de me mander que je toucherois Lundi les sept mille francs que je lui ai demandés pour vous. Entre les mains de qui voulez-vous que je les mette ? Employez cette somme bien utilement ; vous n'en toucherez guere de plus grande, selon les apparences. Ne vous mettez point en tête de faire des affaires ; elles sont très-difficiles, & la plupart injustes ; je le connois si bien, que je n'ai pas pensé autre chose qu'à demander cette somme tout franchement à M. de Chamillard ; ce que je n'ai jamais fait depuis que je suis à la Cour ; mais j'ai cru faire un bien en vous aidant à

rétablir votre maiſon. Tout ce que je vous dis-là n'eſt pas pour m'attirer des remercîments, mais pour vous faire voir que les ſecours ſont difficiles, & que c'eſt le dernier de cette force-là que je vous donnerai. Je me contenterai de payer bien réguliérement les penſions de toutes mes filles, dont le nombre va bien augmenter, ſi Mlle d'Aumale continue ; car elle ne ſonge qu'à en débaucher à St. Cyr.

Quand je vous ai parlé ſur les récréations, j'ai cru que vos filles les faiſoient en commun : il ne faut pas les y forcer ; mais comptez que c'eſt un très-grand bien & une grande régularité. Si j'ai fait du bien à St. Cyr, c'eſt par l'aſſiduité que j'ai eue à leurs récréations : c'eſt-là qu'on ſe fait aimer par la complaiſance ; c'eſt-là qu'on les connoît, & qu'on les réjouit ; c'eſt-là qu'on jette, en paſſant, des maximes qui ſont plus d'impreſſion que ce qu'on dit dans des exhortations préparées ; c'eſt-là ce qui lie la Supérieure avec ſes filles : c'eſt-là ce qui met l'union dans une maiſon ; c'eſt ce qui en ôte les partialités, les entretiens particuliers, les dangereux épanchements de cœur, & les murmures plus dangereux encore. Quand les filles ſe ſont débandé

la tête deux heures par jour, elles ne sont pas pressées de chercher d'autres délassements. Et combien une Supérieure n'y pratique-t-elle pas de vertus par les travers d'esprit qu'elle trouve & qu'elle supporte ?

LETTRE XVIII.

Ce 4 Mars 1706.

Vous me trouverez encore plus opiniâtre sur les grandes pensionnaires : il vaudroit mieux que la moitié de votre maison fût vuide, que d'avoir des sujets dangereux ; & les grandes filles sont si fort sur ce pied-là, que les Evêques sont contraints de les défendre dans tous les Couvents : j'excepte de cette regle les personnes qui, par leur âge, voudroient faire une véritable retraite & une entiere séparation du monde ; mais pour celles qui s'ajustent, qui vont au parloir, qui s'ennuyent, qui reçoivent vos Religieuses dans leurs chambres, nul intérêt ne doit vous les faire souffrir.

Si, pour payer vos dettes, vous vendez les contrats de vos filles, vous faites une injustice & une imprudence ; une

injuſtice, en les metrant en péril de manquer de tout, & de retourner chez leurs parents, ſi votre maiſon acheve de ſe ruiner; une imprudence, en ne vous faiſant pas de leurs dots un revenu qui eſt le véritable bien des particuliers & du général de la Communauté. Je ſais que les Couvents ne s'en font point un ſcrupule, & que la plaiſanterie eſt de dire qu'ils mangent tous les ans une ou deux filles; mais au jour du jugement, on ne plaiſante point; & voilà de ces péchés que je voulois mettre dans l'examen que je projettois. Ne nous contentons pas d'avoir de la droiture dans nos diſcours, ma chere fille, ayons-en dans toute notre conduite, & ne nous laiſſons pas emporter au torrent de la coutume, qui n'excuſera perſonne devant Dieu.

Je ne ſuis pas plus capable de juger des attraits que des vocations. Mais je crois qu'il ne faut rien forcer, ni précipiter. Vous travaillez trop, vous ne dormez pas aſſez : Mr. Fagon n'a pas de remede contre une telle conduite. Eſt-il poſſible que vous ſoyez encore aſſez enfant pour vouloir de mon écriture, au préjudice de ma ſanté? cela eſt bon pour une Demoiſelle de St. Cyr, mais une vénérable Abbeſſe! .... Il faut pourtant

en venir à cette écriture si chérie, pour vous dire que je vous aime tendrement. Voilà une lettre pour

Mademoiselle de Champlebon (1).

Puisque Dieu vous a rendu la santé à Gomer-Fontaines, & en même-temps donné l'envie d'y demeurer, apparemment, ma chere fille, c'est-là qu'il vous veut. Pensez-y bien encore avant de vous y engager; & si votre vocation continue, faites votre sacrifice; mais faites-le tout entier, je vous en conjure; que ce ne soit pas une simple cérémonie, comme font beaucoup de Religieuses: mourez au monde; ne le reprenez pas au parloir, après l'avoir renoncé à la grille: haïssez-le, comme l'ennemi de Notre Seigneur; il est déja condamné à cause de ses scandales: méprisez ses vanités, ses maximes, & tâchez en tout de juger par rapport à l'Evangile. Les Religieuses sont sujettes à croire le monde aimable; elles en adorent la pompe, la magnificence, les parures; & ce monde même, scandalisé du peu de piété qu'elles montrent, est tout étonné de plaire tant encore.

(1) Muzard de Champlebon, née en 1686.

LETTRE XIX.

Ce 25 Mai 1706.

MAdame de Barneval, mere des deux petites Irlandoises que je vous ai envoyées, voudroit bien se retirer avec elles auprès de vous. C'est une femme de qualité par elle-même & par son mari ; elle aime fort les Couvents, & y a toujours été quand son mari alloit à l'armée. Aujourd'hui elle refuse tous les autres partis qu'on lui propose ; elle est encore jeune, bien faite, fort estimée à la Cour d'Angleterre : la misere lui est toute nouvelle ; d'un état fort commode, elle passe subitement à la plus grande indigence ; elle ne peut donner que 400 liv. de pension (1) pour elle & pour une femme de chambre dont elle ne sauroit encore se passer. Voyez, Madame, ce que vous voulez faire là-dessus, & croyez que je serai aussi contente d'un refus que d'un consentement ; mais si vous la recevez, marquez bien toutes les conditions

(1) C'étoit Me. de Maintenon qui payoit cette pension.

du marché ; après tout, ce ne feroit pas un lien indiffoluble.

Allez droit, ma chere Abbeffe : n'ayez pas tort : après cela, fouffrez en paix le mal qu'on dira de vous ; la vérité n'eft pas long-temps étouffée.

Vous ne ferez point grondée de me parler en faveur de M. de Beaulieu ; mais je ne puis rien pour lui ; je me fuis fait une loi de ne point demander de Bénéfices ; & fi je demandois celui-ci, je ne l'obtiendrois pas : c'eft à votre faint Cardinal à en folliciter pour lui, ou à lui en donner ; chacun fon rôle.

Les vers qu'on a faits contre vous, Madame, font à votre louange ; heureux ceux qui fouffrent pour la juftice !

Je fuis très-fâchée du défordre qui eft chez vous ; mais je n'en fuis point furprife ; il n'y a qu'une extrême régularité qui puiffe les prévenir & les terminer, & c'eft à quoi vous devez vous occuper toute votre vie. Ne croyez pas légérement tout ce qu'on vous dit, & examinez bien les rapports avant d'y ajouter foi ; mais quand vous favez les chofes certainement, il faut encore une fois ôter toutes les occafions. Si vous êtes ferme là-deffus, fi vous priez pour vos filles, fi elles ne voyent en vous

que douceur & que patience, elles feroient bien opiniâtres, fi elles ne revenoient; mais Dieu feul en fait les moments.

Je me fuis prefque toujours mal trouvée d'avoir reçu des perfonnes de la main des Saints. Je ne doute point de la pauvreté de Mlle de..... c'eft à nous à vêtir fa mendicité.

Il n'eft point mal-à-propos qu'une Supérieure foit un peu foupçonneufe, pourvu qu'elle fente qu'elle l'eft, & que les autres ne s'en apperçoivent jamais. Vous ne pouvez trop veiller fur votre Communauté; mais j'ai toujours vu que la maniere la plus utile d'y établir & d'y maintenir la régularité, eft une entiere féparation des hommes, quels qu'ils puiffent être : les gens de robe, les Eccléfiaftiques, les domeftiques, les payfans, les jeunes, les vieux, les bien faits, les difformes, les maîtres, les difciples, tout peut être dangereux, & vous ne fauriez ufer de trop de précautions. Soyez trèsferme à vous oppofer aux entrées; rendez les parloirs les plus défagréables que vous pourrez; voyez toutes les lettres qui entrent & qui fortent. Vous avez raifon de croire qu'il y a un peu d'amourpropre à vouloir voir votre ouvrage par-

fait : il ne le sera jamais. Soyez-en bien persuadée, & que Dieu ne vous demande que votre travail & votre application. Je vous plains bien de perdre Mlle. d'Aumale. Vous me demandez une fille de son caractere & de son esprit; si vous en connoissez une, je vous prie de me l'envoyer à tout prix. J'en ferai une Dame de St. Louis assez bonne.

LETTRE XX.

Ce 23 Novembre 1706.

JE ne puis approuver qu'on méprise les Bourgeois, quand il y a de la vertu : nous ne nous conduisons pas ici selon ces maximes-là, & nous nous en trouvons fort bien.

Travaillez, ma chere fille, à mettre chez vous le bon esprit, l'esprit de Dieu, l'esprit de désintéressement, l'esprit droit, l'esprit solide, l'esprit d'obéissance, l'esprit de pénitence, l'esprit de solitude. Que les Couvents, qui n'ont pas cet esprit, sont à plaindre de ce que l'Evangile y est si peu connu ! On y aime le monde, on l'admire, on le croit heureux, on en convoite les richesses, on y estime la gran-

que douceur & qu ... les pauvres. Convient-
roient bien opiniât ... d'être honteuses quand
noient; mais Dieu ... mal reçus, de tirer de
mens. ... les voir dan

Je me suis presqu ... d'entendr
vée d'avoir reçu des ... d'être extasiées si l'o
des Saints. Je ne dou ... des Princes
vreté de Mlle de..... ... Dieu aux sécu
tir sa mendicité. ... ou qui le

Il n'est point mal-à ... age d'Abbess
périeure soit un peu so ... de sujet de dé
vu qu'elle sente qu'elle ... graces à Dieu
autres ne s'en apperçoi ... ons! Si vou
ne pouvez trop veiller ... St. Fran-
...ité; mais j'ai tou ... vous dégoûte
maniere la plus utile d' ... de prendr
maintenir la régularité, ... ses ou-
séparation des hommes, q ... ée de la
vent être: les gens de rob ... mieux
tiques, les domestiques,
jeunes, les vieux, les bien
formes, les maîtres, les
peut être dangereux, & vo
aurez de trop de précautions.
sez ferme à vous opposer aux e
dez les parloirs les plus défa
vous pourrez; voyez toutes
qui entrent & qui sortent. Voi
son de croire qu'il y a un peu
propre à vouloir voir votre ou

elles; mais
elles, qu'el-
s pieds de
est égal de-

Coeur,
, & 3
y a

deur, on y méprise les pauvres. Convient-il à des Religieuses d'être honteuses quand leurs parents sont mal vêtus, de tirer de la gloire quand ils viennent les voir dans des parures, d'être affamées d'entendre parler des modes, d'être extasiées si l'on leur raconte quelque chose des Princes, & de ne parler jamais de Dieu aux séculiers qui entrent chez elles, ou qui les viennent voir? Le personnage d'Abbesse ne fourniroit pas moins de sujet de déplorer leur ignorance; mais, graces à Dieu, vous connoissez vos obligations! Si vous voulez me promettre de lire St. François de Sales, de ne pas vous dégoûter de son vieux langage, & de prendre son esprit, je vous enverrai ses ouvrages.

Mlle. de N.... est-elle mortifiée de la pauvreté de sa famille, ou pour mieux dire, en est-elle humiliée? Les Demoiselles de St. Cyr ne font-elles pas preuves de pauvreté comme de noblesse? Et est-il possible que des filles, qui ont le courage de se sacrifier par des vœux de Religion, n'ayent pas celui de s'avouer pauvres devant tout le monde?

Dites bien doucement à vos riches Bourgeoises, que si les choses étoient dans l'ordre, elles seroient femmes de cham-

bre de ces pauvres Demoiselles; mais dites fortement à vos Demoiselles, qu'elles doivent baiser avec joie les pieds de ces Bourgeoises, & que tout est égal devant Dieu.

Vous avez grand tort, ma chere fille, de laisser entrer si librement des séculiers dans votre maison : c'est un des plus grands maux : je ne finirois pas, si j'entrois en matiere. St. Cyr n'est régulier que par le soin que j'ai pris de ne laisser aucun commerce aux Dames de St. Louis; elles n'ont jamais parlé à aucune Dame de la Cour; & quand j'y en reçois quelqu'une, je ne la quitte pas. Les Demoiselles de St. Cyr sont émancipées par Lettres-patentes du Roi, pour disposer de leur dot; & il n'est nullement nécessaire que les parents ratifient : on le conseilla encore, il y a peu de jours, à M. Voisin (1).

Quant aux précautions pour le salut des ames, je crois qu'on les sauve en leur ôtant les occasions de se damner; c'est-là où il faut couper dans le vif : point de condescendance, quand on peut éviter le péché. Il n'est pas étonnant que ces pau-

---

(1) Directeur temporel de la Maison de St. Louis.

vres créatures prévenues sentent de grandes peines de ce qu'on fait pour leur bien; mais c'est ce qu'il faut adoucir par une charité qui les persuade qu'on les aime véritablement, & que dans tout ce qui ne sera pas péché, on aura pour elles toutes sortes de complaisances.

Le Roi a su la part que vous avez prise aux affaires d'Argensolles; tout lui revient; mais je vous assure que vous n'en êtes pas plus mal avec lui.

Il faut regarder si ces fautes, que vous craignez, sont de conséquence; j'aimerois mieux qu'une charge fût un peu plus mal faite, que de fâcher mes anciennes Religieuses; mais j'aimerois mieux les fâcher, que de les exposer à des fautes qui seroient contre la régularité que vous voulez établir.

Quand une fille cherche à plaire aux hommes, on ne peut trop lui ôter l'occasion de les voir; il n'y a que la séparation entiere qui puisse être un remede à cette maladie: du reste, il ne faut être dure à pas une, ni jamais les rebuter; il faut leur parler très-souvent en particulier, leur dire franchement ce que vous croyez de mal en elles, commencer par le plus pressé, ne leur pas dire tout à la fois, ne paroître point éton-

née de leurs fautes, leur témoigner de l'amitié, les persuader que vous répondez à Dieu de leur ame, que vous avez de la peine à leur en faire, que vous voulez les aider à se sauver, & leur faire cent caresses qui leur disent que si vous les gênez en quelque chose, ce n'est que par amitié : ce n'est point l'autorité qui touche le cœur, & la douceur d'une amie n'est point incompatible avec la fermeté d'une Abbesse,

Vôtre Communauté ne sait ce qu'elle dit, quand elle veut que vous vous amusiez à écouter les propositions du Receveur de Mr. le P. de Conti. Ces gens-là veulent faire leur fortune par moi ; & comme je ne le veux point, je ne veux point aussi leur donner des espérances : il y auroit de la mauvaise foi. Ce n'est point aux Couvents à faire des affaires, mais à gémir de celles qui se font dans le monde.

Je ne suis point surprise de vous voir si contente de Me. de Barneval : je n'ai guere connu de femme plus aimable, &c.

Adieu, Madame ; je vous dirai toujours ce que je pense : car je desire ardemment que vous fassiez une maison édifiante, & que vous soyez le modele des Abbesses.

LETTRE XXI.

Ce 3. Janvier 1707.

JE ne doute point de la sincérité de vos voeux, ma chere Abbesse, & vous me devez la même justice : songeons l'une & l'autre à nous sanctifier, vous pour édifier le monde & les Couvents, moi pour paroître devant Dieu quand il lui plaira.

Les filles de la Visitation qui ont établi ici l'esprit religieux & la confiance dans la Supérieure, nous ont appris ces entretiens particuliers dont on se trouve très-bien. Je sais que ce n'est pas la coutume dans la plupart des maisons religieuses, où on regarde même cette reddition de compte des filles de Ste. Marie comme excessivement gênante. Ce n'est point de ces sortes d'entretiens par méthode dont j'ai voulu vous parler, quand je vous ai conseillé de voir vos filles en particulier. Je n'y voudrois aucune contrainte ; mais je me contenterois de ce qu'elles voudroient me dire. Vous ne les conduirez à Dieu que par la confiance qu'elles auront en vous. Vous n'établirez

la régularité chez vous que par l'amitié que vous aurez pour elles : comment tout cela se fera-t-il sans les connoître ? comment les connoîtrez-vous, si vous ne les voyez jamais seules ? comment vous aimeront-elles, si vous ne les persuadez que vous les aimez ? comment les en persuaderez-vous, si vous ne consolez l'affligée, si vous n'entrez dans les maux de la malade, si vous n'instruisez la scrupuleuse, si vous ne réjouissez la mélancolique ? Tout cela vous paroîtra difficile ; & vous avez raison ; mais c'est-là le seul gouvernement solide : tout le reste n'est qu'un arrangement extérieur. Je conviens avec vous que c'est une pratique très-pénible : il faut dire beaucoup de paroles qui paroissent inutiles : il faut essuyer les travers des esprits, leur grossiéreté, leur artifice, & traiter tout cela avec douceur.

Vous ne pouvez souffrir, dites-vous, qu'on manque de sincérité ; c'est pourtant le défaut attaché aux Couvents. Dans tous les états, il faut être capable de tout souffrir, ou ne pas se mêler de gouverner. Cette sainte Cour que je vous propose est bien différente de celle que plusieurs Abbesses veulent recevoir de leurs filles : elles auront aussi un sort très-

différent : ce dessein de s'insinuer dans leur cœur pour les porter à Dieu sera récompensé, quand même il n'aura pas eu de succès.

Votre maison ne sera jamais bien gouvernée, que vous ne la conduisiez vous-même : il faut que votre Confesseur vous renvoye toutes vos filles, excepté sur leurs péchés, & qu'il ne se mêle de rien ni directement ni indirectement de ce qui se passe dans la maison.

Je vous trouve trop soumise à mes conseils : j'aimerois mieux que vous me dissiez vos raisons, & même que vous disputassiez un peu : je ne veux point vous tyranniser.

Si votre Confesseur a le courage de me regarder en face, j'espere qu'il s'accoutumera à moi. Vous dites que vous avez parlé à la Religieuse en question, & que vous lui parlerez encore une fois ; vous seriez bienheureuse, si vous pouviez la gagner en lui parlant vingt fois : armez-vous de patience, si vous voulez faire l'œuvre de Dieu. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous & nos cheres filles.

LETTRE XXII.

Ce 14 Janvier 1707.

Je suis charmée, Madame, que vous ayez goûté la joie de la naissance de Mr. le Duc de Bretagne ; mais la mienne a été troublée par la mort de deux proches parents, & ensuite par celle de Me. de Montgon, fille de Me. d'Heudicourt, que j'aimois fort, & qui avoit été presque élevée par moi : les couches de Me. la Duchesse de Bourgogne, la douleur de mon amie, la mienne, tout cela joint aux incommodités que j'ai souvent, ne m'a guere laissé de temps : c'est ce qui m'a empêché d'écrire à nos filles : on laisse ses enfants pour s'occuper des étrangers, quoiqu'on les aime tendrement ; d'ailleurs je n'écris plus que pour des choses nécessaires ou utiles.

La piété n'est qu'une hypocrisie, quand elle n'est pas intérieure : je crois que le véritable intérieur est l'occupation de Dieu, la pureté d'intention dans tout ce que nous faisons, & de marcher dans sa présence ; mais, ma chere Abbesse, ne rendez point nos filles des discoureuses

ſpirituelles : rien n'eſt plus dangereux & plus inutile : qu'elles ne liſent guere ; qu'elles parlent peu ſur les matieres relevées ; qu'elles gardent leurs regles ; qu'elles s'éloignent du monde ; qu'elles travaillent de leurs mains : voilà le moyen d'avoir une Communauté réguliere.

J'écrirai le plutôt que je pourrai à M. de Courſon : je crains que M. d'Arnouville ne ſoit pas effectif.

N'écoutez nulle propoſition ſans rentrer en vous-même, avant que d'y répondre, & dites : Ce qu'on me propoſe eſt-il bon pour la régularité de ma Communauté ? Si votre conſcience vous répond, non, refuſez qui que ce puiſſe être. Oui, Madame, vous devriez me refuſer, ſi je voulois vous donner quelque perſonne qui n'y fût pas édifiante : votre premiere obligation eſt le bien ſpirituel de votre maiſon.

Cette digreſſion n'eſt point par rapport à la Religieuſe que vous prenez, puiſque vous en êtes édifiée, mais une inſtruction que je donne à ma fille l'Abbeſſe, puiſqu'elle m'en demande ſouvent.

LETTRE

LETTRE XXIII.

A St. Cyr, ce 11 Février 1707.

JE sors d'un assez long entretien avec votre saint Confesseur, dont je suis très-contente; il n'a point été embarrassé avec moi, ni moi avec lui; & je vous assure que nous sommes tout accoutumés l'un à l'autre.

J'ai traité avec lui l'importance du concert entre le Confesseur & la Supérieure : il n'est pas possible qu'une maison aille bien sans cette intelligence.

Je lui ai dit que dans les premieres années de cet établissement-ci, nos filles étoient conduites par de très-saints Prêtres séculiers; mais que tirant toute la confiance à eux, nous ne savions aucunes nouvelles de nos Dames, ni ne pouvions les gouverner : aussi la maison alloit-elle si mal, qu'en ce temps-là je croyois souvent qu'il faudroit l'abandonner.

Elle n'a pris la forme que vous lui voyez, que depuis que nous avons des Confesseurs, gens de Communauté, qui renvoyent toujours aux Constitutions, aux regles, & à la Supérieure, se réfer-

vant ſeulement les péchés, & ne ſe mêlant jamais du gouvernement de la maiſon, ni en général, ni en particulier. Nos Confeſſeurs ne voyent jamais nos filles qu'au Confeſſionnal : ils ſont ici très-réguliers, & il eſt impoſſible de ſe voir : on ſe confeſſe le plus ſuccintement qu'on peut, pour ne pas incommoder les autres ; & ſi on a quelque choſe d'un peu long à dire, on le remet à un autre jour, mais toujours dans le Confeſſionnal.

Nos Confeſſeurs n'entrent jamais dans les charges des particuliers, & nous ne leur demandons que des conſeils généraux ſur le gouvernement, quand nous en voyons d'expérimentés.

Je crains que vos filles ne ſoient pas bien nourries : je connois des Couvents où on les fait mourir de faim, pour mieux parer le Prêtre, ou l'Autel.

On dit là-deſſus que les filles vivent de ſi peu de choſe ; mais il faut conſidérer que la regle leur a déja retranché le ſuperflu, & les a réduites au néceſſaire ; de ſorte que ſi on retranche encore ſur ce retranchement, elles n'ont pas de quoi vivre : cet épuiſement les rend chagrines & mal-ſaines.

Il y a des Communautés qui ont obtenu du Roi une Demoiſelle de St. Cyr

pour être quittes des sommes qu'elles devoient : votre Me. de Flavacourt l'obtiendra peut-être ; mais il faut qu'elle le demande, sans que vous ni moi y entrions : je ne veux plus que le Roi entende prononcer votre nom. Serez-vous contente de cette lettre, & avez-vous assez de mon écriture ?

Vous me faites de trop grands remerciments pour peu de chose ; c'est bien vous traiter comme ma fille, que de ne vous envoyer que dix louis : vous en aurez encore autant pour aider à payer le métier pour vos serges.

LETTRE XXIV.

Le 3 Avril 1707.

VOus voyez donc combien il est utile de se faire aimer des personnes que l'on gouverne : vous ne ferez jamais de bien que par-là, & ce que vous ne ferez point par la douceur, ne se fera pas par la rudesse.

Je ne sais point quelle sorte de respect on rend aux Abbesses dans votre Ordre ; mais je sais bien que vous ne devez rien exiger par rapport à votre personne ; qu'il

ne faut vouloir ni ſoins, ni devoirs particuliers, ni ſavoir aucun gré à celles qui ſe diſtingueroient là-deſſus. Cependant il faut faire rendre à la ſupériorité tout ce qui lui eſt dû : & j'admire tous les jours avec quelle ſimplicité notre Supérieure recommande le reſpect, l'obéiſſance & la ſoumiſſion qu'on lui doit. Elle finit ſon triennal par des inſtructions continuelles là-deſſus : ce qui marque bien que ce n'étoit pas pour elle qu'elle vouloit établir cette autorité. St. Auguſtin dit que la Supérieure ne doit rien faire qui puiſſe avilir l'autorité. Allez droit, ma chere fille, & établiſſez l'obéiſſance des inférieurs envers les ſupérieurs : n'en ſoyez point honteuſe, ni enorgueillie. Donnez-leur-en l'exemple, par rapport à ceux qui ſont au-deſſus de vous. Le mot de *regne* eſt aſſurément ridicule : votre bon ſens vous le fait ſentir. Otez tous ces airs de grandeur qui font que le monde ſe moque des Abbeſſes : une d'elles vouloit imiter le Trône du Roi de Siam, parce que tous ceux qu'on voit aux Rois & aux Evêques, ne lui paroiſſoient pas aſſez élevés. Ce n'eſt point un conte, on me l'a nommée.

Priez vos filles de ma part de m'avertir quand votre avarice leur retranchera quelque choſe.

Je voudrois de tout mon cœur vous donner des Demoiselles de St. Cyr ; mais elles craignent les Abbesses par de si bonnes raisons, que je ne puis les contredire : il est vrai que depuis quelque temps, je sors difficilement de la regle, qui veut qu'elles soient ici jusqu'à vingt ans : ma mort ne peut être bien éloignée : je craindrois pour celles que j'aurois fait sortir, & cela tout au moins feroit un embarras, qu'il est plus sage d'épargner à mon inquiétude.

Il y a encore un article que je n'ai point traité avec vous, c'est celui de votre petite favorite : il faudroit l'élever comme les autres, & la rendre même plus timide, modeste, & utile aux autres : elle n'est pas de meilleure maison qu'elles, & on ne doit pas l'honorer à cause du déshonneur de sa sœur (1). Il seroit bien à desirer que vous en pussiez faire une bonne Religieuse ; mais vous n'y parviendrez pas en l'élevant avec hauteur. Je ne sais rien là-dessus en particulier ; mais je sais qu'une favorite ou niece d'Abbesse est la plus mauvaise de toutes les éducations.

---

(1) Maîtresse de Mr. le Duc d'Orléans.

Vous avez raiſon, Madame, de me ſavoir bon gré de toutes mes franchiſes : j'aimerois autant qu'une autre à dire des choſes agréables & flatteuſes ; mais l'amitié que j'ai pour vous, l'honneur de St. Cyr, & le deſir de voir une Abbeſſe ſelon le cœur de Dieu, m'oblige au perſonnage que je fais auprès de vous.

M. le Card. de Noailles & moi ſommes bien en colere contre vous ; car nous ſommes perſuadés que vous êtes malade par votre faute. Vous êtes trop ardente pour le bien : vous voulez aller trop vîte ; vous travaillez trop, & tout cela vous reculera beaucoup.

Que voudriez-vous retrancher à de pauvres filles qui chantent jour & nuit, & à qui vous aigriſſez l'eſprit & le ſang, quand elles n'ont pas le néceſſaire ?

Qui vous a dit que la mere de la petite de Levi eſt une bonne femme, que vous n'avez vue que quelques heures ? Elle n'a pas de quoi vous payer ſa penſion.

LETTRE XXV.

Ce 1 *Mai* 1707.

DIeu vous veut tranquille, & que vous remplissiez les obligations de votre état, à mesure qu'elles se présentent. Vous vous détruirez & n'avancerez rien, si vous voulez aller trop vîte.

Votre lettre est une confession, ou du moins une reddition de compte à son Directeur; point de rôle que je ne fisse volontiers avec vous, s'il pouvoit vous être utile.

Ce que vous me proposez sur Me. votre mere & Mlle. votre sœur, est bon & mauvais : bon, si elles aspirent à une retraite absolue : mauvais, si ce n'est qu'un simple dégoût du monde. Remarquez qu'ici toutes les raisons de se retirer chez vous sont pour elles; & que si elles ne vous étoient rien, vous n'en auriez aucune pour les recevoir. Or, vous vous devez à votre Communauté préférablement à tout : vous ne pouvez en conscience en troubler la paix & la régularité par aucun sentiment d'amitié pour vos parents. Les mondains ont une idée très-fausse des

Abbayes de leurs filles : ils les regardent comme à eux : les Abbesses ont accrédité cette idée, en disposant arbitrairement du bien de la maison, du moins en partie : tout cela est également injuste : je l'ai demandé depuis peu à mes *saints*, & ils m'ont confirmée dans ce que j'ai toujours pensé.

Si donc Madame votre mere dérange en rien l'ordre établi, refusez-la, quoiqu'il en coûte à votre cœur : ce cœur doit être mort au monde ; vous n'avez plus de devoirs de fille à remplir que par les sentiments : vous vous devez toute entiere à vos vœux de Religieuse, & à votre état d'Abbesse.

Si Madame votre mere est pieuse, édifiante, retirée ; si elle ne se mêle de rien chez vous ; si elle n'entre point dans le gouvernement de vos filles ; si elle ne se lie & ne se brouille avec aucune ; si elle ne leur donne point le goût du monde ; si elle leur fait aimer leur vocation, sans pourtant les prêcher ; si vos sœurs se rendent utiles pour les choses temporelles, mais sans autorité ; si elles ne se lient aux pensionnaires que pour les porter au bien ; si elles sont excessivement sages, à ces conditions, recevez-les. Mais je tremble que votre tendresse pour elles ne vous pré-

vienne, & que votre devoir ne ſoit ſacrifié, même à votre inſu, à vos ſentiments. Et s'il en faut venir à une ſéparation! Voyez, peſez; vos filles murmureront; vous ſavez comme elles parlent de toutes les perſonnes dont elles n'eſperent rien.

Je vous prêterai encore Mlle. d'Aumale: elle eſt intelligente; elle m'eſt fort attachée; j'ai pour elle autant de confiance que d'amitié; elle eſt propre aux grandes comme aux petites choſes. J'en ſouffrirai, je vous la prêterai pourtant.

La nouvelle d'Eſpagne (1) eſt excellente: il nous en faudroit encore quelqu'autre pour avoir la paix: ne vous laſſez point, ma très-chere fille, de la demander à Dieu. Que vous avez bien fait de faire rendre compte de l'emploi des biens temporels de la maiſon! on n'a point de myſtere quand on va droit, & Dieu bénira cette conduite. Que dites-vous de la fuite de Mlle. de Tharſi? J'oublie toujours ſon nom.

---

(1) De la bataille d'Almanza, gagnée par le Duc de Berwick.

LETTRE XXVI.

A Mlle. d'Aumale.

A St. Cyr, ce 4 Juin 1707.

JE ſuis bien mécontente de notre Abbeſſe de la ſavoir ſi long-temps malade, & laſſe d'être Abbeſſe. Faut-il ſe laſſer quand on ne fait que commencer à courir? Elle a des relais : que ſera-ce donc après ma mort? Relevez ſon courage : cet abattement eſt une ſuite de ſa maladie. Il n'y a rien que je ne donnaſſe pour être à préſent à Gomer-Fontaines : je ſerois ſon Médecin ; car vous ſavez que j'ai fait mon cours ſous M. Fagon, & que je prétends avoir beaucoup d'expérience. Otez cette femme ſans héſiter. Je ne donne pas des penſionnaires à notre chere Abbeſſe pour lui être à charge : elle ſeroit, comme vous dites, trop heureuſe ſi elle n'avoit que des enfants : ce ſont les grandes penſionnaires qui gâtent tout ; elles ſont difficiles à ſervir ; elles dépenſent toujours plus qu'elles ne donnent, ſe ſcandaliſent de tout ce qu'elles voyent dans les Religieuſes, jugent de la conduite des Su-

périeures, décrient les maiſons, en rapportent dans le monde mille hiſtoires fort ſcandaleuſes, ou ridicules, & ſouvent fauſſes, & affoibliſſent les vocations, en remettant devant les yeux les airs & les vanités du monde. Je ne finirois point ſi je diſois tout ce que je ſais là-deſſus : je me tais ſur la mauvaiſe conduite perſonnelle qu'elles ont ſouvent, & qui déshonore les maiſons où elles ſont.

LETTRE XXVII.

A Me. de la Viefville.

Ce 11 *Juin* 1707.

POint de bonheur pour vous, ſi vous eſpérez de la reconnoiſſance des hommes ; vous n'en trouverez point ; & Dieu vous deſtine une autre récompenſe : travaillez pour lui ; travaillez avec lui ; travaillez comme lui. Si vous travaillez pour lui, vous ſerez très-indifférente à l'approbation de vos filles : ſi vous travaillez avec lui, vous aurez un fonds de paix qui ne pourra être troublée par aucun mécompte : ſi vous travaillez comme lui, ce ſera avec force & douceur, ſans empreſſement,

ſans inquiétude, ſans chagrin. Au nom de Dieu, Madame, ne ſoyez point empreſſée ; j'ai vu ici des filles de ce caractere ; elles mettoient tout le monde à bout, & s'y mettoient elles-mêmes. Je ſuis naturellement vive & active : j'ai eu bien des peines dans cet établiſſement, & j'ai beaucoup plus avancé depuis que je me ſuis modérée. Vous avez un bon eſprit ; vos intentions ſont droites ; croyez-en l'expérience & l'amitié ; ne vous preſſez point ; ne preſſez point les autres ; prenez des relâchements ; amuſez-vous ; travaillez gayement, & peu à peu tout ſe fera. Je ne ſuis point perſuadée que vous deviez quitter votre place ; je regarde cette propoſition comme un beſoin d'être purgée. Avez-vous compté occuper une place qui vous donnât des plaiſirs ? Conſidérez qu'à vingt-huit ans vous avez pris le gouvernement d'un Couvent ruiné pour le ſpirituel & pour le temporel, rempli de filles accoutumées à faire leur volonté ; elles ſouffrent les changements que vous faites, vos préférences pour les Demoiſelles de St. Cyr que vous mettez dans leurs places : elles vous eſtiment, vous craignent, & vous laiſſent faire. C'eſt un bonheur que vous ne pouviez attendre. Vous voudriez faire une maiſon où tout fût rangé à ſouhait

comme chez nous. Eh! combien a-t-on été à régler S. Cyr! Il y a vingt-un ans que nous y ſommes : il étoit commencé deux ans auparavant à Noiſy, & vous voudriez faire en deux ans ce que nous avons fait en vingt-trois! Vous vous conſumez par cette déraiſonnable activité. Faites votre devoir, & moquez-vous des propos qu'on vous répete. Eh! qui n'eſt pas ſujet à la calomnie? N'avez-vous jamais oui blâmer le Roi, critiquer les Miniſtres? Et ſi vous ſaviez ce qu'on dit de moi! Si je vous montrois tout ce qu'on m'écrit contre moi-même!

LETTRE XXVIII.

Ce 18 *Juin* 1707.

VOus m'avez donné bien de l'inquiétude, ma chere fille, & je remercie Dieu de vous avoir conſervée : il me ſemble que vous n'êtes point encore aſſez bonne pour mourir, & qu'il vous faut bien d'autres épreuves & une plus grande abondance de bonnes œuvres.

Profitez de votre expérience, ſi vous ne profitez pas de la mienne ; votre vivacité vous a conduite aux portes de la

mort : vous avez mis votre ſang dans un tel mouvement, qu'il ne circuloit plus. M. Fagon, que je conſultai devant M. le Cardinal de Noailles, me fit fort bien entendre votre état. J'ai dit à Mlle. d'Aumale les remedes qu'il vous ordonne; mais il veut ſur-tout de la tranquillité : c'eſt, ma chere fille, ce qui eſt abſolument néceſſaire à votre ame & à votre corps. Nos enfants de St. Cyr doivent conſidérer qu'elles ont été bien près de vous perdre, & qu'elles ſeront malheureuſes ſi elles s'attachent trop à vous. Il n'y a que Dieu qui ne nous abandonne jamais. J'étois bien touchée de leur douleur. J'ai très-bonne opinion de ma ſœur de Champlebon : je crois que vous avez en elle un bon ſujet; formez-la pour vous ſuccéder, & après cela nous vous permettrons de devenir une ſimple Religieuſe.

Mlle. d'Aumale m'a dit que votre petite favorite hait les pauvres, & qu'elle rougit quand on parle de ſa ſœur. Dieu la béniſſe ! J'eſpere que vous n'avez pas une Religieuſe aſſez ſotte pour l'eſtimer heureuſe d'avoir le cœur d'un Prince. Apprenez à vos enfants à mépriſer le monde & les vanités, ce monde pour lequel J. C. n'a point prié, lui qui a prié pour ſes bourreaux, tant il eſt corrom-

pu & endurci ! Blâmez le mal, mais ne haïssez point ceux qui le commettent. Que vous serez heureuse si vous arrachez cette enfant aux occasions qu'elle aura de se perdre !

Aviez-vous besoin de M. de Châlons pour vous avertir que vous êtes vive & ardente ? Ne le sentez-vous pas encore plus que les autres ? Je suis bien édifiée de la maniere dont vous avez reçu cette grêle qui vous a ruinée. Tout ce que vous avez fait jusqu'ici pour établir votre temporel, n'aura pas autant de mérite que la soumission avec laquelle vous avez reçu ce petit renversement ; l'amour-propre se glisse dans la plupart de nos actions ; dans nos résignations, il n'y en a guere.

Me voici à votre lettre du 27. Il est vrai que je ne me porte pas bien : il n'est pas question de donner votre vie pour la mienne ; vous arrivez, & je pars. J'ai rempli, à peu de chose près, ma destinée ; c'est à vous à remplir la vôtre.

L'affaire que vous avez avec M. de Citeaux me passe : je ne sais si la profession de ma sœur de Champlebon est nulle ; mais je sais bien que vous ne devez pas vous révolter contre votre Supérieur. Toute mon inclination me porte à dépendre des Evêques ; les maisons en sont, ce

me semble, mieux gouvernées, & je voudrois de tout mon cœur que la vôtre fût de ce nombre. Mais je ne sais point si c'est une affaire facile, & je crains fort de vous voir un procès de longue haleine contre M. de Citeaux. C'est faire parler de vous de bonne heure ! Cependant je me soumets aux deux grands Prélats qui vous protegent.

A votre place, je recevrois les 100 liv. de M. de Citeaux, en esprit d'humilité, de pauvreté & de soumission. Les Chrétiens ne doivent pas être orgueilleux, & encore moins des Religieuses. Les vœux de S. Cyr ne vous regardent point; il est aisé aux Dames de S. Louis de ne rien recevoir; leur magnifique fondateur a pourvu à tous leurs besoins. Il y a bien de la différence d'être fondé par un Saint ou par un Roi.

J'ai chargé Mlle. d'Aumale de vous envoyer de l'argent, sur lequel je vais m'expliquer franchement avec vous. Ne croyez pas, je vous conjure, que ce que je fais pour rétablir Gomer-Fontaines, soit fondé sur l'amitié. Nous devons tous agir par des motifs plus nobles; le mien est de contribuer à la gloire de Dieu, en le faisant honorer chez vous : il est vrai que vous m'avez paru propre à ce dessein.

Adieu, mon Secretaire (1) a grand'peur du tonnerre : malgré tout son mérite, je lui vois le tempérament d'un lievre.

LETTRE XXIX.

Ce 17 Octobre 1707.

VOus vous mettez à la raison de vouloir bien que je dicte à Mlle. d'Aumale, & de vous contenter de deux lignes de mon écriture.

Je suis bien persuadée que le voyage de St. Cyr vous aura été utile, à vous & à Me. Fortuné : de-là ce consentement si vîte accordé. Mais je ne comprends rien à votre séjour dans le dehors de votre maison ; je ne sais pas si ces choses-là sont usitées chez vous ; mais je n'en ai jamais oui parler, & je le regarderois comme une grande irrégularité, non que je pense que tout ce qui ne se fait pas à St. Cyr (2) soit un mal : chaque Ordre a ses usages & ses maximes. Votre noviciat est

(1) Mlle. d'Aumale.

(2) Les Dames de St. Louis ne sortent jamais, pas même pour les raisons les plus fortes de santé.

votre véritable ressource ; vous devez en prendre un grand soin, & connoître les Novices autant que leur Maîtresse. Vous ne pouvez trop leur conseiller de prendre confiance en elle, & elle doit les assurer qu'elle n'a rien de caché pour vous. Voulez-vous inspirer la droiture à vos filles? qu'elles la voyent dans toute votre conduite, & jamais ces misérables finesses que les Religieuses prennent pour habileté. L'intérêt de la Communauté ne justifie point l'avarice ; mais je serois bien fâchée que vous ne fussiez pas économe : il faut avoir le cœur noble & étendu, mais il faut être pauvre, puisqu'on a voué la pauvreté.

M. de Lort ne m'a nulle obligation. J'ai donné son placet, & c'est tout : il a été accordé, parce qu'il étoit raisonnable ; & on veut que tout se fasse par faveur & par moi, ce qui n'est pas vrai.

Me. de la Lande songe à l'intérêt de sa niece plutôt qu'au vôtre, en voulant vous la donner : celle-là a montré partout un esprit fort mal-fait.

Vous m'avez souvent flattée d'avoir contribué au bien que vous trouvez à St. Cyr. Si j'y en ai fait, il est dû aux soins que j'ai pris de la récréation. Il y a vingt ans que j'y suis assidue. C'est-là qu'une

Supérieure appliquée se fait aimer, se fait goûter : elle épanouit le cœur de ses filles en leur donnant quelques plaisirs. On dit des choses édifiantes sans ennui, parce qu'on les mêle avec de la gayeté. En raillant, on jette sans affectation de bonnes maximes : mais pour cela, ma chere fille, il faut être toute appliquée aux autres, & se compter pour rien ; il faut laisser parler celles qui nous ennuyent, souffrir les travers, ne rien reprendre sérieusement. Ce talent, vous l'avez, j'en suis sûre : & je le suis aussi, que vous ne l'avez pas pour vous.

Soit dans l'Eglise, soit dans les Cloîtres, soit dans les jardins, soit dans les meubles, il faut que tout respire la pauvreté qu'on a vouée. Dieu est-il honoré par un peu plus ou par un peu moins de dorure, par de beaux ornements ? Il faut seulement de la propreté par-tout, mais singuliérement à l'Autel : la simplicité honore Dieu, & non la magnificence. J'ai vu plusieurs Couvents où la moitié des Religieuses ne donnoient pas un quart d'heure à la priere dans toutes les grandes fêtes de l'année ; on embellit l'Autel, on oublie Dieu !

LETTRE XXX.

Ce 21 Décembre 1707.

MR. Treilh eſt charmé de vous & de votre Communauté : s'il avoit des aîles, il y ſeroit déja retourné.

Vous prenez d'admirables réſolutions ; il faudra les mettre en pratique : vous avez tous les talents pour faire beaucoup de bien ; il ne vous manque qu'un peu d'expérience. Suppléez-y par le conſeil ; vous n'en manquerez pas entre M. le Cardinal, M. Treilh & moi ; j'y voudrois ajouter Me. l'Abbeſſe de Jouarre que j'ai vue à St. Cyr. Je l'ai trouvée ſimple, humble, zélée ; elle me dit qu'elle n'étoit point à elle, & qu'il n'y avoit point de moment dans la journée où ſes filles ne puſſent lui parler quand elles le vouloient : que c'étoit une grande mortification de voir ſa volonté rompue ſi ſouvent ; mais qu'elle croyoit que c'étoit ſon devoir. Dans un autre endroit de la converſation, elle me dit qu'elle avoit cinquante-deux Religieuſes, qu'il n'y en avoit pas une pour qui elle ſe ſentît de la répugnance, & qu'elle ſe croyoit aimée de toutes. Voilà, ma chere

fille, comme je vous voudrois, & comme vous ferez, si vous le voulez vous-même bien fortement. M. Treilh m'a dit les bonnes raisons que vous avez de n'avoir pas une entiere confiance en votre Confesseur; mais vous pourriez bien y en avoir un peu davantage, & lui donner la liberté dans la Confession de reprendre vos défauts & de vous donner quelques conseils; car c'est quelque chose de bien sec & qui n'exerce guere l'humilité, que de dire simplement ses fautes & d'en recevoir l'absolution.

Je vais écrire encore à M. de Lamoignon pour Mlle. de St. Pol : rien n'est si ennuyeux que d'avoir des filles qui s'ennuyent.

Je vous promets d'aimer toujours mon Abbesse. J'ai appris ce matin que vous avez les lettres de M. de Meaux: vous ne pouvez trop les lire; mais il ne faut pas les abandonner à vos filles.

LETTRE XXXI.

Des Dames de Gomer-Fontaines, à Me. de Maintenon.

Vive Jesus, ce 28 Décembre 1707.

MAdame, notre reconnoiſſance augmente tous les jours, parce que vos bontés pour nous ſe multiplient; nous en ſommes ſi touchées & ſi pénétrées, qu'il nous eſt impoſſible de vous l'exprimer comme nous le voudrions. La nouvelle grace que vous nous avez faite de nous envoyer M. Treilh, eſt une de celles qui nous ont été des plus utiles, par le bien qu'il a fait parmi nous. Non ſeulement il nous a édifiées par la ſainteté de ſa vie, mais il nous a pénétrées de nos obligations; & ce que vous nous faites ſi obligeamment l'honneur de nous en dire dans votre lettre, nous va faire travailler à être telles que vous nous deſirez pour la gloire de Dieu, afin que lui étant agréables, nous puiſſions obtenir plus facilement ce que nous lui demandons pour vous, Madame, & pour Sa Majeſté. Nous renouvellons nos vœux en cette nouvelle année pour demander

sa conservation & la vôtre, & pour remercier Notre Seigneur de ce qu'il a mis à la tête du Diocese un Prélat rempli de mérite & de vertu.

Nous sommes avec une soumission parfaite & un profond respect, &c. LES RELIGIEUSES DE GOMER-FONTAINES.

LETTRE XXXII.

De Me. de Maintenon à Me. de la Viefville.

Ce 22 Janvier 1708.

JE ne puis vous dire, ma chere fille, le plaisir que votre lettre m'a donné; j'y vois tant de vertu & de raison, que je ne puis retenir un petit mouvement de complaisance pour l'éducation de St. Cyr. Etablissez chez vous ce bon esprit que vous avez, cet esprit de liberté, cet esprit des enfants qui chasse celui des valets qui veulent toujours tout cacher à leur maître. Je suis charmée de ce que voyant les défauts de votre Mere des novices, vous en voyez aussi les vertus: Dans ce bas monde, tous les caracteres, même les meilleurs, sont fort mêlés.

Je vous remercie des prieres que vous avez faites pour mon parent : il eſt bien heureux de profiter de l'amitié que vous avez pour moi. Si je n'en avois pas une extrême pour vous, votre lettre me l'inſpireroit.

Vous avez fait une action héroïque en vous humiliant devant toutes vos filles : rien n'eſt plus propre à vous attirer une grande bénédiction ſur votre ouvrage ; mais il ne faut pas y retourner ſouvent : l'on aviliroit l'autorité ; il faut garder ces actes d'humilité pour les grands beſoins. Les répréhenſions fortes appartiennent au tête-à-tête ; & s'il en étoit de cette eſpece que vous duſſiez faire en Chapitre, il faudroit y préparer le ſujet. La réprimande eſt aſſez fâcheuſe par elle-même, ſans y ajouter la confuſion. Votre but doit être de corriger, & l'on ne corrige point en aigriſſant. J'ai envoyé votre lettre à votre Archevêque (1) ; c'eſt le meilleur homme du monde ; mais ſa bonté vous ſera aſſez inutile. Adieu, ma chere Abbeſſe ; je vous promets de vous aimer toujours ; car je ſuis perſuadée que vous ſerez toujours fort aimable.

---

(1) M. d'Aubigné, Archevêque de Rouen.

LETTRE XXXIII.

Ce 11 Février 1708.

VOus parlez bien en Religieuse sur les affaires de M. de St. Val, je veux dire en personne qui ne sait comment vont celles du monde. C'est beaucoup qu'on donne le commandement d'une frégate à son futur époux, & c'est un reste du souvenir des services de son oncle. Mais cela n'ira pas plus loin : qu'importe au Roi que cette fille soit mariée? S'il n'y avoit qu'une Demoiselle de St. Cyr à établir, que ne feroit-on pas pour elle? Mais que faire pour trente qui en sortent tous les ans? Je suis bien persuadée que Mlle. de St. Pol nous fera honneur; mais c'est pour elle, & non pour nous, que je lui souhaite du mérite. Vous ne me dites rien, Madame, de notre chere maison. Je voudrois pourtant bien savoir, si les membres sont dociles, & si la tête est vigilante? Avec cela tout ira de mieux en mieux. Je suis affligée, ma chere fille, de vous aider si peu; l'argent est très-rare, & rare pour tout le monde. Economisons, & souffrons jusqu'à la paix.

ſons religieuſes eſt une punition de cet eſprit de cupidité qui y regne.

Point de Prédicateur, dont vous ne connoiſſiez la doctrine & les mœurs. Que pouvez-vous faire de mieux, que ce que vous avez réglé avec M. le Cardinal? Mépriſez les murmures ; a-t-on jamais gouverné avec l'approbation de tout le monde? Se fâcher contre les frondeurs, c'eſt le vrai moyen d'en augmenter le nombre. Le Cardinal ne ſe rendra pas ; il eſt ſouple dans ſes manieres, & ferme dans ſes réſolutions. Vous êtes trop jeune pour être défiante : l'expérience vous apprendra qu'on ne peut uſer de trop de précautions dans le choix des Prêtres & dans le gouvernement des filles.

Vous pouvez vous ſervir de mon nom pour votre utilité particuliere, mais non pour me faire entrer dans les affaires de l'Ordre de St. Bernard. Je ne ſais point ſi cette réforme eſt à deſirer, ni ſi les Religieux la deſirent ; j'ignore leurs raiſons, & je fais bien plus de cas d'un Ordre mitigé qui garde ſes regles, que d'une réforme extérieure qui couvre ſouvent de grandes difformités. Mais, ma chere fille, fût-ce une bonne œuvre, elle ne nous regarde point : ne nous y intéreſſons que par des vœux : chacun doit ſe renfermer dans ſon état.

Adieu ; que mes lettres vous ſoient utiles ; vous ne vous plaindrez pas qu'elles vous manquent. Faites le bien ; il peut être inutile aujourd'hui, il eſt impoſſible qu'il le ſoit toujours : & le fût-il, il eſt ſi beau par lui-même !

LETTRE XXXV.

Ce 20 *Juin* 1708.

Je viens d'écrire à M. de Citeaux : je lui envoye votre lettre. On a certainement grand tort de vous attribuer ce qui ſe paſſe au ſujet de votre Religieux Bernardin, qui auroit dû renoncer à tout, dès qu'il a vu que le Roi héſitoit, bien-loin de remuer tout Paris par ſes ſollicitations. Vous ne ſavez pas encore ſouffrir, ma chere fille. Il me paroît que vous vous renfermez aſſez bien dans le ſoin de Gomer-Fontaines ; & en vérité, c'eſt votre mieux. Un homme me diſoit autrefois, que nos chagrins venoient des intrigues où nous nous engagions, encore plus que de nos fautes ; & depuis, j'ai vu mille fois qu'il m'avoit dit vrai. Ayez de la vigilance & de la patience : j'avois fait mettre autrefois ces deux mots ſur

toutes les portes de St. Cyr, & rien n'eſt plus néceſſaire à qui gouverne, ou à qui obéit.

Que voulez-vous dire, ma chere fille, quand vous vous plaignez de l'ingratitude des vôtres? Eſt-ce qu'en travaillant pour elles, vous travaillez pour l'amour d'elles? Vous ne ſerez jamais contente, ſi vous ne vous élevez plus haut; & ce cher St. Cyr, vos admirations, a des vues bien plus nobles. Notre Supérieure ne compte point ſur la reconnoiſſance de la Communauté : la Maîtreſſe des Novices ne prétend ſe faire ni amies, ni ennemies dans les Novices qu'elle conduit : les Maîtreſſes des Claſſes ne ſe plaindront jamais de ce que les Demoiſelles ne ſentent pas les obligations qu'elles leur ont : nos Infirmieres ne trouvent point mauvais que les malades oublient les ſervices qu'elles leur ont rendus : on agit uniquement par devoir. Vous ne ſerez jamais ni ſainte ni heureuſe, tant que vous compterez ſur les hommes. Voulez-vous être toujours dans le trouble? attendez quelque choſe d'eux : ils vous manqueront toujours : & s'ils ne vous manquoient pas, vous auriez reçu votre récompenſe. J'ai vu plus d'une fois dans vos lettres, en parlant de vos filles, *elle n'eſt point de*

mon parti : une Supérieure, un parti ! Toutes vous doivent être égales. N'êtes-vous pas la mere de toutes ? & doit-on s'appercevoir que l'une vous est plus chere que l'autre ? ni votre vertu, ni votre esprit, ni l'éducation de St. Cyr, ni les instructions de M. le Cardinal, ni tout ce que nous avons dit & écrit, n'a donc encore pu effacer en vous cette maniere de penser, si opposée à vos devoirs ? C'est grand dommage, que je n'aye pas le temps de faire mon examen ! je trouverois en moi de bien plus grands défauts que ceux que je reprends en vous ? Voilà ma réponse au premier article de votre lettre : le zele m'a conduite bien loin ! Quant au temporel, je ne prétends pas qu'il faille l'abandonner ; car c'est une de vos obligations : mais je voudrois qu'il fût subordonné au spirituel : je voudrois que vous fussiez moins affligée d'une dépense que d'une irrégularité : je voudrois que vous employassiez vos bons sujets à vous former de bons sujets, & que vous missiez les médiocres à l'administration des biens. Je voudrois que vous supportassiez l'air d'enfance de vos Novices qui rient ou qui pleurent mal-à-propos, que vous leur permissiez la gaieté ; car les plus gayes seront toujours les meilleu-

rès, mais que vous leur défendissiez toutes caresses & toutes familiarités entre elles : je voudrois que ferme & douce envers cette Religieuse indocile, vous l'exposassiez rarement à ces fortes répugnances, mais que de temps en temps vous l'y condamnassiez pour lui faire prendre le pli de la soumission : je voudrois que vous sussiez que la Maîtresse des Novices est la plus importante Charge de la maison, & en un sens, plus que la Supérieure, qui n'a qu'à gouverner ce qu'elle a, tandis que l'autre doit former & choisir les sujets qu'on doit recevoir. Tout ce que vous me mandez de la vôtre est pitoyable : je ne vous en parlerai pas davantage, pour ne pas parler inutilement.

Ne cherchez point les raisons de ce que je vous dis. Je n'ai rien appris de nouveau; mais je vous aime. Il y a en vous de quoi faire quelque chose de très-bon. La vraie piété, la solide piété, la droite piété vous donnera tout, & il n'y a qu'elle qui puisse vous faire remplir votre devoir : tous vos talents, sans elle, vous seront inutiles, & avec elle, ils rapporteront cent pour cent.

Je ne vous écrirai pas souvent de pareilles lettres de ma main, je deviens

très-foible, & tout me fatigue; regardez celle-ci comme mon testament, & une marque de la véritable tendresse que j'ai pour vous.

Votre Me. de Brissac a une grande place, où vous avez plus contribué que vous ne pensez.

LETTRE XXXVI.

DEs avis sont aisés à donner; mais donnés de loin, ils sont toujours vagues : tout consiste dans l'application. C'est ce qui me fait desirer, que vous puissiez trouver votre Directeur dans votre Confesseur, qui vous connoît & qui vous suivroit de près. Cependant j'entre dans vos raisons : elles sont très-bonnes : j'ai trop vécu pour ignorer l'abus de la direction, & il y en a très-peu de pures, de désintéressées, de droites. Mais il ne faut pas conclure, que nous devions nous conduire nous-mêmes : notre amour-propre nous trompe sur la connoissance de nous-mêmes : notre légéreté s'oppose à une conduite réglée, qui est essentielle pour la piété : le tempérament nous emporte, & nous trouvons un frein dans un Directeur : l'obéissance donne un grand

prix à nos moindres œuvres, & nous ne pouvons être fixés qu'en nous laissant mener en devenant petits pour entrer dans le grand : il faut donc un guide : il faut le choisir entre mille : il ne vous sera pas refusé, quand vous serez dans la disposition de suivre à l'aveugle ce qu'il vous dira. M. Treihl y seroit très-propre. M. de Rouen ne lui refuseroit pas un pouvoir de confesser. Il a beaucoup d'esprit : il connoît l'esprit religieux : il est droit : vous pourriez lui faire une confession générale, & après cela, tout se passeroit par écrit : il vous verroit deux fois l'année : c'est assez pour le nécessaire, & vous n'y craindriez point l'amusement. Quand vous voudrez un Directeur à ces conditions-là, vous en trouverez à Paris. Deux ou trois voyages à Gomer-Fontaines ne peuvent charger personne : cherchez-le, demandez-le à Dieu : vous le trouverez ; mais n'en prenez point, si vous ne voulez être conduite.

Mlle. d'O.... doit se souvenir toute sa vie de l'éducation qu'elle a reçue à St. Cyr : qu'elle pense, qu'elle agisse autrement que sa mere ; mais qu'elle ne cesse pas de la respecter. Consultez-la sur sa sœur : je voudrois bien l'ôter d'avec sa

mere ; car je crains qu'elle n'en suive l'exemple ; mais je ne sais où la mettre : j'aurois bien des lettres de cachet pour l'une & pour l'autre : mais ce seroient des lettres de cachet.

LETTRE XXXVII.

Ce 23 Février 1709.

JE parlai au Roi de l'affaire de Bermont, le même jour que je reçus votre lettre. Il m'assura qu'il ne changeroit pas sa décision. S'il a oublié d'y nommer une Abbesse, c'est qu'il n'y a pas grand empressement à remplir cette place. M. de Citeaux m'avoit demandé pour cela une bonne Religieuse. Mais, en vérité, les meilleures sont presque toujours les moins connues. J'ai chargé Mlle. d'Aumale de parler à Mr. de Ventadour pour votre petite favorite : oubliez ce titre-là, si vous voulez en faire une bonne Bernardine : soyez-la vous-même : j'ai oui-dire à un Cardinal, qu'il faisoit bien plus de cas de lui comme Evêque que comme Cardinal : faites plus de cas de vous comme Religieuse, que comme Abbesse. Vous allez être bien fâchée de n'avoir

point Mlle. d'Aumale; mais il nous a pris à elle & à moi une crainte de quelque aventure désagréable sur le grand chemin : la famine met le peuple dans un mouvement, auquel il ne se faut pas exposer; le mal est à un point à ne pouvoir durer, & j'espere que les soins que le Roi prend pour faire trouver du bled, rameneront la tranquillité. Je comprends parfaitement vos embarras; j'ai voulu attendre M. le Cardinal : il m'a répondu que M. l'Abbé de Vassé vous a fait payer d'une dette des Carmélites de Pontoise. J'y ajoute 250 livres. C'est peu de chose; mais si vous saviez de combien de misérables je suis environnée! Il est vrai qu'on fait venir des bleds des pays étrangers; mais je n'en disposerai pas, & le bénéfice que vous en recevrez, sera de le voir baisser de prix au marché. L'oraison funebre de M. le Maréchal de Noailles est très-bonne, & a paru telle à ceux qui avoient projetté de la tourner en ridicule.

Votre bonheur sera toujours proportionné à votre piété : cette piété doit être solide & droite, & la soumission seule peut lui donner ce caractere : on ne vous obéira jamais que lorsque vous obéirez. Je suis ravie de tout ce que M.

de Treilh m'a dit de vous; j'ai été bien surprise de l'entendre parler des excès de votre piété : je sais qu'il demande beaucoup : d'où je conclus que vous êtes une Sainte, ou du moins en chemin de l'être. Obéissez-lui. Il est bien difficile de se défendre de l'orgueil, quand on commande toujours, & qu'on n'obéit jamais. Ma tendresse est bien réveillée pour vous, & vous allez être bien tourmentée : on ne parle plus ici que de Gomer-Fontaines. Nous en formons un second St. Cyr, & peut-être quelque chose de mieux. Marquez à vos anciennes la joie que j'ai de les savoir si avides de la parole de Dieu : je les regarde comme mes filles, & je me sens très honorée d'être leur mere. Je m'intéresserai toujours vivement à toute maison où Dieu sera bien servi. Vous avez raison, Madame, de vous plaindre du peu de secours qu'on trouve dans la plupart : on ne les instruit pas de leurs devoirs : on leur fait des sermons très-longs, très-vagues & très-inutiles : il faut des détails. Vous croyez bien que le Noviciat n'a pas été oublié : il m'a dépeint la Viefville incarnate & blanche; Blezel avec un visage fort large; Champlebon un peu pâle, & toutes ferventes. Aimez-les, Madame. J'ai écrit à votre favorite,

quand j'ai cru lui être utile : il me reſte trop peu de temps à vivre, pour conſentir à le perdre; mon état m'en fait perdre tant! il eſt vrai qu'il n'eſt pas perdu, quand on ſouffre.

Vous faites une bonne œuvre en arrachant au monde Mlle. de Sermoiſe : elle y auroit été plus expoſée qu'une autre; ayez égard à ſa ſanté & à ſon âge, incapables des auſtérités. Dire qu'il faut s'y accouſumer de bonne heure, mauvais raiſonnement. Il faut établir la ſanté, attendre l'âge & la force, enſuite s'abandonner à la regle. Il faut que Mlle. de Bailly s'accoutume à ſe paſſer de mon écriture; elle voit que je ne vous en donne pas à vous-même. J'en ai donné à Mlle. de Sermoiſe, parce que j'ai cru que les traits de ma main contribueroient à graver le ſens de ma lettre dans ſon eſprit.

Si ce que les Religieuſes appellent ſacrifice étoit véritable, vos parents ne prétendroient plus rien de vous, & vous ne prétendriez plus rien d'eux. Votre Communauté doit être votre unique intérêt. J'ai encore aſſez de mémoire pour me ſouvenir qu'on étoit un peu jaloux de votre confiance en votre ſœur. Si vous ne l'aimez point, vous lui ſerez d'une foible conſolation : ſi vous l'aimez, les

autres en feront très-jaloufes. Prenez-la, ma chere fille : car il faut bien compatir à vos raifons, quelque mauvaifes qu'elles foyent, & aux plaintes des familles, qui n'entendent point du tout les devoirs des perfonnes mortes au monde. Soyez fûre que je n'en ferai point piquée ; mais il pourroit bien arriver que vous le ferez bientôt vous-même. Vous fouffrirez, avant d'ofer me le dire : & à la fin vous vous féparerez ; mais il en réfultera toujours un bien, qui fera qu'elle ne fongera plus à revenir : plaintes bien différentes de celles qu'il faut effuyer en face.

Ne pouvez-vous point congédier quelques-unes des filles que vous avez prifes fur mon compte ? Hélas ! il faut fonger à épargner le pain, & j'ai la douleur de diminuer mes penfionnaires dans un temps où je voudrois les augmenter. Je donne 200 liv. à Mlle. d'Aumale pour vous les faire tenir : par ce fecours, jugez où j'en fuis. Il n'eft point vrai que la paix foit faite ; elle ne le fera point, que vous ne l'appreniez. Laiffez-la toujours croire aux autres : il eft très-bon qu'on l'efpere.

Ne croyez pas que je veuille vous tyrannifer, parce que je vous ai fait plaifir quand je l'ai pu, ni que je prétende me

rendre maîtresse de votre maison : je vous donnerai toujours mes conseils très-sinceres : vous commencerez à merveille, Mlle. votre sœur & vous : l'on se relâche ensuite, & il est très-difficile de guérir la jalousie d'une Communauté.

Je trouve bien mauvais qu'une fille, élevée à St. Cyr, ne sache pas que c'est prier Dieu que de servir Dieu ; & que c'est servir Dieu que de servir sa maison à laquelle on s'est donné. C'est une ferveur de novice, qu'il faut pourtant lui pardonner, car elle vient d'un excellent fonds. Quand elle sera plus avancée, elle saura prier par une présence de Dieu continuelle : c'est souvent le repos que l'on cherche dans la priere.

C'est à présent que les Religieuses seront véritablement pauvres : elles faisoient consister la pauvreté à n'avoir rien en propre, mais à ne manquer de rien : cette pauvreté étoit très-supportable, mais je doute qu'elle fût vraie. Pour être pauvre, il faut souffrir quelque chose : & vous voilà toutes dans ce cas-là. Dieu veuille que vous le souffriez avec une patience & une résignation qui vous rende toutes des saintes ! mais je crois que vous ne devez rien oublier pour adoucir les autres austérités, autant que vos Supérieurs voudront le permettre.

Je ne croyois point que les denrées fussent si cheres : on ne se plaint ici que du pain : il y a beaucoup d'herbes : vous devez tirer un grand secours de vos vaches : la bouillie, le riz, le beurre sont une bonne nourriture. Je ne saurois vous plaindre de ne pas boire de vin, surtout avec tant de laitage, qui ne feroit qu'aigrir : je vois tous les jours guérir des maux d'estomac en quittant le vin : je suis dans ma soixante & douzieme année, & je ne bois que de l'eau. On me promet du riz : s'il arrive, je vous en enverrai.

LETTRE XXXVIII.

Ce 14 Décembre 1709.

VOus ne pouvez m'importuner, Madame : vos lettres me font toujours plaisir ; mais il faut vous accoutumer à vous passer de moi. Je n'ai plus de santé : je manque de force, & encore plus de loisir. M. Treilh est un bon Directeur, & le plus bel endroit de ma vie est de remettre votre ame entre ses mains ; car il est temps que je fasse mon testament. Que répondriez-vous, ma chere fille,

à une des vôtres, qui vous diroit qu'elle a de la peine de manquer quelquefois à l'office de l'Eglise? Vous lui diriez que cette peine est très-louable; mais qu'il ne faut pas la pousser trop loin, & que Dieu voit bien si elle cherche des prétextes, ou si elle a de bonnes raisons de manquer à l'Office: nous avons à faire à un Maître qu'on ne sauroit tromper.

On a dit que Mlle. Sery (1) étoit chez vous pour trois semaines : je vois bien que c'est une fausse nouvelle. Cette pauvre fille est bien abandonnée, & aura tôt ou tard de grands déplaisirs! Je parle souvent à Me. la Duchesse de Ventadour: elle ni moi n'avons pas grand crédit. Je crains fort pour Mlle. de Sermoise.

Je crains aussi que vous ne fassiez pas bien le pain d'orge. Personne ne s'en accommode en potage: j'en ai mangé avec du froment, qui est très-bon. Monsieur Fagon soutient qu'il n'est point mal-sain. J'ai pleuré, en lisant l'accueil que vous avez fait au pain de Me. le Comte. C'est voir la misere de bien près, de savoir ses enfants dans l'état où vous êtes.

---

(1) Maîtresse de M. le Duc d'Orléans.

LETTRE XXXIX.

Ce 16 Janvier 1710.

Quoique mon intention ſoit de critiquer toutes les lignes de votre lettre, je commencerai par vous dire que j'en ſuis charmée par la candeur avec laquelle vous me parlez.

Je n'ai pas douté un moment que vous ne fuſſiez fâchée de ce que je vous ôtois Mlle. de Sery. Un peu d'envie de la convertir, & une eſpérance de grands bienfaits, jointes à de vrais & preſſants beſoins, vous fourniſſent devant Dieu bien des excuſes. Mais vous raiſonnez ſur un fondement faux, quand vous dites qu'elle s'eſt dégagée volontairement: c'eſt M. le Duc d'Orléans qui lui a donné ſon congé, & la pauvre fille ne l'a pas pris à la premiere fois: elle ſeroit donc arrivée chez vous, déſeſpérée, paſſionnée, fardée, magnifique, en un mot, toute mondaine, & même toute criminelle.

J'avoue qu'un tel ſpectacle m'a paru dangereux pour une Abbeſſe de trente ans, & pour neuf Demoiſelles de St,

Cyr : je n'ai pas cru aussi qu'il me convînt d'avoir Mlle. d'Argenton dans une maison avec laquelle je suis dans un continuel commerce, & que ce fût à moi à suivre son histoire, & à instruire la Cour de tout ce qu'elle feroit. On dit qu'elle ira dans un Couvent de Compiegne, où elle a été enfant. Si après une véritable conversion, elle vouloit entrer chez vous, Madame, je ne m'y opposerois pas ; mais je voudrois, pour m'en assurer, un plus grand nombre d'années que vous ne demanderiez de jours pour la recevoir.

Vous êtes admirable, quand vous dites que cette fille a de l'amitié pour vous ! On appelle cela dans le monde une confiance de Religieuses, qui croyent tout ce qu'on leur dit. Eh ! on est trompé tous les jours à des amitiés de vingt ans.

Vous dites que vous l'avez connue sincere, & tout cela, par quelques liaisons avec sa famille, ne l'ayant presque jamais vue elle-même. Il faudroit voir ce qu'elle fera & ce qu'elle deviendra. Bien des gens la croyent mal convertie : elle doit de tous côtés. J'aurois un grand déplaisir qu'elle retirât Mlle. sa sœur d'auprès de vous : nous ferons tout ce que nous pour-

rons par Me. de Ventadour, pour l'en empêcher.

LETTRE XL.

13 *Décembre* 1710.

La faute de la Novice dont vous m'écrivez, est fâcheuse; mais ce que vous me dites de l'esprit de vos anciennes est important. J'ai vu autrefois cet esprit dans notre grande classe : on ne pouvoit faire une réprimande à une fille, que toutes les autres ne fussent dans l'affliction, mais affliction pleine de révolte, & fort éloignée de la charité. Il a fallu traiter ce mal dans les plus jeunes, & leur inspirer un autre esprit. Ces grandes s'en sont allées : bonheur que vous ne pouvez espérer; & nous jouissons présentement du fruit de nos peines. Quand on met ici une fille en pénitence, les autres ne l'insultent pas; elles en sont affligées, elles la consolent, elles la conjurent de s'humilier, de se corriger, & de ne rien oublier pour se remettre avec ses Supérieures: elles ne se mêlent point de demander grace pour elle. On ne peut être plus unie qu'elles le sont : mais c'est

en effet une union, & non pas une sédition : tout concourt ici au bien public & au particulier : auſſi y vit-on dans une paix qui vous charmeroit.

Nous ne ceſſons de prêcher au-dedans la confiance pour les Confeſſeurs, la ſincérité, la ſoumiſſion, le reſpect. Les Confeſſeurs ne ceſſent de renvoyer aux Supérieures, aux Maîtreſſes du Noviciat, des Claſſes, des Sœurs Converſes, des ſervantes, & aux regles de la maiſon : on fait tout ſans ſe cacher, & ſans ſe faire haïr. Il n'y a pas ici un enfant qui ne ſoit perſuadé, que tout ce qu'on lui fait eſt pour ſon bien. Il n'y a pas une ſeule perſonne, qui ne ſoutienne la Supérieure : & elle ſoutient toutes les premieres Officieres. La nôtre gouverne ſans embarras trois cents trente filles.

Si j'étois à votre place, je laiſſerois les anciennes en repos, autant que ma conſcience pourroit me le permettre, & je travaillerois à mettre le bon eſprit, dont je viens de parler, dans la jeuneſſe, dans les penſionnaires, & dans le Noviciat : je crois que c'eſt le ſeul moyen de faire une ſainte Communauté. J'en connois une, où l'on en uſe ainſi, & dont on eſpere beaucoup.

Il ne me paroît pas poſſible de changer

les anciennes : elles n'ont point été élevées dans cette droiture : on ne la prêche point assez à la jeunesse : elles ne laissent pas d'être des Saintes : car j'ai ouï dire que vous avez des filles fort vertueuses, mais d'une vertu à leur mode, & qui ne les empêche pas de faire mille maux & de manquer à faire mille biens.

Quel mal ne font-elles pas, quand elles aigrissent l'esprit de cette fille en faute, qu'elles lui disent qu'elle souffre injustement, qu'elles blâment la conduite de la Supérieure, qu'elles la décréditent, qu'elle l'attristent ? Quel bien ne feroient-elles pas, si elles lui disoient qu'elles partagent sa peine, mais qu'elle a tort, qu'elle donne un mauvais exemple, qu'elle doit s'humilier & appaiser Madame, qui a raison d'être fâchée, dans la personne de laquelle elle doit regarder Notre Seigneur ; qu'elle a voué l'obéissance ; qu'il faut bien qu'elle lui coûte quelque chose, & que cette victoire sur elle-même lui attirera des graces ? Voïlà ce qui mettroit tout en ordre dans une maison où est l'Esprit de Dieu.

J'ai toujours été persuadée, comme vous, que les Couvents ne sont point médiocres, qu'ils sont excellents quand

la régularité s'y obſerve, & qu'il y a autant d'intrigues qu'à Verſailles, quand les Parloirs ſont ouverts & les lettres permiſes.

Je ne crois pas, qu'à votre place, je fuſſe auſſi patiente que vous : je ne laiſſerois point cette fille aller au Parloir ſans être accompagnée, & jamais que pour ſes plus proches parents : elle n'écriroit point de lettres que je ne les viſſe, & ne recevroit point de paquets qui ne paſſaſſent par moi : je ne ferois point toutes ces choſes-là avec fineſſe, mais franchement, & comme des régularités abſolument néceſſaires.

Je comprends aiſément vos embarras, & je voudrois de tout mon cœur vous ſoulager. J'ai donné 200 liv. d'extraordinaire à Mlle. d'Aumâle : petit ſecours, mais je fais ce que je puis.

J'ai vu votre Confeſſeur, & j'en ſuis très-édifiée : le jugement que je pourrois faire de ſon mérite, ſeroit téméraire, puiſqu'on ne connoît pas les hommes à la premiere vue; mais j'ai cru voir beaucoup de ſageſſe, de modération, de droiture, de piété & de politeſſe. Je lui ai parlé de l'éducation de St. Cyr avec un zele que je ſens bien qui va juſqu'à l'indiſcrétion. Je voudrois vous communiquer

tout

tout ce que Dieu & notre expérience nous ont découvert là-dessus, & dont nous voyons tous les jours les fruits. Il m'assure que les mêmes maximes & les mêmes pratiques sont à Gomer-Fontaines. Je donnerois de mon sang pour communiquer l'éducation de St. Cyr à toutes les maisons religieuses : elles feroient de plus grands biens que nous, parce qu'elles élevent des filles qui auroient de plus grands établissements.

Vous aurez bien de la peine à tirer de l'argent de M. Desmarets : l'approche de la paix n'en donne point encore : & quand la paix sera faite, on n'en sera pas mieux les premieres années; mais c'est beaucoup de ne plus craindre de voir augmenter ses maux, & d'espérer qu'ils diminueront.

Vous faites parfaitement bien d'exiger de vos petites filles de travailler pour la maison, pourvu que vous ayez la bonne foi de préférer encore l'éducation au travail : l'éducation est votre devoir : le travail est une habileté, mais qui leur est encore plus utile qu'à vous.

LETTRE XLI.

Ce 9 Avril 1713.

JE comprends parfaitement que vous ne pouvez faire chez vous ce qui se fait à St. Cyr ; mais vous pouvez en prendre l'essentiel, qui est la solide piété qu'on y inspire. Je me découragerois là-dessus pour vous, si je n'avois pas vu votre Confesseur ; car sans son secours, vous ne pouvez rien faire.

Il est certain que ne gardant vos pensionnaires que peu d'années, vous ne pouvez être soulagée par le secours des plus grandes : il faut en tirer le plus qu'on peut, & y mettre de l'émulation : il y en a toujours de plus avancées les unes que les autres : & celle qui assemble les syllabes peut montrer à connoître les lettres.

Le peu de temps qu'on vous les laisse, doit vous renfermer dans ce qui est le plus nécessaire, la lecture, l'écriture, l'Arithmétique, & préférablement à tout, le Catéchisme bien expliqué & appliqué à leur état.

Il faut élever vos bourgeoises en bour-

geoises : il ne leur faut ni vers, ni conversations : il n'est point question de leur ouvrir l'esprit ; il faut leur prêcher les devoirs dans une famille, l'obéïssance pour le mari, le soin des enfants, l'instruction de leur petit domestique, l'assiduité à la Paroisse le Dimanche & les Fêtes, la modestie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans leur commerce. Il faut leur conseiller de demander à Dieu un bon Confesseur, de le choisir dans la vue de leur salut, de se laisser conduire comme des enfants. Il faut qu'elles édifient leurs parents, leurs amis, leurs voisins, qu'elles donnent de bons conseils & de bons exemples. Il faut leur dire que la piété ne s'oppose point à la joie, & qu'au contraire il la faut faire aimer en montrant qu'on sert Dieu avec plaisir.

Les instructions publiques & particulieres doivent rouler là-dessus : vous devez quelquefois leur parler en particulier, & peu à chaque fois : c'est le plus pressant devoir de la premiere Maîtresse : c'est dans ce particulier qu'il faut attaquer leurs vices : elles reçoivent tout bien, quand il n'y a point de témoin.

J'ai ici une fille qui a été à St. Cyr, & qui sert mes femmes : rien n'est égal à sa vertu : elle ne perd pas la présence

de Dieu : elle met ſa piété à ſemer ſa journée de bonnes œuvres : elle dit que le ſervice du prochain eſt une excellente priere : elle quitte l'Egliſe, auſſi volontiers qu'elle y va : elle dit que c'eſt ce qu'on lui a appris à St. Cyr : elle eſt très-gaye.

Je ne ſerois pas ſurpriſe de voir votre ancienne ſous ma ſœur de Champlebon : nos claſſes ſont pleines de ces exemples-là. Ma ſœur de Radouay y eſt au-deſſous de ma ſœur de Gruel, qu'elle a peut-être élevée, & que ſûrement elle a reçue. Il eſt abſolument néceſſaire que la premiere Maîtreſſe ſoit chargée de tout, qu'il n'y ait qu'elle qui parle en particulier, qui faſſe les graces, qui donne les récompenſes, qui ordonne les châtiments : il faut que les autres ſuivent ſon eſprit, qu'elles lui renvoyent la conſcience des enfants, qu'elles ne leur ſouffrent aucun attachement pour elles : autrement chaque Maîtreſſe auroit ſes filles : ce ne ſeroit plus que diviſion & que déſordre. Nos Dames ſe trouvent bien d'avoir établi cette ſubordination : leur vertu & leur bon eſprit les en ont rendues capables.

Je voudrois, avant de mourir, vous voir encore une fois, & que vous amenaſſiez Champlebon : cette viſite ne vous

feroit point inutile : je ne dois pas la propofer pour mon feul plaifir.

Je vois de grandes difficultés dans la diverfité des conditions par la différence des chofes qu'il faut dire.

Quoique toutes les ames foient également précieufes à Dieu, il faut pourtant que l'inftruction foit plus étendue pour la fille d'un Gentilhomme, que pour les filles d'un Vigneron. Expliquez-leur librement la différence des conditions : dites-leur que Dieu eft le Roi de tous les Etats ; que dans le Ciel les rangs ne feront marqués que par les vertus, & que la plus pieufe de fes fujettes lui eft toujours la plus agréable. Quand la grande Demoifelle peignera la petite payfanne, la payfanne fervira fans répugnance la Demoifelle, & conviendra qu'elle eft née pour la fervir. L'éducation doit être différente : il fuffit à la bourgeoife de favoir ce qui eft abfolument néceffaire pour être fauvée : il faut un peu plus éclairer les autres. Il faut que les Demoifelles parlent bon François, & les reprendre, quand elles y manquent. Il n'importe que les autres s'expliquent en leur langage, pourvu qu'elles l'entendent affez pour pratiquer ce qui eft commandé. Les filles du Vigneron feroient ridicules en lifant des

vers : ils ſont bons aux Demoiſelles. Il faut parler aux filles de Marchands de la fidélité de leur commerce, ſur les meſures, ſur les poids, ſur le profit permis : cela ne convient point aux autres.

Nous nous ſommes apperçus ſouvent du bon effet de la ſubordination, & les exemples de ſoumiſſion & d'humilité ſont encore plus forts que les diſcours. C'eſt ce qui a établi ce bon eſprit à St. Cyr, qui fait qu'une fille de douze ans répond au Catéchiſme à une qui en a ſept, comme elle feroit à ſa Supérieure, & qu'elles apprennent toutes les unes des autres tout ce qu'elles ſavent. Car en tout on inſpire la raiſon, en leur montrant la petiteſſe qu'il y auroit à ne pas vouloir profiter de ce qu'une autre ſait, parce qu'on a quelques années de plus. On leur donne toujours les choſes pour ce qu'elles ſont, la piété au-deſſus de tout, la raiſon enſuite, les talents pour ce qu'ils valent : on ne récompenſe point celles qui en ont, on n'eſtime que la vertu & la ſageſſe. En les louant de bien réciter des vers, ou d'avoir chanté avec goût, on leur dit que les plus impures Actrices d'Opéra s'en acquittent mieux qu'elles ; on aime autant celles qui n'ont aucune de ces qualités extérieures, & les ſages

ont les distinctions. Ayez de la raison, & vous en inspirerez aux enfants.

Voici l'essentiel de l'éducation; qu'elles vous voyent, en tout, juste, désintéressée, donnant autant de soin à la plus choquante qu'à la plus aimable. Les enfants voyent fort bien les vices, ou les vertus de leur Maîtresse. Il faut parler à une fille de sept ans, aussi sensément qu'à une de vingt: c'est en exigeant beaucoup de leur raison, qu'on en hâte les progrès.

LETTRE XLII.

De Me. de la Viefville à Me. de Maintenon.

Je vous réponds, Madame, de la simplicité de toute notre maison, & de sa docilité sur tout ce qui regarde la doctrine. Nous vivons dans une ignorance parfaite de toutes sortes de disputes : il n'y a ni parti, ni division à Gomer-Fontaines : j'ai un extrême éloignement pour tout ce qui peut altérer la charité & la foi. Je ne comprends pas ce qui peut vous être revenu sur notre Supérieur : ses mœurs & sa doctrine, autant que je

puis en juger, m'ont paru en tout temps extrêmement pures : il n'a rien fait, rien enſeigné, que de très-modéré, & de conforme à toutes nos obligations & à notre Cathéchiſme : il nous rappelle aux devoirs de notre état ; il nous parle ſur nos vœux, ſur l'amour de Dieu, ſur la confiance en ſes miſéricordes, ſur la néceſſité d'approcher des Sacrements, & jamais il ne nous dit un mot du Janſéniſme. Il m'ordonne de tenir la main au maintien du bon ordre & de la paix. J'ai eu l'honneur, Madame, de le dire à notre Archevêque, qui me parut être ſatiſfait de cette conduite. Je vous dis ſimplement ce que je connois de notre Supérieur ; mais je vous réponds, qu'il ne ſera jamais parlé de Gomer-Fontaines d'une maniere à vous affliger : nous avons à craindre le péché, & non l'erreur ; j'ai toujours eu beaucoup d'averſion pour tout ce qui pouvoit nous tirer de la ſimplicité de notre état : j'ai là-deſſus des inſtructions qui me ſerviront toute ma vie.

Je vous demande la continuation de vos bontés, & la grace de me regarder toujours, Madame, comme la plus attachée de vos filles, & la plus fidelle de vos ſervantes.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
AUX DAMES DE ST. LOUIS.

AVERTISSEMENT.

Je crois devoir placer ici la lettre suivante, pour donner une idée des obstacles que j'ai eu à surmonter pour avoir des pieces, que les Dames de St. Cyr conservent comme un des plus précieux monuments de la vigilance, de la douceur, de la piété de leur Institutrice.

» MONSIEUR, la premiere chose
» que je fais, en sortant de St. Cyr,
» est d'écrire à un homme : ce n'est point
» assurément ce qu'on m'y a appris : mon
» zele pour Me. de Maintenon me le per-
» met. L'honneur que j'ai d'être sa paren-
» te, par ces mêmes Cardillacs, qu'on

» dit géoliers d'une prison, justifiera une
» infidélité que je blâmerois moi-même
» dans une autre. Vous trouverez ici
» tous les papiers que j'avois promis à
» mon oncle. Je n'ai pas eu l'esprit de ne
» faire que des abrégés; & si ceci est en
» confusion, c'est que j'ai écrit fort vîte,
» de crainte d'être surprise. Je ne vous
» envoye pas la moitié de ce que ces Da-
» mes ont : j'ai pris le meilleur, ou ce
» qui me l'a paru. J'aurois voulu mieux
» faire; & je crains d'avoir trop fait. Me.
» la Supérieure va être bien étonnée: el-
» le étoit fort jalouse de ces lettres de
» spiritualité : la personne que j'ai em-
» ployée pour les avoir, ignore l'usage
» que j'en fais : je vous assure, Monsieur,
» que j'ai bien des remords; & Me. de
» Maintenon, si réguliere en tout, m'a
» fait faire bien des irrégularités. La
» gloire de Dieu, l'amour de la vérité,
» les conseils de mon oncle qui me di-
» soit que ces lettres étoient pour lui,
» me paroissent une légitime excuse. Ce-
» pendant, Monsieur, je ne serai point
» tranquille que votre ouvrage ne voye
» le jour, sûre que ce sera une belle
» chose, & qu'alors on me remerciera
» de ce qu'on me reprocheroit aujour-
» d'hui, ou du moins, qu'on ne me

» grondera de mes indiscrétions que du
» bout des levres. Car, dans le fond du
» cœur, on est pour vous à St. Cyr; &
» ces Dames auroient entré volontiers
» dans votre projet. Votre façon de pen-
» ser sur un point essentiel, les difficul-
» tés qu'on vous fait à présent pour l'im-
» primerie, celles que les Dames au-
» roient trouvées pour le consentement
» des Supérieurs, le peu d'apparence qu'il
» y a, que votre livre, de la maniere
» dont est le titre, puisse être utile à St.
» Cyr, où l'on ne voudroit que des cho-
» ses édifiantes, tout cela fait qu'elles
» sont bien-aises d'avoir persisté dans leurs
» refus. Que votre ouvrage soit goûté,
» que les gens du monde ne se moquent
» point de lettres si saintes, on me saura
» bon gré d'un larcin utile, quoi qu'il
» arrive, à la gloire de Me. de Main-
» tenon. Vous serez peut-être bien-aise,
» Monsieur, d'avoir une idée de Me. de
» Glapion, qui figure si avantageusement
» dans ces lettres, & qui de toutes les
» Dames de St. Louis fut la plus intime-
» ment honorée de sa confiance: en voi-
» ci un portrait, tel que je le tiens d'une
» de ses éleves.

» Elle étoit grande & bien faite, fort
» blanche & fort pâle, les yeux bleus,

» pleins de feu & d'eſprit, le viſage long;
» la bouche agréable, le nez un peu gros,
» les levres fort minces. Dès l'enfance,
» elle eut l'amitié de Me. de Maintenon;
» elle joua dans Eſther le rôle de Mardo-
» chée à ravir : ce fut Racine qui décou-
» vrit & cultiva ſon talent pour la dé-
» clamation: *J'ai trouvé*, écrivoit-il à Me.
» de Maintenon, un *Mardochée dont la*
» *voix va droit au cœur* : la voyant ſur
» la ſcene avec Me. de Caylus, dont le
» viſage étoit fort beau, *Ah!* s'écria-
» t-il, *quelle actrice, ſi je pouvois mettre*
» *cette tête ſur ces épaules!* Me. de Main-
» tenon n'oublia rien pour l'attacher à
» St. Cyr; & quand elle ſe rappelloit
» tous les chagrins que lui avoient don-
» nés Me. de Brinon, Me. de la Maiſon-
» fort, M. de Fénelon, M. de Beauvil-
» liers, M. le C. de Noailles, toutes ſes
» favorites & tous ſes amis, elle diſoit:
» *Il n'y a que Glapion qui ne m'ait point*
» *trompée.* C'étoit l'ame la plus grande &
» la plus élevée : à St. Cyr, elle fut une
» Sainte : dans le monde, elle eût été
» une Héroïne. On peut juger de ſon cœur
» par l'amitié qu'elle avoit pour Me. de
» Maintenon, & par celle que Me. de
» Maintenon avoit pour elle. Ce ſenti-
» ment alloit de part & d'autre juſqu'à

» la jaloufie : du moins on a cru l'entre-
» voir, & que Mlle. d'Aumale en étoit
» l'objet. Elle s'oublioit elle-même, pour
» ne s'occuper que des autres. Elle a
» rempli en divers temps toutes les char-
» ges de la maifon ; elle étoit fi active,
» qu'elle les eût remplies toutes à la fois ;
» & elle s'acquittoit fi bien de chacune ;
» qu'on eût dit qu'elle n'étoit propre
» qu'à celle qu'elle faifoit. L'Infirmiere,
» la Maîtreffe des claffes, la Dépofitaire
» auront à jamais un modele en Me. de
» Glapion, ainfi que la Supérieure & la
» Maîtreffe des Novices. Sa piété n'avoit
» rien de gêné : elle fervoit Dieu, elle
» en parloit comme un Ange. Toutes fes
» inclinations étoient vertueufes ; & fon
» cœur étoit inacceffible à tout ce qui
» en auroit altéré l'innocence. Le monde
» l'aimoit, & lui étoit indifférent : quand
» elle en avoit vu, elle difoit : *Mes chers*
» *enfants, je me fens une faim de prier*
» *Dieu, que je vais fatisfaire.* Dans une
» grande maladie qu'elle eut, toute la
» Cour envoyoit favoir de fes nouvel-
» les : *Je crains bien*, difoit-elle, *que*
» *Dieu ne me paye en papier du peu que*
» *j'ai fait pour lui.* La Reine alloit fou-
» vent à St. Cyr, dans les commence-
» ments de fon mariage, & toujours pour

de lui ſeul, je l'aime beaucoup plus que s'il étoit de moi. Ce qui prouve bien que c'eſt l'œuvre de ſes mains, c'eſt qu'il a conduit le Roi à cette fondation, le Roi qui ne peut ſouffrir les nouveaux établiſſements : & dans quel temps? après une longue guerre, qui avoit épuiſé ſes finances, & avec des Miniſtres qui auroient fortifié ſon averſion, s'il avoit héſité. Il eſt vrai qu'autant que j'aurois tremblé dans le gouvernement de St. Cyr, s'il avoit été fait par moi, autant fus-je hardie quand j'y vis le doigt de Dieu, & que je crus en être chargée par lui. Auſſi puis-je vous dire avec vérité, que je le regarde comme le moyen que Dieu m'a donné pour faire mon ſalut, & que je ſacrifierai toujours ma vie avec joie pour qu'il y ſoit glorifié. Je voudrois que tout fût bien établi avant la mort de Me. de Brinon, avant la mienne, avant celle de M. l'Abbé Gobelin, afin que l'eſprit de l'inſtitut ſubſiſtât toujours, & triomphât des oppoſitions que j'apperçois dans l'avenir, ſans être ni fort pénétrante, ni inquiete : car aurez-vous jamais une Supérieure plus habile ou plus abſolue que Me. de Brinon, une amie plus zélée que moi, un Supérieur auſſi rempli de nos maximes que M. l'Abbé Gobelin?

Profitons des moments heureux & rapides où nous avons toute l'autorité spirituelle & temporelle entre les mains: le Roi & l'Evêque sont prêts à faire tout ce que nous pouvons desirer d'utile: c'est à nous à mettre les choses dans l'état de perfection où nous voulons qu'elles soient pour toujours. Une des choses qui s'y oppose le plus, c'est la facilité de Me. de Brinon à recevoir de mauvais sujets. Vous devez toutes être fermes là-dessus, vous garantir des complaisances, & vous élever au-dessus des craintes. Vous en rendrez compte à Dieu: & c'est une des plus importantes actions de votre vie.

Dans l'examen de vos filles, attachez vous à la vraie piété, à l'esprit droit, au goût pour l'Institut, à l'envie d'y devenir habile, à l'attachement aux regles, à l'esprit de société, à l'éloignement du monde: voilà le principal pour une Dame de St. Louis. Car pour l'humeur un peu prompte, comptez que nous avons les vices & les vertus de notre tempérament: & celui qui fait prompte, fait active, vigilante, attachée au succès: celui qui fait douce, fait nonchalante, tiede, pareſſeuſe, indifférente à tout, lente, insensible: c'est la piété qui rectifie les passions. Qui est plus prompte que Me.

de Brinon & moi? Et nous en aimez-vous moins? Ceux qui obéissent, me direz-vous avec raison, ont à souffrir de l'humeur de ceux qui commandent. Je vous répondrai qu'il faut souffrir, & que nous ne sommes au monde que pour cela. Après tout, vous n'aurez dans la suite que les Supérieures que vous choisirez. Quoique j'excuse les promptes, & peut-être par amour-propre, je vous exhorte bien à corriger le plus que vous pourrez ce défaut dans toutes vos filles; il faut qu'elles le tolerent dans les autres, & qu'elles ne l'ayent pas elles-mêmes.

Il n'y a pas à hésiter à faire le chapitre aux postulantes, & à les éprouver par des mortifications. Nous avons si bien ôté toutes les manieres des Couvents, que si nous n'en reprenions quelques maximes, nous ferions à la fin une maison particuliere qui tomberoit bientôt. Parlez là-dessus à Me. la Supérieure, & établissez ce chapitre au plutôt. Agissez de concert avec elle: elle a bien de l'esprit & de la vertu, & il faut tâcher d'en donner à tout ce qui est sous vos loix. Adieu, ma très-chere fille.

LETTRE II.

A la même.

Ce 11 Octobre 1689.

VOus ferez long-temps à l'infirmerie, avant que je me doute que vous y demeurez par goût. Votre lettre me fait un grand plaisir : j'y vois avec quel zele, quelle application vous vous donnez à votre charge : elle est très-importante & très-difficile : Dieu vous aidera quand vous aurez de bonnes intentions, & assez d'humilité pour consulter tous ceux qui peuvent vous être utiles. Je vous conterai à St. Cyr ce qui s'est passé entre Me. d'Arcy & moi ; vous verrez que j'ai commencé à l'éprouver assez durement : cependant profitez des avis de Mr. l'Abbé de Brisacier, & agissez de concert avec Me. la Supérieure (1). Me. de Fontaines m'a écrit des merveilles du Noviciat : tourmentez bien ma sœur de Montalembert (2), & plus qu'une autre, pour l'a-

(1) Me. de Loubert.
(2) Proche parente de Me. de Maintenon.

mour de moi : nous avons un grand intérêt à ne recevoir que d'excellents ſujets, & il ne faut avoir là-deſſus d'autres vues que le bien de notre chere maiſon, qui ira toujours de mieux en mieux : vous pouvez beaucoup y contribuer, & par le Noviciat, & par le bon exemple.

On ne peut jamais ſéparer chez vous les conſtitutions des Religieuſes de l'éducation des Demoiſelles : il eſt dit par-tout que l'établiſſement eſt fait pour elles : on ne vous y a ajoutées, que pour leur ſervir de meres & de maîtreſſes, & l'on ne vous a impoſé des vœux, que pour fixer votre tendreſſe & votre zele. Je ſerai très-aiſe de recevoir une lettre du Noviciat : que chacune me diſe ſon mot, mais ſans s'aider mutuellement. Je commence à trembler pour ma prophétie : le P. d'Orange ſe porte bien.

LETTRE III.

A Me. de la Maison-fort.

Mardi 12 Décembre 1690.

JE ne vous ai point marqué toute ma joie (1) : mais je suis assurée que vous n'en doutez pas. Je remercie Dieu de tout mon cœur de ce qu'il fait pour vous & pour nous. Vous allez trouver la paix. Vous voilà dans le fond de cet abyme où l'on commence à prendre pied. Vous savez de qui (2) je tiens cette phrase. Je le verrai demain ; je lui demanderai pour votre retraite tout ce que Mr. de Chartres vous a marqué. Abandonnez-vous

(1) Me. de M. souhaitoit fort d'attacher par des vœux Me. de la Maison-fort à St. Cyr. Le 12 Décembre, M. de Chartres, & les Abbés de Fénelon, Gobelin, Brisacier, Tiberge, déciderent que Dieu l'appelloit à être Dame de St. Louis. Dans le temps de l'Assemblée, Me. de la Maison-fort se retira devant le St. Sacrement dans une étrange agitation ; & quand elle sut la décision, elle pensa mourir de douleur.

(2) De l'Abbé de Fénelon, que Me. de la Maison-fort aimoit très-tendrement en Notre-Seigneur.

ſanctification & à celle des autres. Que vous êtes heureuſe de vous appartenir, de pouvoir vous offrir & vous donner! J'ai bien de la peine à ne pas vous envier un vol ſi haut, pendant que nous traînons au ſervice de Dieu, & que nous croyons faire beaucoup quand nous ne tombons pas dans les précipices que nous voyons par-tout. Bon ſoir, ma très-chere : vous allez devenir ma fille : car je deviens tous les jours de plus en plus votre mere.

LETTRE VI.

A la même.

Ce 6 Février 1692.

VOus êtes deſtinée, ma chere fille, à être une pierre fondamentale de St. Cyr. Vous devez ſoutenir un jour ce grand bâtiment par votre régularité & par vos exemples. Mais ne ſoyez pas ſi vive : parlez moins, & ſur-tout ne vous emportez pas. Vous dites qu'il ne faut ſe gêner en rien, qu'il faut s'oublier, & n'avoir jamais de retour ſur ſoi-même. Ces diſcours jettent le trouble dans l'eſ-

prit

prit de plusieurs de nos Dames. Vous savez mieux que moi que chaque chose a son temps. Mon peu d'expérience en ces matieres, me révoltoit contre Mr. l'Abbé de Fénelon, quand il ne vouloit pas que ses écrits fussent montrés. Cependant il avoit raison. Tout le monde n'a pas l'esprit droit & solide. On prêche la liberté des enfants de Dieu à des personnes qui ne sont pas encore ses enfants, & qui se servent de cette liberté pour ne s'assujettir à rien; il faut commencer par s'assujettir. Embrassez donc avec soumission Dieu qui vous appelle (1). Voyez si vous voulez vous défier de lui. Lui marquerez-vous des bornes? Il n'en veut point souffrir avec les ames qu'il a prévenues de certaines graces. C'est en se livrant à son esprit, que vous trouverez la paix & la liberté. Ou je me trompe fort, ou vous prenez la piété d'une maniere trop spéculative: vous faites tout consister en mouvements subits, en abandons, en renoncements. Mais quel est le renoncement de celle qui veut avoir l'esprit en liberté, & le corps à son aise? . . . .

(1) Elle fit enfin profession entre les mains de l'Abbé de Fénelon, le 1 Mars 1692.

LETTRE VII.

A Me. de Montfort (1).

JE vous vis hier sortir du Chœur, avec un visage si chagrin, & si abattu, que je vous aurois été chercher, si je n'avois destiné ma journée à ma retraite. Vous êtes troublée, ma chere enfant; vous voulez vous donner à Dieu: vous n'en avez pas le courage; il vous fait la grace de ne pouvoir demeurer tranquille dans cet état: ravissez donc le Ciel par un peu de violence: ne demeurez pas à moitié chemin, tandis que ceux qui ont moins reçu que vous, se convertissent entiérement; choisissez un guide, & marchez avec lui: vous broncherez, mais vous ne ferez pas de chûte; vous l'aurez d'un côté, & moi de l'autre, pour vous soutenir; car je ne prétends pas vous abandonner jamais. Qu'est-ce qui vous retient? vos péchés: & pour qui J. C. est-il venu? vous êtes honteuse de dire toujours les mêmes fautes,

(1) Nouvelle Catholique, que Pélisson avoit donnée à Me. de Maintenon, & qui n'étoit pas encore bien revenue de ses premieres idées.

& de recevoir toujours les mêmes conſeils ; & c'eſt cette honte-là qui fait une partie de votre pénitence : je ſuis plus en peine de votre orgueil, que de vos péchés : c'eſt ce qui nous éloigne le plus de Dieu, & c'eſt contre ce mal-là que vous avez beſoin de remedes : je ſuis dans le même état ; mais je meurs d'envie de guérir : il faut y travailler enſemble, ma très-chere. Répondez-moi, ſi cela vous eſt de quelque consolation ; il me ſemble que ce que je connois de vos peines ne devroit point vous mettre dans l'état où je vous vois. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE VIII.

A Me. de Fontaines.

Ce 2 Septembre 1690.

DIeu ſoit béni mille fois, Madame, des graces qu'il vous fait ! il vous veut ; il ne ceſſe de vous appeller à lui ; il vous donne les diſpoſitions néceſſaires pour répondre à ſes invitations. Votre lettre me ravit, quoiqu'elle ſoit remplie de troubles & de peines : elles s'évanouiront, ſi vous devenez humble & obéiſ-

ſante. Je ne puis vous voir ſentir vos beſoins, en convenir, demander du ſecours, en chercher avec confiance & reſpect aux pieds des Miniſtres de J. C. ſans tout eſpérer pour vous. Reconnoiſſez donc le miracle qu'il opere préſentement en vous : il ſe fait lentement, parce que Dieu veut que vous travailliez avec lui : mais enfin ; il ſe fait ; & ayant eu de la peine depuis trois jours à écrire à Mr. B.... vous m'écrivez aujourd'hui des choſes plus fortes, plus ſoumiſes, & plus humbles, que tout ce que vous lui avez écrit. Courage, ma chere fille ; ne ſoyez plus en peine de vos maux ; je vous regarde comme une perſonne qui ſouffre, & dont on plaint la douleur, ſans en être allarmé ; nul péril pour les malades, qui s'abandonnent entre les mains de Dieu, & qui ſe laiſſent conduire par ceux à qui il a donné le pouvoir & la grace. Autant que vous êtes inquiete & agitée, livrée à vous-même, autant ſerez-vous tranquille & paiſible, quand vous aurez renoncé à vos foibles lumieres & à votre propre volonté : vous vous approcherez, ou vous vous éloignerez des Sacrements par obéiſſance, & vous ne jugerez plus vous-même de vos diſpoſitions ; vous ſerez fidelle & forte dans les

tentations : ce que vous ferez sera béni, & vous le sentirez visiblement. Que Dieu est bon de vous forcer ainsi à recourir à lui, & de ne vous pas abandonner à un entier découragement ! Il vous donne, dites-vous, des lumieres vives sur le bonheur qu'il y a de le servir : c'est qu'il veut que vous le serviez ; mais il veut aussi que vous lui sacrifiez ce que vous avez de plus cher, votre esprit, votre volonté, votre liberté : il n'y a que cela en nous qui soit digne de lui être offert. Donnons-lui tout, Madame : servons-le ensemble, & n'oublions jamais ses miséricordes : réjouissez-vous comme une personne assurée de sa guérison ; vous m'allez devenir plus chere que jamais.

LETTRE IX.

A la même.

A Maubeuge, ce 24 Mai 1692.

JE suis ravie, Madame, de tout ce que vous me mandez de la retraite, & j'en espere beaucoup de fruit. Il y a vingt-quatre heures que je n'ai parlé : cet état seroit trop doux, mais il est troublé par un peu d'inquiétude.

Le Roi nous a ordonné de séjourner aujourd'hui & demain ici, afin de donner à tout le monde le temps de faire ses dévotions pour la fête; il songe à tout comme vous voyez : car c'est de l'armée qu'il nous a envoyé cet ordre : ce n'est pas mal l'entendre, que d'être à la fois Héros & Chrétien. Dites, s'il vous plaît, à Me. de Veilhant, que le siege de Namur est plus considérable que celui de Mons; que le Roi l'attaque avec quarante ou cinquante mille hommes; que M. de Luxembourg en a quatre-vingt-dix mille pour opposer à Mr. le Prince d'Orange, s'il vouloit traverser le dessein du Roi: que j'ai vu de mes yeux tous ces hommes-là, & qu'elle n'a pas l'ame plus guerriere qu'eux. Nous partirons pour Philippeville, qui ne sera qu'à six ou sept lieues du Roi : il est en parfaite santé, & toute l'armée enchantée de sa douceur, de son affabilité, de la facilité qu'il y a de lui parler, & du travail continuel auquel il est appliqué. Dites à Me. la Supérieure, qu'au milieu de cette prodigieuse puissance, il met toute sa confiance en Dieu. Dites à toute la Communauté, que j'aurois besoin de l'abandon de Me. de la Maison-fort, pour n'avoir pas quelque peine d'être si loin de mes en-

fants : leur chere mere à toutes se porte à merveille.

LETTRE X.

A Me. de Veillhant.

Mai 1692.

IMaginez-vous, Madame, qu'hier après voir marché six heures dans un assez bon chemin, nous vîmes un Château bâti sur un roc, qui ne nous parut pas fort logeable, quand même on nous y auroit guindés. Nous en approchâmes sans trouver de chemin pour aborder : nous vîmes enfin au pied de ce Château dans un abyme, & comme dans un puits fort profond, les toits d'un nombre de petites maisons qui nous parurent des poupées, environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur ; ils paroissent de fer, & sont tout-à-fait escarpés : il fallut descendre dans cette horrible habitation par un chemin non moins horrible : les carrosses faisoient des sauts à rompre tous les ressorts ; les Dames se prenoient à tout ce qu'elles pouvoient attraper : nous descendîmes après un quart

d'heure d'effroi, & nous tombâmes dans une ville (1) composée d'une rue, qui s'appelle la grande, quoique deux carrosses n'y puissent passer de front : en plein midi on n'y voit goutte; les maisons sont effroyables; & Me. de la Villeneuve y auroit quelques vapeurs : l'eau y est mauvaise, & le vin rare : les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, & de laisser mourir de faim tout le reste. On porte tout au camp : il y pleut à verse, depuis que nous y sommes. Je n'ai encore vu que deux Eglises : elles sont au premier étage, & l'on n'y sauroit entrer que par civilité. On nous dit un salut avec une fort mauvaise musique, & un encens si parfumé, si abondant, & si continuel, que nous ne nous vîmes plus les uns les autres. Je ne vous dis rien de la saleté des rues; mais en vérité, le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes. Le siege de Namur va fort bien; on avance; & jusqu'à présent on nous tue très-peu de monde : la ville sera prise vers le quatre ou le cinq de ce mois : le Château tiendra apparemment davantage. M. le Prince d'Orange

(1) Dinant.

assure qu'il viendra secourir la place, mais il viendra trop tard. Le Roi a la goutte aux deux pieds, & je n'en suis pas fâchée. Un boulet rouge des ennemis est tombé au quartier de M. de Boufflers, & en a fait sauter sept milliers; cette belle ville-ci fut ébranlée du bruit; car, pour comble d'agrément, nous entendons le canon du siege, & nous craignons que chaque coup n'emporte quelqu'un de nos amis. A cela près, je suis contente, je suis des mieux logées, très-bien servie, & voulant bien être où Dieu me met: je vous embrasse, mes cheres filles; il y a d'ici quatre cents degrés pour monter au Château dont je vous ai parlé.

LETTRE XI.

A la même.

Mai 1692.

SI l'on pouvoit en conscience souhaiter une Religieuse hors de son Couvent, je voudrois vous voir dans les places de guerres où nous passons; & si l'on pouvoit changer les inclinations, je prendrois volontiers cette humeur mar-

tiale qui vous fait aimer la poudre & le canon. Vous feriez ravie, Madame, de ne fentir que le tabac, de n'entendre que le tambour, de ne manger que du fromage, de ne voir que baftions, demilunes, contrefcarpes, & de ne toucher rien, dont la groffiéreté ne foit fort oppofée à cette fenfualité au-deffus de laquelle vous êtes fi élevée par votre courage & votre caractere. Pour moi, qui malheureufement fuis femme, & qui le fuis plus qu'une autre, je vous donnerois volontiers ma place, pour travailler en tapifferie avec nos cheres Dames. J'efpere que ce plaifir n'eft que différé, & que Namur aimera mieux fe rendre, que de fe faire entiérement ruiner. Vous ne penfez qu'à la guerre, vous ne me dites pas un mot de la retraite, ni de votre fanté; je fuis trop bonne après cela, de vous dire que le Roi fe porte bien malgré fa goutte, & que de fon lit, où il eft retenu depuis douze jours, il donne fes ordres pour prendre vîte Namur, pour que fon autre armée s'oppofe au Prince d'Orange, pour que le Maréchal de Lorges entre en Allemagne, que Mr. de Catinat repouffe Mr. de Savoye, que Mr. de Noailles empêche les Efpagnols de rien faire, que Mr. de Tourville batte

la flotte des ennemis s'il a le vent favorable, & que l'intérieur du Royaume, gouverné comme s'il étoit présent partout, ne se ressente pas des malheurs de la guerre. Je vous quitte après cette peinture qui doit remplir votre idée.

LETTRE XII.

*A Me. de***.*

Ce 30 Septembre 1693.

ON m'annonce de tous côtés une lettre de la Communauté, que je ne vois point. Ce seroit une grande joie pour moi, si nous n'avions plus qu'à travailler à notre sanctification & à l'établissement entier de notre chere maison, qui m'agite toujours entre l'espérance & la crainte. Je suis si convaincue qu'elle ne peut être médiocre, comme je vous l'ai dit cent fois, que je vous avoue que sa destruction ne me feroit pas beaucoup de peine, parce qu'on n'est point obligé de soutenir un établissement au-dessus de ses forces. Mais que cet établissement se tournât mal, ce seroit un des lieux du monde où Diéu seroit le plus offensé : voilà

qui est bien propre à vous effrayer, ma chere sœur : ce n'est pourtant pas mon dessein. Vous avez raison de dire que nous ferons une grande perte, le jour que notre Mere (1) nous quittera : cependant cette perte est inévitable, & c'est ce qui me fait trembler : soyez plus courageuse que moi, & ne perdez pas un moment pour profiter de ce que vous voyez. Vous serez apparemment une des principales de la maison, & vous savez qu'il n'y a presque pas d'emplois où l'on ne commande : apprenez donc cette maniere de commander avec douceur & avec fermeté, & de répondre en peu de paroles sans hausser le ton, & sans perdre l'air modeste & grave dont notre Mere accompagne tout ce qu'elle fait, & tout ce qu'elle dit. Ecrivez ce qui vous paroîtroit bon à écrire, & que vous craindriez d'oublier : vous ne pouvez trop prier pour que Dieu nous éclaire tous, & vous ne pouvez trop ouvrir les yeux pour répondre à ce que nous pourrons vous demander. J'ai cru m'appercevoir de ces tristesses dont vous me par-

(1) La Mere Priolo, venue de Chaillot pour former le Noviciat de St. Cyr.

lez. Reprenez courage : Dieu ne vous manquera pas, quand vous vous donnerez toute entiere à lui : priez-le continuellement de bénir ce que nous voulons faire ou de le renverser. Adieu, ma chere fille.

LETTRE XIII.

Aux Dames de St. Louis.

A Fontainebleau, le 1 Octobre 1693.

IL n'y a que la paix générale qui puisse me donner une plus grande joie que celle que je ressens de vous voir contentes de l'état que vous allez embrasser. Dieu sait si j'ai jamais voulu vous le rendre pénible, & si je ne serois pas prête tout-à-l'heure à changer vos Constitutions, vos Réglements, & votre Maison contre mes vues propres, si ceux que nous consultons, me le conseilloient. Mais enfin, il faut se fixer, & espérer que n'ayant cherché que la gloire de Dieu, il voudra bien répandre sa bénédiction sur nos travaux. Un Auteur moderne (1), fort

---

(1) Fénelon.

connu à St. Cyr, nous a dit souvent que les retours inquiets sur nous-mêmes retardent notre avancement dans la perfection, & qu'il faut marcher avec foi & avec confiance sans regarder derriere nous. Je vous exhorte à la même conduite mes cheres filles; ne pensons plus aux peines passées: pardonnons-nous les unes les autres celles que nous nous sommes données, & ne songeons qu'à entrer avec courage dans tout ce qui nous est confié. Vous voyez ce qu'on vous demande par vos constitutions, par vos Réglements, & par le titre même de vos Charges: c'est à nous à ne vous plus rien imposer de nouveau; c'est à vous à ne vous plus plaindre des austérités d'un état que vous choisissez avec liberté. Cherchez tout ce qui pourroit vous soulager; mais soulagez à votre tour vos Supérieurs par une obéissance entiere. Je demande à Dieu bien souvent de vous faire la grace de le regarder dans la personne qui gouvernera votre Maison; vous avez obéi très-exactement, depuis dix mois, à celle qu'on vous a donnée: sa vertu, son esprit, son expérience vous ont prévenues pour elle: plusieurs d'entre vous disent qu'elles lui obéiroient avec joie toute leur vie: j'espere que votre obéissance

ne ſera pas réſervée à une occaſion impoſſible, & que vous obéirez de même à une de votre Communauté. Elle ne ſera pas ſi expérimentée que notre chere Mere : auſſi ſerez-vous toutes appliquées à faire ſi bien votre devoir, que vous lui donnerez le temps d'apprendre le ſien. Nous travaillerons enſemble, mes cheres filles : j'y donnerai ma vie : & ce ſera avec trop de plaiſir, ſi vous êtes remplies de courage, de zele, de confiance en Dieu, pour le faire ſervir par le petit peuple qu'il vous confie. Je languis de me retrouver avec vous : je vous aime bien tendrement.

LETTRE XIV.

A. Me. de R....

Au nom de Notre Seigneur J. C.

De notre Maiſon de St. Louis, ce 11 Octobre 1693.

C'Eſt pour vous apprendre à dater, car la plupart des femmes datent fort mal. Nos Meres manquent à la ſimplicité des filles de St. François de Sales pour ce qui les regarde : ne leur obéiſſez point là-deſſus, & mettez les fautes ſur Nanon :

n'eſt-ce pas-là des conſeils d'Inſtitutrice ? L'idée de mettre une boîteuſe à la porte eſt extravagante ; vous ſavez de qui elle eſt. Ne vous amuſez pas tant à regretter nos Meres (1) qu'à bien profiter de ce qu'elles diſent, & de ce qu'elles font : vous ne pouvez trop demander à Dieu d'inſpirer tous ceux qui gouvernent votre maiſon. Je ſerai au comble de ma joie, ſi je vous vois enfin ménageres, pauvres en eſprit, & épargnant pour donner, comme les avares épargnent pour amaſſer : c'eſt l'eſprit que je deſire à mes cheres filles.

Le témoignage que vous me rendez de la ſatisfaction des Dames ſur les ſoulagements qu'on leur a accordés, me fait un ſenſible plaiſir : il n'y en a point que je ne vouluſſe leur faire, dès qu'ils ne nuiront point à l'ordre de la maiſon. J'ai toujours compris qu'il étoit fort fâcheux de coucher dans les dortoirs des Demoiſelles, & je regarde cette obligation comme une ſi grande auſtérité, que je voudrois qu'il ne s'en pratiquât guere d'autre chez nous. Je ſuis ravie de la réſolution où vous êtes de ne point conſentir jamais

---

(1) De Ste. Marie de Chaillot.

qu'on détruise les pratiques que nos Meres établissent : il vous est permis, jusqu'à la profession, de représenter ce que vous auriez envie de changer; mais après cela il faut demeurer fermes, & ne rien innover, quand même il seroit meilleur. Ne tremblez point sur ce que vous avez à faire; je ne vous ai jamais demandé qu'une bonne volonté : si elle est droite & sans réserve pour Dieu, il saura bien vous former, vous instruire, & vous rendre propre à ses desseins. Pourquoi me faire des excuses de me parler naturellement ? c'est ce que j'ai toujours demandé de toutes, & toujours attendu de vous. La franchise est nécessaire dans tous les états; mais si dans le monde elle est une vertu, dans les Couvents elle doit être un devoir. Vous le faites sur l'habit religieux, & je vous fais bon gré de me montrer cette foiblesse, puisque Dieu vous la laisse encore : il n'y a rien de décidé là-dessus. Me. de Montfort (1) n'hésiteroit pas, si elle étoit de votre Conseil; elle dit que l'habit religieux l'humilie, & qu'on n'ose plus lever la tête.

(1) Devenue fille de Ste. Marie.

LETTRE XV.

A Me. de Fontaines.

Ce 12 Janvier 1694.

J'Ai lu avec attention tout ce que vous avez bien voulu me confier. Votre Evêque ne peut dire que vous l'ayez trompé, & vous n'avez pas assurément adouci vos défauts. Dieu soit loué de tout ce qu'il a fait en vous ! Avancez votre perfection pour vous & pour la Communauté qu'il a confiée à vos soins. Soyez persuadée que votre principale obligation est de l'édifier & de la conduire ; que vos pratiques de mortification, de renoncement à vous-même, & à votre propre volonté, se doivent appliquer particuliérement au gouvernement de vos filles ; qu'il faut que vous les éclairiez, que vous leur ouvriez le cœur, que vous les consoliez, que vous les animiez, que vous les repreniez, que vous les divertissiez, que vous les préveniez, & qu'enfin ce soit-là votre continuelle application. Vous ne devez guere faire ce qu'une autre pourra faire, afin de vous garder pour ce qui

ne peut être fait que par vous. Apprenez à vous faire soulager : il vous en restera toujours plus qu'à toute autre ; je crains votre courage, votre activité, votre dureté pour vous-même, ou pour mieux dire je crains que ces qualités ne vous fassent entrer dans des détails qui usent votre santé, & tout votre temps. Ne vous pressez pas trop de connoître le temporel : allez peu à peu ; le plus pressé est de former les Dames, de les tenir dans la régularité où elles sont, & de vous faire aimer d'elles, sans qu'il vous en coûte le moindre relâchement, c'est-à-dire, relâchement des regles. Si je vous dis des choses utiles, je vous conjure d'en profiter ; si elles sont inutiles, jettez ma lettre au feu.

LETTRE XVI.

A la même.

Versailles, 12 *Mars* 1694.

JE suis bien contente, ma chere Mere, du compte que vous me rendez de notre maison. Il faut que nos filles ne se lassent jamais d'être averties, reprises,

excitées : seul moyen de maintenir la régularité. A quelle perfection qu'elles tendent, ou qu'elles parviennent, il y aura toujours de petites fautes ; si l'on ne les censure pas sur le champ, on tombera dans les grandes aussi imperceptiblement qu'il leur est marqué dans l'esprit de l'Institut. Qu'elles ne regardent donc pas les répréhensions comme des marques du peu de satisfaction qu'on a d'elles, ou comme la suite d'une idée de perfection impossible. Elles en seroient attristées & découragées. On ne leur veut rien imposer de nouveau ; mais elles veulent, autant que nous, établir la régularité, qui est l'observance des regles. Pour cela, il ne faut tolérer aucun relâchement, quelque petit qu'il puisse être.

Mr. le Curé de Versailles me dit en partant pour Forges, qu'il ne seroit pas revenu pour notre Sermon de St. Candide. Je voudrois bien, sous le bon plaisir de Mr. l'Evêque de Chartres, que vous ne vous fissiez point de regle ni d'habitude d'avoir nécessairement des Sermons en de certains jours : vous éviteriez l'inconvénient de la plupart des Couvents, qui en ont souvent qu'il seroit meilleur de ne pas avoir ; je voudrois en avoir de gens sûrs, approuvés de votre Evêque :

je prendrois le temps de ceux-là, & les entendrois un jour ouvrier, s'ils ne pouvoient prêcher un jour de fête : je préférerois la veille de la fête, afin d'être instruite & préparée pour la mieux passer. Mais, encore une fois, j'aimerois mieux que mes cheres filles n'entendissent pas de sermon un jour de Pâques, que d'être réduites à tous les jeunes Cordeliers qui viendront s'essayer chez vous. Joignez à cela la peine de les inviter, de les remercier, & beaucoup plus encore le hasard de leur doctrine dans un temps, & un temps qui durera autant que le monde, où l'on marche au milieu des précipices. Je crois que Mr. l'Evêque de Chartres ne désapprouvera pas ce que je pense ; & si cela étoit autrement, vous savez si je suis soumise, & si je desire que vous le soyez. J'avoue que j'ai de la peine à voir sortir des filles en qui on trouve une bonne vocation, une grande piété, de la douceur dans le naturel : ces caracteres-là sont bien commodes dans une maison. Je crois que vous aurez Veilleine, Jaucour & Vandam : voilà bien de l'esprit : cependant il ne faut pas que tout soit tête dans un corps : il faut des pieds & des bras, mais toujours des membres sains.

à l'état de la fortune, & que les plus grands sont toujours les plus malheureux.

J'ai fait réflexion sur les étrennes que Bernard veut vous donner. Je crains d'avoir trop tranché là-dessus. Je n'ai point eu de procès: j'ai toujours été gâtée partout; mais il me semble que l'exemple de Chaillot vous seroit meilleur que le mien.

J'ai connu une Dame, qui s'est ruinée à acheter tout ce qu'elle trouvoit à bon marché. Je suis de même sur les aumônes, & je ne puis résister aux petites. Donnez donc, ma chere fille, cinq louis à votre Philosophe, & faites-moi hardiment de pareilles propositions, quand la Providence vous les offrira.

LETTRE XVIII.

A la même.

ON vous a porté bien des bonbons, c'est pour consoler mes enfants d'avoir perdu leur mere (1).

---

(1) Me. Priolo.

Le Roi eſt très-content de la viſite qu'il vous fit hier : il eſt un peu mal aujourd'hui de ſa médecine qui l'a toujours purgé : j'eſpere qu'il ne s'en portera que mieux. Je crois avec vous, ma chere fille, qu'un Roi eſt un grand Prédicateur, & un Prédicateur fort perſuaſif ; il vous donna de très-bonnes maximes. Repréſenter ſon avis, & enſuite ſe ſoumettre, ſoutenir ce qui a été réglé contre notre avis, quitter tout pour ne quitter jamais les Demoiſelles, voilà ce que j'en ai retenu ; mais je compte que Me. de Bouju n'en aura pas perdu un mot. Je ne fus pas fâchée de ne pouvoir dire adieu à nos cheres filles ; je ne le pouvois pas ſans me trop attendrir. Que chacune s'avance dans la perfection, que je ſais qu'elles cherchent toutes ; que toutes enſemble forment une ſainte Communauté ! qu'elles vivent comme des Anges ! qu'elles ne ſongent qu'à mourir à elles-mêmes ! qu'elles ſoient humbles, ſilencieuſes, zélées pour le bien de leur établiſſement ! qu'elles aiment à ſe mortifier, & que leur Supérieure ſonge à les réjouir innocemment ! qu'elles deviennent ſimples ! que leurs récréations ſoient gaies ! qu'elles évitent les commerces particuliers, ſource de toutes ſortes de troubles ! qu'elles aiment leurs Supé-

rieurs, qui les aiment bien tendrement. Mais après leur avoir souhaité tant de bien, je les conjure de demander à Dieu pour moi ceux qu'elles me croyent les plus utiles, & dont elles jugent bien mieux que moi. Ce n'est pas assez de faire des exhortations à nos filles : il leur faut donner des exemples de perfection ; en voici un que j'ai trouvé dans un Auteur qui ne leur est ni suspect, ni désagréable.

Extrait d'une Lettre de Cambray.

» Au reste, Madame, vous prenez soin
» d'une grande Communauté de filles,
» & vous avez intérêt d'avoir devant
» les yeux des modeles de perfection :
» en voici un, pour la discipline régu-
» liere que je vous propose. Chaque Re-
» ligieuse des Abbayes nobles de ce pays
» est fondée en coutume d'aller passer
» tous les ans un mois dans sa famille,
» & de visiter toute sa parenté : c'est une
» civilité réglée. Quand j'arrive dans un
» Couvent, la Supérieure vient au-de-
» vant de moi pour me recevoir dans
» la rue : on reçoit tous les étrangers dans
» des parloirs extérieurs, sans grilles, ni
» clôture. Pour moi, en arrivant, on me

» mene à l'Eglise, au Chœur, au Cloî-
» tre, au Dortoir, enfin au Réfectoire
» avec toute ma compagnie. Alors la
» Supérieure me présente un verre : nous
» buvons ensemble, elle & moi, à la
» santé l'un de l'autre : la Communauté
» m'attaque aussi : mon grand-Vicaire &
» mon Clergé viennent à mon secours :
» tout cela se fait avec une simplicité qui
» vous réjouiroit. Malgré cette liberté
» grossiere, ces bonnes filles vivent dans
» la plus aimable innocence : elles ne re-
» çoivent presque jamais de visites que
» de leurs parents : les parloirs sont dé-
» serts, le monde parfaitement ignoré,
» & il y regne une rusticité très-édi-
» fiante. On ne raffine point ici en piété,
» non plus qu'en autre chose : la vertu
» est grossiere comme l'extérieur ; mais
» le fonds est excellent : dans la médio-
» crité Flamande, on est moins bon &
» moins mauvais qu'en France : le vice
» & la vertu ne vont pas si loin ; mais
» le commun des hommes & des filles
» de Communauté est plus droit & plus
» innocent ».

Vous croyez bien, ma chere mere ; que je me sens une grande émulation pour vous après cette lecture, & que ma joie

seroit parfaite, si je vous voyois boire avec M. de Chartres, & ma sœur de Veilhant attaquer son grand-Vicaire. Vous me trouverez bien du loisir, de m'être embarquée dans une si longue lettre. Mais quand il s'agit de St. Cyr, il est toujours Dimanche pour moi. Le Roi entretient un Héros, (M. de Boufflers) inconsolable de la perte de Namur. Adieu, ma chere fille.

LETTRE XIX.

A Me. de la Maison-fort.

Marly, le 6 Août 1695.

Mr. de Chartres, ma fille, vous a dit tout ce qui l'engage à purger notre maison des écrits de Me. Guion, que trois Evêques ont condamnés. Vous savez qu'ils ont fait peu de bien & beaucoup de mal. Soumettez-vous donc vîte, & comme Chrétienne, à votre Evêque, & comme Religieuse à votre Supérieur. Quant aux écrits de M. l'Archevêque de Cambray, pourquoi faut-il que vous les gardiez? & croyez-vous soutenir cette singularité? Vous savez que nous les avons

montrés malgré lui, & ce que votre imprudence & la mienne ont fait là-dessus. Il nous a dit, il nous a écrit plusieurs fois, que ces écrits n'étoient point propres à toutes sortes de personnes, & qu'ils pouvoient même être très-dangereux : qu'il les avoit faits pour chaque particuliere à qui il répondoit, & sans y apporter aucune précaution. Vous êtes souvent convenue qu'ils ont fait du mal, parce qu'on ne les entendoit pas, ou qu'on les prenoit par parties sans examiner le tout ensemble, ou qu'on les appliquoit mal, en les détournant du sens de l'Auteur. Je suis assurée qu'il voudroit de tout son cœur qu'ils ne fussent pas chez nous : pourquoi donc, ma fille, voulez-vous les y retenir ?

LETTRE XX.

A la même.

Le 9 Mars 1696.

JE suis ravie que la conférence (1) de M. de Meaux sur le dogme affreux de l'indifférence pour le salut éternel, & celle qu'il vous fit avant-hier sur l'oraison passive, vous ayent touchée; ma chere fille, & inspiré le dessein de vous adresser à lui. Il éclaircira tous vos doutes : il avoit converti Madame votre cousine : (2) il possede à fond toutes ces matieres, comme beaucoup d'autres. J'approuve fort que vous me donniez vos questions bien cachetées, & que vous demandiez que les réponses me soient adressées de même. Je n'ai pas dit un mot pour prévenir M. de Meaux : j'en connois trop l'inutilité, & combien il pense comme ceux qui nous gouvernent.

(1) Conférence que M. Bossuet fit à St. Cyr, le 8 Février. Il en fit une seconde le 7 Mars.

(2) Me. Guyon.

LETTRE XXI.

A la même.

JE vous prie, ma chere fille, de vous souvenir que vous êtes Chrétienne & Religieuse. Votre vie doit être cachée, mortifiée, pure, & privée de tous les plaisirs. Vous ne vous repentez pas du parti que vous avez choisi : prenez-le donc avec ses austérités & ses sûretés. Vous auriez eu plus de plaisirs dans le monde; & selon les apparences, vous vous y seriez perdue. Ou Racine, en vous parlant du Jansénisme, vous y auroit entraînée; ou M. de Cambray auroit contenté ou même renchéri sur votre délicatesse, & vous seriez Quiétiste. Jouissez donc du bonheur de la sûreté. Aimeriez-vous mieux que votre maison fût plus éclatante que solide? & que vous serviroit d'y avoir brillé, si vous vous étiez abymée avec elle? Pourquoi Dieu vous a-t-il donné tant d'esprit & tant de raison? Croyez-vous que ce soit pour discourir, pour lire des choses agréables, pour juger des Ouvrages de prose & de vers, pour comparer les gens de mérite

& les Auteurs ? Ces desseins ne peuvent être de lui. Il vous en a donné pour servir à un grand ouvrage établi pour sa gloire. Tournez vos idées de ce côté-là : elles sont aussi solides que les autres sont frivoles. Tout ce que vous avez reçu est pour le faire profiter. Vous en rendrez compte. Il faut que votre esprit devienne aussi simple que votre cœur. Que voudriez-vous apprendre, ma chere fille ? Je vous réponds, sur beaucoup d'expérience, qu'après avoir beaucoup lu, vous verriez que vous ne sauriez rien. Votre Religion doit être tout votre savoir. Votre temps n'est plus à vous. Dieu vous a donné toute la raison que la lecture pourroit avoir donné à une autre. Je le remercie de ce que vous aimez l'Oraison & l'Office. Je ne vous y vois point, sans regretter de n'être pas Religieuse.

LETTRE XXII.

A la même.

IL ne vous est pas mauvais de vous trouver dans des troubles d'esprit. Vous en serez plus humble, & vous sentirez par votre expérience que nous ne trou-

vons nulle ressource en nous, quelque esprit que nous ayions. Vous ne serez jamais contente, ma chere fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur : ce que je ne dis pas par rapport à la profession où vous vous êtes engagée. Salomon vous a dit il y a long-temps, qu'après avoir cherché, trouvé, & goûté de tous les plaisirs, il confessoit que tout n'est que vanité & affliction d'esprit, hormis aimer Dieu & le servir. Que ne puis-je vous donner toute mon expérience! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les Grands, & la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer, & qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune & jolie : j'ai goûté des plaisirs : j'ai été aimée par-tout dans un âge un peu plus avancé ; j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit : je suis venue à la faveur ; & je vous proteste, ma chere fille, que tous les états laissent un vuide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connoître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entiérement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette

volonté déterminée dont je vous parle quelquefois. Alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, & qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre. On a des chagrins, mais on a aussi une solide consolation, & la paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines.

LETTRE XXIII.

A la même.

SE peut-on faire dévote quand on veut? oui, ma chere fille, on le peut : & il ne nous est pas permis de croire que Dieu nous manque. *Cherchez & vous trouverez : heurtez à la porte, & on vous l'ouvrira* : ce sont ses paroles ; mais il faut le chercher avec humilité & simplicité. St. Paul pouvoit bien en savoir plus qu'Ananie. Il va pourtant le trouver, & apprend par lui ce qu'il faut qu'il fasse. Vous ne le saurez jamais par vous-même. Il faut vous humilier. Vous avez un reste d'orgueil que vous vous déguisez à vous-même sous le goût de l'esprit : vous n'en devez plus avoir ; mais vous devez encore moins chercher à le satisfaire avec un Confesseur. Le plus simple

eſt le meilleur pour vous, & vous devez vous y ſoumettre en enfant. Comment ſurmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, ſi un accent Normand ou Picard vous arrête, ou ſi vous vous dégoûtez d'un homme, parce qu'il n'eſt pas auſſi ſublime que Racine? Il vous auroit édifiée, le pauvre homme, ſi vous aviez vu ſon humilité dans ſa maladie, & ſon repentir ſur cette recherche de l'eſprit. Il ne demanda point dans ce temps-là un Directeur à la mode : il ne vit qu'un bon Prêtre de ſa paroiſſe. J'ai vu un autre bel eſprit, qui avoit fait de très-beaux ouvrages, ſans les avoir fait imprimer, ne voulant pas être ſur le pied d'Auteur : il brûla tout, & il n'eſt reſté de lui que quelques fragments dans ma mémoire. Ne nous occupons point de ce qu'il faudra tôt ou tard abjurer. Vous n'avez encore guere vécu, & vous avez pourtant à renoncer à la tendreſſe de votre cœur, & à la délicateſſe de votre eſprit. Allez à Dieu, ma chere fille, & tout vous ſera donné. Adreſſez-vous à moi tant que vous voudrez. Je voudrois bien vous mener à Dieu : je contribuerois à ſa gloire : je ferois le bonheur d'une perſonne que j'ai toujours ai-

mée particuliérement, & je rendrois un grand service à un Institut qui ne m'est pas indifférent.

LETTRE XXIV.

Aux Dames de St. Louis.

1699.

JE vous ai dit souvent, mes cheres filles, que je suis incapable & indigne de vous exhorter, & que je ne le fais que par obéissance. Depuis que j'ai vu les écrits de Me. de Chantal, j'ai cru n'avoir plus rien à vous dire : j'y ai trouvé tout ce que je pense, & mille fois mieux que je ne le pourrois exprimer. Je vous l'ai dit ; mais l'amitié que vous avez pour moi, vous prévenant, vous desirez que je vous dise mon avis sur les choses qu'elle a écrites, & dont j'ai fait copier ce que j'ai cru qui vous étoit propre & convenable à votre Institut. J'obéis à ce que vous avez voulu : mais je ne puis qu'approuver tout ce que vous trouverez dans ce recueil, & vous conjurer de vous y conformer. Vous ne pouvez prendre un meilleur esprit que celui de St. François

de Sales, & rien ne m'a donné plus d'espérance, que votre goût pour les maximes de ce grand Saint. Lisez & relisez ses écrits : c'est un excellent Directeur. Me. de Chantal, qui en avoit si bien profité, entre dans un détail très-propre à votre Communauté. Il me semble qu'avec ces livres & des filles de bonne volonté, on peut faire un Monastere bien régulier & bien parfait. Le chapitre des fondations ne vous regarde point : il faut vous bien fortifier avant de vous étendre plus loin : vous ferez assez de bien, si vous vous acquittez saintement & fidélement des obligations de votre Institut. Mais si jamais les Rois & les Reines vouloient multiplier les Maisons de St. Louis, (& pourquoi ne le voudroient-ils pas un jour ?) je pense que vous ne pourriez mieux faire que d'imiter les filles de la Visitation, & d'observer dans les fondations tout ce qui est prescrit dans ce chapitre, & dans ceux qui le suivent. Vous trouverez toujours des gens éclairés & vertueux à consulter : je crois que les avis d'un Saint, & l'expérience de ces saintes filles, vous feroient marcher plus sûrement que vous ne feriez par des chemins tout nouveaux. Quand je vous parle des Rois & des Reines pour des fon-

dations, c'eſt qu'il vous eſt défendu par la vôtre, de recevoir de toute autre perſonne, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ni augmentation, ni préſent.

Soyez fidelles à votre inſtitut : il eſt ſingulier, & vous n'avez pu imiter en tout les filles de la Viſitation, parce que le vœu d'inſtruire, de même que pluſieurs articles de votre établiſſement, ne pouvoient s'accommoder avec le leur; mais imitez cette fidélité, cette exactitude, cette obéiſſance, qui les a ſoutenues juſqu'ici dans la ferveur & dans l'uniformité. N'oubliez jamais que celles qui vous ont inſtruites, vous ont dit qu'elles ne changeroient pas la moindre de leurs pratiques, même pour en établir de meilleures : ſoyez donc, comme elles, inébranlables, quoi qu'on vous propoſe, & dites pour toute raiſon : C'eſt notre inſtitut, c'eſt l'eſprit de notre Maiſon, c'eſt l'intention de notre Fondateur & de nos Supérieurs. Tout ce qui s'eſt paſſé dans les commencements de votre fondation, vous a fait voir qu'on trouve toujours à changer dès qu'on veut écouter, & qu'il y a des raiſons pour ſoutenir tout ce que l'on propoſe. Cette fermeté à demeurer fidele à ſes regles, à ſes coutumes, à ſes pratiques, eſt un excellent exercice de

renoncement à ses lumieres, à sa propre volonté, & au plaisir de la nouveauté & du changement. Je vous conjure donc, mes très-cheres filles, vous qui êtes les fondements de la maison, vous qui avez été formées par ces saintes Religieuses, vous qui savez les intentions de ceux qui vous ont gouvernées, vous qui connoissez mon respect pour la regle, d'être fermes dans la vôtre, & de n'y souffrir jamais ni altération, ni relâchement.

LETTRE XXV.

A Me. de Glapion (1).

Ce 14 Octobre 1699.

JE veux bien que vous m'aimiez; mais je ne prétends pas que vous soyez triste en mon absence. Si je demande de la

(1) De Glapion des Roûtis, née en 1674; morte en 172... Pour avoir une idée de Me. de Glapion, qui figure si avantageusement dans ces lettres, & qui de toutes les Dames de St. Louis fut la plus intimement honorée de la confiance de l'Institutrice, on peut voir son portrait, tel que je le tiens d'une de ses éleves, dans l'Avertissement qui est à la tête de ces Lettres aux Dames de St. Louis.

gayeté dans la maladie, jugez, ma chere fille, si je pardonnerois de l'abattement dans l'amitié. Suivez avec joie le dessein que vous me confiez. Je pratique ce que je vous conseille, & je suis tranquille, malgré le déplaisir d'être si loin du lieu du monde où je me plais le plus. Mais ce déplaisir me revient souvent dans l'esprit; il sera long : j'y suis préparée : à ma place, l'on a mille raisons de mourir, & l'on ne meurt point. Le Roi & Me. la Duchesse de Bourgogne ne sortent point de ma chambre : il faut que je me leve à cinq heures pour vous écrire. Je suis bien fâchée du mal de ma sœur Radouai (1). St. Periers (2) est souvent malade. Voilà ce que c'est que les bonnes santés! Adieu, ma chere Glapion : assurez toutes vos sœurs, depuis Me. du Pérou jusqu'à Mlle. de la Palliere, qu'elles sont toutes dans mon cœur, & parez-vous de cette longue lettre à la récréation.

---

(1) De Remont de Radouay, née en 1668; Dame de St. Louis en 1686, d'un esprit aimable; & goûtée de Me. la Maréchale de Noailles, au point d'exciter la jalousie de Me. de Maintenon.

(2) De St. Periers de Baudeville, née en 1675.

LETTRE XXVI.

A la même.

JE me ſuis bien apperçue du dégoût que vous avez pour vos Confeſſeurs : vous les trouvez groſſiers : vous voudriez plus de brillant & plus de délicateſſe ; vous voudriez aller au Ciel par un chemin ſemé de fleurs. Mais, ma chere fille, vous êtes Chrétienne & Religieuſe ; & il y a bien des devoirs dans ces deux mots. Je ſuis en état de choiſir, & je n'ai d'autre Confeſſeur que le vôtre. Il me ſeroit aiſé d'entendre de beaux ſermons ; & je leur préfere la ſimplicité de cet homme. Sacrifiez vos répugnances. Vous ferez plus de bien par-là, que par ces auſtérités que vous ne demandez pas, & que vous avez de la peine à ne pas demander. Adieu, ma chere fille : je ne ſens aucun mal ; mais je ſuis dans une foibleſſe dont mon eſprit ſe reſſentira bientôt. Tout manque en moi ; je m'échappe à moi-même ; mais ma ſenſibilité pour vous & pour St. Cyr, vit encore.

LETTRE XXVII.

A la même.

A St. Cyr, ce 31 Mars 1700.

POint de fille de Ste. Marie auſſi cordiale, auſſi affectueuſe que je le ſerois, ſi je vous diſois tous mes ſentiments pour l'Infirmiere & pour l'Infirmerie. Dieu vous montre ce qu'il veut de vous, la pratique de la charité, la ſolitude, & la privation du plaiſir de ſolemniſer ſa mort & ſa réſurrection avec nous. J'ai fait le chapitre ce matin, & parlé l'après-dîné en particulier : je vais à Marly, & voilà qui n'eſt pas ſi régulier. Votre droiture ſaura bien allier les deux choſes qui vous paroiſſent incompatibles : il n'y a que les diſtinctions qui affligent dans les Communautés, parce qu'elles humilient. Pour vos impatiences, ma chere fille, elles ne ſont pas bien grandes, puiſque perſonne ne s'en apperçoit : vous les ſentez, vous; raiſon de plus de continuer à veiller ſur vous-même. Occupez-vous gayement de la gloire de Dieu : vous lui devez beaucoup, & j'eſpere que vous payerez bien.

LETTRE XXVIII.

A la même.

NE perdez pas le fruit des bons propos que vous tenez, en communiquant aux autres vos dégoûts : cachez-les avec soin ; faites mieux, n'en ayez plus. Il faut que tout le bien se fasse par les Supérieurs : aimez-les donc, & faites les respecter. Sortez de votre retraite, toute grande, toute forte, toute zélée. Laissez les pensées d'enfant aux enfants, & venez aider à établir une maison qui doit sanctifier le monde. Ne croyez pas être seche pour les malades : vous êtes charitable & douce : mais vous voulez les rendre raisonnables, & c'est trop exiger. L'envie d'être approuvée est naturelle ; mais tâchez d'aimer le bien pour le bien, & d'offrir tout à Dieu : l'amour-propre trouvera toujours assez à se mettre partout.

Pourquoi cette aversion pour le Catéchisme ? Ne contient-il pas toute la Religion ? Vous trouvez ridicule que le maître fasse des demandes d'un écolier, & que l'écolier fasse des réponses d'un maî-

tre. Vous voudriez que la queſtion fût faite par l'enfant, & que d'après la réponſe qu'on lui auroit faite, il raiſonnât, & qu'il avançât de curioſité en curioſité. Vous pouvez avoir raiſon, mais il faut ſuivre l'uſage : l'expérience fait voir que la méthode que vous condamnez eſt facile & ſuccinte. Vous en voulez encore au Catéchiſme, parce qu'il ne parle pas convenablement de nos ſaints myſteres : & comment l'homme pourroit-il parler de ce qu'il ne peut comprendre ? Il eſt impoſſible qu'il ne bégaye, & qu'il ne communique à des choſes ſi ſublimes la petiteſſe de ſon eſprit. Je vous ſais gré de le ſentir ; mais il ne faut pas vous impatienter contre des expreſſions reçues : ce n'eſt pas la faute du Cathéchiſme, c'eſt la grandeur des myſteres. Toutes ces idées ſont des reſtes de vanité : vous ne voudriez point de choſes communes à tout le monde : votre eſprit eſt élevé ; vous voudriez des choſes qui le fuſſent autant que lui : inutile deſir : la plus ſavante Théologie ne peut vous parler de la Trinité autrement que votre Catéchiſme. Votre répugnance à enſeigner à des enfants d'une maniere biſarre des vérités communes, ou d'une maniere baſſe des vérités ſublimes, eſt encore matiere de

ſacrifice. Employez votre eſprit, non à multiplier vos dégoûts, mais à les vaincre, mais à les cacher, en attendant qu'ils ſoient vaincus; mais à vous faire aimer les plaiſirs de votre état. Je n'aurois pas été ſi ſévere que votre Confeſſeur ſur la Muſique; mais apparemment il a ſes raiſons. Quel eſt ce livre que vous voudriez lire, & que vous ne liſez pas?

Ne vous inquiétez point de votre peu de ferveur : ſi Dieu demandoit de vous des auſtérités, il ne vous auroit pas miſe dans une maiſon où l'on n'en connoît d'autres que celle d'une vie toujours active : la violence que vous faites à votre naturel porté aux liaiſons, vaut mieux que les haires & les cilices. Je ne vous ménage point; mais je compte ſi fort ſur votre candeur, que je ne cherche point vos défauts : vous n'en avez point d'autres que ceux dont vous vous accuſez. On a défait dix-huit cents Camiſards : je demanderai à notre Mere une proceſſion pour remercier Dieu, quelque affligeant qu'il ſoit de ſe réjouir de la mort de ces rebelles, qui pourtant ſont François.

LETTRE XXIX.

A Me. du Pérou.

Ce 24 Février 1701.

IL m'a toujours paru que vous désiriez que j'écrive sur ce qui peut être de quelque conséquence dans votre maison. Je mets en ce rang les belles Tragédies que j'ai fait composer pour vous, & qui peuvent être imitées à l'avenir. Mon dessein fut d'éviter les mauvaises compositions des Religieuses, telles que j'en avois vu à Noisy. Je crus qu'il falloit divertir les enfants, & je voulus, en amusant les miens, remplir leur esprit de belles choses, leur donner de grands idées de la Religion, élever leurs cœurs à l'amour de la vertu, orner & cultiver leur mémoire, les former à la prononciation, & les retirer des conversations qu'elles ont entre elles, sur-tout les grandes; qui, depuis quinze ans jusqu'à vingt, s'ennuyent un peu de la vie de St. Cyr, parce qu'elles ne connoissent point celle du monde. Voilà mes raisons pour continuer chez vous ces représentations, tant que vos

Supérieurs ne vous le défendront pas. Mais renfermez-les dans votre maison : ne les faites point à la grille, sous quel prétexte que ce soit. Il sera toujours dangereux de montrer à des hommes des filles bien faites, & qui ajoutent aux agréments de leur personne le talent de se passionner dans leur rôle, & d'attendrir. N'y souffrez donc aucun homme, ni pauvre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni Prêtre, ni Laïque, je dis même un Saint, s'il en est un sur la terre. Je ne suis pas sans peine sur ce que nous fîmes hier (1) : vous savez comment nous nous y engageâmes : mais, je vous conjure, que ce soit la derniere fois.

LETTRE XXX.

A Me. de Glapion.

Ce Lundi 3 Mars 1703.

IL s'en faut bien, que nous soyons fidelles à toutes nos résolutions : la foiblesse nous fait tomber ; la ferveur nous rele-

---

(1) Devant Mr. d'Aubigné, alors Evêque de Noyon.

ve; & nous passons notre vie à tendre au bien, & à faire le mal. Quelqu'infructueuses que soient nos résolutions, c'est une grande grace de les avoir: on en garde toujours quelqu'une. Votre cœur est fait pour Dieu, ma chere fille; & plus je vous connois, plus j'espere que vous l'aimerez uniquement. Je desire ardemment votre salut; mais je ne voudrois pas y contribuer par des faussetés. Je dis aux autres la vérité par devoir: je vous la dis à vous par inclination: vous m'écoutez: vous avancez: vous tenez de bons discours: vous donnez de bons exemples: que de raisons de vous aimer! Vous serez la joie & la consolation de vos Supérieurs, & le soutien de votre Institut; vous deviendrez une Sainte; & vous ne vous sauverez pas seule.

LETTRE XXXI.

A Me. du Pérou.

JE n'ai pu encore avoir les reliques du Roi d'Angleterre; la Reine étoit dans son lit, hors d'état de les aller chercher. Quand on ouvrit le corps de ce saint Roi, les Gardes trempoient leurs mouchoirs dans

dans ſon ſang, & faiſoient toucher leurs chapelets à ſon corps; Mr. Dodard en a pris quelque choſe. J'admire la conduite de Dieu : il a permis que ce Prince ait été mépriſé pendant ſa vie pour lui faire ſentir l'humiliation, & il le glorifie quand il ne peut plus abuſer de ſa gloire. Cette réflexion doit faire trembler ceux qui ſont honorés dans ce monde. Je ſuis ſi abattue, que je n'ai pas la force de vous aller dire adieu. Nous partons à quatre heures; mais il faut rendre au Roi un bon office auprès de vous, en vous diſant qu'il a fait ce qu'il a pu pour m'envoyer à St. Cyr. Adieu, fortifiez-vous en Dieu, à meſure que les ſecours & les conſolations vous manquent: il faut vous y accoutumer peu à peu. Entretenez nos cheres filles dans la ferveur & dans la joie, & qu'elles ſongent à vous réjouir: car vous en avez beſoin. Je vous embraſſe toutes.

LETTRE XXXII.

A Me. de Beaulieu.

1703.

IL faut bien qu'une premiere Maîtresse de classe figure à la récréation, & que ce soit elle qui apprenne de mes nouvelles aux autres. Mais je ne puis rien dire de gai : j'ai le cœur serré de la douleur de notre Princesse, depuis que Mr. de Savoye a déclaré la guerre au Roi.

O mes cheres filles! que vous êtes heureuses d'avoir quitté le monde ! Il promet de la joie, & n'en donne point. Le Roi d'Angleterre jouoit hier dans ma chambre avec la Duchesse de Bourgogne & avec ses Dames à toutes sortes de jeux : notre Roi & la Reine d'Angleterre les regardoient ; ce n'étoient que danses & emportements de plaisirs, & presque tous se contraignoient, & avoient le poignard dans le cœur. Le monde est certainement un trompeur : vous ne pouvez avoir trop de reconnoissance pour Dieu de vous en avoir tirées.

LETTRE XXXIII.

Aux Dames de St. Louis.

Ce 13 *Juillet* 1704.

J'Espere que votre expérience vous dégoûtera des écrits, & vous persuadera qu'il faut tirer son instruction & animer la vertu par ceux qui ont toujours été le fondement de la Religion. Il y a mille choses édifiantes, dont on peut user avec la permission de ceux qui nous conduisent; mais tout cela doit être passager. Vous savez dans quelle intention j'osai vous donner la connoissance & les écrits de Mr. de Cambray. C'étoit un homme d'une grande réputation, & qui me parut un Saint: je n'ai jamais eu rien de bon que je n'aye voulu le partager avec vous : dans cette vue, je remplis votre maison de ses ouvrages. Vous savez le mal qu'ils y firent. Voyez par-là combien il faut être discret dans son zele, & jugez du besoin que nous avons de délibérer long-temps, dès qu'il s'agit de quelque chose de nouveau. J'avois beaucoup oui parler du Jansénisme dès ma

jeunesse : je n'en ignorois pas les maximes, & Dieu m'a fait la grace de haïr tous les partis. Mais je n'avois pas la moindre idée du Quiétisme ; ainsi je donnai dans les sentiments de Mr. de Cambray, sans en connoître le danger : il me devint suspect, aussi-tôt que je le vis contredit par ses confreres & par ses meilleurs amis ; & en me faisant instruire, je vis bientôt l'illusion dont il a plu à Dieu de me préserver. En attendant le jugement de Rome où l'on avoit porté l'affaire, je me trouvois souvent embarrassée, entre le zele qui me portoit à parler contre cette doctrine, & l'amitié qui m'invitoit à parler pour M. de Cambray. Je consultai M. Joly, Général de la Mission, votre Supérieur, & bien digne de toute mon estime. Il me répondit, que non-seulement il falloit crier contre les Nestoriens, mais encore contre Nestorius, parce qu'il étoit difficile de faire haïr l'erreur, tandis qu'on feroit aimer l'hérétique. Rome condamna la doctrine de M. de Cambray : il accepta : il se soumit. Je me trouvai dans un autre embarras. Pouvois-je croire cette soumission sincere, tant que je ne voyois pas le Prélat devenir, comme St. Paul, Prédicateur de la foi qu'il avoit combattue ? Cette disposition de mon cœur me

donna quelque ſcrupule, que je confiai à un homme de bien. Il me dit que la regle, dont je me ſervois pour juger de la ſincérité de la ſoumiſſion de Mr. de C., étoit la même que St. Auguſtin donnoit pour juger en pareil cas. Dès-lors, je demeurai en repos. Je ne croirai qu'on eſt détrompé d'une erreur, que lorſque je la verrai attaquer avec autant de force qu'on en a eue pour la ſoutenir. Veillez toujours, mais prudemment, à prévenir nos filles ſur les nouveautés: tâchez de leur donner le goût & la pratique d'une obéiſſance ſimple; c'eſt le chemin du repos & de la ſûreté: je ſignerai ces vérités de mon ſang, quand vous le voudrez.

LETTRE XXXIV.

A Me. de Montalembert (1).

Ce 10 *Août* 1704.

QUe n'aurois-je point à vous dire, ma chere fille, ſi je pouvois vous rendre compte de tout ce que j'ai ſenti

(1) Elle ſortit de St. Cyr pour être Capucine.

ſur notre ſéparation ? Je vous demande pardon de mes doutes ; vous m'avez bien convaincue de votre courage & de votre fidélité à ſuivre la volonté de Dieu : je ne vous ai jamais autant aimée que je vous aime. Mr. l'Abbé de Briſacier m'envoya tout droit à Marly la lettre que vous lui avez écrite : je l'ai lue & relue avec un extrême plaiſir : j'y ai vu une paix & une joie qui ne peut venir que de Dieu : continuez bien à entrer dans les détails, & dites-nous de petits mots, comme celui que vous avez mis, qu'autant qu'on eſt exact chez vous à faire ce qui eſt preſcrit, autant eſt-on réſervé à permettre des auſtérités extraordinaires : vous croyez bien que je ne l'oublierai pas : je fais une grande proviſion de bon ſens en prenant ce que les autres en ont : je ſerois ravie de profiter en quelque choſe du ſage gouvernement de votre ſainte Maiſon, établie par des Saints : inſtruiſez-moi donc, ma chere fille : procurez-nous des prieres de vos ſœurs, pour tout notre Inſtitut, & pour moi en particulier : aimez toujours St. Cyr, & demandez ſa perfection. On y a pris votre ſortie comme vous l'auriez deſiré, ſi les ſentiments d'autrui pouvoient vous toucher encore : on a été attendri, édifié, mais point trou-

blé. Si votre Confeſſeur va à Moret dans le temps que j'y ſerai, vous croyez bien que je l'entretiendrai. Ceux qui vous ont conduite à Dieu, me plairont toujours : j'irai vous embraſſer avant votre profeſſion : voudra-t-on bien me recevoir ? Que Dieu eſt incompréhenſible dans ſes deſſeins, ma chere fille ! & qu'il eſt bon d'adoucir nos croix, comme il fait !

LETTRE XXXV.

A Me. de.....

1705.

RIen n'eſt ſi touchant que l'affliction de nos Princes, & rien n'eſt plus édifiant que la maniere dont ils ſe ſoutiennent : le Roi a été tout occupé du bonheur de l'enfant (le Duc de Bretagne) par rapport aux difficultés du ſalut, ſur-tout pour les Grands. M. le Duc de Bourgogne eſt tout rempli des ſentiments d'Abraham, en offrant ſon fils : Me. la Ducheſſe de Bourgogne a une douleur ſi grande, ſi ſainte, ſi ſage, ſi douce, qu'il ne lui eſt pas échappé un mot qui n'ait charmé tout le monde : le Duc de Berry

a les yeux dans un état qui prouve son bon naturel : toute la Cour est affligée : j'en ai ma bonne part ; mais je ne sais pas succomber : je veux tout ce que Dieu veut, quoiqu'il m'en ait coûté, & qu'il me prenne en cette occasion par ce que mon cœur a de plus tendre. Adieu, mes cheres enfants, fortifiez-vous dans la foi & dans les bonnes œuvres : il y a beaucoup à souffrir tant que nous sommes sur la terre, & l'on a grand besoin d'être affermi en Dieu. Que l'état où nous sommes ne vous attriste pas ! Dieu ne sera pas toujours en colere, & j'espere qu'il nous consolera.

LETTRE XXXVI.

A Me. de Glapion.

A St. Cyr, ce 4 Juillet 1705.

MA vie n'est pas exempte de peine ; votre petit billet, ma chere fille, les adoucit beaucoup. Je suis ravie de vous savoir dans cette paix qui surpasse tout sentiment humain. Je vous l'ai souvent dit : Dieu seul mérite le cœur qu'il vous a donné. Je suis très-contente de la Com-

munauté : il me paroît qu'on avance dans la piété, que l'union eſt grande entre vous, qu'on obéit aux Supérieurs, qu'on reſpecte les Miniſtres de J. C. en eſprit de foi, qu'on n'a plus de curioſité pour le monde, que les parloirs ſont déſerts ; que les jeunes ſe forment aux ſoins de l'éducation, que les anciennes ſouffrent avec une grande vertu d'en être privées. Enfin, ma chere fille, notre Communauté ſera parfaite, quand nous aurons détruit cette molleſſe dont nous parlons ſi ſouvent. Je voudrois qu'une Dame de St. Louis ſacrifiât ſa ſanté, ſa vie, comme elle a ſacrifié ſa liberté. Ce bien, qui nous donne tant de joie, ne ſe conſervera que par une continuelle application. Il faut tout voir, tout reprendre, tout corriger. Vous ne vous débandez point l'eſprit, ce me ſemble : vous n'avez point de liaiſons particulieres, & votre amour-propre ſe prive de tout ce qui pourroit le nourrir : venez donc à la récréation, & mettez Mlle. de Plantadis à votre place.

LETTRE XXXVII.

A la même.

Dimanche 14 Mars 1706.

JE ſuis tout de bon fâchée contre vous: vous vous renfermez avec ma ſœur de la Haye: il faudra que vous en faſſiez autant pour les autres: car vous ne voudrez pas être accuſée de prédilection; & c'eſt vous engager à vous tuer vous-même. Quand je veux dire mes raiſons, on me répond, que vous ſeriez affligée qu'on vous ordonnât de vous retirer! Pour moi, je vous affligerois de bon cœur, & pour vous faire obéir, & pour vous conſerver. Mon favori de Liſle pleure notre malade, & Me. la Ducheſſe de Bourgogne n'en eſt pas loin. Je vous envoye l'ordonnance de M. de Chartres pour vous amuſer. Vous prenez de travers tout ce qui ſe dit ſur la molleſſe: je crains bien que vous ne vous y ſoyez expoſée; car la molleſſe n'eſt pas pour les malades, & vous le ſerez, ſi vous ne l'êtes déja. Je me laſſe de toutes les inquiétudes que vous me donnez: ſongez à devenir plus

raisonnable, ou je vais songer à vous moins aimer.

LETTRE XXXVIII.

A Me. du Perou.

Fontainebleau, *Juillet* 1708.

NOus perdrions trop à l'anéantissement de Me. de Radouay, pour le souhaiter : il faut qu'elle soutienne son personnage, & que nous l'excitions le plus que nous pourrons à force de satisfactions & d'agréments donnés aux Dames de St. Louis. Je ne me console pas de ne point écrire en particulier à toutes, & d'avoir à me partager entre leur sainteté & le siecle. Ma sœur des Fontaines se mêle de faire des lettres admirables : je vous prie, ma chere mere, que nos filles ne veulent point avoir de l'esprit. Que dira Me. de Glapion là-dessus? le sien ne se révoltera-t-il pas contre une si forte décision? Je permets que vous ne la preniez pas tout-à-fait à la lettre. On m'écrit qu'elle est revenue de sa retraite avec le visage & la voix meilleurs : elle travaille donc, elle parle donc

trop quand elle eſt en liberté. J'ai oublié de vous dire que Mr. le Duc de Bourgogne m'a écrit qn'il ſe recommande à vos prieres : vous ne pouvez trop demander à Dieu d'achever ſon ouvrage dans ce Prince qui ſe conduit parfaitement. Il me mande qu'il ne me dira point qu'il fait le mieux qu'il peut, parce qu'il ne diroit pas vrai, & qu'il pourroit faire beaucoup mieux, & que tous tant que nous ſommes, nous pourrions plus que nous ne faiſons. C'eſt pratiquer ſes devoirs, que de les connoître ſi bien. Comme j'ai la vocation de notre Inſtitut, je me ſuis fait des écoles à Avon où je vais ſouvent montrer ce que j'ai appris de vous. Je trouve des Maîtres d'école qui montrent le Catéchiſme, & des enfants qui le ſavent à merveille; mais quand j'ai voulu ſavoir d'eux qui a fait le *Pater*, il n'en ſavent rien : qui a fait le *Credo*, encore moins; s'ils adorent la Vierge, oui : s'ils adorent les Saints, ouidà : ſi on peche de manquer la Meſſe un un jour ouvrier, oui certes; & mille autres choſes pareilles, qui nous ont fait récrier, Mlle. d'Aumale & moi, ſur le malheur de l'ignorance, & ſur votre bonheur d'inſtruire ſi bien vos Demoiſelles. Vos bonnes-œuvres vont à l'infini,

Les Curés n'en ſavent quelquefois pas plus que les peuples : ils ne ſongent qu'à parer leurs Egliſes, & à tirer de l'argent pour l'employer aſſez ſouvent en choſes frivoles : ceux qui ſont plus éclairés ſongent à bien prêcher ; & au milieu de tout cela, leurs brebis ignorent tout. J'irai demain à un de ces Prônes. Ranimez-vous tout de nouveau, mes chers enfants, ſur les expériences de votre vieille mere, qui ſe porte aſſez bien, & qui va dire à la Princeſſe des Urſins & à Me. de Caylus, qu'elle n'a pas la force de leur écrire de ſa main ; & pourquoi ne l'a-t-elle pas ? dira Me. de Radouay : parce qu'elle a écrit une lettre de trois pages à des filles, dont elle eſt affolée.

LETTRE XXXIX.

A la même.

QUoique ce qui s'eſt paſſé chez vous ſur ce qui vous eſt reſté du ſacre (1) de M. l'Evêque de Blois, paroiſſe une bagatelle, je l'ai cru ſi important, que j'en ai rendu compte au Roi. Ne vous a-t-il pas défendu de rien recevoir, de rien acquérir? Non-ſeulement il l'a inſéré dans vos Réglements, mais il en a fait une des conditions de vos lettres-patentes. Je ne puis vous dire à quel point il a été ſcandaliſé. Il m'a propoſé d'abord de vous aller encore ſignifier ſes intentions ſur ce ſujet, & je ne doute point qu'il ne le faſſe, quand il ſera de retour à Verſailles. Il a trouvé fort mauvais que je n'aye pas fait ſortir ſur le champ tout ce que vous avez laiſſé entrer dans votre maiſon contre ſa volonté. Il a demandé ce que vous ferez après ſa mort,

(1) Dans l'Egliſe de St. Louis, on avoit fait des eſtrades : les planches reſterent : on ne ſavoit à qui elles appartenoient, & la Supérieure ſouffrit qu'on les mît dans le magaſin de la maiſon.

puiſqu'à un quart de lieue de lui, ſous ſes yeux, ſous les miens, vous oſez manquer à votre fondation & à votre Fondateur. Vous ne pouvez trop étudier vos obligations : les mauvais exemples ne vous juſtifieront point. Votre déſintéreſſement doit être parfait : car votre maiſon ne peut manquer, tant qu'il y aura un Roi en France. Sachez donc préciſément, ſi ce bois a été donné ou non à la Ferté, & me le mandez. Je ſouhaite que vous ſoyez innocente, & que vous ſachiez vous avouer coupable.

LETTRE XL.

A la même.

SI nous ne ſongeons à inſtruire nos filles, on les mettra en tutelle dès le lendemain de ma mort. On leur donnera dans le dehors un économe qui les troublera ſans ceſſe, s'il ne les ruine, ou ne les vole. Je ſais qu'il faut avoir patience avec elles, que de long-temps elles ne peuvent être bien habiles : c'eſt pour cela même que je me dépêche d'y travailler. Je m'offre avec tous mes gens pour les ſervir, & je n'aurai nulle peine à être

leur Intendante, leur femme d'affaires, & de tout mon cœur leur servante, pourvu que mes soins puissent leur apprendre à s'en passer. Voilà où je tends; voilà le fond de mon cœur; voilà ce qui fait ma vivacité & mon impatience, & voilà ce que je soumets à vos avis.

Point d'économie indiscrete : si elle est nécessaire, qu'elle tombe sur vous qui êtes Religieuses, & non sur les Demoiselles. C'est vous qui avez fait vœu de pauvreté : dans les temps calamiteux, que les Demoiselles ne mangent de pain bis qu'après que vous en aurez mangé de noir. Que le bon esprit de les regarder en tout comme le premier objet de l'Institut, se perpétue dans votre maison.

Par le même principe, sacrifiez toujours le temporel au spirituel. Soyez plus attentive à maintenir vos réglements qu'à faire valoir votre bien : la chûte des Maisons Religieuses ne commence jamais par le désintéressement. S'il y a dans la Maison un bon esprit, ne l'employez point à tenir des comptes, mais à former les Novices & à instruire les enfants. N'oubliez jamais que St. Cyr n'a pas été bâti pour vous, & que vous avez pris le voile pour elles. Ce qui est vertu pour les autres est devoir pour vous.

LETTRE XLI.

A Me. de Roquemont.

OUi, ma chere fille, je ſuis la protectrice des récréations, & je ne ceſſerai de prêcher la régularité & la récréation. Je crois que l'un contribue à l'autre : je crois que des filles, qui ſont fidelles au ſilence de la regle & à l'application des claſſes & des autres emplois de la Maiſon, ont beſoin de ſe débander l'eſprit ; je crois que des récréations réglées par les Supérieures ne tourneront jamais à mal : je crois que celles qui s'y oppoſent ſont moins humbles & moins ſimples que celles qui croyent en avoir beſoin, & que les premieres ſont ſoutenues dans leurs auſtérités par l'amour-propre : je crois que celles qui feroient en effet plus ferventes & plus mortifiées, plairont plus à Dieu en s'accommodant aux autres, qu'en ſe diſtinguant, & que la charité & la condeſcendance ſont au-deſſus de l'auſtérité : je crois enfin, ma très-chere fille, que vos Supérieures doivent être fort attentives à vous récréer, tant que vous ne cher-

cherez pas vous-même à vous donner des plaisirs, & que vous ne voudrez, ni au dehors, ni au-dedans, faire la moindre irrégularité. Je vous parle d'autant plus hardiment là-dessus, que je l'ai consulté plusieurs fois à votre saint Evêque, qui n'est pas assurément accusé de relâchement, & qui m'a toujours dit que vous n'aviez pas assez de récréations. Continuez donc hardiment, ma chere fille, à les solliciter. Je voudrois bien que votre santé vous mît en état d'y prendre part, car je vous aime tendrement. Mais puisque ceux qui ont fait les regles, les trouvent eux-mêmes si exactes & si serrées, ne vaudroit-il pas mieux les relâcher, que de donner si souvent des récréations? Non, car l'exactitude est d'une absolue nécessité pour les Dames de St. Louis, & tout changement à la regle est nuisible au but pour lequel la regle a été faite. Il faut modérer le travail, sans cesser pourtant de travailler.

La petite de Villefort est dans une profonde tristesse : je lui donnai une pistole; son visage changea; elle se mit à rire; & je vis bien distinctement que nous apportons en naissant toutes sortes de convoitises. Votre domestique a des vapeurs : peut-être un présent les dissiperoit-il :

donnez-lui donc dix piſtoles de ma part. Nos maîtres s'ennuyent ici, & font ſemblant de s'y plaire fort. Vive St. Cyr! malgré ſes défauts, on y eſt mieux qu'en aucun lieu du monde. Je n'oſe rien dire à ma ſœur de Glapion, à cauſe des attendriſſements de part & d'autre. Qu'on eſt heureux, ma fille, de trouver Dieu partout! Et qui peut ſe ſuffire à ſoi-même?

LETTRE XLII.

A Me. de Champigny.

JE n'ai jamais rien vu de ſi beau, de ſi bon, de ſi aimable, de ſi net, de ſi bien arrangé, de ſi éloquent, de ſi régulier, en un mot, de ſi merveilleux que votre lettre : ſi votre conſcience eſt dans un auſſi grand ordre, M. Treil (1) n'a pas grand'choſe à faire. Il eſt vrai, ma chere fille, que la mienne eſt en paix; mais vous ſeriez bien mécontente des troubles, des ennuis, des impatiences, des dépits, & quelquefois des déſeſpoirs de mon pauvre eſprit, au milieu des impor-

(1) Confeſſeur de cette Dame.

tunités dont vous me parlez, & qui sont sans mesure depuis que la Cour d'Angleterre s'est jointe à celle de France. Je vous crois trop sage pour vous laisser aller au chagrin de mon absence, qui finira, s'il plaît à Dieu, le 27 de ce mois. L'éloge que vous faites de ma sœur Vandam est complet. Vous savez, ma très-chere fille, combien je vous aime; car cela est trop vrai pour que vous ne vous en apperceviez pas.

LETTRE XLIII.

A Me. de Fontaines.

JE n'ai rien à vous dire de nouveau depuis hier. Nous sommes gâtés, crottés, mouillés, ennuyés. Pour moi je suis attristée de me voir pour si long-temps éloignée de mes cheres filles, avec lesquelles je trouve tout ce qu'il y a de bon. Je demande pardon à ma sœur de Radouay de cette phrase, qui me paroît encore trop foible pour exprimer l'abandon où je me trouve au milieu des caresses, des plaisirs, des honneurs, de la multitude, & des richesses. N'en parlons plus; car elle ne me pardonneroit jamais. Cet état

& le mauvais temps empêchent les petits voyages de charité que je pourrois faire, qui me feroient à moi un amusement, & aux autres un secours. Dites à la fournoise (*Me. de Jas*) que sa lettre traite de matieres si importantes, que j'y répondrois, si je ne savois qu'elle trouvera dans votre tête tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la mienne. L'impatience de mon humeur me rend aussi inutile, que mon peu de capacité.

LETTRE XLIV.

A Me. du Pérou.

Ce 28 *Juillet* 1708.

JE n'aime plus à vous écrire, ma chere fille, parce que je voudrois toujours vous réjouir, & je ne suis plus propre qu'à vous affliger. Les affaires de Flandre ne sont pourtant pas en mauvais état : la plupart de nos troupes dispersées sont revenues : peu de gens sont demeurés sur la place, & il y a moins de prisonniers qu'on ne le disoit. L'armée est donc très-nombreuse & de bonne volonté : mais je crains que la confiance outrée de M. le

D. de Vendôme ne nous attire encore quelque malheur, si l'on s'expose à de nouvelles actions. M. le Duc de Bourgogne a toujours été de tous les bons avis; mais son peu d'expérience empêche qu'on ne s'y fie tout-à-fait. Vous perdez bien à ne pas voir ses lettres : elles sont pleines de courage, & de sagesse, & de piété. Priez toutes pour lui, je vous en conjure, & d'une façon toute particuliere. *Nos Princes ont couru un péril plus grand que n'auroit été leur mort.* Mes plus grandes allarmes sont présentement pour le Dauphiné : il est impossible que M. de Savoye n'y fasse beaucoup de mal. S'il y entre, comme il y a lieu de le croire, bien des gens sont persuadés qu'il n'y sauroit demeurer. Jamais mon St. Cyr ne m'a été si nécessaire, & pour me cacher, & pour me consoler. Dieu connoît nos endroits sensibles, & sait bien les toucher. Je l'éprouve par une si longue absence. Cependant réjouissez-vous, mes chers enfants; votre tristesse augmenteroit encore la mienne : faites-vous des saintes pour nous obtenir la paix. Je suis affligée de tout ce que je vois & de tout ce que j'entends : mais nous avons un grand Consolateur.

LETTRE XLV.

A la même.

Ce 4 Août 1708.

LE temps de vous écrire me manque quelquefois, mais encore plus le courage. Je ſuis dans des inquiétudes continuelles ſur le dénouement de la Campagne. M. le Duc de Bourgogne eſt à la tête d'une puiſſante armée, remplie de bonne volonté : leur ſituation eſt bonne : ils ne manquent de rien ; mais on prétend qu'ils ne ſauroient revenir en France, ſans donner une bataille, qui me ſerre continuellement le cœur. Faites donc là-deſſus, ma chere fille, tout ce que vous croyez le plus propre à nous attirer le ſecours de Dieu, & faites des neuvaines de prieres & de Meſſes. Je ne ſais point diſſimuler avec vous, mes cheres filles : mes lettres ne peuvent que vous donner de la douleur. Ne dites pas tout à Me. de Glapion : il faut ménager ſa ſenſibilité. Non-ſeulement il faut que vous ayez du courage, mais il faut que vous en donniez aux autres.

LETTRE XLVI.

A la même.

J'Ai été fort allarmée sur le Dauphiné : il m'en a bien coûté vingt-quatre heures de fievre : mais les nouvelles d'hier nous apprirent que M. le Duc de Savoye n'avance point, que M. le Duc de Berwick ne craint guere, & que la ville de Lyon montre dans cette occasion beaucoup de courage, d'affection & de fidélité : ils ont pris toutes sortes de bons partis par eux-mêmes, retranché leurs fauxbourgs, & pourvu à tout. Il faut que ma sœur de Vertrieux (1) écrive à Lyon combien on en est charmé, afin que les Lyonnois apprennent de tous côtés combien le Roi est satisfait de leur conduite : elle est trop heureuse d'avoir ignoré mes frayeurs pour ce pays. Oui, assurément, je regarde ma sœur de la Neuville comme une de mes filles, & même un peu comme la grande fille de St. François de Sales, qui étoit, à ce qu'il me semble, fort

(1) Me. de Vertrieux étoit de Lyon.

ſort bien avec elle. J'ai toujours eu pour les Dames de St. Louis de vrais ſentiments de mere, les aimant plus ou moins ſelon leur conduite. Dites, s'il vous plaît, à ma ſœur de St. Pars, qu'à l'exemple de Dieu, je l'aime autant raccommodant des paillaſſes, que faiſant une niche pour le Saint-Sacrement, parce que tout cela eſt égal : mais je ne trouve pas bon qu'elle me faſſe des excuſes de m'avoir écrit. Si j'étois moins occupée, je l'aurois prévenue. Adieu, ma chere fille.

LETTRE XLVII.

A Me. de Glapion.

Ce 8 *Juin* 1710.

JE ſais ce qui s'eſt paſſé, ma chere fille, & vous devez en être charmée au moins dans la *partie ſupérieure*. Vous aviez grand tort de douter de l'amitié de Me. de **. Si elle eſt prévenue, c'eſt aſſurément en votre faveur : mais quelle eſtime, quelle inclination qu'on ait pour vous, on ne vous croit pas ſans défauts. Je connois parfaitement les vôtres : je les connois, parce que je les ai tous, accom-

pagnés de plusieurs autres que vous n'avez pas. Voulez-vous que nous fassions ensemble notre examen?

Nous ne sommes pas humbles, mais il y a en vous de grandes ressources, au-lieu que tout nourrit l'orgueil en moi. Vous savez, vous aimez les pratiques de votre Institut: vous vaincrez cette sensibilité, cette révolte de vos goûts, cette délicatesse de votre naturel, augmentée par la tristesse inséparable d'une mauvaise santé. Courage, ma très-chere fille, demandons la force pour nous souffrir nous-mêmes, & pour souffrir les autres: devenons saintes, soit pour vivre, soit pour mourir.

Nous sommes trop choquées du manque de raison, que nous appercevons dans nos semblables: & c'est un très-mauvais effet de la nôtre; car si elle étoit éclairée, du moins elle nous rendroit patientes.

Nous avons aussi trop d'attachement aux regles. En moi, c'est zele; en vous, bonne foi: en l'une & l'autre, une espece de défiance des divers moyens que la Providence employe pour parvenir à ses fins.

Nous aimons à connoître nos foiblesses; mais nous ne pouvons souffrir que les autres nous les montrent.

Nous sommes trop frappées de nos maux, & trop ardentes sur ceux de nos amis: nous nous abandonnons à des tristesses excessives. Un Saint m'écrivoit: *Soyez homme dans votre douleur & dans votre piété* : je vous le dis d'après lui, devenez homme. Un peu de dureté seroit excellente en vous : la grossiéreté même ne vous nuiroit pas. La cloche m'appelle : c'est dommage, j'étois charmée de vous entretenir. Quelle matiere que je traite avec vous, c'est toujours un plaisir pour moi. Cependant nous écrivons trop : & c'est encore un de nos défauts. Nous aimons à parler de nous-mêmes, dussions-nous parler contre nous, & ce n'est pas le plus aisé à détruire.

LETTRE XLVIII.

A la même.

A Fontainebleau 1711.

J'Arrive d'Avon : j'y destinois une heure, & j'y en ai passé trois : j'ai été faire des visites de porte en porte. Depuis que je suis à la Cour, je n'ai pas vu d'aussi délicieuse compagnie. J'en demande pardon

aux Dames de S. Louis : mais elles tiennent encore un peu au grand monde, & sont plus alertes & moins simples que Geoffroi & Payen (1).

Je vous passe d'aimer M. de Villars, ma chere fille : mais je suis en peine de votre conscience sur le Prince Eugene : on dit qu'il est bien piqué, & résolu de soutenir le siege. Nous lui couperons les vivres : on a pris beaucoup plus de butin qu'on ne l'avoit cru : nous aurons bientôt les drapeaux. Réjouissez-vous, mes chers enfants ; il y a si long-temps que vous êtes tristes.

Notre retour s'éloigne par le plaisir de la chasse & du beau temps. Je suis ici sans plaisir, sans volonté, & sans autre goût que celui du maître. Le mien ne me porte point à courir le cerf : celui que j'ai pour vous n'est pas émoussé, malgré les contradictions que j'y trouve. Mathurin Roch (2) ne peut s'accoutumer à mon ignorance, ni moi à son savoir : je sais tout ce que je puis apprendre, & il veut acquérir : il lit tout, depuis Canisius jusqu'à Bellarmin, & jette mes enfants dans une

(1) Paysans d'Avon.
(2) Maître d'école.

profonde Théologie. Ils m'assurent qu'on ne leur a dit jamais un mot de ce que je leur ai appris : & il me paroît pourtant qu'ils n'en savent pas davantage. Françoise veut se marier : elle ne peut ni gagner ses parents ni perdre la moindre partie de sa passion. Elle ne voit pas, dit Susanne, son prétendu *à moitié son saoul*. Oui, j'aurai de la peine à me passer des gens d'Avon : ils ne me donnent d'ennui que par leur misere : je trouve chez eux de la droiture, du bon sens, de la vérité, de l'honneur : je vous en conterai de beaux traits, & peut-être assez pour vous ennuyer. Ils ne parlent pas si bien que nous : mais nous ne faisons pas si bien qu'eux. Leurs vaches se portent mieux ; mais ils n'osent encore en acheter. Je reçus hier une lettre, où ils me disoient qu'ils craignoient pour la santé du Roi & pour la mienne, à cause de la mortalité des bêtes.

LETTRE XLIX.

A Me. du Pérou

A Fontainebleau 15 *Août* 1711.

IL étoit impossible de faire l'ouvrage que vous m'avez envoyé, sans vous jetter dans des longueurs infinies : c'est une affaire pour toujours : je crois que vous n'aimeriez pas à la recommencer souvent. Je n'y ai ajouté que de petits mots, parce que je conviens de tout, je connois tout, & j'approuve tout. Je n'oserois me mêler de parler sur les instruments de pénitence : vous savez ce que je vous ai toujours dit là-dessus. Je voudrois fort que nos filles en souhaitassent ardemment, & qu'on ne leur en accordât presque jamais. Quand elles accompliront leurs devoirs, elles seront de grandes saintes sans ceintures de fer : quand elles les négligeront, les austérités corporelles ne les sauveront pas. Elles ont besoin de tranquillité & de patience dans les classes : quand un bracelet pique un endroit sensible, on est bien disposé à l'impatience : & ces pauvres enfants en

ſouffrent. Si la Communauté eſt telle que ma ſœur l'affiſtante la dépeint dans ſa lettre, ma ſœur de Radouay ſera contrainte de la canonniſer. L'affiduité au Chœur, la ferveur dans la priere, l'union dans les eſprits, la joie dans les récréations, le concert dans les charges, tout y eſt à ſouhait : & ſi ma ſœur de Radouay pouvoit lire la période qui la regarde, elle comprendroit toute notre ſenſibilité pour les louanges : mais je me garderai bien de la lui envoyer; ſon amour-propre ſeroit trop tenté.

Quant à ce que les peres mandent à leurs filles ſur leur naiſſance, il faut inſtruire nos enfants à n'en pas tirer vanité ; il faut leur dire que chacun croit ordinairement ſa nobleſſe meilleure que celle de ſon voiſin, mais qu'on n'en eſt pas cru ſur ſa parole.

Si ma ſœur de Bouju eſt auſſi gaye & auſſi libre à la récréation qu'elle l'eſt dans ſes lettres, vous êtes trop heureuſe de l'avoir acquiſe : rien n'eſt plus aimable que ce qu'elle m'écrit. Si la conſcience de ma ſœur de Champigny eſt auſſi-bien que ſon caractere, Dieu eſt bien content d'elle; je le ſerai à mon tour, ſi je la trouve dans la confiance qu'elle me promet. Ma ſœur de Radouay

trouve le moyen de louer en dix lignes toute la Communauté, au moins toutes celles qui ont été à l'Infirmerie, depuis qu'elle y eſt. Sa critique échoue contre leur docilité, leur obéiſſance, & leur ſimplicité. Si tout cela continue, nous allons devenir bien fades. Il n'y a pas juſqu'à ma ſœur de Launay, qui ne ſe mêle de dire des merveilles de la maiſon, & d'égayer ſon ſtyle fort joliment. Pour ma ſœur de Berval, elle a trouvé le moyen de faire une belle lettre en me parlant de bâtiment, d'attelier, de bonnets de charbonnier, de chaudronnier, de batterie de cuiſine, de Labourdin (1), & du Héros M. de la Place (2) : elle finit pourtant ce beau récit par un trait aſſez ſublime de l'Inſtitut. Ma ſœur de Roucy n'en ſera pas quitte, pour m'offrir la confidence de tous ſes défauts : je la prie de me l'envoyer, & de ne point conſulter là-deſſus Mr. de Treilh. Je ne connoiſſois pas toute l'éloquence de ma ſœur du Londe ; je ſuis ravie de ce qu'elle me mande d'elle & des autres. Ma ſœur de Roquemont ne m'a point accoutumée à

(1) Domeſtique de la maiſon.
(2) L'Architecte.

de longs difcours : ainfi je fuis très-contente de fa petite lettre, & qu'elle le foit de ma fœur Bauregard. Il ne faut point que ma fœur de Bloffet, qui aime mieux le fléau de la pefte que celui de la guerre, aille nous attirer ici, à force de prieres, la petite-vérole. Inftruifez-moi bien, je vous prie, de tout ce que vous apprendrez de cette maladie qui nous pourfuit par-tout : nous l'avons encore ici : elle eft à Marly : elle continue à Verfailles; elle redouble à Paris. En vérité, je ne fais, fi cela dure, où nous pourrons aller, & je tremble toujours pour Mr. le Duc de Bretagne & pour fon frere. J'ai très-peu de chofe à vous dire de ma fanté; car je crois que Mlle. d'Aumale ne vous en parle que trop. Je paffe mes journées affez doucement, quand je fuis à ma maifon de la ville; & j'y vais le plus fouvent que je puis. M. l'Evêque de Meaux (1) eft ici pour terminer avec Mr. le Dauphin l'accommodement de M. le Cardinal de Noailles avec les Evêques de Luçon, de la Rochelle, & de Gap. Je recommande cette affaire à vos prieres: elle pourroit intéreffer l'Eglife. Je vous

(1) Depuis Cardinal de Biffy.

embrasse, ma chere fille, avec une grande tendresse, malgré tous vos défauts. Que ferai-je à mon retour, si vous êtes telle qu'on vous dépeint ? Ne jugez pas de mon loisir par la longueur de ma lettre, mais bien de mon amitié pour vous.

LETTRE L.

A Madame de Glapion.

A Fontainebleau, ce 31 *Juillet* 1712.

MEs journées, ma chere fille, sont plus diversifiées, mais plus pénibles que les vôtres. Elles se passent entre le Château & la Ville. Au Château, je reçois la compagnie, & quelle compagnie ! je suis obsédée ou de femmes que je méprise, ou d'hommes qui ne m'aiment point : je vois, j'entends des choses qui me déplaisent ou qui m'indignent : je m'observe sans cesse pour retenir mon impatience & pour empêcher qu'on ne s'apperçoive que je la retiens. A la ville, j'écris, je lis, je travaille, je prie : j'y suis dans une paix, dans une douceur bien approchante de la joie. Le soir, en repassant ma journée, je trouve beaucoup

de fautes, quelques péchés, le mal assez bien évité, mais peu de bien de fait.

Pour vous, ma chere fille, vous ne pouvez ouvrir la bouche, vous ne pouvez faire un pas, que ce ne soit une bonne œuvre. Il y paroît, au compte que vous me rendez de la maison, dont vous êtes chargée présentement. C'est cet honneur qui vous rend sérieuse : quand vous serez descendue de ce degré éminent, nous recevrons sans doute des lettres plus enjouées. Marchienne tient plus long-temps qu'on ne l'avoit cru ; on en sera pourtant bientôt le maître ; Mrs. de Villars & de Montesquiou nous le promettent, & en même-temps une quantité de provisions de bouche, capable d'assouvir les desirs de Me. du Pérou. Cependant on dit que le Prince Eugene ne démordra pas de son entreprise. Il est piqué au vif de l'habileté du Maréchal de Villars, qui lui a dérobé une marche. Il faudra voir si les Hollandois, autrefois si sages, renonceront à leurs principes par égard pour sa passion. Adieu, ma chere fille : conservez-vous, & ne régnez sur les cœurs, que pour faire régner notre seul maître. Il seroit bien honteux à notre Supérieure de ne pas faire lever le siege de Landrecy, à force de prieres : c'est

aux grandes ames à faire les grandes choses.

LETTRE LI.

A la même.

A Fontainebleau, ce 14 *Septembre* 1714.

SI une personne, née douce & polie, consommée depuis long-temps dans l'exercice de toutes les vertus, cede encore à son impatience, jugez, ma très-chere fille, où j'en suis, moi, née vive & orgueilleuse, accablée de grandes & de petites contradictions, assujettie à un genre de vie qui me déplait, condamnée à ne pouvoir suivre une seule pratique de piété, souffrant presque toujours dans mon corps & dans mon esprit. Ma sœur de Linemare (1) m'a écrit une lettre toute douce, toute raisonnable, une lettre comme elle. Je trouve Me. de la Mairie (2)

---

(1) De Roquigny de Bulonde de Linemare, née en 1686, depuis Supérieure de la Maison de St. Louis.

(2) Prieure de Moret ou de Bisi, Couvents où Me. de Maintenon envoyoit en Mission des Demoiselles de St. Cyr, pour y établir les principes d'une bonne éducation.

au comble du bonheur d'avoir Mornay (1) & votre niece. Je les admire; mais si vous voulez que je continue, ne leur en dites rien. Nous attendons avec l'impatience la plus inquiete des nouvelles de Barcelone. J'y ai le Chevalier de Caylus, petit déterminé, très-propre à se faire tuer; & j'en serois bien affligée, & cette pauvre mere seroit inconsolable. Adieu, ma chere fille, je vais me confesser : ce qui n'excite pas l'esprit aux gentillesses.

LETTRE LII.

A la même.

A Fontainebleau, ce 26 Septembre.

JE suis la très-humble servante de St. François de Sales; mais je ne conviendrai point, qu'il soit plus difficile de se supporter soi-même, que de supporter les autres. Nous avons en nous un grand défenseur de nous-mêmes, notre cœur; & personne ne nous parle pour ce pauvre prochain, si souvent insupportable.

---

(1) Fille du Comte de Mornay, tué à Manheim, née en 1700, actuellement Supérieure de St. Cyr.

Ce bon Saint n'avoit été ni enfermé dans une Communauté, ni tiraillé par des Courtisans, ni le témoin, le martyr, ou la victime des iniquités du siecle. Je regarde donc, ma chere fille, comme le dernier effort de courage, la résolution que vous avez prise dans votre retraite : mais vous ne la soutiendrez pas : je suis sûre que vous avez déja bronché plus d'une fois. Pour vos amies de la Cour, elles sont toujours par terre. Vous n'avez à combattre que des entêtements, des travers, des imbécilités : que vous êtes heureuse ! Si vous voyiez ce que nous voyons, vous mourriez de plaisir d'être ce que vous êtes, ou de douleur de savoir ce que nous sommes. Nous voyons des assassinats de sang-froid, des envies sans sujet, des rages, des trahisons sans ressentiment, des avarices insatiables, des désespoirs au milieu du bonheur, des bassesses qu'on couvre du nom de grandeur d'ame. Je me tais : je n'y puis penser sans emportement. Non, ma chere fille, Dieu ne condamne point l'amitié que vous avez pour moi, pourvu que vous comptiez que les louanges, que je vous donne, ne sont qu'une pure malice. On ne peut être plus affectionné que l'est M. Bes-

se (1). Me. de Caylus a été assez mal : mais la santé du Roi ne se dément point. Son zele pour la Religion augmente tous les jours, quelque opposition qu'il y trouve. Plus d'espérance d'accommodement : l'affaire de M. le C. de Noailles n'en souffre point : on ira à Rome pour concerter avec le Pape les moyens de réduire ce Prélat à la soumission : voilà encore un ami qu'il faudra sacrifier. Priez, mais avec tranquillité & sans crainte : Dieu ne m'abandonnera ni moi ni son Eglise : ceux qui esperent en lui ne sont point confondus. Ma santé est très-vacillante : mais ma foi ne l'est pas ; & je suis toujours très-ferme Papiste.

LETTRE LIII.

A la même.

VOus devez avoir une grande application à votre temporel, pour éviter tout désordre dans la dépense. Le mérite de votre épargne est bien différent

---

(1) Médecin de St. Cyr, & depuis de la Reine d'Espagne.

de celui des autres maiſons religieuſes ; qui ménagent pour ſe ſoutenir ou pour s'agrandir, au-lieu que les Dames de St. Louis n'ont rien à craindre ni à deſirer ; Le Roi leur a donné de grands biens : & s'il reſte quelque choſe à faire à la fondation, il le fera ; & s'il ne le fait pas, ſûrement ſes ſucceſſeurs le feront : il vous a garanties, par ſa ſage prévoyance, de tout prétexte d'intérêt ou d'avarice : vous ne pouvez ni bâtir ni acquérir. Ainſi votre économie vous met en état de faire l'aumône : & c'eſt-là le motif que vous devez avoir dans l'adminiſtration de votre temporel. Vous devez tout votre ſuperflu aux pauvres : marier des filles ou les placer dans des Couvents, ce ſont les aumônes dont votre fondateur vous a chargées. Renoncez donc à tout eſprit d'intérêt : c'eſt par cet eſprit que le Diable damne les Saints. Le temporel eſt néceſſaire pour ſoutenir votre maiſon : mais il ſeroit encore plus fâcheux que le ſpirituel tombât : il y auroit moins de reſſources ; car il ſera plus facile de remédier aux déſordres d'un économe, qu'à la négligence d'une maîtreſſe des Claſſes. Faites bien comprendre à nos ſœurs en quoi conſiſte la mort au monde : les Religieuſes ſortent quelquefois de deſſous

le drap mortuaire, auſſi vivantes à elles-mêmes qu'auparavant. Je ne ſuis pas ſurpriſe qu'elles ayent encore des défauts, puiſque la perfection eſt l'ouvrage de toute la vie. Mais je voudrois qu'elles n'euſſent pas l'eſprit du monde, qu'elles n'aimaſſent point à le voir, qu'elles ne penſaſſent à leurs parents que pour prier pour eux, qu'elles ne fuſſent point tranſportées, s'ils viennent les voir en caroſſe; déſeſpérées, s'ils les viennent voir à pied; inquietes, ſi leurs affaires vont mal. La plupart des Religieuſes ne comprennent guere les maximes de l'Evangile: elles ſont auſſi vives que les mondains ſur la nobleſſe, le plaiſir, le bien, la faveur. Elles veulent une Abbeſſe de qualité, de préférence à une autre qui les meneroit à Dieu. Elles briguent l'honneur d'être ſa favorite. Toute leur conduite montre, qu'elles eſtiment plus la grandeur, la richeſſe, que la pauvreté & l'obéiſſance dont elles ont fait vœu.

LETTRE LIV.

A Me. de Bouju (1)

A Versailles, ce 20 Mars

VOtre Supérieure a raison de m'excepter de la regle ordinaire, puisque le commerce que vous aurez avec moi ne vous dérangera jamais d'aucun de vos devoirs. Je suis ravie de la paix que vous goûtez où vous êtes : il n'y a pas lieu de douter que Dieu ne vous y ait destinée : car je ne crois pas que vous en sortiez. Je me flatte même qu'il veut se servir de vous, non-seulement comme bonne Religieuse, mais pour communiquer à Mante ce que vous avez appris à St. Cyr. Je ne me souviens plus si Me. de Merinville a vu les choses depuis la forme que nous y établîmes en 1701 ; car ce n'est que depuis ce temps-là, que j'admire l'éducation de nos filles : nous ne savions ce que nous faisions dans les com-

(1) Elevée à St. Cyr, aujourd'hui Religieuse aux Ursulines de Mante.

mencements : mais l'expérience nous a appris à rendre cette éducation utile & facile ; de forte que ce font les mal-faines qui veulent être Maîtreffes des claffes, foutenant qu'il y a plus de repos que dans les autres offices, & cela, par cette invention de faire la plupart des exercices par les enfants mêmes. Nous recevrons au premier jour ma fœur de Malvoue & ma fœur de Bosbiere : notre Noviciat me donne de grandes efpérances, & nous en avons befoin : car les Dames font très-mal-faines. Embraffez ma fœur de St. Paul de ma part, & dites-lui que je l'exhorte à prêcher l'Evangile que St. Paul annonçoit, & les Epitres qu'il écrivoit pour établir la Religion. C'eft là où fe trouve cette piété folide que j'aime tant : il y a affez d'endroits bien clairs pour nous : les Docteurs expliqueront les obfcurs. Nous parlons fouvent de vous, ma chere fille, & nous vous regretterions, fi nous ne voulions nous conformer à la volonté de Dieu. Je me porte fort bien, quoiqu'affez ennuyée de vivre : mais ce qui eft le plus important, c'eft que le Roi & M. le Dauphin font en bonne fanté, & que nous allons avoir la paix.

LETTRE LV.

A la même.

A St. Cyr, ce 13 Mai.

JE prends la plume avec plaisir, pour assurer ma vieille domestique, ou plutôt ma chere fille, de l'amitié que j'ai, & que j'aurai toujours pour elle : je suis ravie de son bonheur, & j'espere que Dieu ne l'abandonnera jamais, parce qu'elle l'aime & qu'elle se confie en lui. Si je n'étois plus occupée de vous que de moi, je serois fâchée de votre éloignement : mais j'aime mieux vous savoir une bonne Religieuse dans un Couvent que j'aime & estime, que de vous laisser sans être fixée. Vos prieres, ma chere enfant, me seront plus utiles que vos services : vous savez ce que je vous ai recommandé là-dessus : le Roi, le progrès de St. Cyr, mon salut, voilà ce qui me tient le plus au cœur. Je suis bien persuadée de votre bonheur : votre cœur & votre esprit sont disposés à la paix pour vous, & à la donner aux autres. Ne croyez pas trouver dans vos externes ce qu'on trouve à St.

Cyr. Auſſi ne leur faut-il pas une inſtruction ſi étendue, & je crois que vous vous en tenez à ce qui eſt néceſſaire pour le ſalut : croire en Dieu, ſe ſoumettre à l'Egliſe, abhorrer le péché, c'en eſt aſſez, ce me ſemble, pour les ſanctifier.

LETTRE LVI.

A la même.

A St. Cyr, ce 13 Juillet.

JE reçois dans ce moment votre lettre, ma chere fille, & je me fais un extrême plaiſir d'y répondre, pour vous aſſurer que je penſe ſouvent à vous, & que je vous regrette. Je ne trouve autour de moi perſonne qui m'ait autant marqué d'amitié que vous. Dieu vous vouloit où vous êtes : rien n'eſt plus marqué : car par toutes ſortes de raiſons, vous deviez demeurer ici : ſes vues ſont différentes des nôtres, & vous avez raiſon d'en être contente. Je m'informe ſouvent des penſions pour vos intérêts : on m'aſſure qu'elles ſeront payées, mais on ne commence point. Votre Evêque fait des merveilles à Paris, & s'y eſt établi une réputation

d'un très-saint, très-savant & très-ferme Prélat. Nous devons nous en réjouir ensemble : les vertus Episcopales commencent à devenir assez rares. Adieu, ma chere Bouju, je vous aimerai toute ma vie. Je ne suis pas de trop bonne humeur sur le retardement de la paix, qu'on croit pourtant immanquable. Je vois d'ici toute votre sensibilité : Dieu vous a bien conduite : laissez-vous conduire à l'avenir : soyez toujours une vraie enfant dans les mains de vos Supérieurs : employez vos talents quand on le voudra : serrez-les, quand on le jugera à propos, puisque votre vrai mérite est l'obéissance ; donnez toutes vos forces : ne craignez point pour votre santé : que vos jours soient pleins de bonnes œuvres, ils seront assez longs. Priez pour moi, priez pour le Roi, aimez-moi toujours, puisque je vous aime tendrement. Adieu, encore une fois, ma chere Bouju.

LETTRE LVII.

Ce 2 Novembre.

JE ne suis point contente de la lettre que j'ai reçue de vous ; elle est pleine de compliments que je n'aime point, &

vous m'assurez de votre amitié dont je ne puis douter, ayant eu le temps d'étudier votre cœur; je veux savoir vos plaisirs, vos peines, vos emplois, l'état de votre santé, les charges où sont nos filles, enfin tout ce qui vous plait ou vous déplait: car je suppose que vous m'écrivez en sûreté, & qu'on ne voit pas nos lettres. Nous parlons souvent de vous ici, & mon dîné & ma toilette ne se passent guere sans vous regretter: vous avez pourtant fort bien fait de nous quitter: vous auriez vu ma mort de plus près, & vous en auriez été plus affligée: vous avez choisi celui qui ne mourra point, qui ne sera jamais absent, & le seul qui mérite notre attachement; n'en ayez que pour lui, ma chere enfant: car tous les autres nous éloignent de la paix qu'on goûte en lui quand on ne tient qu'à lui. Nous avons grande peur de perdre ma sœur de St. Perrier; il y a bien plus à craindre qu'à espérer. Le Roi a donné une grande allarme, quoique très-mal fondée, sur sa santé: c'étoit une très-légere fluxion; mais il est si précieux, qu'on croit toujours qu'il va nous échapper. Je vous aime tendrement. Adieu, ma chere fille: embrassez la protectrice des Demoiselles de St. Cyr & toutes vos compagnes

qui y ont été : je les conjure de ſe ſouvenir de ce qu'on leur a prêché, & qu'elles ſoient la joie de leur Communauté, ſouples entre les mains de leurs Supérieurs, & fidelles à tous leurs devoirs. Embraſſez pour moi ma ſœur de St. Paul, ſi une jeune Profeſſe oſe prendre cette liberté. Ne demandez que mon ſalut. Je ne vous oublierai jamais : j'irai devant, vous attendre dans l'éternité, où je vous verrai entrer avec une grande joie. Notre ſœur de la Neuville mouroit bien ſaintement ; mais il paroît que Dieu veut nous la rendre, & il nous fait grand plaiſir. Mes triſtes jours ſe paſſent entre Sercienne qui s'eſt chargée de ma caducité, d'Aumale qui travaille & inſtruit dans mon anti-chambre, mes Séminariſtes que j'ai quelquefois à dîné, & Pulcherie qui m'annonce la récréation, où je vais parler de vous.

LETTRE

LETTRE LVIII.

A Me. de Glapion.

Ce 11 Septembre 1716.

J'Ai bien dormi cette nuit, & me voilà en état de recevoir de nouvelles peines. Notre grand homme (1) fait d'étranges projets : vous ſavez le premier, & ſon peu de ſuccès. Voici le ſecond. Il veut renouveller mon ſang, & par une longue ſuite d'aliments doux & légers, me faire une nouvelle créature : il ne lui ſera pas du moins fort difficile de me remettre à l'état d'enfance. Ce que je vois de réel dans tout cela, c'eſt que nous ſommes ſéparées, & que nous n'avons pas même la triſte conſolation de ſouffrir enſemble. On m'a voulu tromper ſur votre état ; mais j'ai trop long-temps vécu pour ne pas prendre le pire pour le certain. Je vous offre donc à Dieu de bonne grace : cependant St. Cyr qui vous perdroit me tient bien au cœur (2). Si Dieu

(1) Beſſe, Médecin.
(2) Me. de Glapion en étoit alors Supérieure.

alloit accepter mon offrande! Il me semble que je pourrois me faire porter chez vous : mais la bienséance ne le veut pas : on diroit que j'ai bien assez de force pour aller vous voir, moi qui n'en ai pas assez pour aller à la Messe. Contraignons-nous donc encore quelques jours. J'ai été si mal, depuis que vous n'êtes pas bien, qu'il me semble que ma vie dépend de la vôtre. Conservez-vous : que l'intérêt que j'y prends ajoute quelque chose à vos soins.

LETTRE LIX.

A la même.

A St. Cyr, 27 Décembre 1717.

VOus donnez bien des peines à ceux qui vous aiment! Je vous en conjure par notre amitié, ne parlez aujourd'hui qu'à une seule personne. En mourrai-je moins ? me direz-vous. Vous mourrez plus tard, & chaque instant de votre vie m'est précieux. Je crois devoir à ma conscience, encore plus qu'à ma tendresse pour vous, de faire tous mes efforts pour vous conserver. Vous êtes très-dé-

raiſonnable ſur ce ſujet, & moi je ſuis très-vive ſur tous. Comment pouvez-vous vous flatter d'obſerver à la fois toutes les regles d'une Religieuſe, & de remplir tous les devoirs de la ſupériorité ? La complexion la plus ſaine, la plus vigoureuſe n'y réſiſteroit pas. Vous avez peu de ſanté, un emploi immenſe, un grand deſir de vous y dévouer, une facilité de faire le bien dont votre humilité ne peut diſconvenir : conſervez-vous donc pour ce bien que vous aimez. N'êtes-vous pas plus néceſſaire à notre Inſtitut, qu'à l'Office du matin ? Croyez-vous que feu M. de Chartres, & notre ſaint Archevêque de Rouen n'ayent pas ſouffert de faire gras, les jours maigres, à la vue de tout leur Dioceſe ? ils ont cru qu'il valoit mieux ſoigner & prêcher leurs brebis, que de faire dans leur chambre des abſtinences qui les tuoient. On ne peut tout faire : vous ne le ferez jamais huit jours impunément. Les ſoins que vous prendrez de vous feront de bonnes œuvres, & l'affermiſſement de notre Inſtitut. Je ne puis concilier votre zele pour une maiſon à laquelle votre vie eſt ſi utile avec votre mépris pour la vie, ni l'amitié que vous avez pour moi avec les allarmes que vous me donnez.

LETTRE LX.

A la même.

A St. Cyr, ce 21 Novembre 1718.

VOtre excessive discrétion me met dans une crainte, qui m'empêche depuis quinze jours de vous envoyer ces cent francs pour Mlle. de Boissy. Je ne puis oublier ses sentiments pour son pere. Donnez-lui donc, ma chere fille, la joie d'obliger ce qu'elle aime. Et puisque vous desirez tant que j'aye quelque plaisir, partagez celui que j'ai d'en faire à cette fille. Je vous suis très-obligée de vous mieux porter aujourd'hui. Point de recueillement, qui vaille tout ce que vous faites: vous veillez sur toute cette maison: vous y maintenez la régularité: vous formez la Maîtresse des Classes. Cependant je vous permets une retraite, avec la condition que vous y mettez de me voir tous les jours. M. l'Evêque de Chartres part à cinq heures. Je vous prie de remettre à son Aumônier 500 liv.; c'est l'année d'avance de la pension de deux de ses Séminaristes dont il pourra bien demeurer

chargé. Paperaffez à votre aife, vous me rendrez ces papiers à votre grand loifir : il y en a auxquels vous ne toucherez qu'avec votre délicate prudence (1).

LETTRE LXI.

A la même.

J'Ai beau dire que j'ai beaucoup d'appétit & point de mal.

Fagon en des maux plus preffants
M'abandonnoit à ma fageffe :
Et pour un rien, Saint Cyr, de concert avec Beffe,
Me refufe des aliments.
Et voilà ce que c'eft, d'avoir quatre-vingts ans !

Ordonnez donc, ma chere fille, qu'on m'envoye ce que je demande. Voulez-vous que la poftérité dife :

Cette femme qui, dans fon temps,
Fit un fi brillant perfonnage,
Eut à St. Cyr beaucoup d'enfants,
Et mourut faute d'un potage?

(1) Cette confiance de Me. de M. a fauvé bien des papiers.

RÉPONSE.

Que Besse en veuille à Glapion,
Malgré la Faculté, vous serez obéie :
Vous! mourir d'inanition!
Eh! de tous vos enfants la grande passion
Seroit de vous donner leur vie.

LETTRE LXII.

A la même.

SElon le Docteur, je suis fort bien ; & selon moi, je suis fort mal. Mon abattement ne me permet pas de sortir de mon lit : j'ai mangé un potage par raison, & j'y ai trouvé la fadeur qu'y trouvoit Me. d'Heudicourt. Ne vous verrai-je point? Le Prince d'Harcourt a été trouvé mort dans son lit. On me mande que l'innocence du Duc du Maine s'accrédite tous les jours, & que tout tombera sur Malézieux. Mais on se flatte, qu'après avoir prouvé que les soupçons étoient bien fondés, on donnera la grace. J'approuve tout. Je ne sais ce que j'ai : je suis sans fievre : je tousse moins,

je dors très-bien : mais ma foibleſſe eſt extrême. Amenez ma ſœur du Pérou : ſi l'on veut s'aider encore de moi, il n'y a pas de temps à perdre.

LETTRES
DE DIRECTION
A
Me. DE MAINTENON.

LETTRE PREMIERE. (1)

De Mr. de Fénelon.

JE ne puis, Madame, vous parler sur vos défauts que douteusement & presque au hasard : vous n'avez jamais agi de suite avec moi, & je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous : mais n'importe, je vous dirai ce que je pense,

(1) Ces avis sont tirés d'une copie écrite de la main de Me. de Maintenon, & intitulée : *Sur mes défauts.* M. le Maréchal de Villeroi les ayant lus, écrivit à Madame de G..... *Je vous renvoye le petit Livre que vous m'avez confié : avouez qu'il y a un petit mouvement de vanité à faire parler de ses défauts.*

& Dieu vous en fera faire l'ufage qu'il lui plaira.

Vous êtes ingénue & naturelle : de-là vient que vous faites très-bien, fans avoir befoin d'y penfer, à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût & de l'eftime ; mais trop froidement, dès que ce goût vous manque. Quand vous êtes feche, votre fécherefse va affez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fonds de la promptitude & de la lenteur. Ce qui vous bleffe vous bleffe vivement.

Vous êtes née avec beaucoup de gloire ; c'eft-à-dire, de cette gloire qu'on nomme bonne & bien entendue, mais qui eft d'autant plus mauvaife, qu'on n'a point de honte de la trouver bonne : on fe corrigeroit plus aifément d'une vanité fotte. Il vous refte encore beaucoup de cette gloire, fans que vous l'apperceviez. La fenfibilité fur les chofes qui la pourroient piquer jufqu'au vif, marque combien il s'en faut qu'elle ne foit éteinte. Vous tenez encore à l'eftime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaifir de foutenir votre profpérité avec modération ; enfin, à celui de paroître par votre cœur au-deffus de votre place.

Le *Moi*, dont je vous ai parlé fi fou-

vent, eſt encore une idole que vous n'avez pas briſée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du *Moi*; au contraire vous cherchez le *Moi* en Dieu : le goût ſenſible de la priere & de la préſence de Dieu vous ſoutient; mais ſi ce goût venoit à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même & au témoignage de votre propre vertu, vous jetteroit dans une dangereuſe épreuve. J'eſpere que Dieu fera couler le lait le plus doux, juſqu'à ce qu'il veuille vous ſevrer, & vous nourrir du pain des forts.

Mais comptez bien certainement que le moindre attachement aux meilleures choſes, par rapport à vous, vous retardera plus que toutes les imperfections que vous pouvez craindre. J'eſpere que Dieu vous donnera la lumiere pour entendre ceci mieux que je ne l'ai expliqué.

Vous êtes naturellement bonne & diſpoſée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien, dont vous n'avez pas éprouvé aſſez à fond la prudence.

Mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur ſe ſerre trop : les perſonnes ingénues & confiantes ſont d'ordinaire ainſi, lorſqu'elles

ſont contraintes de ſe défier. Il y a un milieu entre l'exceſſive confiance qui ſe livre, & la défiance qui ne ſait plus à quoi s'en tenir, lorſqu'elle ſent que ce qu'elle croyoit tenir, lui échappe. Votre bon eſprit vous fera aſſez voir, que ſi les honnêtes gens ont des défauts auxquels il ne faut pas ſe laiſſer aller aveuglément, ils ont auſſi un certain procédé droit & ſimple, auquel on reconnoît ſûrement ce qu'ils ſont.

Le caractere de l'honnête homme n'eſt point douteux & équivoque à qui le ſait bien obſerver dans toutes ſes circonſtances. L'hypocriſie la plus profonde & la mieux déguiſée n'atteint jamais juſqu'à la reſſemblance de cette vertu ingénue : mais il faut ſe ſouvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours ſur ſoi-même, & certaines recherches de ſon propre intérêt qu'elle n'apperçoit pas.

Il faut donc éviter également, & de ſoupçonner les gens de bien éprouvés juſqu'à un certain point, & de ſe livrer à toute leur conduite.

Je vous dis tout ceci, Madame, parce qu'en la place où vous êtes, on découvre tant de choſes indignes, & on en entend ſi ſouvent d'imaginées par la calomnie, qu'on ne ſait plus que croire. Plus on

on a d'inclination à aimer la vertu & à s'y confier, plus on est embarrassé & troublé en ces occasions. Il n'y a que le goût de la vérité & un certain discernement de la sincere vertu, qui puisse empêcher de tomber dans l'inconvénient d'une défiance universelle, qui seroit un très-grand mal.

J'ai dit, Madame, qu'il ne faut se livrer à personne : je crois pourtant qu'il faut par principe de Christianisme & par sacrifice de sa raison, se soumettre aux conseils d'une seule personne qu'on a choisie pour la conduite spirituelle : si j'ajoute une seule personne, c'est qu'il me semble qu'on ne doit pas multiplier les Directeurs, ni en changer sans de grandes raisons ; car ces changements ou mélanges produisent une incertitude, & souvent une contrariété dangereuse. Tout au moins, on est retardé, au-lieu d'avancer par tous ces différents secours. Il arrive même d'ordinaire, que quand on a tant de différents conseils, on ne suit que le sien propre, par la nécessité où l'on se trouve de choisir entre tous ceux que l'on a reçus d'autrui.

Je conviens néanmoins qu'outre les conseils d'un brave Directeur, on peut en diverses occasions prendre des avis

pour les affaires temporelles, qu'un autre peut voir de plus près que le Directeur. Mais je reviens à dire, qu'excepté la conduite spirituelle pour laquelle on se soumet à un bon Directeur, pour tout le reste qui est extérieur, on ne se doit livrer à personne.

On croit dans le monde que vous aimez le bien sincérement : beaucoup de gens ont cru long-temps qu'une bonne gloire vous faisoit prendre ce parti ; mais il me semble que tout le public est désabusé, & qu'on rend justice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, &, selon toute apparence, avec vérité, que vous êtes seche & sévere ; qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous, & qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes aussi aux autres : que quand vous commencez à trouver quelque foible dans les gens que vous avez espéré de trouver parfaits, vous vous en dégoûtez trop vîte, & que vous poussez trop loin le dégoût.

S'il est vrai que vous soyez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous sera ôté que par une longue & profonde étude de vous-même.

Plus vous mourrez à vous-même par l'abandon total à l'esprit de Dieu, plus

votre cœur s'élargira pour ſupporter les défauts d'autrui, & pour y compatir ſans bornes. Vous ne verrez par-tout que miſere : vos yeux ſeront plus perçants, & en découvriront encore plus que vous n'en voyez aujourd'hui : mais rien ne pourra ni vous ſcandaliſer, ni vous ſurprendre, ni vous reſſerrer. Vous verrez la corruption dans l'homme comme l'eau dans la Mer.

Le monde eſt relâché, & néanmoins d'une ſévérité impitoyable. Vous ne reſſemblerez point au monde : vous ſerez fidelle & exacte, mais compatiſſante & douce comme Jeſus-Chriſt l'a été pour les pécheurs, pendant qu'il confondoit les Phariſiens, dont les vertus extérieures étoient ſi éclatantes.

On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui vous parlent ainſi ſont inſpiré par l'inquiétude, par l'envie de ſe mêler du Gouvernement, & par le dépit contre ceux qui diſtribuent les graces, ou par l'eſpoir d'en obtenir par vous. Pour vous, Madame, il ne vous convient point de faire des efforts pour redreſſer ce qui n'eſt pas dans vos mains.

Le zele du ſalut du Roi ne doit point vous faire aller au-delà des bornes que la Providence ſemble vous avoir marquées.

Il y a mille choses déplorables : mais il faut attendre les moments que Dieu seul connoît, & qu'il tient dans sa puissance.

Ce n'est pas la fausseté que vous aurez à craindre, tant que vous la craindrez. Les gens faux ne croyent pas l'être : les vrais tremblent toujours de ne l'être pas. Votre piété est droite : vous n'avez jamais eu les vices du monde, & depuis long-temps vous en avez abjuré les erreurs.

Le vrai moyen d'attirer la grace sur le Roi & sur l'Etat, n'est pas de crier, ou bien de fatiguer le Roi : c'est de l'édifier, de mourir sans cesse à vous-même : c'est d'ouvrir peu-à-peu le cœur de ce Prince par une conduite ingénue, cordiale, patiente, libre néanmoins & enfantine dans cette patience.

Mais parler avec chaleur & avec âpreté, revenir souvent à la charge, dresser des batteries sourdement, faire des plans de sagesse humaine, pour réformer ce qui a besoin de réforme, c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voie : votre solidité rejette de tels moyens, & vous n'avez qu'à la suivre simplement.

Ce qui me paroît véritable touchant les affaires, c'est que votre esprit en est

plus capable que vous ne pensez : vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille & recueillie. D'ailleurs, je m'imagine que vous craignez le caractere des gens que vous trouvez sur vos pas quand vous entrez dans quelque affaire. Mais enfin, il me paroît que votre esprit naturel & acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez.

Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'Etat : mais vous devez vous en instruire, selon l'étendue de vos vues naturelles : & quand les ouvertures de la Providence vous offriront de quoi faire le bien, sans pousser trop loin le Roi au-delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer.

Je vous ai détaillé ce que le monde dit : voici, Madame, ce que j'ai à dire.

Il me paroît que vous avez encore un goût trop naturel pour l'amitié, pour la bonté du cœur, & pour tout ce qui lie la bonne société. C'est sans doute ce qu'il y a de meilleur, selon la raison & la vertu humaine : mais c'est pour cela même qu'il y faut renoncer.

Ceux qui ont le cœur dur & même

froid, ont ſans doute un très-grand défaut naturel ; c'eſt même une grande imperfection qui reſte dans leur piété : car ſi leur piété étoit plus avancée, elle leur donneroit ce qui leur manque de ce côté-là. Mais il faut compter que la véritable bonté de cœur conſiſte dans la fidélité à Dieu & dans le pur amour. Toutes les générosités, toutes les tendreſſes naturelles ne ſont qu'un amour-propre plus raffiné, plus ſéduiſant, plus flatteur, plus aimable, & par conſéquent plus diabolique.

Je vous dis tout ceci ſans nul intérêt perſonnel ; car je ſuis aſſez ſec dans ma conduite, & froid dans les commencements, mais aſſez chaud & tendre dans le fond. Rien de tout ceci ne regarde l'*homme*, à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre : l'accroiſſement de la grace qui a déja fait tant de prodiges en lui, achevera d'en faire un autre homme. Mais je vous parle pour le ſeul intérêt de Dieu en vous : il faut mourir ſans réſerve à toute amitié.

Si vous ne teniez plus à vous, vous ne ſeriez non plus dans le deſir de voir vos amis attachés à vous, que de les voir attachés au Roi de la Chine. Vous les aimeriez du pur amour de Dieu ; c'eſt-

cœur ſemblable au ſien, & des entrailles de mere pour tout ce qu'il unit à eux.

Ainſi la vraie & pure piété, loin de donner de la dureté & de l'indifférence, tire de l'indifférence, de la ſéchereſſe, de la dureté de l'amour-propre qui ſe rétrécit en lui-même, pour rapporter tout à lui.

Pour vos devoirs, je n'héſite pas un moment à croire que vous devez les renfermer dans des bornes bien plus étroites que la plupart des gens trop zélés ne le voudroient.

Chacun, plein de ſon intérêt, veut vous y entraîner, & vous trouve inſenſible à la gloire de Dieu, ſi vous n'êtes autant échauffée que lui. Chacun veut même que votre avis ſoit conforme au ſien, & ſa raiſon à la vôtre.

Vous pourrez peut-être dans la ſuite, ſi Dieu vous en donne les facultés, faire des biens plus étendus. Maintenant vous avez la Communauté de Saint-Cyr, qui demande beaucoup de ſoins : encore même voudrois-je que vous fuſſiez bien ſoulagée & déchargée de ce côté-là. Il vous faut des temps de recueillement & de repos tant de corps que d'eſprit. Vous devez ſuivre le courant des affaires générales,

pour tempérer ce qui eſt exceſſif, & redreſſer ce qui en a beſoin. Vous devez, ſans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, & de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du Roi, pour lui ouvrir les yeux & pour l'éclairer; mais ſans empreſſement, comme je vous l'ai ſouvent repréſenté.

Au-reſte, comme le Roi ſe conduit bien moins par des maximes ſuivies, que par l'impreſſion des gens qui l'environnent, & auxquels il confie ſon autorité, le capital eſt de ne perdre aucune occaſion pour l'obſéder par des gens ſûrs, qui agiſſent de concert avec vous pour lui faire accomplir, dans leur vraie étendue, ſes devoirs dont il n'a aucune idée.

S'il eſt prévenu en faveur de ceux qui font tant de violences, tant d'injuſtices, tant de fautes groſſieres, il le ſeroit bientôt encore plus en faveur de ceux qui ſuivroient les regles, & qui l'animeroient au bien. C'eſt ce qui me perſuade que quand vous pourrez augmenter le crédit de Mrs. de Chevreuſe & de Beauvilliers, vous ferez un grand coup. C'eſt à vous à vous meſurer pour les temps: mais ſi la ſimplicité & la liberté ne peuvent point emporter ceci, j'aimerois mieux attendre

jusqu'à ce que Dieu eût préparé le cœur du Roi. Enfin, le grand point est de l'assiéger, puisqu'il veut l'être, de le gouverner, puisqu'il veut être gouverné : son salut consiste à être assiégé par des gens droits & sans intérêts.

Votre application à le toucher, à l'instruire, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de certains pieges, à le soutenir quand il est ébranlé, à lui donner des vues de paix, & sur-tout de soulagement des peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conseils durs & violents, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour pour l'Eglise, & d'application à lui chercher de saints Pasteurs ; tout cela, dis-je, vous donnera bien de l'occupation : car, quoique vous ne puissiez point parler de ces matieres à toute heure, vous aurez besoin de perdre bien du temps pour choisir les moments propres à insinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au-dessus de toutes les autres.

Après les heures de piété, vous devez aussi, ce me semble, travailler & donner le temps nécessaire pour connoître par des gens sûrs les excellents sujets en chaque profession, & les principaux désordres qu'on peut réprimer. Il ne faut point

avoir de rapporteurs, qui s'empressent à vous empoisonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers : mais il faut avoir des gens de bien, qui, malgré eux, soient chargés en conscience de vous avertir des choses qui le mériteront : ceux-là ne vous diront que le nécessaire, & laisseront le superflu aux tracassiers.

Vous devez aussi veiller pour soutenir dans leur emploi les gens de bien qui sont en fonction, empêcher les rapports calomnieux & les soupçons injustes, diminuer le faste de la Cour quand vous le pourrez, faire entrer peu à peu Monseigneur dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impiété ne se glisse autour de lui; en un mot, être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le bien & pour réprimer tout le mal, mais suivant les bornes de votre autorité.

Pour Saint-Cyr, je croirois qu'une inspection générale & une attention suivie pour redresser dans ce général tout ce qui en aura besoin, suffit à une personne accablée de tant d'affaires, appellée à de plus grands biens, capable d'objets plus étendus.

Il faut encore ajouter que vous ne pouvez éviter d'écouter ceux qui voudront se

plaindre ou vous avertir : tout cela va assez loin : ainsi je m'y bornerai.

Les bonnes œuvres que vous voulez tourner du côté de l'*homme*, me paroissent fort à propos : elles seront sans contradictions & sans embarras. Pour celles de Paris, je crois que vous y trouveriez des traverses continuelles qui vous commettroient trop.

Vous avez, à la Cour, des personnes, qui paroissent bien intentionnées : elles méritent que vous les traitiez bien, & que vous les encouragiez : mais il y faut beaucoup de précaution : car mille gens se feroient dévots pour vous plaire. Ils paroîtroient touchés aux personnes qui vous approchent, & iroient par-là à leur but : ce seroit nourrir l'hypocrisie, & vous exposer à passer pour trop crédule. Ainsi il faut connoître à fond la droiture & le désintéressement des gens, qui paroissent se tourner à Dieu, avant que de leur montrer qu'on fait attention à ces commencements de vertu.

Si ce sont des femmes qui ayent besoin d'être soutenues, faites les aider par des personnes de confiance, sans que vous paroissiez vous-même.

Je crois que vous devez admettre peu de gens dans vos conversations pieuses, où

où vous cherchez à être en liberté. Ce qui vous est bon n'est pas toujours proportionné au besoin des autres. Jesus-Christ disoit : *J'ai d'autres choses à vous enseigner : mais vous ne pouvez pas encore les porter.* Les Peres de l'Eglise ne découvroient les mysteres du Christianisme à ceux qui vouloient se faire Chrétiens, qu'à mesure qu'ils les trouvoient disposés à les croire.

En attendant que vous puissiez faire du bien par le choix des Pasteurs, tâchez de diminuer le mal.

Pour votre famille, rendez-lui les soins qui dépendent de vous, selon les regles de modération que vous avez dans le cœur : mais évitez également deux choses : l'une, de refuser de parler pour vos parents, quand il est raisonnable de le faire ; l'autre, de vous fâcher, quand votre recommandation ne réussit pas.

Il faut faire simplement ce que vous devez, & prendre en paix & en humilité les mauvais succès : l'orgueil aimeroit mieux se dépiter, ou il prendroit le parti de ne parler plus, ou bien il éclateroit pour arracher ce qu'on lui refuse.

Il me paroît que vous aimez, comme il faut, vos parents, sans ignorer leurs défauts, & sans perdre de vue leurs bonnes qualités.

Enfin, Madame, soyez bien persuadée, que pour la correction de vos défauts, & pour l'accomplissement de vos devoirs, le principal est d'y travailler par le-dedans & non par le dehors.

Ce détail extérieur, quand vous vous y donneriez toute entiere, sera toujours au-dessus de vos forces. Mais si vous laissez faire à l'Esprit de Dieu ce qu'il faut, pour vous faire mourir à vous-même, & pour couper jusqu'aux dernieres racines du *moi*, les défauts tomberont peu-à-peu comme d'eux-mêmes, & Dieu élargira votre cœur, au point que vous ne serez embarrassée de l'étendue d'aucun devoir. Alors l'étendue de vos devoirs croîtra avec l'étendue de vos vertus & avec la capacité de votre fonds. Car Dieu vous donnera de nouveaux biens à faire, à proportion de la nouvelle étendue qu'il aura donnée à votre intérieur.

Tous nos défauts ne viennent que d'être encore attachés & recourbés sur nous-mêmes. C'est par le *moi*, qui veut mettre les vertus à son usage & à son point. Renoncez donc, sans hésiter jamais, à ce malheureux *moi*, dans les moindres choses où l'esprit de grace vous fera sentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai & total crucifiement : tout le reste

ne va qu'aux ſens & à la ſuperficie de l'ame. Tous ceux qui travaillent à mourir autrement, quittent la vie par un côté, & la reprennent par pluſieurs autres : ce n'eſt jamais fait.

Vous verrez, par expérience, que quand on prend pour mourir à ſoi le chemin que je vous propoſe, Dieu ne laiſſe rien à l'ame, & qu'il la pourſuit ſans relâche, impitoyable, juſqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier ſouffle de vie propre, pour la faire vivre en lui dans une paix & une liberté d'eſprit infinie.

LETTRE II.

Du même.

QUand M. de Meaux, Madame, m'a propoſé d'approuver ſon Livre, je lui ai témoigné avec attendriſſement, que je ſerois ravi de donner cette marque publique de la conformité de mes ſentiments avec un Prélat que j'ai regardé depuis ma jeuneſſe, comme mon Maître dans la ſcience de la Religion : je lui ai même offert d'aller à Germini pour dreſſer de concert avec lui mon approbation.

J'ai dit en même-temps à Meſſieurs de

Paris & de Chartres, & à Mr. Tronſon, que je ne voyois abſolument aucune ombre de difficulté entre M. de Meaux & moi *ſur le fond de la doctrine ;* mais que s'il vouloit attaquer perſonnellement dans ſon Livre Me. Guyon, je ne pourrois pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré, il y a ſix mois. M. de Meaux vient de me donner ſon Livre à examiner. A l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils ſont pleins d'une réfutation perſonnelle : auſſitôt j'ai averti Meſſieurs de Paris & de Chartres, & Mr. Tronſon, de l'embarras où Mr. l'Evêque de Meaux me mettoit.

On n'a pas manqué de me dire que je pouvois condamner les Livres de Me. Guyon, ſans diffamer ſa perſonne, & ſans me faire aucun tort. Mais je conjure ceux qui parlent ainſi, de peſer, devant Dieu, les raiſons que je vais leur repréſenter. Les erreurs qu'on impute à Me. Guyon, ne ſont point excuſables par l'ignorance de ſon ſexe. Il n'eſt point de Villageoiſe groſſiere, qui n'eût d'abord horreur de ce qu'on veut qu'elle ait enſeigné. Il ne s'agit pas de quelques conſéquences ſubtiles & éloignées qu'on pourroit, contre ſon intention, tirer de ſes principes ſpéculatifs, & de quelques-unes de ſes expreſſions : il s'agit de tout un deſſein diaboli-

que, qui est, dit-on, l'ame de tous ses Livres : c'est un systême monstrueux qui est lié dans toutes ses parties, & qui se soutient avec beaucoup d'art d'un bout jusqu'à l'autre. Ce ne sont point des conséquences obscures qui puissent avoir échappé à l'attention de l'Auteur : au contraire, elles sont le formel & unique but de tout son systême. Il est évident, dit-on, & il y auroit de la mauvaise foi à le nier, que Me. Guyon n'a écrit que pour détruire, comme une imperfection, toute la foi explicite des attributs des Personnes divines, des mysteres de Jesus-Christ & de son humanité. Elle veut dispenser les Chrétiens de tout culte sensible, de toute invocation distincte de notre unique Médiateur : elle prétend éteindre dans les Fideles toute vie intérieure & toute oraison réelle, en supprimant tous les actes distincts que Jesus-Christ & les Apôtres ont commandés, & en réduisant pour toujours les ames à une quiétude oisive qui exclut toute pensée de l'entendement, & tout mouvement de la volonté. Elle soutient que, quand on a fait d'abord un Acte de Foi & d'Amour, cet Acte subsiste perpétuellement pendant toute la vie, sans avoir jamais besoin d'être renouvellé : qu'on est toujours en Dieu sans penser à

lui, & qu'il faut bien se garder de réitérer cet Acte. Elle ne laisse aux Chrétiens qu'une indifférence impie & brutale entre le vice & la vertu, entre la haine éternelle de Dieu & son amour éternel, pour lequel il est de foi, que chacun de nous a été créé. Elle défend, comme une infidélité, toute résistance réelle aux tentations les plus abominables. Elle veut que l'on suppose que dans un certain état de perfection où elle éleve les ames, on n'a plus de concupiscence, qu'on est impeccable, infaillible, & jouissant de la même paix que les Bienheureux: & qu'enfin tout ce qu'on fait sans réflexion, avec facilité, & par la pente de son cœur, est fait passivement, & par une pure inspiration. Cette inspiration, qu'elle attribue à elle & aux siens, n'est pas l'inspiration commune des Justes; elle est prophétique: elle renferme une autorité apostolique, au-dessus de toute Loi écrite. Elle établit une tradition secrete sur cette voie, qui renverse la tradition universelle de l'Eglise.

Voilà ce qu'on dit: je soutiens qu'il n'y a point d'ignorance assez grossiere pour pouvoir excuser une personne qui avance tant de maximes monstrueuses. Cependant on assure que Me. Guyon n'a rien écrit que pour accréditer cette damnable

ſpiritualité, & pour la faire pratiquer, & que c'eſt-là l'unique but de ſes Ouvrages. Otez-en cela, vous dit-on, vous ôtez tout : elle n'a pu penſer autre choſe. *L'abomination évidente de ſes Ecrits rend donc évidemment ſa perſonne abominable :* je ne puis donc ſéparer ſa perſonne d'avec ſes Ecrits.

Pour moi, j'avoue que je ne comprends rien à la conduite de Mr. de Meaux : d'un côté, il s'enflamme avec indignation, pour peu qu'on révoque en doute l'évidence de ce ſyſtême impie de Me. Guyon : mais de l'autre, il la communie de ſa propre main, il l'autoriſe dans l'uſage quotidien des Sacrements, & il lui donne, quand elle part du Couvent de Meaux, une atteſtation complete, ſans avoir exigé d'elle aucun acte où elle ait rétracté formellement aucune erreur. D'où viennent, d'un côté, tant de rigueur, & de l'autre, tant de relâchement ?

Pour moi, ſi je croyois ce que croit M. de Meaux, des Livres de Me. Guyon, & par une conſéquence néceſſaire, de ſa perſonne même, j'aurois cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conſcience, à lui faire avouer & rétracter formellement, à la face de toute l'Egliſe, les erreurs qu'elle auroit évidemment enſeignées dans tous ſes Ecrits.

Je croirois même que la Puiſſance ſéculiere devroit aller plus loin. Car qu'y a-t-il de plus digne du feu, qu'un monſtre qui, ſous une apparence de ſpiritualité, ne tend qu'à établir & le fanatiſme & l'impureté, qui renverſe la Loi divine, qui traite d'imperfections toutes les vertus, qui tourne en épreuves & en perfections tous les vices, qui ne laiſſe ni ſubordination ni regle dans la ſociété des hommes, qui, par le principe du ſecret, autoriſe toute ſorte d'hypocriſie & de menſonges; enfin, qui ne laiſſe aucun remede aſſuré contre tant de maux? Toute Religion à part, la ſeule police ſuffit pour punir du dernier ſupplice une perſonne ſi empeſtée. S'il eſt donc vrai que cette femme ait voulu manifeſtement établir ce ſyſtême damnable, il falloit la brûler, au-lieu de la congédier, comme il eſt certain que M. l'Evêque de Meaux l'a fait, après lui avoir donné la Communion fréquemment, & une atteſtation authentique, ſans qu'elle ait rétracté ſes erreurs.

Pour moi, je ne pourrois approuver le Livre où M. de Meaux impute à cette femme un ſyſtême ſi horrible dans toutes ſes parties, ſans me diffamer moi-même, & ſans lui faire une injuſtice irréparable : en voici la raiſon. Je l'ai vue

souvent : tout le monde le sait : je l'ai estimée ; je l'ai laissée estimer par des personnes illustres, dont la réputation est chere à l'Eglise, & qui avoient de la confiance en moi. Je n'ai pu ni dû ignorer ses Ecrits. Quoique je ne les aye pas examinés tous à fond dans le temps, du moins j'en ai su assez pour devoir me défier d'elle, & pour l'examiner en toute rigueur. Je l'ai fait avec plus d'exactitude que ses ennemis, ses Examinateurs ne le sauroient faire : car elle étoit bien plus libre, bien plus dans son naturel, bien plus ouverte avec moi, dans des temps où elle n'avoit rien à craindre. Je lui ai fait expliquer souvent ce qu'elle pensoit sur les matieres qu'on agite : je l'ai obligée à m'expliquer la valeur de chacun des termes de ce langage mystique, dont elle se servoit dans ses Ecrits. J'ai vu clairement en toute occasion, qu'elle les entendoit dans un sens très-innocent & très-Catholique. J'ai voulu même suivre en détail & sa pratique, & les conseils qu'elle donnoit aux gens les plus ignorants, & les moins précautionnés. Jamais je n'ai trouvé aucune trace de ces maximes infernales qu'on lui impute. Pourrois-je donc, en conscience, les lui imputer par mon approbation, & lui donner le der-

nier coup pour sa diffamation, après avoir vu de près si clairement son innocence ?

Que les autres, qui ne connoissent que ses Écrits, les prennent dans un sens si rigoureux, & les censurent : je les laisse faire. Je ne défends ni n'excuse, ni sa personne, ni ses écrits : n'est-ce pas beaucoup faire, sachant ce que je sais ? Pour moi, je dois, selon la justice, juger du sens de ses Écrits par ses sentiments que je sais à fond, & non pas de ses sentiments par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions, & auquel elle n'a jamais pensé. Si je faisois autrement, j'acheverois de convaincre le Public qu'elle mérite le feu. Voilà ma regle pour la justice & pour la vérité.

Venons à la bienséance : je l'ai connue ; je n'ai pu ignorer ses Ecrits ; j'ai dû m'assurer de ses sentiments : moi Prêtre, moi Précepteur des Princes, moi appliqué depuis ma jeunesse à une étude continuelle de la Doctrine, j'ai dû voir ce qui est évident. Il faut donc que j'aye tout au moins toléré l'évidence de ce systême impie : ce qui fait horreur, & qui me couvre d'une éternelle confusion. Tout notre commerce n'a donc roulé que sur cette abominable spiritualité, dont on prétend

qu'elle a rempli ses Livres, & qui est l'ame de tous ses discours. En reconnoissant toutes ces choses par mon approbation, je me rends infiniment plus coupable que Me. Guyon même : ce qui paroîtra du premier coup d'œil au Lecteur, c'est qu'on m'a réduit, forcé de souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pu ignorer le systême monstrueux qui est évident dans ses Ouvrages, & évident de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée, & signée par moi-même à la tête du Livre de M. de Meaux, où ce systême est étalé dans toutes ses horreurs. Je soutiens que ce coup de plume, donné contre ma conscience par une lâche politique, me rendroit à jamais infame, & indigne de mon Ministere & de ma place.

Voilà néanmoins ce que les personnes les plus sages & les plus affectionnées pour moi ont souhaité & ont préparé de loin. C'est donc pour assurer ma réputation, qu'on veut que je signe que mon amie mérite évidemment d'être brûlée avec ses Ecrits pour une spiritualité exécrable qui fait l'unique lien de notre amitié ! Mais encore, comment est-ce que je m'expliquerai là-dessus ? Sera-ce librement, selon mes pensées, & dans un Livre où je pour-

rai parler avec une pleine étendue? Non: j'aurai l'air d'un homme muet & confondu: on tiendra ma plume: on me fera expliquer dans l'Ouvrage d'autrui par une simple approbation: j'avouerai que mon amie est évidemment un monstre sur la terre, & que le venin de ses Ecrits ne peut être sorti que de son cœur. Voilà ce que mes meilleurs amis ont pensé pour mon honneur. Hé! si mes plus cruels ennemis vouloient me dresser un piege pour me perdre, n'est-ce pas-là précisément ce qu'ils me devroient demander? On ne manquera pas de dire que je dois aimer l'Eglise plus que mon amie, & plus que moi-même: comme s'il s'agissoit de l'Eglise dans une affaire où la Doctrine est en sûreté, & où il ne s'agit plus que d'une femme que je veux bien laisser diffamer sans ressource, pourvu que je n'y prenne aucune part contre ma conscience. Oui, Madame, je brûlerois mon amie de mes propres mains, & je me brûlerois moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'Eglise en péril. C'est une pauvre femme captive, accablée de douleurs & d'opprobres: personne ne la défend ni ne l'excuse; & l'on a toujours peur.

Après tout, lequel est le plus à pro-

pos., ou que je réveille dans le monde le souvenir de ma liaison passée avec elle, & que je me reconnoisse, ou le plus insensé de tous les hommes, pour n'avoir pas vu des infamies évidentes, ou exécrable pour les avoir au moins tolérées : ou bien que je garde jusqu'au bout un profond silence sur les Ecrits & sur la personne de Me. Guyon, comme un homme qui l'excuse intérieurement sur ce qu'elle n'a pas peut-être assez connu la valeur théologique de ses expressions, ni la rigueur avec laquelle on examineroit le langage des Mystiques dans la suite des temps, sur l'expérience de l'abus que quelques hypocrites en ont fait? En vérité, lequel est le plus sage de ces deux partis?

On ne cesse de dire tous les jours que les Mystiques, même les plus approuvés, ont beaucoup exagéré. On soutient même que Saint Clément; & plusieurs autres des principaux Peres, ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs.

Pourquoi veut-on qu'une femme soit la seule qui n'ait pu exagérer? Pourquoi faut-il que tout ce qu'elle a dit, tende à former un systême qui fait frémir? Si elle a pu exagérer innocemment, si j'ai

connu à fond l'innocence de ses exagérations, si je sais ce qu'elle a voulu dire, mieux que ses Livres ne l'ont expliqué ; si j'en suis convaincu par des preuves aussi décisives que les termes qu'on reprend dans ses Livres sont équivoques, puis-je la diffamer contre ma conscience, & me diffamer avec elle ?

Qu'on observe de près toute ma conduite : a-t-il été question du fond de la Doctrine ? J'ai d'abord dit à M. de Meaux que je signerois de mon sang les trente-quatre propositions qui avoient été dressées, pourvu qu'il y expliquât certaines choses. M. l'Archevêque de Paris pressa très-fortement M. de Meaux sur ces choses, qui lui parurent justes & nécessaires. M. de Meaux se rendit, & je n'hésitai pas un seul moment à signer. Maintenant qu'il s'agit de flétrir par contre-coup mon Ministere avec ma personne, en flétrissant Me. Guyon avec ses Ecrits, on trouve en moi une résistance invincible. D'où vient cette différence de conduite ? Est-ce que j'ai été foible & timide, quand j'ai signé les trente-quatre propositions ? On en peut juger par ma fermeté présente. Est-ce que je refuse maintenant d'approuver le Livre de M. de Meaux par entêtement & avec un esprit de ca-

bale? On en peut juger par ma facilité à ſigner les trente-quatre propoſitions. Si j'étois entêté, je le ſerois bien plus du fond de la doctrine de Me. Guyon que de ſa perſonne. Je ne pourrois, même dans mon entêtement le plus dangereux, me ſoucier de ſa perſonne, qu'autant que je la croirois néceſſaire pour l'avancement de la doctrine ; tout ceci eſt aſſez évident par la conduite que j'ai tenue. On l'a condamnée, renfermée, chargée d'ignominie ; je n'ai jamais dit un mot pour la juſtifier, ni pour l'excuſer, ni pour adoucir ſon état. Pour le fond de la doctrine, je n'ai ceſſé d'écrire & de citer les Auteurs approuvés de l'Egliſe. Ceux qui ont vu notre diſcuſſion, doivent avouer que M. de Meaux, qui vouloit d'abord foudroyer, a été contraint d'admettre pied à pied des choſes qu'il avoit cent fois rejettées comme très-mauvaiſes. Ce n'eſt donc pas de la perſonne de Me. Guyon dont j'ai été en peine, ni de ſes Ecrits : c'eſt du fond de la doctrine des Saints, trop inconnue à la plupart des Docteurs Scholaſtiques.

Dès que la doctrine a été ſauvée, ſans épargner les erreurs de ceux qui ſont dans l'illuſion, j'ai vu tranquillement Me. Guyon captive & flétrie. Si je refuſe main-

tenant d'approuver ce que M. de Meaux en dit, c'eſt que je ne veux ni achever de la déshonorer contre ma conſcience, ni me déshonorer en lui imputant des blaſphêmes qui retombent inévitablement ſur moi.

Depuis que j'ai ſigné les trente-quatre propoſitions, j'ai déclaré dans toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées naturellement, que je les avois ſignées, & que je ne croyois pas qu'il fût jamais permis d'aller au-delà de cette borne.

Enſuite j'ai montré à M. l'Archevêque de Paris, une explication très-ample & très-exacte de tout le ſyſtême des voies intérieures, à la marge des trente-quatre propoſitions. Ce Prélat n'y a pas remarqué la moindre erreur, ni le moindre excès. M. Tronſon, à qui j'ai montré auſſi cet Ouvrage, n'y a rien repris.

Il y a environ ſix mois qu'une Carmélite du fauxbourg St. Jacques me demanda des éclairciſſements ſur cette matiere. Auſſi-tôt je lui écrivis une grande Lettre, que je fis examiner par M. de Meaux. Il me propoſa ſeulement d'éviter un mot indifférent en lui-même, mais que ce Prélat remarquoit qu'on avoit quelquefois mal employé. Je l'ôtai auſſitôt, & j'ajoutai encore des explications

pleines de préservatifs, qu'il ne demandoit pas. Le fauxbourg St. Jacques, d'où est sortie la plus implacable critique des Mystiques, n'a pas eu un seul mot à dire contre ma lettre. M. Pirot a dit hautement qu'elle pouvoit servir de regle assurée de la Doctrine sur ces matieres. En effet, j'y ai condamné toutes les erreurs qui ont allarmé quelques gens de bien dans ces derniers temps. Je ne trouve pourtant pas que ce soit assez pour dissiper tous les vains ombrages; & je crois qu'il est nécessaire que je me déclare d'une maniere encore plus authentique. J'ai fait un Ouvrage, où j'explique à fond tout le systême des voies intérieures, où je marque, d'une part, tout ce qui est conforme à la Foi, & fondé sur la Tradition des Saints; & de l'autre, tout ce qui va plus loin, & qui doit être censuré rigoureusement. Plus je suis dans la nécessité de refuser mon approbation au Livre de M. de Meaux, plus il est capital que je me déclare en même-temps d'une façon encore plus forte & plus précise. L'Ouvrage est déja tout prêt: on ne doit pas craindre que j'y contredise M. l'Evêque de Meaux: j'aimerois mieux mourir que de donner au Public une scene si scandaleuse: je ne parlerai

de lui que pour le louer, & que pour me servir de ses paroles. Je sais parfaitement ses pensées, & je puis répondre qu'il sera content de mon Ouvrage, quand il le verra avec le public..

D'ailleurs, je ne prétends pas le faire imprimer sans consulter personne. Je vais le confier avec le dernier secret à M. l'Archevêque de Paris, & à M. Tronson : dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai suivant leurs corrections : ils seront les Juges de ma doctrine, & on n'imprimera que ce qu'ils auront approuvé : ainsi l'on n'en doit pas être en peine. J'aurois la même confiance pour M. de Meaux, si je n'étois dans la nécessité de lui laisser ignorer mon Ouvrage, dont il voudroit apparemment empêcher l'impression par rapport au sien. J'exhorterai dans cet Ouvrage tous les Mystiques qui se sont trompés sur la Doctrine, d'avouer leurs erreurs. J'ajouterai que ceux qui, sans tomber dans aucune erreur, se sont mal expliqués, sont obligés en conscience à condamner sans restriction leurs expressions, à ne s'en plus servir, & à lever toute équivoque par une explication publique de leurs vrais sentiments. Peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur ?

Dieu ſait à quel point je ſouffre de faire ſouffrir en cette occaſion la perſonne du monde pour qui j'ai le reſpect & l'attachement le plus conſtant & le plus ſincere !

LETTRE III. (1)

De M. Jolly.

A Paris, ce 28 Juin 1694.

MAdame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois, m'a fait chercher & lire les deux Livres dont vous m'avez parlé ; Ouvrages de Me. Guyon, leſquels je n'avois point vus juſqu'à préſent. Vous me faites l'honneur, Madame, de me demander mon avis ſur ces Livres. Je ne ſuis point homme à m'ériger en Cenſeur de Livres : mais la mauvaiſe doctrine, ré-

(1) Cette Lettre & les trois ſuivantes, de même que celle de M. l'Evêque de Chalons, placée dans la ſuite, furent écrites à Me. de Maintenon, en réponſe des conſultations qu'elle avoit faites ſur le Quiétiſme qu'elle commençoit à craindre. M. de Meaux avoit été conſulté de vive voix.

pandue en ceux-là, eſt ſi manifeſte, qu'il n'y a point à craindre de juger témérairement en les condamnant. Ils contiennent une fauſſe ſpiritualité, éloignée de la vraie & ſolide piété, & capable de jetter ceux qui les liroient en beaucoup d'illuſions : c'eſt le Quiétiſme tout pur, & il y a un très-grand nombre de propoſitions qui ont été condamnées par le Pape dans les Ecrits de Molinos. Ce qui eſt enſeigné dans le petit Livre du *Moyen court & facile pour l'Oraiſon*, touchant le Sacrement de Pénitence & la diſpoſition à la Communion, eſt entiérement oppoſé à la doctrine & à l'uſage de l'Egliſe. Il y a quantité de choſes abſurdes, fauſſes & erronnées dans ce même Livre. L'*Explication du Cantique des Cantiques* a auſſi beaucoup de choſes obſcures, peu intelligibles, & qui peuvent laiſſer de mauvaiſes impreſſions à ceux qui les liſent. Elle contient des propoſitions qui ne ſont pas conformes à la foi, comme ſont celles-ci ; que l'on peut poſſéder la béatitude eſſentielle en cette vie, & qu'une ame arrive en la vie préſente à un état où elle ne peut plus pécher : ces deux propoſitions ſont hérétiques. Enfin, Madame, puiſque vous m'ordonnez de vous dire mon ſentiment ſur ces deux Livres,

je crois qu'on ne doit point en permettre la lecture à ceux ou à celles sur qui l'on a quelque autorité : & si l'on pouvoit l'interdire à tout le monde, ce seroit encore mieux. Je ne doute point que si l'on en avoit connoissance à Rome, on ne les censurât, & qu'on n'en défendît la lecture. C'est, Madame, ce que je puis avoir l'honneur de vous dire sur ces deux Ouvrages : c'est une chose étrange que l'esprit de l'homme ? Nous avons une très-grande quantité de fort bons Livres, dans lesquels il y a beaucoup à apprendre & à s'édifier : on les laisse, & l'on a la démangeaison de lire des Livres suspects, & de la lecture desquels on ne peut recevoir que du préjudice : ce que j'ai lu dans ceux-ci a beaucoup augmenté mon aversion pour le Quiétisme, qui est la porte ouverte à l'oisiveté, à l'illusion & à l'erreur. Je suis, &c.

JOLLY, (1)

indigne Prêtre de la Congrégation de la Mission.

---

(1) Général de la Congrégation de la Mission de St. Lazare, mort le 26 Mars 1697.

LETTRE IV.

De Mrs. Tiberge & Brisacier.

A Paris, le 18 *Juillet* 1694.

IL y a dans les Livres de Me. Guyon plusieurs propositions outrées, qui, prises dans le sens qu'elles offrent d'abord à l'esprit, impriment des idées contraires à la vérité; & l'expérience que nous avons du mauvais effet que font ces Livres dans la plupart des personnes qui les lisent, nous persuade qu'ils sont dangereux, propres à inspirer les maximes & les sentiments condamnés depuis peu par l'Eglise dans les Ouvrages de Molinos, & capables de conduire à l'illusion. Ainsi nous estimons qu'il seroit fort à propos, principalement dans la conjoncture des temps où nous sommes, de les supprimer, & d'en défendre la lecture. M. Tronson & M. Boucher, Docteurs de Sorbonne, qui ont lu ces Livres avec attention, nous ont dit qu'ils sont de même avis que nous. En foi de quoi, nous avons signé la présente déclaration que nous vous envoyons, Madame.

TIBERGE. DE BRISACIER.

LETTRE V.

De M. Tronson (1).

MAdame, je ſuis tout confus des marques de bonté & de confiance que vous me faites la grace de me donner, & je m'eſtimerois heureux d'y pouvoir répondre ſelon votre deſir. Je ne doute pas que M. l'Evêque de Chartres ne vous ait communiqué la penſée qu'il avoit eue de faire examiner les maximes de ces Livres, afin de faire condamner ce qu'il y a de mauvais : c'eſt, ce me ſemble, la meilleure voie que l'on puiſſe prendre pour prévenir le mal qu'ils pourroient faire, s'ils contiennent des erreurs ou des propoſitions dangereuſes. En attendant, Madame, je crois que le parti que vous pouvez ſuivre, & qui eſt ſûr, eſt de regarder ces Livres comme ſuſpects, vous réſervant à vous en expliquer plus poſitivement, lorſque des perſonnes habiles & de poids en auront dit

(1) Louis Tronſon, Prieur de Chandieu, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, mort à Paris le 26 Février 1701, âgé de 78 ans.

leurs ſentiments. Vous me diſpenſerez, s'il vous plaît, Madame, de vous dire préſentement les miens : car, outre qu'ils ne ſeroient de nul poids, je n'ai pas même lu ces Livres avez aſſez d'application, pour faire un juſte diſcernement de ce qu'il y auroit de bon & de mauvais dans ces Ouvrages myſtiques. Ainſi je ne pourrois en porter qu'un jugement précipité : ce qui ne ſeroit pas aſſurément de votre goût. Si M. l'Evêque de Chartres ſuit ſes vues, on remédiera ſans éclat à tout le mal que l'on peut craindre. Je ſuis, &c.

TRONSON.

LETTRE VI.

Du Pere Bourdaloue.

Paris, ce 10 *Juillet.*

J'AI lu, Madame, & relu avec toute l'attention dont je ſuis capable, le petit Livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : & puiſque vous m'ordonnez de vous en dire ma penſée, la voici en peu de mots. Je veux croire que la perſonne qui l'a compoſé, a eu une

une bonne intention ; mais, autant que j'en puis juger, ſon zele n'a pas été ſelon la ſcience, comme il auroit pourtant dû l'être, dans une matiere auſſi importante que celle-ci : car il m'a paru que ce Livre n'avoit rien de ſolide, ni qui fût fondé ſur les véritables principes de la Religion : au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propoſitions fauſſes, dangereuſes, ſujettes à de grands abus, & qui vont à détourner les ames de la voie d'Oraiſon que Jeſus-Chriſt nous a enſeignée, & que l'Ecriture nous recommande expreſſément ; à les en détourner, dis-je, juſqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'Oraiſon que Jeſus-Chriſt nous a preſcrite, eſt de faire à Dieu pluſieurs demandes particulieres pour obtenir de lui, ſoit comme pécheurs, ſoit comme juſtes, les différentes graces du ſalut dont nous avons beſoin ; l'Oraiſon que l'Ecriture nous recommande en mille endroits, eſt de méditer la Loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de ſon divin ſervice, de nous imprimer une crainte reſpectueuſe de ſes jugements, de nous occuper du ſouvenir de ſes miſéricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repaſſer devant lui les années de notre vie dans l'amertume de notre ame, d'examiner en

ſa préſence nos obligations & nos devoirs, &c. Ainſi prioit David, l'homme ſelon le cœur de Dieu : & ainſi l'ont pratiqué les Saints de tous les ſiecles. Or, la méthode d'Oraiſon contenue dans le Livre dont il s'agit, eſt de retrancher tout cela, non-ſeulement comme inutile, mais comme imparfait, comme oppoſé à l'unité & à la ſimplicité de Dieu, comme une propriété diſtante de la créature, & même comme quelque choſe de *nuiſible à l'ame*, eu égard à l'état où l'on ſuppoſe qu'elle ſe met, quand il lui plaît de ſe réduire à ce ſimple acte de Foi, par lequel elle enviſage Dieu en elle-même, ſous la plus abſtraite de toutes les idées, ſe bornant là, & ſans autre effort ni préparation, attendant que Dieu faſſe tout le reſte : méthode, encore un coup, pleine d'*illuſion*, qui roule ſur ce principe mal entendu, dont le Quiétiſte abuſe ; à ſavoir, que la perfection de l'ame dans l'Oraiſon, eſt qu'elle ſe dépouille de ſes *propres opérations* ſurnaturelles, ſaintes, méritoires, & procédantes de l'Eſprit de Dieu, telles que ſont celles dont je viens de faire le dénombrement. Car, quelle perfection peut-il y avoir à ſe dépouiller des plus excellents actes des vertus Chrétiennes, dans leſquels,

ſelon Jeſus-Chriſt, & ſelon tous les Livres ſacrés, conſiſte le mérite & la ſainteté de l'Oraiſon même ? Cependant, c'eſt à ce prétendu dépouillement, & j'oſe dire, à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette Doctrine *du Moyen court.* Je ſais bien que Dieu, dans l'état & dans le moment de l'actuelle contemplation, peut ſe communiquer à l'ame d'une maniere très-forte, qui faſſe ceſſer en elle ſoudainement tous les actes particuliers, quoique bons & ſaints, parce qu'il tient alors les puiſſances de l'ame comme liées, & fixées à un ſeul objet; en ſorte que l'ame n'eſt pas libre, & qu'elle ſouffre l'impreſſion de Dieu plutôt qu'elle n'agit : je ſais, dis-je, que cela arrive : car à Dieu ne plaiſe que je veuille ici combattre la grace, & le don de la contemplation infuſe ! Mais que l'ame, de ſon chef, prévenant cet état & ce moment de contemplation, affecte elle-même de ſuſpendre dans l'Oraiſon les plus ſaintes opérations, pour s'en tenir au ſeul acte de Foi, & que par ſon choix elle ſe détermine à ſortir de la voie ſûre que Jeſus-Chriſt lui a marquée, pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raiſon même qu'elle eſt nouvelle, doit au moins lui

être suspecte ; c'est ce que je ne conviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'ame n'en use ainsi, & ne se défait de ses opérations que pour s'abandonner pleinement à Dieu, & laisser agir Dieu en elle : & moi je soutiens qu'elle ne peut mieux se disposer à laisser agir Dieu en elle, qu'en faisant elle-même fidélement ce que Jesus-Christ lui a appris dans l'Oraison Dominicale ; ou ce que David a pratiqué dans ses entretiens avec Dieu. Et j'ajoute, que si jamais l'ame avoit droit d'espérer que Dieu l'élevât à la contemplation, ce seroit dans le moment où avec humilité, avec fidélité, il la trouveroit solidement occupée du saint exercice de la méditation. Quoi qu'il en soit, se faire, selon *le Moyen court*, une méthode & une pratique de retrancher de l'Oraison ce que Jesus-Christ y a mis, & ce que les Saints ont conçu de meilleur, & de plus agréable à Dieu, les demandes, les remercîments, les offres de soi-même, les desirs, les résolutions, les actes de résignation & de componction, pour s'arrêter à une Foi nue, qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'Evangile, ni aucun Mystere de Jesus-Christ, ni aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, sinon précisément Dieu :

proposer indifféremment cette méthode d'Oraison à toutes sortes de personnes, sans en excepter les plus imparfaites : preférer cette méthode d'Oraison à celle que Jesus-Christ a enseignée à ses Apôtres, & par eux, à toute son Eglise : prétendre que cette méthode d'Oraison est plus nécessaire au salut, plus propre à sanctifier les ames, à acquérir les vertus, & à corriger les vices, plus proportionnée aux esprits grossiers & ignorants, plus facile pour eux à pratiquer que l'Oraison commune de méditation & d'affection : quitter pour cette méthode d'Oraison la lecture, les prieres vocales, le soin d'examiner sa conscience : substituer même cette méthode d'Oraison aux dispositions les plus essentielles du Sacrement de Pénitence, jusqu'à vouloir qu'elle puisse tenir lieu de contrition, sans qu'on ait actuellement aucune vue de ses péchés : toutes ces choses, dis-je, me paroissent autant d'erreurs dangereuses, dont le *Moyen court* est rempli. Il me faudroit un volume entier pour vous les faire remarquer, suivant l'ordre des chapitres : j'en ai fait l'extrait, que je pourrai quelque jour vous porter à Saint-Cyr, aussi-bien que le Sermon que je fis à Saint-Eustache sur cette matiere. Cependant, com-

me j'ai découvert que ce *Moyen court* n'étoit qu'une répétition d'un autre Ouvrage, intitulé : *Pratique faite pour élever l'ame à la contemplation*, qui parut il y a environ vingt ans, & dont l'Auteur étoit un Prêtre de Marseille, nommé Malavàl, je vous envoye la Traduction Françoise de la Réfutation qui s'en fit alors par un célébre Prédicateur, nommé le Pere Segnery, qui vit encore, & qui a le premier combattu la Secte de Molinos. Mais je ne puis, en finissant, m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préservée d'avoir du goût pour ces sortes de Livres, & de ce que par une Providence particuliere, vous ne leur avez donné nulle approbation. Car, dans le mouvement où sont les esprits, quels progrès cette méthode d'Oraison ne feroit-elle pas parmi les dévots, sur-tout à la Cour, si elle y étoit encore appuyée de votre crédit? Dieu m'est témoin que je n'abonde point en mon sens, & que j'ai même la consolation que ce que je connois dans le monde de gens habiles, distingués par leur savoir & par leur piété, en jugent comme moi. Ce qui seroit à souhaiter dans le siecle où nous sommes, ce seroit qu'on parlât peu de ces matieres, & que les

ames mêmes qui pourroient être véritablement dans l'Oraiſon de contemplation, ne s'en expliquaſſent jamais entre elles, & encore même rarement avec leurs Peres ſpirituels.

C'eſt ce que j'ai obſervé à l'égard de certaines perſonnes qui ſe ſont adreſſées à moi pour leur conduite, & à qui j'ai donné pour premiere regle, de n'avoir ſur le chapitre de leur Oraiſon nulle communication avec d'autres dévotes, ſous quel prétexte que ce ſoit, pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'enſuivre de ces confidences.

Voilà, Madame, toutes mes penſées que je vous confie, & qui ne feront peut-être pas bien éloignées des vôtres: cependant je ſuis avec tout le zele que vous ſavez, & avec tout le reſpect que je dois.....

Comme j'achevois ces remarques, j'ai reçu, Madame, le petit billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire: & je vous demande bien pardon de ne vous avoir pas renvoyé plutôt le Livre qu'on m'avoit apporté de votre part. Il eſt vrai qu'ayant eu, depuis ce temps-là, trois Sermons à faire, à peine ai-je pu trouver le temps de le lire attentivement, & à loiſir; mais je ne prétends pas, Mada-

me, me justifier par-là auprès de vous; & j'aime bien mieux vous remercier de la maniere obligeante avec laquelle vous voulez bien vous intéresser à ma santé, qui assurément vous est fort acquise.

LETTRE VII.

Du même.

MAdame, j'ai reçu la Lettre qu'on m'a apportée à Fontainebleau : & puisque vous voulez qu'en y répondant, non-seulement j'entre avec vous dans le détail, mais que je décide, & que j'ordonne, selon le détail même que vous me faites, je m'en vais ordonner & décider.

J'approuve tout-à-fait l'idée que vous avez conçue de la dévotion solide, pourvu que vous la remplissiez dans tous ses chefs, comme elle est exprimée dans votre lettre. Je ne crains pas que l'opposition que vous pourriez avoir à certains petits assujettissements, vous éloigne jamais de Dieu; car c'est alors que vous éprouverez ce que dit St. Paul : *Là où est l'Esprit du Seigneur, là est aussi la liberté :* mais je voudrois que vous eussiez

cette idée de dévotion toujours présente, que vous la relussiez souvent, que vous vous y attachassiez exactement. Je vous la garderai pour vous la renvoyer, ou pour vous la rendre moi-même, afin qu'elle vous serve de regle, & que vous puissiez y avoir recours dans tous les états de relâchement où il vous arriveroit de tomber.

Quand je vous ai parlé des exercices de piété, auxquels je voulois que vous eussiez un attachement inviolable, j'ai entendu ceux dont l'ordre d'une vie Chrétienne ne permet pas qu'on se dispense: par exemple, la priere du matin, celle du soir, l'examen de la journée, tant pour la prévenir, que pour la repasser devant Dieu; la revue du mois, le sacrifice de la Messe, la préparation à la Confession; en un mot, les mêmes choses que vous pratiquez, & dans lesquelles vous me marquez qu'il est rare qu'on vous dérange. Lorsqu'il sera donc question de ces devoirs, vous vous ferez un point de Religion de vous y assujettir: & quoique votre naturel vif & actif vous persuadât alors, qu'une bonne oeuvre seroit quelque chose de meilleur, que de vous forcer à attendre, avec un esprit distrait & un corps paresseux, que

l'heure de la table soit passée, vous attendrez qu'elle s'écoule, mortifiant cependant votre corps, tâchant de surmonter par votre ferveur l'inapplication de l'un & la paresse de l'autre, vous humiliant devant Dieu, & vous confondant de votre lâcheté à le prier. Et pour la bonne œuvre, à moins qu'elle ne fût absolument pressée & nécessaire, vous la remettrez à un autre temps : car la maxime de St. Paul, *là où est l'Esprit du Seigneur, là est aussi la liberté*, n'exclut pas la sainte violence qu'on doit se faire à soi-même pour s'appliquer à vaquer à Dieu. Sans cela, il seroit impossible d'éviter que la vie d'action ne fût pleine d'imperfections, & ne se tournât en dissipation, quelque bonne intention qu'on eût de se préserver de ces désordres. Hors de ces exercices, que j'appelle privilégiés, & qui tiennent, comme je l'ai dit, le premier rang dans la vie Chrétienne, pour tous les autres qui seroient de votre choix ou de votre dévotion, c'est la prudence, accompagnée de la charité, qui vous doit conduire, & qui par conséquent, dans l'usage que vous en ferez, fera cesser vos scrupules & vos inquiétudes. Ainsi, quand il vous prendra envie de vous renfermer pour méditer

& pour lire, & qu'on viendra, malgré vous, ouvrir votre porte pour une affaire dont vous ferez interrompue, bien-loin de vous troubler, vous vous soumettrez à l'ordre de Dieu, vous vous ferez un mérite de quitter Dieu pour Dieu : & sans témoigner aucun chagrin, avec un esprit libre, s'il est possible, & un visage égal, vous expédierez l'affaire dont il s'agit, édifiant par votre douceur ceux qui ont dans ces rencontres à traiter avec vous, & vous persuadant que d'en user ainsi, vaut mieux pour vous que la méditation & la lecture que vous auriez continuée. Quand vous aurez des lettres à écrire, & qu'elles ne feront point d'une nature à pouvoir être différées, vous abrégerez votre priere, & vous demeurerez tranquille.

Quand vous serez à St. Cyr, & qu'il vous faudra vaquer à quelque chose du réglement, ou de l'intérêt de la Maison, vous vous absenterez des Vêpres, & n'en aurez aucune peine : c'est Dieu qui le veut dans cette circonstance, & il lui faut obéir : car le grand principe que vous devez établir, est que la volonté de Dieu doit être la mesure & la regle de tout ce que vous faites, & que jusques dans les plus petites choses, ce qui vous

paroît être la volonté de Dieu, soit ce qui vous détermine. Or, par-là vous serez toujours où vous devez être : qu'importe que vous agissiez, ou que vous priiez, pourvu que vous fassiez actuellement ce que Dieu demande de vous.

J'entre fort dans votre sentiment, que d'avoir passé la journée à faire de bonnes œuvres, c'est avoir prié tout le jour ; & c'est un des sens que les Peres de l'Eglise donnent à ce précepte de Jesus-Christ, quand il dit dans le XVIII^e^. Chapitre de St. Luc, *qu'il faut toujours prier, sans cesser de le faire.* Mais ce que vous m'ajoutez du plaisir que votre naturel bienfaisant vous fait prendre à ces bonnes œuvres, m'oblige à vous donner deux avis qui me paroissent en ceci bien essentiels. L'un, qu'afin que ces bonnes œuvres vous tiennent lieu de priere, & soient en effet une espece de priere, il ne s'agit pas de les faire par l'attrait du plaisir que vous y prenez : car cela devroit plutôt vous les rendre suspectes, & vous faire craindre qu'elles ne fussent purement humaines & naturelles : mais il faut que vous les rapportiez à Dieu, en les faisant par des motifs dignes de lui, dans la vue de le glorifier, de racheter vos péchés, de réparer les années malheureuses données au mon-

de : car il eſt évident qu'agir avec ces intentions, c'eſt prier. L'autre, qu'il faut que vous faſſiez ces bonnes œuvres avec diſcernement ; c'eſt-à-dire, que vous ne conſumiez pas les talents, l'eſprit, le crédit que Dieu vous a donnés, à faire de bonnes œuvres peu conſidérables, pendant que vous en pouvez faire de plus importantes, que vous ne faites peut-être pas : c'eſt-à-dire, que les bonnes œuvres de votre goût & qui coûtent peu, ne vous détournent pas de celles qui ſeroient plus utiles, mais qui vous coûteroient auſſi plus de ſoins & plus de peine : ce qui eſt peut-être la cauſe de la répugnance que vous y avez. Car, dans la place où Dieu vous a miſe, il ne ſe contente pas que vous faſſiez du bien, il veut que vous faſſiez de grands biens : & comme St. Chryſoſtome diſoit, en parlant de l'aumône, qu'il falloit craindre qu'au-lieu d'être recompenſé pour avoir donné, on ne fût un jour puni pour avoir trop peu donné ; auſſi devez-vous prendre garde qu'après avoir fait quelque bien, vous ne ſoyez encore coupable de n'en avoir pas fait aſſez, ou plutôt de n'avoir pas fait celui que Dieu demandoit plus particuliérement de vous.

Je ne dis point ceci pour vous inquié-

ter & pour vous embarrasser, mais pour vous encourager & pour exciter votre zele. C'est à vous à examiner devant Dieu ce que vous pouvez, & de quoi vous êtes capable, & c'est à vous à profiter des occasions que la Providence vous fera naître pour parler & pour agir utilement. C'est dans la priere même & dans la communication avec Dieu, que vous devez vous préparer à prendre des forces pour ce genre d'action. Quoique la posture, dans laquelle on prie, ne soit pas absolument de l'essence de la priere, elle ne doit pas cependant être négligée; car le corps, aussi-bien que l'esprit, doit contribuer à honorer Dieu & à lui rendre même extérieurement le culte que nous lui devons, la Religion que nous professons, n'étant pas, dit St. Augustin, la Religion des Anges, mais des hommes : c'est ce que l'Ecriture nous enseigne, & ce que l'expérience même nous fait sentir : suivant ce principe, quelque foible que vous soyez, à moins que vous ne fussiez tout-à-fait malade, vous commencerez au moins votre priere à genoux, pour la continuer ensuite, s'il en est besoin, dans une posture plus commode, mais pourtant honnête & respectueuse, vous souvenant toujours que vous êtes devant Dieu

& que vous lui parlez : car pour la priere du lit, vous ne vous y réduirez que dans l'état de maladie, pendant laquelle je conviens que les aspirations fréquentes sont la maniere de prier, non-seulement la plus facile, mais la meilleure. Je ne dis pas qu'il ne soit bon de prier dans le lit, puisque David, qui étoit un homme selon le cœur de Dieu, l'a ainsi conseillé & pratiqué, comme il paroît en tant d'endroits de ses Pseaumes : je dis que de prier seulement dans le lit, est une espece de mollesse & d'irrévérence ; que cela n'est excusable que dans la maladie, & nullement dans la santé, quoiqu'on se flatte de prier alors avec plus d'attention : ce qui est un prétexte, ou un artifice du Démon, & de l'amour-propre, qui se cherche jusques dans les choses les plus saintes. Quand donc il vous arrivera de *vous coucher devant la personne que vous me marquez*, ne vous dispensez point pour cela de faire à Dieu une priere courte, avant de vous mettre au lit : cette régularité l'édifiera, & lui pourra être une bonne instruction.

Je trouve très-bon que pour fixer votre esprit dans l'Oraison, vous écriviez en la faisant, les lumieres & les vues que Dieu vous donne : c'est un moyen très-

propre, non-ſeulement à vous appliquer dans le moment au ſujet que vous méditez, mais pour en conſerver le ſouvenir & pour en pouvoir plus long-temps profiter. Vous relirez les choſes dont vous aurez été touchée. Il faut ſeulement prendre garde, que l'application que vous aurez à écrire, à force d'occuper votre eſprit, ne deſſeche votre cœur & ne l'empêche de s'unir à Dieu par des affections vives & tendres, dans leſquelles conſiſte l'eſſentiel de l'Oraiſon : car alors ce que vous appellez Oraiſon, deviendroit une pénible étude : ce ne ſeroit plus prier, mais compoſer. Si vous évitez cet inconvénient, l'écriture, jointe à l'Oraiſon, à l'examen de votre conſcience & aux autres exercices ultérieurs, vous pourra être d'un grand fruit : & je connois en particulier, que votre derniere Lettre étoit pour vous une véritable Oraiſon : mais je ſuppoſe toujours que le cœur en fut occupé, auſſi-bien que l'eſprit, & même encore plus que l'eſprit : car, encore une fois, dans l'Oraiſon, l'eſprit ne doit agir que par le cœur.

Vous voulez que je vous regle le temps que vous donnerez à la priere : le voici. Lorſque vous vous porterez bien, vous vous tiendrez à celui que vous avez juſ-

qu'à présent observé vous-même, qui va, dites-vous, à une heure : une heure pour vous, c'est assez : il s'agit de la bien employer, & que Dieu n'ait pas à vous faire le reproche que Jesus-Christ fit à St. Pierre : *Vous n'avez pu veiller une heure avec moi.* Quand vous serez indisposée ou languissante, c'est l'état de vos forces qui vous réglera : mais ce que vous ne pourrez faire alors d'une façon, vous le ferez de l'autre : car la souffrance, avec soumission & avec résignation parfaite de votre volonté à celle de Dieu, sera une priere bien plus longue & plus continuelle que celle que vous feriez dans votre Oratoire, ou aux pieds des Autels. Quand vous ne serez pas maîtresse de votre temps, car il vous doit être indifférent que vous le soyez ou non, vous en donnerez à la priere autant que vous le pourrez; & Dieu sera content de vous. Pourquoi donc, en ce cas-là, seriez-vous dans le trouble? Vous craignez que la peur d'être importunée ne vous fasse prier Dieu dans votre chambre, plutôt que d'aller aux Saluts qui se disent dans les Eglises : en effet, vous pouvez manquer en ceci, & dans la substance de la chose & dans les motifs : dans la chose, car il est à propos que vous alliez quelquefois à ces Saluts,

quand ce ne seroit que pour donner l'exemple, en vous conformant à la dévotion publique; je dis quelquefois: comprenant bien que très-souvent vous aurez des empêchements légitimes & de justes raisons de n'y pas aller : dans le motif, car il ne vous est pas permis d'appréhender si fort l'importunité, laquelle vous devez regarder dans l'ordre de Dieu comme une dépendance de votre état. Cette trop grande peur d'être importunée ne peut venir que d'un fond d'orgueil secret, ou d'amour excessif de votre repos : il est par conséquent directement opposé à l'humilité, à la charité, & à la mortification chrétienne : il faut donc la modérer, en vous oubliant un peu vous-même, & en vous abandonnant davantage à la conduite de Dieu, dont les desseins sont souvent attachés à ce qui vous importune. En combien de manieres y avez-vous peut-être manqué, pour vous être sur cela trop écoutée ? & combien la fuite de l'importunité vous a-t-elle fait perdre d'occasions heureuses de rendre à Dieu, au prochain, à l'Etat, au Roi, les services importants que vous voudriez un jour leur avoir rendus ? Il faut vous faire une vertu de souffrir qu'on vous importune : aimez à être importunée pour de bons sujets, & ne craignez que l'inutilité.

Vous avez très-bien fait d'omettre, depuis deux mois, la pénitence (*un cilice apparemment*) que vous vous êtes prescrite. Comme je suppose que vous avez pris en esprit de pénitence le mal que Dieu vous a envoyé, il vous a dû être une pénitence, d'autant plus salutaire, & d'autant plus sûre, que cela n'a pas été de votre choix, mais de celui de Dieu. Cela n'empêchera pas que vous ne repreniez l'autre quand votre santé sera rétablie : mais il faut qu'elle le soit parfaitement ; autrement, je n'y consens point. Le déni de vous-même & les pratiques de la pénitence intérieure, voilà à quoi vous devez principalement vous attacher.

Il me semble que voilà à peu près les choses sur lesquelles vous m'avez consulté : & vous ne vous plaindrez pas que je ne sois entré dans le détail.

LETTRE VIII.

Du même.

JE conviens avec vous, Madame, qu'une dévotion, qui ne consisteroit que dans un certain arrangement, seroit quelque

chose de bien superficiel, & dont vous ne devriez être nullement contente : car quoique l'arrangement soit bon en tout jusqu'à un certain point, & qu'il ne faille pas le négliger, il doit pourtant supposer un certain fond plus stable, & ce fond doit être en vous un amour solide de la pénitence, un parfait détachement de vous-même, un zele ardent de la gloire de Dieu, une charité tendre pour le prochain, une humilité sincere, un attachement inviolable à vos devoirs, même les plus pénibles, une entiere soumission aux ordres de la Providence, une préparation à tout souffrir, & aux autres choses que j'y pourrois ajouter. Or, tout cela peut se pratiquer dans les états mêmes où votre arrangement viendroit à cesser : car il est évident, par exemple, que dans la maladie une partie de tout cela, pour peu qu'on soit fidele à la grace, se pratique, non-seulement aussi bien, mais mieux & avec moins de mélange d'amour-propre que dans la santé.

Servez-vous donc des lumieres que Dieu vous donne sur ce point; & profitant de votre expérience, faites-vous un plan de dévotion qui soit indépendant de tout; c'est-à-dire, que vous puissiez vous maintenir, & dans l'infirmité, &

dans la ſanté ; & dans l'embarras des affaires, & dans le repos, & dans la bonne humeur, & dans le chagrin : or, il me ſemble qu'un excellent moyen pour cela, eſt de faire conſiſter votre dévotion à accomplir la volonté de Dieu ſelon l'état où Dieu vous met : car, ſelon les états différents où vous vous trouverez, il demande de vous certaines choſes, dont votre perfection actuelle dépend, & qui valent mieux pour vous que celles qui ſeroient plus de votre goût, & plus conformes à vos idées : il ne s'agit donc pour lors, qu'à vous appliquer à reconnoître cette volonté de Dieu, & à l'accomplir.

LETTRE IX (1).

Du Curé de Maintenon.

Du 22 Novembre 1715.

MAdame, je n'ai pas oſé mêler mes conſolations à celles de tant d'illuſtres Prélats, qui ont eſſayé de calmer vo-

(1) Cette Lettre de conſolation ſur la mort de Louis XIV plut fort à Me. de Maintenon.

tre juste douleur. Je me suis contenté de prier, de pleurer, de gémir. Mais il est temps de m'acquitter de ce devoir, que l'inclination me prescrit autant que la reconnoissance.

Il n'y a, Madame, que Dieu seul qui puisse vous consoler après la perte que vous avez faite ; mais aussi ce grand Dieu le peut faire, & il le fera avec plénitude, parce qu'il est *Pere pour s'attendrir, & Dieu tout-puissant pour consoler, Pere des miséricordes, & Dieu de toute consolation.*

S'il vous a éprouvé, Madame, par la plus sensible affliction, c'est qu'il l'a jugé nécessaire pour vous élever à la plus éminente perfection : c'est pour vous y préparer, qu'il vous a inspiré le dessein de vous retirer de l'agitation du monde, & qu'il vous a fait depuis long-temps une solitude au milieu de la Cour. St. Jean Chrysostome écrit à l'illustre Olimpiade, accablée d'une profonde tristesse : *Vous avez fait de grandes choses ; mais il vous manquoit de souffrir* : paroles qui conviennent admirablement aux miracles de votre vie, & à l'état de mollesse où vous vous trouviez malgré vous. Il lui cite St. Paul, qui se glorifioit dans ses souffrances. Il est très-vrai que l'affliction ajoute un nou-

vei eclat à la gloire des grandes ames: il manque à leur vertu, lorſqu'elles n'ont jamais été éprouvées par l'adverſité. La vertu ſouffrante eſt le ſpectacle le plus agréable que les Saints voyent ſur la terre.

L'exemple de J. C. ſouffrant eſt, ſans doute, Madame, votre unique conſolation. Vous alliez après lui, renonçant à vous-même & portant votre croix. C'eſt à préſent qu'il faut montrer ſi ce renoncement étoit ſincere, & ſi ce fardeau étoit porté avec courage & avec réſignation. C'eſt en ſurmontant votre douleur, que vous vous convaincrez vous-même de la vérité de votre ſoumiſſion. St. Bernard dit qu'il faut prendre ſa croix par le milieu, & la charger ſur ſes épaules, parce qu'elle eſt trop peſante par le bout. Ainſi, Madame, il faut oppoſer à votre douleur tous les motifs de foi, tous les ſentiments d'amour, tous les actes de pénitence qui peuvent la diminuer. Quant au renoncement à nous-mêmes, & par conſéquent à tout ce qui attache le cœur, renoncement néceſſaire pour aller à la ſuite de Jeſus-Chriſt, vous ſavez ce qu'il dit à ſes Apôtres peu de temps avant ſa paſſion: *Il eſt expédient pour vous que je m'en aille: tant que je ſerai avec vous, le St. Eſ-*

prit ne viendra point en vous. Hé quoi ! Madame, y avoit-il rien de plus capable d'attirer le St. Esprit sur eux, que la présence de J. C. ? C'est, disent quelques Peres de l'Eglise, qu'étant attachés à lui par un amour trop humain pour les perfections de son humanité, cet attachement affoiblissoit celui qu'ils devoient avoir pour les perfections de sa divinité. Tant il est vrai, Madame, que ce Dieu jaloux ne veut point de concurrent, & que dans les attachements les plus légitimes, il peut y avoir des défauts ! ce qui fait que Dieu nous en ôte l'objet, afin que notre cœur n'étant plus partagé & se portant tout à lui, rien ne l'empêche de se donner tout à nous avec le poids infini de son amour.

Vous avez beaucoup perdu, Madame : mais vous y gagnez un bien plus grand affermissement dans la vertu. Ce fut par les plus rudes épreuves que le Patriarche Job parvint à une si éminente sainteté. Dieu vous a été un grand appui, un grand support : c'est qu'il veut être lui-même votre soutien.

Vous perdez un grand Roi & un bon ami : un plus grand Roi que lui & un ami plus tendre & plus fidele. J. C. tout-puissant Roi de gloire, avec toutes ses graces,

graces, ſes beautés, ſes charmes, ſes divins attraits ſe préſente à vous, & vous demande tout votre cœur. Ce grand Monarque, que Dieu vous a ravi, vous diroit ſans doute s'il pouvoit vous faire entendre ſa voix: Madame, vous ne perdez pas au change: Hélas! vous diroit-il, je n'ai jamais répandu une ſeule goutte de mon ſang pour vous.

Il penſe à vous, ce Roi que vous pleurez; il vous doit, après Dieu, le bonheur dont il jouit: il le doit à ces ſentiments de vertu & de piété que vous lui avez inſpirés par votre exemple & par vos conſeils: il vous les doit, & il le ſent vivement.

Si, après tant de ſacrifices offerts pour ſa délivrance à tous les Autels du Royaume, il lui reſtoit encore à ſouffrir, le grand St. Chryſoſtome dit, que tous les péchés du monde, plongés dans la miſéricorde de Dieu, ne ſont que ce qu'eſt une goutte de fiel mêlée avec toutes les eaux de la mer; & que peut-on penſer de cette miſéricorde mêlée avec le précieux ſang de J. C.? Si ce Prince ſi pieux étoit encore dans la ſouffrance, une choſe lui ſeroit un ſurcroit de douleur: c'eſt, Madame, que vous vous occupez peut-être trop fortement de lui. Vous vous en

occupez jusqu'à vous abattre & à vous affliger : il craindroit que ce ne fût un affoibliſſement de cette conſtante vertu qu'il admiroit en vous. Vous vous êtes toujours intéreſſée pour ſon ſalut : il s'intéreſſe aujourd'hui pour le vôtre : vous avez tâché de lui adoucir les amertumes de la vie : il voit avec peine que ſa mort fait la triſteſſe de vos jours. Il conſentiroit que vous l'oubliaſſiez, pour être uniquement, & plus parfaitement à J. C.

Je crains, Madame, de vous parler avec trop de liberté : c'en eſt déja une bien grande d'avoir oſé vous écrire ; mais pouvois-je me taire, pénétré de votre douleur, comblé de vos bienfaits, appuyé de votre protection ? Je n'ai pu me diſpenſer de vous témoigner ma reconnoiſſance par les ſentiments auxquels vous prenez le plus de part. J'héſitois, dans la crainte de réveiller des ſentiments, peut-être un peu aſſoupis : mais ce qui augmente l'affliction dans le temps qu'elle eſt récente, la ſoulage dans un autre. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il donne ſa bénédiction à cette lettre, & qu'elle vous puiſſe donner quelque conſolation.

Nous n'avons pas manqué, Madame, de célébrer dans les deux Egliſes le ſervice du Roi le plus ſolemnellement, &

avec le plus de piété que nous avons pu, ſuivant les ordres que nous en avoit donnés Monſeigneur l'Evêque de Chartres dans le temps preſcrit : mais notre zele n'a d'autres bornes que notre devoir; & notre devoir eſt de nous affliger de la mort d'un Prince à qui nous devions tant, & du coup dont le glaive du Seigneur a frappé notre bienfaictrice. Permettez-nous d'eſpérer, Madame, que votre retraite ne diminuera point les bontés que vous avez toujours eues pour nous : votre cœur ſera toujours le même, ainſi que le profond reſpect avec lequel, &c.

LETTRE X.

De l'Abbé de Vaſſé.

MAdame, M. le Cardinal de Noailles m'ayant communiqué le deſir que vous avez que Madame la Ducheſſe de Noailles votre niece entrât aux Carmélites de Grenelle, je leur en fis hier la propoſition : elles l'ont reçue comme une nouvelle aſſurance de vos bontés, & en ſont pénétrées d'une vive reconnoiſſance : elles vous regardent, Madame, comme

la fondatrice de leur Maiſon, & ont gravé dans leurs cœurs cette abondance de bienfaits dont elles vous ſont redevables dans toutes les rencontres. Quoiqu'elles ayent pris du côté de Rome des meſures pour que Sa Sainteté n'accordât aucune entrée chez elles, preuve bien claire de leur eſprit de retraite, elles s'offrent, Madame, de la demander au Pape pour Madame votre niece, ſachant bien qu'elle les édifiera, bien-loin d'apporter aucun relâche à leur régularité. De ma part, vous ſavez, Madame, combien je vous ſuis dévoué; & ſi Sa Sainteté me renvoye la choſe, vous pouvez compter que je ferai mon devoir. Je me ſuis, par diſcrétion, Madame, impoſé ſilence dans le temps où l'avénement au Siege étoit incertain, me contentant de faire beaucoup prier Dieu pour le ſuccès de cette affaire, & pour vous ſoutenir dans l'inquiétude qu'elle vous a donnée. A préſent, Madame, que Notre Seigneur jette ſur nous un regard favorable, ſouffrez que je vous en marque ma joie.

LETTRE XI.

Du Pere Gonnelieu, Jésuite.

J'Ai vu aujourd'hui Madame de Gouleine, qui m'a appris qu'on avoit parlé à M. le Cardinal de Janson, pour me faire prêcher à la Chapelle du Roi. Cela m'a surpris, Madame; car je ne pensois pas à une chose comme celle-là, dont je suis si indigne & si incapable; mais je pensois seulement à la Paroisse de Versailles, pour y prêcher un Carême.

Je viens d'achever la retraite publique que j'ai donnée aux Filles de Ste. Aure, qui sont au nombre de six vingt, & qu'on éleve avec un extrême soin & une bénédiction de Dieu qui est surprenante : elles vivent du travail de leurs mains. Je leur faisois deux fois le jour des Discours très-touchants sur leurs devoirs, qu'elles entendoient sans discontinuer leur ouvrage : & c'étoit dans l'ouvroir même où je leur parlois : & dans l'intervalle de ces méditations, celles qui vouloient se confesser, venoient me parler au Confessionnal : je passois toute la journée dans ce saint emploi ; & je vous avoue que je n'ai jamais

donné de retraite avec tant de consolation, de voir ces ames si bien élevées dans la crainte & dans l'amour de Dieu.

Si cette Communauté pouvoit obtenir du Roi des Lettres-Patentes, elle pourroit recevoir des legs, & des donations, ce qui la soutiendroit : & je vous assure que c'est une des œuvres les plus fructueuses que vous puissiez faire, que de leur procurer cette grace.

Je pars demain pour aller faire une mission à Montreau, où nous espérons d'y avoir sur la fin de notre mission une brigade de Mousquetaires, au salut desquels nous nous employerons avec tout le zele possible. Je prie Notre Seigneur qu'il vous comble de ses graces, & qu'il vous y rende fidelle.

LETTRE XII.

De Mr. Huchon (1).

A Versailles, ce 12 Avril 1716.

JE ne puis tarder davantage, Madame, à vous rendre compte de la visite que le Prince de Géorgie a eu le plaisir de

---

(1) Curé de Versailles.

rendre à votre ſainte & illuſtre Communauté ; il auroit bien voulu avoir l'honneur de vous aſſurer de ſes reſpects : mais ayant appris que cela pourroit vous incommoder, il s'eſt contenté du reſte de la grace qu'il vous avoit fait demander. Il n'a pu s'empêcher d'admirer cette ſainte Maiſon de la maniere du monde la plus touchante, en parlant toujours de la Maiſon de Dieu, où ſe trouvoient ſes Anges qui l'y louoient continuellement, & qui étoit ſi dignement repréſentée par celle de Saint-Cyr, où ſe trouvoient des perſonnes d'une ſi grande modeſtie & piété. Il a ſouvent dit encore, que tout ce qu'il remarquoit à Verſailles & aux environs, étoit la marque indubitable du plus grand Roi du monde, & que ce qu'il voyoit dans votre Communauté, étoit un effet de la piété du plus zélé de tous les Chrétiens : ce ſont des expreſſions groſſieres dans notre langue, mais qui font ſentir les juſtes penſées de ce Prince très-religieux, qui nous a ici donné pluſieurs preuves de ſa Religion & de ſa dévotion : plein de modeſtie dans les Egliſes, priant ſouvent Dieu dans ſa chambre, obſervant exactement l'abſtinence des Mercredis ; en un mot, marquant en toute occaſion une modeſtie extraordinaire & un zele très-

grand pour la propagation de la foi. Ce Prince eſt parti ce matin, après nous avoir dit toujours, en ſa maniere honnête & ouverte, que ſi Dieu a mis ſix jours pour créer tout le monde, il ſemble qu'il en a employé un tout entier à la compoſition de la France.

Madame la Chanceliere vient de mourir : elle nous a donné toutes les marques poſſibles de ſa piété, de ſa patience, & de ſa confiance au Seigneur. Voyez, Madame, quelle Supérieure vous voulez que nous donnions à notre Charité.

LETTRE XXI.

De M. Morand (1).

A Marly, ce 14 *Mai* 1716.

MAdame, vous aimez tant le bien public, que j'ai cru devoir vous écrire deux biens, qu'il eſt facile de faire en ce pays-ci.

On me dit qu'il y a dans le Bourbonnois dix-ſept cents Domaines ou Métairies

---

(1) Prieur-Curé de Marly.

abandonnées, parce que les Receveurs des Tailles ont fait vendre les bestiaux de ces Domaines pour la taille : ainsi les maisons de ces Domaines tombent, les terres sont en friche, manque de bestiaux : elles ne sont ni labourées, ni fumées, ni ensemencées : elles n'engraissent plus d'animaux, ce qui faisoit l'abondance du pays : ainsi la viande, qui valoit ici, il y a quelques années, trois sols six deniers la livre, est à présent aussi chere qu'à Paris : & le Roi ne peut rien retirer de ces lieux abandonnés.

On trouve un remede très-facile à ce mal. On trouve aisément, à cause du décri des monnoies, de l'argent à emprunter; mais les prêteurs veulent une assurance & une hypotheque : il est aisé de leur en donner une, si le Roi, par un arrêt du Conseil, défend aux Receveurs des Tailles de faire vendre lesdits bestiaux achetés pour repeupler & rétablir lesdites terres, & cela pendant l'espace de cinq années.

L'abondance, par ce moyen, reviendra, & le Roi y trouvera son profit : les terres, produisant & rapportant, mettront les maîtres en état de payer les droits.

Le second bien, facile à faire, est à l'é-

gard de l'Hôpital, où les Sœurs reçoivent des malades de toute la France, & sur-tout beaucoup de soldats : il se fait en cet Hôpital des guérisons par les eaux & par le soin des Sœurs, qui tiennent du miracle : elles n'ont que quatre cents livres de rente pour nourrir trois Sœurs & le nombre de malades qu'elles soignent toutes les saisons : le pain & la viande sont ici très-chers, les charités refroidies ; en sorte que la Sœur Antoinette, Supérieure, qui y est depuis plus de trente années, quoique très-entendue, ne sait plus que faire & que devenir.

Me. Fagon, zélée pour cet Hôpital, obtint, il y a plusieurs années, de M. le Cardinal de Janson, Grand-Aumônier, cinq cents livres par année, sur les grandes aumônes du Roi. L'Hôpital de Bourbon est pour cette somme sur le Registre de M. le Grand-Aumônier : mais depuis 1706, ledit Hôpital n'a rien reçu de ladite aumône. A présent que la paix est faite, il est aisé de payer une somme si modique, qui cependant rétablira toutes les bonnes œuvres qui se font en ce lieu. Un mot de vous, Madame, à M. Desmarets feroit la chose sur le champ : & les Sœurs de Versailles, ou la Supérieure des Sœurs de Paris, pourroient recevoir cette som-

me, & la faire tenir aux Sœurs de Bourbon.

Vous direz peut-être de quoi je me mêle, que ce n'eſt pas ici ma Paroiſſe : il eſt vrai, mais la charité eſt de tout pays : mon intention eſt bonne, & pourquoi ne pas procurer tout le bien qu'on peut ? Souvent faute de parler, le bien ne ſe fait pas. J'abandonne tout cela, Madame, à votre prudence & à votre charité. J'eſpere que les eaux me mettront en état de travailler avec zele au ſalut des ames que Dieu m'a confiées. Je ne ceſſe de demander à Dieu, Madame, qu'il ſanctifie & conſerve le Roi, & que les peines ſenſibles que Dieu, de temps en temps, lui envoye, lui ſoient comptées pour l'éternité. Je demande auſſi, Madame, que Dieu vous faſſe croître de plus en plus dans ſon amour, & vous conſerve pour le bien du Royaume, pour la conſolation du Roi, & pour la ſanctification toujours croiſſante des Dames de Saint-Cyr.

Permettez-moi de vous envoyer le détail d'une mort très-édifiante : on peut vous préſenter ces objets, à vous qui êtes détachée de la vie : & ce récit peut être utile à vos enfans. Vous élevez, loin des dangers du ſiecle, une jeuneſſe innocente. Qui peut dire combien vous prévenez de

chûtes que la pauvreté & la séduction produiroient ? Qui peut assez estimer le contre-poison dont vous les nourrissez, & qui les soutiendra au milieu des tempêtes que le démon excite ? Combien de vertus naissantes ont le temps de se fortifier par l'art avec lequel on les cultive ? Heureux jardin, où la voix du serpent n'est point entendue, & où la voix de Dieu est la seule qui soit suivie ! Puissiez-vous, Madame, jouir encore long-temps de la vue de cet asyle de l'innocence, y voir fortifier ces aiglons qui vous porteront un jour sur leurs aîles dans le Ciel.

Fin du Tome troisieme.

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME X.

Contenant le Tome IV^e^. des LETTRES.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.
TOME QUATRIEME,

CONTENANT

Les Lettres de Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles, avec quelques Réponses, &c.

NOUVELLE ÉDITION.

A MAESTRICHT;

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

TABLE
DES LETTRES
Contenues dans ce Tome quatrieme.

LETTRES I-LXIV. *De Me. de Maintenon au Card. de Noailles.* pag. 1-85
Fragments d'une Lettre de l'Archevêque de Cambray. 86
LXV--CCII. *De Mad. de Maintenon au Cardinal de Noailles.* 88-280
CCIII. *Du Cardinal de Noailles à Me. de Maintenon.* 282
CCIV--CCXIV. *De Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles.* 286
CCXV. *Du Cardinal de Noailles à Me. de Maintenon.* 298
CXVI--CCXXXIV. *De Me. de Maintenon au Card. de Noailles.* 300
CCXXXV. *Du Card. de Noailles.* 325
CCXXXVI--CCXXXVII. *De Mad. de Maintenon.* 327
CCXXXVIII. *Du Card. de Noailles.* 328
CCXXXIX. *De Me. de Maintenon.* 330
CCXL. *Du Card. de Noailles.* 331

CCXLI. *De Me. de Maintenon.* 332
Réponse. ibid.
CCXLII. *De Me. de Maintenon.* 333
CCXLIII--CCXLVI. *Du Card. de Noailles.* 334
CCXLVII. *De Me. de Maintenon.* 343
CCXLVIII. *Du Card. de Noailles.* 344
CCXLIX--CCLI. *De Me. de Maintenon.* 345
CCLII *Du Card. de Noailles.* 347
CCLIII. *De Me. de Maintenon.* 348
CCLIV. *Du Card. de Noailles.* 349
CCLV. *De Me. de Maintenon.* 351
CCLVI, CCLVII. *Du Card. de Noailles.* 352
CCLVIII. *De Me. de Maintenon.* 354
CCLIX. *Du Card. de Noailles.* 355
CCLX, CCLXI. *De Me. de Maintenon.* 356
CCLXII, CCLXIII. *Du Card. de Noailles.* 357
CCLXIV, CCLXV. *De Me. de Maintenon.* 360
CCLXVI--CCLXIX. *Du Card. de Noailles.* 362
CCLXX--CCLXXIII. *De Me. de Maintenon au Maréchal de Noailles.* 366
CCLXXIV. *Du Maréchal de Noailles à Me. de Maintenon.* 371

CCLXXV. *De Me. la Maréchale de Noailles.* 373
CCLXXVI. *De l'Abbé Bochart à l'Evêque de Clermont.* 374
CCLXXVII. *De l'Abbé Bochart, &c.* 376
Modele de la Lettre des Evêques au Roi contre le Cardinal de Noailles. 378

Fin de la Table des Lettres.

LETTRES

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON A M. LE CARD. DE NOAILLES (1).

LETTRE PREMIERE. (2)

Ce dernier jour de l'an 1694.

MR. de Meaux accorde tout, & nous allons lui envoyer Me. G. Le Roi le dira à M. l'Archevêque, & lui parlera comme croyant qu'il ne faut plus agiter cette af-

(1) Ces Lettres ont été recueillies par M. le Cardinal de Noailles. On se plaignoit, durant sa vie, du profond secret où il ensévelissoit quantité de choses curieuses, mais il prenoit des mesures pour en conserver la mémoire à la postérité. Il avoit chargé un homme de confiance de mettre en or-

raison, & l'autre, l'*Exposition du Cantique des Cantiques*. Je vous demande, Monsieur, de me dire votre sentiment là-dessus, de maniere que je le puisse montrer, si l'à-propos se présente, soit à la charge, soit à la décharge de cette Dame. Ne datez point : gardez-moi le secret, & croyez qu'il n'y a qui que ce soit au monde qui ait pour vous plus d'estime & de respect que votre, &c.

LETTRE III.

Réponse de M. de Châlons.

A Châlons, 6 *Juillet* 1694.

LEs Livres de Me. Guyon intitulés, l'un : *Le Moyen court & facile de faire l'Oraison*, & l'autre, l'*Exposition du Cantique des Cantiques*, renferment sous une apparence de piété des propositions dangereuses, & qui tendent à renouveller les erreurs du Quiétisme. On y trouve des maximes condamnées il y a près de 400 ans dans un Concile général tenu à Vienne en France, & qui étoient soutenues par des gens qui vouloient établir une nouvelle spiritualité, dont les

principes étoient fort conformes à ceux que Me. Guyon enseigne dans ses Ouvrages. Les voies de perfection qu'elle y donne ont été non-seulement inconnues aux Apôtres, à qui toute vérité a été revélée, mais sont formellement opposées aux regles qu'ils nous ont laissées, à celles des Sts. Peres qui les ont suivies, & à la pratique de tous les Saints. Car cette nouvelle maniere d'Oraison rejette adroitement les prieres vocales, la méditation de la Loi de Dieu, l'étude de sa parole dans l'Ecriture-sainte, l'attention aux beaux exemples de J. C. & des Saints. Elle regarde la mortification des sens, non-seulement comme inutile, mais même comme nuisible à la purification de l'ame, en ce qu'elle met les sens en vigueur, loin de les amortir : ce sont ses termes. Elle condamne finement les examens de conscience, les réflexions sur sa conduite particuliere, les lectures saintes, & les autres moyens qui ont élevé les Saints à la perfection, qu'ils ont pratiqué toute leur vie avec un si grand soin, & qu'ils ont si fortement recommandés dans leurs écrits. Ainsi cette doctrine est entiérement opposée à celle de l'Eglise, & ne peu faire aussi que des Chrétiens d'une espece bien différente de ceux que

l'Eglise forme sur ses regles de l'Evangile. Car, au-lieu de les rendre vigilants, ardents à remplir leurs devoirs, fervents dans le service de Dieu, au-lieu de les porter à se faire continuellement la violence nécessaire pour vaincre leurs défauts & surmonter leurs tentations, de les mettre toujours aux mains avec eux-mêmes pour parvenir au renoncement de soi-même, & de les exciter à faire leurs efforts pour suivre J. C. comme il leur ordonne, cette nouvelle doctrine les livre à l'indolence, à l'inaction, à la mortification, à l'orgueil : elle excuse leur paresse & leur négligence, & la regarde même comme un moyen utile pour conserver la paix dans leur intérieur, que l'empressement à s'instruire de leurs devoirs & à les remplir pourroit troubler : elle les dispense, pour ne leur pas faire perdre leur prétendue union avec Dieu, de l'application qu'ils doivent avoir à combattre les tentations : les fautes même qu'elles leur peuvent faire commettre, ne souillent point leurs ames à cause de la sublimité de leur oraison, & de la pureté qu'elle leur a communiquée, non plus que l'or ne peut plus, lorsqu'il a été parfaitement épuré dans le feu, contracter d'impureté que superficielle ; compa-

raiſon qui autoriſe les plus dangereuſes & des plus honteuſes conſéquences que les Quiétiſtes tirent de leurs principes. Les Livres dont il s'agit les établiſſent en pluſieurs endroits, & ſont par conſéquent fort condamnables. La nouvelle maniere de prier qui y eſt enſeignée, loin de conduire à la perfection qui doit être le fruit de la priere, en éloigne, & n'aboutit qu'à une piété apparente qui eſt toute en idée & en imagination, parce qu'elle ne va point à réformer le cœur & à le remplir des vertus chrétiennes, ſans quoi il ne peut jamais faire de priere agréable à Dieu, ni s'unir à lui : c'eſt le jugement que je crois devoir en conſcience porter de ces Livres.

LOUIS-ANT., EV. COMTE DE CHALONS.

LETTRE IV.

De Me. de Maintenon.

A St. Cyr, ce 29 Juillet 1694.

VOici un livre, Monſieur, que M. l'Evêque de Chartres m'a envoyé : je l'ai fait voir à M. l'Evêque de Meaux ; mais j'y joins pour vous les réflexions

de M. de Ch.., parce que je sais qu'il a pour vous une entiere confiance. J'ai parlé au Roi de votre affaire, & je lui ai dit que vous lui en parlerez : il me parut prévenu, en me disant que les Evêques n'avoient que faire dans les assemblées qui sont purement temporelles ; je lui répondis que vous en étiez en possession depuis bien des années, & que je lui en dirois davantage quand je serois mieux instruite. Croyez, Monsieur, qu'il n'y a personne qui vous honore plus que

MAINTENON.

LETTRE V.

A Versailles, ce 7.. 1694.

JE n'ai reçu que depuis deux jours, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée pourtant du 25 Octobre. Je crois, comme vous, que notre secret (1) a été découvert, & que c'est ce qui a déterminé M. l'Archevêque à ce que je vis arriver à Fontainebleau avec beaucoup d'étonne-

(1) Sur les Conférences d'Issy.

ment & de chagrin, prévoyant bien que les choses ne pourroient se conduire comme nous les avions projettées. Je n'ai rien à dire, puisque vous croyez qu'il n'y a plus rien à faire. Dieu veuille achever ce que vous aviez commencé, & éclairer les personnes que nous avons cru prévenues ! Il ne faut vouloir que ce qu'il veut, & je n'ai qu'à me conformer à vos avis. Nos amis ne me disent rien; & je n'ai plus, Monsieur, qu'à vous assurer qu'il n'y a personne qui vous honore plus que je le fais.

P. S. Je ne puis écrire à Châlons sans assurer Mad. la D. de Noailles de mes très-humbles respects. J'ai eu bien de la peine de celle que M. le Duc de Noailles aura sentie de l'affaire de Barcelone. Je voudrois qu'il fût moins sensible, & qu'il se contentât de trouver le Roi comme il le trouve. Il pardonne difficilement les fautes; mais il n'impute point les malheurs.

LETTRE VI.

Ce 17 Janvier 1695.

MOnſieur l'Evêque de M... eſt ici, & m'a vue ce matin. Il eſt réſolu de finir l'affaire avant de partir; c'eſt donc de vous préſentement, Monſieur, qu'elle dépend. J'ai toujours les mêmes raiſons de ſouhaiter qu'on parle à nos amis : ils le deſirent auſſi, & m'en aſſurerent encore hier. Me. G.. eſt établie où vous ſavez : on en a encore parlé au dernier vendredi ; & ſi ceci ne finit, nous ne pourrons cacher que Me. G. ne ſoit trop protégée. Je ne m'explique peut-être pas d'une maniere intelligible : mais, Monſieur, vous n'y perdez rien ; & nous nous entendrons bien quand vous ferez ici. M. de M. vous y ſouhaite, & m'a priée de vous preſſer : mais je me contente par reſpect de vous rendre compte de l'état des choſes. Je ne vous dis plus, Monſieur, à quel point je ſuis votre, &c.

LETTRE VII.

A Versailles, ce 18 *Avril* 1695.

J'Ai lu & relu plusieurs fois, Monsieur, ce que vous m'avez fait l'honneur de me confier : & pour obéir simplement à ce que vous m'ordonnez, je vous dirai qu'il me semble que vous dites tout ce qu'il faut pour préserver de l'illusion & de l'oisiveté, & pour soutenir l'oraison même, dans toute la simplicité où Dieu appelle quelques ames. Ce n'est pas à moi à en dire davantage, & je n'en aurois pas tant dit à tout autre qu'à vous. On vous attendoit sur l'intérieur, & vous l'avez soutenu. M. le M... de N. a eu une derniere conversation avec le Roi, dont j'ai été bien plus contente que des autres. Il me paroît qu'ils sont de même l'un pour l'autre, qu'ils se sont séparés en bonne amitié, & bien résolu qu'il ne retournera plus dans ce pays-là. Je n'oublierai rien, Monsieur, pour lui adoucir cette campagne dans tout ce qui me sera possible, & pour vous marquer en tout la vérité des protestations que je vous ai faites.

LETTRE VIII.

A Versailles, ce 18 *Mai* 1695.

JE suis très-aise, Monsieur, de voir votre ordonnance publique : (1) il me semble que si j'avois été aussi bien avertie qu'on le sera désormais, je n'aurois point commis toutes les fautes que vous savez, Monsieur, qui se sont faites à St. Cyr. Je n'ai pu encore montrer au Roi ce que vous m'avez envoyé : il est tout occupé à faire partir ses Généraux, à les instruire avant qu'ils partent. Celui auquel nous prenons tant d'intérêt a certainement une mauvaise affaire entre les mains ; mais le Roi la connoîtra aussi bien que le public : ainsi, Monsieur, on lui sera obligé s'il s'en tire passablement, & l'on ne lui saura point mauvais gré s'il s'en tire mal. J'espere beaucoup en Dieu, & qu'il donnera une protection particuliere à M. le Maréchal de Noailles ; il ne faut point qu'il y retourne : & je

(1) Elle est datée du 25 Avril, & ne parut qu'au mois de Mai. Celle de M. de Meaux est datée du 16 Avril.

vous assure encore qu'il ne tenoit qu'à lui de demeurer ici : il a pris le parti d'un homme zélé & affectionné ; & quand on suit de telles impressions, sous un Roi tel que celui-ci, on ne s'en repent point. J'ai revu aujourd'hui M. l'Abbé de Fénelon embarrassé de son sacre : car Messieurs vos Confreres s'élevent tous contre M. de Chartres sur ce qu'il veut céder la premiere place dans son Diocese ; (1) il me paroît, Monsieur, que vous n'augmenterez pas les difficultés, & que vous êtes également prêt à y être ou à n'y être pas : ce qui me console, c'est que j'apprends qu'une affaire vous amenera encore ici, & que j'aurai la joie de vous assurer du respect que j'ai pour vous. M. de Ch.... m'a envoyé un petit mémoire de votre part pour une petite Demoiselle que vous voulez mettre à St. Cyr : je m'en vais en être la sollicitense auprès du Pere de la Chaise. Permettez moi d'assurer ici Me. la D. de Noailles de ma reconnoissance & de mon respect.

---

(1) V. la *relation du Quiétisme*, par l'Abbé Phillippeaux. Il dit justement tout le contraire. Il étoit pourtant fort instruit ; mais il est si difficile de savoir & d'écrire exactement la vérité !

LETTRE IX.

A St. Cyr, ce 25 Mai 1695.

Je suis bien-aise, Monsieur, de vous rendre compte de ce qui s'est passé sur le sacre de M. l'Archevêque de Cambray. Vous savez avec quelle liberté, quelle confiance je m'explique avec vous. La premiere difficulté est venue par vous, Monsieur; & la suite montre assez qu'elle n'étoit pas sans fondement. Je la fis à M. de C..., & je fus long-temps ensuite sans en entendre parler. Enfin, il m'écrivit à Compiegne, qu'il avoit consulté & trouvé que M. l'Evêque de Chartres pouvoit fort bien céder la premiere place dans son Diocese. Je reçus en même-temps une lettre de lui qui me mandoit qu'il étoit prêt à être le troisieme. Jusques-là je n'avois rien dit au Roi; mais voyant tout le monde d'accord, je lui dis que j'avois prié M. de C... de se faire sacrer à Saint-Cyr, & que nous avions choisi M. de Meaux, M. de Châlons & M. de Chartres. Le Roi répondit que ce seroit donc M. de Chartres qui présideroit à la cérémonie. Je dis que non;

que vous aviez dit d'abord que c'étoit à l'Evêque Diocésain à présider ; mais qu'on avoit consulté & trouvé que M. de Chartres pouvoit céder sans violer les regles. Je vis bien que le Roi n'étoit pas persuadé ; mais je crus qu'il n'y avoit qu'à en demeurer-là. Dès le lendemain, le Roi me dit qu'il avoit parlé à M. l'Evêque de Soissons, qui soutenoit que ce que M. de Chartres vouloit faire n'étoit pas raisonnable J'écoutai sans répondre. On alla à Liancour, & le Roi en parla à M. de Rheims, qui décida encore plus fortement. Je ne me pressai point de mander tout cela à M. de C.... & encore moins à M. de Chartres ; j'arrivai ici : je vis M. de Cambray, qui savoit déja, je crois par M. de Beauvilliers, ce qui s'étoit passé, & qui étoit embarrassé par égard pour M. de Meaux. Il m'envoya quelques jours après une lettre de M. de Chartres, qui lui mandoit qu'il ne changeroit point d'avis ; qu'il croyoit qu'on lui feroit tort de prétendre de le précéder sans son Diocese : mais qu'il avoit droit sans doute de céder sa Chaire pour la parole, ses fonctions pour les Sacrements, & sa préséance dans l'Eglise, à des Prélats beaucoup plus anciens que lui dans l'Episcopat, & fort supérieurs

par leur mérite : qu'il ne voyoit point que J. C. ni l'Eglise eussent rien réglé là-dessus, & qu'il demeuroit ferme dans son sentiment. Je montrai cette lettre au Roi, à qui je demandai conseil : il me répondit qu'il ne seroit jamais d'avis que M. de Chartres commençât une chose qui déchaîneroit les Evêques contre lui. Voilà, Monsieur, comment cette affaire s'est passée. J'en rendis compte à M. de Cambray, qui me manda hier au soir qu'il vous avoit écrit, à vous & à M. de Meaux, ce changement. Je proposai, pour avoir les trois Evêques choisis, de faire le sacre à Versailles : mais M. de Cambray a des raisons de ne le pas vouloir ainsi : il faudra donc choisir des Evêques moins anciens que M. de Chartres. Je suis bien scandalisée qu'un Evêque ne puisse être accommodant sans blesser les autres : & j'aurois mieux aimé voir notre ami M. de Chartres, troisieme, (1) comme nous l'avons projetté, que premier où il sera : ce que je ne sais pas encore. Dans tout ceci, je n'ai pas oui parler de M. de Meaux, & je ne m'en

(1) M. de Chartres substitua en sa place Mr. d'Amiens. Le sacre se fit à St. Cyr le 10 de Juin.

ſuis mêlée que lorſqu'il a fallu parler au Roi. M. de Cambray ne me dit pas un mot (1) de vos ordonnances : on n'a pas manqué de vouloir les attaquer auprès du Roi, comme mal faites, comme dangereuſes, & comme concertées. Je crois avoir répondu à tout, & avoir même perſuadé : ceci n'eſt que pour vous.

J'ai reçu une lettre de M. le Duc de N.., il ne ſe porte point bien : il trouve les choſes en mauvais état : il n'a pas laiſſé de commencer dès le lendemain de ſon arrivée. J'eſpere que Dieu le protégera ; je n'oublierai rien pour ſoulager ſes peines.

Je vous ſupplie, & Me. la Ducheſſe, de me croire pour toute votre maiſon telle que je dois être pour une maiſon dont vous êtes l'un & l'autre.

---

(1) Il avoit écrit à M. de Châlons, qu'il condamnoit tout ce qui étoit condamné dans ſon Inſtruction Paſtorale.

LETTRE X.

A St. Cyr, ce 19 Juin 1695.

J'Ai fait faire un placet pour Mlle de Chaunac : j'ai prié le Roi de l'accorder, & j'ai tiré de la Supérieure de St. Cyr, l'ordre au Généalogiste de faire les preuves après que la femme préposée pour la visite des Demoiselles aura jugé qu'elle peut être reçue dans la maison de St. Louis. Il faut donc, Monsieur, porter les preuves de noblesse à d'Hozier, & montrer la petite-fille à la femme. D'Hozier donnera ensuite son certificat, & l'enverra avec le placet répondu par le Roi à M. de Pontchartrain, qui fera expédier un brévet, en vertu duquel la petite Demoiselle sera reçue. Voilà des cérémonies qu'on n'a pu abréger, & que le Pere de la Chaise n'a pas même comprises. Je ne me mêle plus de ces entrées; mais je me suis rendue la solliciteuse de celle-ci, parce qu'il me paroît que le bon Pere les traîne un peu en longueur.

Je suis bien fâchée, Monsieur, du mal de M. le Maréchal de Noailles, & bien aise de ce qu'il a pris son parti. Nous

l'aurons bientôt, & je n'oublierai rien pour adoucir sa peine. Ce changement est fâcheux pour M. votre neveu, qui trouvera en M. de Vendôme un Gouverneur très-différent de M. de Noailles.

LETTRE XI. *

Ce 13 *Août* 1695.

SI l'on vous offre la place vacante (1), la refuserez-vous, Monsieur, sans consulter des gens de bien ? En trouverez-vous qui ne vous disent pas qu'il faut souffrir les maux déja faits & faits sans vous, dans la vue de tout changer à l'avenir ? Y eut-il jamais une cause de translation plus forte que le bien de l'Eglise, & le salut du Roi ? Est-il permis de préférer le repos au travail, & de refuser une place que la Providence vous donne, sans que vous y ayez contribué ? Gardez-moi le secret de ce billet, Monsieur, & sans aucune exception que pour Madame votre mere.

---

(1) Par la mort de François de Harlay, le 6 Août.

LETTRE XII.

A Verſailles, ce 18 Août 1695.

JE comprends en partie la peſanteur & l'importance du joug qu'on veut vous impoſer; mais, Monſieur, il faut travailler : vous avez de la jeuneſſe & de la ſanté; ce n'eſt pas à moi à vous exhorter à la ſacrifier à la gloire de Dieu, au bien de l'Egliſe & au ſalut du Roi. Voici une lettre d'un de vos amis qui ſait une partie de ce qui ſe paſſe : vous nous garderez le ſecret à tous : il faut quelquefois tromper le Roi pour le ſervir : & j'eſpere que Dieu nous fera la grace de le tromper encore à pareille intention, & de concert avec vous.

LETTRE XIII.

A Meudon, ce 29 Août 1695.

MR. & Me. de Montchevreuil ne ſont pas ponctuels. Je pencherois plus pour M. Tiberge, s'il n'y a rien dans ce choix qui vous ſoit déſagréable. La let-

tre que j'ai écrite à Rome eſt partie dès le lendemain que vous m'eûtes ordonné de l'écrire : j'en ai chargé M. Bontems. Il y auroit eu de l'affectation à ne pas prendre M. de Rheims & M. de Meaux dans la conjoncture préſente. J'oubliai, Monſieur, que le Roi m'avoit dit que M. de Noyon preſſoit fort pour donner l'Evêché de Châlons à M. l'Abbé de Tonnerre, afin qu'on vît trois Pairs de même nom. Je priai le Roi de préférer une bonne pierre angulaire à cette ſymmétrie. Il n'eſt plus néceſſaire, Monſieur, que vous ſigniez, ni que vous finiſſiez vos lettres par aucun compliment : j'aimerois mieux votre bénédiction : vous n'aurez aucune brebis ni ſi zélée, ni ſi ſoumiſe, ni ſi attachée, ni ſi reſpectueuſe que moi : je ne vous le dirai plus.

Selon ce qu'on a vu aujourd'hui par l'état des armées, il pourroit bien y avoir une grande action cette nuit : vous en connoiſſez la conſéquence, & l'intérêt que je prends au bien de l'Etat.

LETTRE XVI.

Ce premier Octobre 1695.

VOs Bulles sont en chemin, & le Pape a donné toutes les marques possibles d'approbation au choix que le Roi a fait. Je suis ravie de voir cette affaire consommée, & d'être la brebis d'un tel Pasteur. Vous n'en aurez jamais une plus soumise & plus affectionnée. Ce billet, Monseigneur, n'est que mon premier compliment. J'aurois d'autres choses à vous dire, mais elles ne pressent point. J'espere une visite à St. Cyr, & que vous aurez la complaisance d'y venir dire la Messe, & de voir notre Communauté.

LETTRE XVII.

A Fontainebleau, ce 6 Octobre 1695.

NOus avons appris ici, Monseigneur, la maniere dont le Pape en a usé envers vous, & j'en suis bien plus aise que si ma recommandation avoit été écoutée: celle du Roi n'étoit pas arrivée: & il me

l'a

l'a dit ainsi, quand je lui ai fait vos remerciments de la part de M. le Maréchal de Noailles. M. le Cardinal de Janson prétend avoir fait des merveilles; & je suis très-persuadée de ses bonnes intentions; mais il me paroît qu'il n'a pas trouvé de grandes difficultés dans l'esprit de Sa Sainteté. Le Roi ne veut point vous donner un Evêque à Châlons, que vous ne soyez ici: & quand j'ai voulu lui dire que vous auriez des mesures à prendre avec lui, il m'a répondu qu'il faudra toujours bien que vous les preniez à Paris; & que quand votre Successeur seroit nommé, il n'iroit pas sitôt à Châlons. Je n'ai guere insisté, parce que j'ai cru qu'il étoit bon que cette affaire se conclût avec vous. Je vous renvoye la lettre de M. le Nonce: vous trouverez encore celle de M. le Cardinal de Janson, qu'il faut brûler, s'il vous plaît. Vous verrez bien pourquoi.

LETTRE XVIII.

Ce 9 Octobre 1695.

JE crois avoir oublié, Monseigneur, de vous mander que le Roi trouve très-bon que vous écriviez au Pape pour

le remercier. J'ai répondu ſur l'Evêque de Châlons, que l'on veut vous voir auparavant. Je crois devoir dire au Roi de quoi l'Abbé de Charoſt eſt accuſé : mais j'eſpere, Monſeigneur, que j'aurai l'honneur de vous entretenir, avant qu'il ſoit queſtion de cette affaire. Quand je ſonge à mon perſonnage, je crains toujours d'avoir des amis : il y a un malheur attaché à tout ce que je protege.

LETTRE XIX. *

Ce 12 Octobre 1695.

J'Ai travaillé aujourd'hui avec M. de Chamillart pour les affaires de St. Cyr : & entre autres il a été queſtion des taxes du Clergé, qui ſont, à ce qu'il prétend, exorbitantes à proportion du revenu de l'Abbaye de St. Denis : ſur cela, il a dit que l'Archevêché de Paris n'avoit jamais porté ce qu'il devoit porter. Je lui ai demandé s'il en ſeroit toujours de même : il m'a répondu : » Oui, à moins que le » nouvel Archevêque ne veuille ſe faire » juſtice. » J'ai cru, Monſeigneur, devoir vous donner cet avis, comme je ferai ſur tout ce qui me reviendra : vous en fe-

rez tout & si bon usage qu'il vous plaira, & ne m'en ferez réponse qu'en cas de néceſſité.

Le Pere de la Ch... dit au Roi dans le commencement que nous avons été ici, que je disois tout au Curé de Versailles, qui de son côté redit beaucoup de choses à M. Boileau. Une des choses que j'ai dites, c'est que je vous ai fait Archevêque de Paris, & plusieurs autres aussi fausses; mais ce que je dois vous répéter, c'est qu'il y a déja long-temps que Mr. l'Archevêque de Cambray m'avertit que le Curé rapportoit tout ce que je lui disois: ainsi il y auroit de ma faute à m'y exposer. Je crois qu'il est bon que vous en soyez averti. Je dînai il y a quelques jours chez M. de Pontchartrain: il fit beaucoup de railleries assez aigres sur le *Monseigneur*, que les Evêques se donnent, & dit que St. Ambroise & St. Augustin ne s'en étoient jamais donné. Voyez si dans tous les temps les Peres de l'Eglise ne sont pas bons à suivre.

Me. de Pontchartrain, à qui je fais la guerre sur le Jansénisme, dit qu'on verroit comme vous en useriez avec son Confesseur, & qu'elle jugeroit par-là du goût que vous auriez pour les honnêtes gens: elle affecte fort de dire qu'elle n'a point

d'autres ſentiments que ceux du Pere de la Tour : s'il n'eſt pas Janſéniſte, il doit s'en expliquer ; car on veut le confondre avec eux.

Je voulois attendre à vous dire ce que je vous écris : mais il reviendra autre choſe : & ce qu'a dit M. de Chamillart m'a déterminée. Je veillerai pour vous ſur tout, Monſeigneur, & vous ſaurez bien diſtinguer ce qui mérite de l'attention de ce qui n'en mérite pas.

Je ne doute pas que nous ne vous trouvions tout établi à Paris. Je prie Dieu ſouvent pour qu'il vous y ſoutienne : & j'entretiens quelquefois le Roi de tout ce qui va s'élever contre vous : il me paroît bien diſpoſé à vous ſoutenir.

P. S. Voudriez-vous un chiffre avec moi pour les noms principaux ? Je ne le ferai pas romaneſque.

LE ROI, ...	100	45	4.
M. l'Archevêque, ...	150	60	5.
M. le Duc de Beauvilliers,	40	200	30.
M. de Cambray, ...	25	. .	.
Le Pere de la Chaiſe, .	28	80	3.
M. de Pontchartrain, .	29	. .	.
M. de Chartres, . . .	48	. .	.
M. de Noailles, . . .	50	. .	.
Le Cardinal de Bouillon,	32	. .	.

Le Cardinal de Janſon, . .	39 . . . .
Le Cardinal d'Eſtrées, .	42 . . . .
M. d'Orléans, ...	46 . . . .
Mme. de Maintenon, .	59 22 .
Monſieur, ...	57 . . . .
Les Jéſuites, ...	*Les Dévots* . . .
Les Janſéniſtes, . . .	*Les Anciens* . . .
Les Quiétiſtes, . .	*Les Modernes* . .
La Sorbonne, . .	*La Famille* . . .
M. de Meaux, ...	102 . . .
M. de Reims, ...	104 . . .
M. le Premier Préſident, .	480 . . .

LETTRE XX.

Ce 18 *Octobre* 1695.

LE Roi me dit à peu près, Monſeigneur, ce qui s'étoit paſſé entre vous, & qu'il ne vous preſſoit point pour déterminer le Confeſſeur; cela étant, vous pouvez ne venir à Verſailles qu'à votre commodité. Je crois qu'il ſuffiroit de lui écrire l'élection du Général de l'Oratoire, & qu'en tout vous devez vous mettre dans une grande liberté, ſoit pour venir rarement dans des temps, fréquemment dans d'autres, & pour écrire quand & par qui vous voudrez. Je ne doute

pas, Monſeigneur, que votre cenſure ne fâche les deux partis. C'eſt la deſtinée de ceux qui vont droit. M. de Pontchartrain rapporta Mercredi dernier, l'affaire du Sr. Davant : le Roi lui dit de vous remettre tous les écrits, & de ne rien faire là-deſſus que par vous. M. de la Reynie voudroit tout lire, & même compoſer un Livre pour prouver la folie de ces opinions. Pourquoi, Monſeigneur, refuſez-vous à l'Abbé Têtu de l'employer, & de commencer par de petites commiſſions pour avancer plus ou moins ſelon qu'il s'en acquitteroit ? Il eſt plein de bonnes maximes : & je lui dois ce témoignage, que dans les temps de ſa vie où il étoit le plus diſſipé, & noyé dans le commerce des Dames, je l'ai toujours vu droit, ſincere, & même ſévere ſur la Religion. Je ne ſuis chargée de rien : c'eſt une pure queſtion que je vous fais par la liberté que vous me donnez, & dont je ne veux jamais abuſer. M. le Curé m'a parlé du Pere d'Emeric (1). Je ne manquerai pas de dire ce qu'il en penſe.

(1) On avoit projetté de le faire Confeſſeur de M. le Duc de Bourgogne. Il étoit fort eſtimé du P. Gonzalès ſon Général, d'une conduite irréprochable, d'une piété ſévere, fort eſtimé de tout le monde, haï des Jéſuites, & perſécuté par le P. de la Chaiſe.

LETTRE XXI.

Ce 19 Octobre 1695.

J'Eus l'honneur de vous écrire hier avec tant de précipitation, que j'oubliai ce que j'avois à vous dire de plus pressé. On m'a proposé de nommer pour l'Evêché de Montpellier M. de Beaufort qui est auprès de vous. Je n'ai pas cru, Monseigneur, que je le dusse faire sans savoir ce qui vous convient. Par ce qu'il m'est revenu, je crains que ce mariage que j'approuvois tant, ne puisse se faire. Je n'avois pas bien compris l'affaire de Saint-Malo.

LETTRE XXII.

Ce 22 Octobre 1695.

CE n'est pas le P. de la Tour qui est Confesseur de la Dame dont je vous ai écrit. C'est un M. Ameline, qui est je ne sais quoi à Notre-Dame. Mais je vous ai mandé qu'elle s'autorisoit fort du Pere de la Tour, & soutenoit que lui, elle

& son Confesseur pensoient les mêmes choses.

M. l'Archevêque de C. a fait un merveilleux sermon le jour de St. François, dans lequel il marqua fort le desir qu'il avoit de faire son devoir conjointement avec tous les gens de bien : qu'il convioit tous les Religieux sans aucune exception, sans distinction : que tout lui seroit également bon, pourvu qu'on voulût aller au bien. C'est M. le Duc de Beauvilliers qui me l'a ainsi rapporté, en le louant fort de ce qu'il n'a pas voulu prêcher avant le jour qu'on a accoutumé de le faire, afin de ne rien innover. J'ai une grande envie de vous voir.

LETTRE XXIII. *

Ce 10 Octobre 1695.

LE P. de la Chaise a porté au Roi un Testament de M. Arnauld qui court en manuscrit, & qu'il prétend être fort mauvais, & réveiller les questions du Jansénisme. Il propose au Roi de le faire examiner & condamner par la Sorbonne, ou de le supprimer sans bruit.

Je reçois en ce moment, Monseigneur,

votre lettre du 8 de ce mois. Vos réponses me plaisent, parce qu'elles m'instruisent. Cependant je sais combien votre temps est précieux, & je me fais un vrai scrupule de vous en dérober quelques instants. La même amitié qui m'engage à vous donner des avis, vous dispense d'y répondre. Usez d'une entiere liberté avec moi, & laissez tomber tout ce qui sera digne de mépris, ou indigne d'être relevé. Mon unique intention est de m'unir à vous pour le bien que je pourrai faire dans la place où Dieu m'a mise. Quand au *Monseigneur* que je vous donne, je ne crois pas que toute votre modestie veuille exiger de moi que je vous respecte moins que votre prédécesseur, à qui j'ai toujours écrit de même. Je vous donnerai à St. Cyr ce que vous voulez bien avoir de commun avec moi, & nous ne nous en servirons que rarement.

LETTRE XXIV.

A Marly, le 2 de Novembre 1695.

LE Roi m'ordonne de vous dire, Monseigneur, qu'il juge à propos de vous voir avant Lundi, que vous pouvez ve-

nir à ſon lever le jour qu'il vous plaira. J'eſpere, ſi je ſuis ici ce jour-là, que vous entrerez dans ma chambre, quand ce ne ſeroit que pour accoutumer le monde au commerce dont vous voulez bien m'honorer. Le *bon Pere* m'a pouſſée à bout; & bientôt je ſerai auſſi Janſéniſte, moi. Je crains que bien des gens n'ayent été pourſuivis pour un crime dont ceux qui les accuſoient ne les croyoient pas coupables.

LETTRE XXV. *

A Marly, ce 6 Novembre 1695.

LE Roi me demanda hier ſi vous ne ſeriez pas toujours en habit long : (1) & ſur ce que je lui dis que tous vos con-

---

(1) L'Archevêque répondit, que Verſailles étant de ſon Dioceſe, il ne pouvoit y paroître qu'en habit long, conformément aux Statuts de l'Egliſe de Paris. Le Roi n'avoit point pour cet habit la même averſion que pour l'habit de Moines. Il avoit vu avec plaiſir M. de Chartres, M. de Quebec & M. d'Angoulême ſe conformer là-deſſus aux regles. Un Courtiſan demandant au dernier, pourquoi cette ſingularité? Pour empêcher la preſcription, répondit l'Evêque.

freres en feroient bien fâchés, il me répondit que vous étiez le seul qui fussiez dans votre Diocese, & qu'ainsi ce n'est point une conséquence pour eux. Quand viendrez-vous, Monseigneur, prendre le *Pallium*? M. l'Evêque de Chartres est à St. Cyr, & sera, je crois, Mardi à Paris : mais vous m'avez offert de faire cette cérémonie chez nous. On m'écrit souvent pour le retour du Pere de Ste. Marthe; dois-je me mêler de cette affaire?

LETTRE XXVI.

A Marly, ce 8 Novembre 1695.

JE suis ravie, Monseigneur, de ce que vous prendrez possession Jeudi. Je joindrai mes prieres aux vôtres pour que Dieu donne sa bénédiction à tout ce que vous allez faire. Je suis fort contente de mes dispositions pour mon Pasteur. Le Roi saura que le Chapitre de Notre-Dame est content de vous, & qu'il ne s'en est jamais plaint.

Je ferois bien fâchée que Me. la Duchesse de Noailles ne pût être à Versailles Samedis, puisque cette absence signifieroit une indisposition.

Il n'eſt pas poſſible que le P. de la Chaiſe manque à vous rendre ſes reſpects : s'il y manque, rendez-lui les vôtres. Accoutumez-vous à faire une lettre à part de ce que vous voulez que je montre au Roi : il n'y faut rien mettre qui marque nôtre grand commerce ; mais ſeulement que vous me chargez de vos commiſſions puiſque je l'ai bien voulu.

LETTRE XXVII. *

Ce 10 Novembre 1695.

LE Roi vient de me dire que Hier (1) eſt ſur vos louanges de ce que vous avez défendu à votre Secretaire de rien prendre pour la diſpenſe des bans : que vous avez ordonné qu'on s'adreſſât à vous-même, & que vous marqueriez ce qu'on donneroit, qui ſeroit porté aux hôpitaux. Il m'a paru que le Roi l'approuvoit autant que Hier ; mais qu'il croyoit que la taxe devoit être modique, & au-deſſous de celle qu'on donnoit au Secretaire. Voilà, Monſeigneur, de ces

(1) Chiffre.

avis que je vous donnerai, afin que vous ſachiez comment les choſes ſont priſes ici. Mais, s'il vous plaît, vous ne changerez pas vos meſures ſur ces avis-là. Je prétends vous ſervir, & non vous gêner.

LETTRE XXVIII. *

Ce 15 Novembre 1695.

NE me rendez point raiſon, Monſeigneur, du papier que je vous ai envoyé, à moins qu'il n'y eût quelque choſe à faire, ou à dire au Roi. Souvenez-vous, s'il vous plaît, que vous m'avez promis de ne m'écrire que pour le néceſſaire : votre temps eſt précieux.

Je me ſais mauvais gré d'avoir oublié de vous recommander un Prêtre de St. Germain, nommé M. Michel. Il étoit Vicaire; il s'eſt brouillé avec le Curé : & il n'eſt plus rien, à moins que vous ne comptiez pour quelque choſe d'être homme intelligent, actif, laborieux, & capable : c'eſt lui qui s'eſt toujours mêlé des charités de ce lieu-là, tant pour les François que pour les Anglois. La Reine d'Angleterre doit vous en parler : & vous lui feriez un extrême plaiſir de le placer.

Elle croit lui être obligée, & ne peut s'acquitter envers lui. Jugez de ce que son cœur doit souffrir. On m'a encore priée de vous recommander M. Varet, Vicaire de St. Eustache depuis long-temps ; il a servi plusieurs de mes parents dans leur conversion : & ces convertis me pressent de lui rendre de bons offices auprès de vous.

Vous n'en êtes pas encore quitte, Monseigneur : car on veut croire que j'ai du crédit à l'Archevêché. La Comtesse de Mailly veut que je vous présente le Sr. Lallemant, Receveur-Général de la Généralité de Soissons : il veut être votre Fermier : & en vérité, je ne veux point qu'il le soit ; & je me contente de vous le présenter, & de vous prier de lui dire que je vous ai parlé en sa faveur.

Voilà toutes mes affaires ; voici les vôtres. Défiez-vous, Monseigneur, de tout le monde, particuliérement de M. le premier Président. C'est un ravaudeur. Il est venu parler au Roi sur vous, sur la conduite que vous devez tenir en tout, & particuliérement sur le service de M. l'Archevêque. Comptez que presque tous les hommes noyent leurs parents & leurs amis pour dire un mot de plus au Roi,

& pour lui montrer qu'ils lui facrifient tout. Ce pays-ci eft effroyable, il n'y a pas de tête qui n'y tourne. Je ne vous raconte point ce que le premier Préfident a dit, parce que cela ne change rien à votre projet, & qu'il convient que vous n'officiiez pas au fervice de feu M. l'Archevêque. Il a fort recommandé au Roi de ne pas dire un mot de tout ce qu'il lui difoit. Le Roi lui a répondu : „ Pourquoi ce filence, fi vous ne faites que „ votre devoir ? " Mais de fon côté, il m'a impofé un entier fecret, que je confie à mon Evêque, parce que je le crois néceffaire. Mais ma confiance n'eft que pour vous feul ; fi je pouvois croire que votre famille le fût, je ferois plus circonfpecte. Il y aura bien des chofes que je confentirai à leur dire, & je ne fuis rien moins que myftérieufe. Mais le perfonnage que je veux faire avec vous doit être ignoré de tout le monde, excepté de M. de Chartres, pour qui je n'ai rien de caché. Raffurez-moi là-deffus, je vous en conjure, & pardonnez-moi la liberté avec laquelle je vous parle. On parla encore hier de M. l'Abbé de Noailles & de fa jeuneffe, fans rien conclure, & fans m'en nommer d'autres.

M. le Duc de Beauvilliers me conta

hier votre converſation. Je crois cet homme-là fort droit. Je vis auſſi M. l'Archevêque de Cambray, qui m'aſſura fort du deſir qu'il a d'être bien avec vous. Nous parlâmes de Me. Guion. Il ne change point là-deſſus. Je crois qu'il ſouffriroit le martyre plutôt de convenir qu'elle a tort.

Encore une fois, Monſeigneur, défiez-vous de tout ce que vous eſtimez le plus. Je ſuis à la ſource : je vois trahiſon ſur trahiſon. Mon naturel ne me porte point à la défiance. J'aurois vécu long-temps, ſans croire les hommes auſſi mauvais qu'on les dit. Mais la Cour change les meilleurs. Vous avez trop de bonté de vous intéreſſer à mon Confeſſeur. Vous ne me dites rien de M. Ameline; il faut pourtant que je ſache à peu près ce que vous en penſez. Voilà encore un chiffre, ſi vous voulez vous en ſervir au beſoin; ſinon, il n'y a qu'à le jetter au feu, j'en ai copie.

J'ai rendu compte de ce que le Nonce vous a dit : cette précaution étoit néceſſaire. Vous avez beſoin d'une grande retenue avec l'Italie. J'ai parlé du Miniſtre de la Haye : ce n'eſt rien. On (*le Roi*) eſt bien diſpoſé pour vous. J'eſpere que chaque jour augmentera l'eſtime & la

confiance. Je le desire ardemment. C'est l'œuvre de Dieu : il la bénira.

LETTRE XXIX. *

A une heure & demie, 1695.

JE viens de voir M. le Curé, (1) qui a fort insisté pour faire l'Abbé de Charost, Evêque. Je lui ai dit qu'il passoit pour être, comme le reste de sa famille, en grande liaison avec Me. G... Il ne m'a pas paru que le Curé compte cela pour un grand sujet d'exclusion : voyant que je pensois différemment, il m'a dit qu'il faudroit le faire examiner par M. Tronson. Je n'ai rien repliqué : il s'est tû, & il a bien fait. M. le Curé m'a dit ensuite que M. le Duc de Chevreuse étoit très-net sur toutes ces opinions-là, & qu'on ne devoit pas en être en peine. Il auroit bien mieux fait de se taire encore.

Je vous prie, Monseigneur, de ne rien confier au P. de la Chaise que vous ne veuilliez qui soit su du Roi & de bien d'autres. Vous serez encore fort heureux,

---

(1) François Hébert, Curé de Versailles.

s'il ne redit que ce qu'il aura entendu. Sur M. l'Abbé de N... il n'y qu'à dire franchement que vous ne le nommeriez pas, si vous en connoissiez un meilleur, & que vous le trouvez trop jeune pour le proposer à tout autre Evêché que Châlons.

M. le Curé m'a parlé fortement sur M. l'Abbé de Vaubecour, mais moins que sur l'Abbé de Charost. Jamais de réponse par civilité.

LETTRE XXX. *

Mardi à 7 heures du soir, Décembre 1695.

LE Roi m'ordonne, Monseigneur, de vous mander que Me G... est arrêtée. (1) Que voulez-vous qu'on fasse

(1) M. de Meaux avoit sollicité cette lettre de cachet. L'Exempt Desgrés, après avoir cherché long-temps sa proie, apprit qu'au fauxbourg St. Antoine, vers la Raquette, il y avoit une petite maison, où l'on n'entroit point qu'on n'en eût la clef : il en eut une, y entra, & y trouva Mad. Guyon, deux filles, une espece d'Abbé, nommé *Couturier*, le *Cantique des Cantiques*, & les Opéra de Quinault, un Crucifix, & les Comédies de Moliere.

de cette femme, de ses amis, de ses papiers? Le Roi sera encore ici tout le matin. Ecrivez-lui directement.

LETTRE XXXI.

Ce 18 Décembre 1695.

J'Ai toujours tant de choses à vous dire, Monseigneur, & une si grande envie de vous développer l'homme énignatique dont Dieu vous a chargé, que j'oublie toujours mille choses. Ne parlez point à 28, que je n'aye encore eu l'honneur de vous entretenir. Souvenez-vous, que vous m'avez promis une Messe à St. Cyr, une visite à nôtre Communauté, & une conversation avec moi : il faut que ce soit un Dimanche ou un Jeudi, ou une fête, afin que mes filles ayent la consolation de communier de votre main. Un dîné avec les Missionnaires vous convient fort. L'Evêque de Chartres m'a mandé que vous étiez aussi maître dans son Diocese que dans le vôtre. Nos filles veulent votre bénédiction. Je conférerai au Roi la complaisance que vous voulez bien avoir pour moi; & à la faveur de cette visite, nous prendrons des

mesures pour l'avenir. Il faut attendre, Monseigneur, que vous veuilliez décider la difficulté que je vous fis hier, & m'avertir ensuite quelques jours d'avance. Je sais que vous êtes accablé : mais vous me l'avez promis; & ce sera un jour de repos pour vous, en le comparant à tout ce que vous faites. M. le Chancelier me dit hier des merveilles de votre conduite, & me fournit une occasion naturelle de glisser bien des choses au Roi, qui en leur temps porteront des fruits. Je ne cesse de prier pour vous, Monseigneur, & je m'y sens toujours portée.

LETTRE XXXII.

Ce 21 Décembre 1695.

LE Roi approuve tout-à-fait ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, Monseigneur, sur la table que vous pourriez tenir. Il goûte fort les démonstrations d'amitié pour les *dévots*, & sait par combien ceux de Châlons se louent de vous. Je lui ai glissé que vous les traiteriez bien, mais qu'ils ne vous gouverneroient pas, & que c'est à vous à gouverner les autres : il faut l'accoutumer à cette idée : il s'y fera peut-être.

Le Roi croit, mais n'en est pas sûr, que 102 lui a dit qu'il vous avoit parlé de l'affaire de l'Université : il trouve très-malhonnête qu'il ne l'ait pas fait, & ne me paroît pas bien vif sur cette affaire.

Ce n'étoit pas par malice, Monseigneur : on avoit, & l'on a encore de véritables vapeurs, avec un chagrin qui est ordinaire, dès qu'on a le moindre mal.

J'ai parlé fortement pour les Carmélites : on m'a refusée d'abord séchement ; mais on ne m'a pas paru inflexible, quand j'ai dit que vous approuviez cet usage du bien de l'Eglise, & sur-tout pour un temps, & que j'ai appris le vœu. On m'a repliqué, sur cette derniere raison, qu'une femme ne pouvoit faire un vœu, ou du moins l'accomplir, sans la permission de son mari. J'ai répondu que cela pouvoit être en justice, mais qu'il n'y avoit guere de particuliers avec de la Religion qui n'acquittassent le vœu de leur femme, quand il n'incommodoit pas leurs affaires. S'il persiste à refuser, ce ne sera pas votre faute : s'il accorde, ce sera vous à qui ces bonnes filles le devront.

J'ai oublié de vous dire qu'on dit que vous voulez ôter la Foire St. Germain pendant le Carême : le Roi répondit : » Cela » regarde le Magistrat.

En racontant au Roi le refus que vous avez fait à M. de Montgon sur sa fille, il m'a dit : » Il faut que M. l'Archevêque » fasse ce qu'il doit faire, & qu'il laisse » crier contre lui. " Il m'a demandé ensuite pourquoi vous aviez refusé d'envoyer cette enfant : il ignoroit qu'il fallût des raisons pour les dispenses. Il croyoit qu'elles dépendoient de votre volonté seule.

Je vous dis peut-être bien des choses inutiles, Monseigneur, mais je ne songe qu'à vous bien instruire de ce que le Roi pense sur tout. La connoissance des bagatelles vous fera présumer ou deviner son avis sur l'essentiel.

Voici une lettre qu'on lui a écrite, il y a deux ou trois ans. Il faudra me la rendre : elle est bien faite. Mais de telles vérités ne peuvent le ramener ; elles l'irritent ou le découragent : il ne faut ni l'un ni l'autre, mais le conduire doucement où l'on veut le mener. J'ai dans l'esprit que si on ne l'avoit pas éloigné de moi, nous aurions continué comme il commençoit il y a cinq ou six ans. Je ne méritois pas un tel bonheur : & je serai bien contente s'il vous est réservé.

M. Fagon craint que le mal de M. le D. de Beauvilliers ne soit long : j'espere que vous aurez bien soin de lui en cette occasion.

LETTRE XXXIII.

Le jour de Noël, 1695.

LE Roi a bien compté que vous ne viendriez ici que demain lui amener M. l'Abbé de N... Le P. de la Ch. a très-bien fait : on m'assure qu'il ne tarit point sur vos louanges : vous allez dire : *Timeo Danaos & dona ferentes.*

Je n'espere point avoir l'honneur de vous voir demain, & cela n'en sera pas plus mal. Il faut garder vos visites pour les choses nécessaires. J'espere que M. l'Abbé de N. n'en croira pas moins que je suis ravie qu'il soit votre successeur. La raison qui a le plus déterminé le R. contre cette jeunesse qu'il craignoit tant, c'est qu'il a compté qu'il n'y aura rien de changé dans tout ce que vous avez établi, & que vous conduirez ce Diocese, encore quelque temps, du geste & de la voix. Je suis bien-aise de cette affaire & d'avoir entendu dire au Roi de très-bon air qu'il avoit été ravi de vous faire plaisir. Il ajouta qu'il avoit dit à son Confesseur que cette raison étoit trop humaine, mais qu'il la croyoit permise quand

d'ailleurs le ſujet étoit bon : le P. de la Ch.. le confirma dans ſon opinion.

Je vous rendrai compte une autre fois d'une converſation que j'ai eue avec lui ſur ſa conſcience. J'eſpere tout de la bonté de Dieu, de vos prieres, & de vos ſoins.

Vous me faites un grand plaiſir, quand vous finiſſez vos lettres par quelques mots de piété, & je connois tout le prix de votre bénédiction.

P. S. Je ſerai bien-aiſe que vous ne me rendiez la lettre, que lorſque j'aurai l'honneur de vous voir.

Ne me permettez-vous pas, Monſeigneur, de faire ici mes compliments à Me. la D. de Noailles, & à M. le Maréchal, pour leur ſauver la peine de me faire réponſe ?

LETTRE XXXIV.

1695.

CE n'eſt pas mon inclination, Monſeigneur, que je remets à une autre fois l'honneur de vous voir, vous & M. l'Evêque de Châlons (1) : mais je crois qu'il

(1) Son frere & ſon ſucceſſeur

qu'il faut éviter tout ce qui n'est que compliment, & garder nos entrevues pour ce qui sera nécessaire. Le petit mot que vous dites sur M. de Noyon m'afflige, parce qu'il me fait voir qu'on a fait un mauvais choix. Le P. de la Chaise ne se rend aux Evêques dévots que par des raisons particulieres : ne lui en direz-vous rien, Monseigneur?

LETTRE XXXV.

A St. Cyr, ce 27 Decembre 1695.

J'Ai eu l'honneur de vous écrire ce matin bien à la hâte : je voulois arriver ici pour la Messe de la Communauté, & j'en use avec une liberté qui ne diminue rien dans mon cœur au respect que je vous dois.

Nous avons ce que nous desirions pour Châlons (1). Mais qu'il est triste de voir que ce qui est bon s'arrache par la force, & que ce qui est mal se fait aisément! Ne

---

(1) Le Roi passa en faveur de l'Abbé de Noailles, alors très-jeune, par-dessus les regles prescrites par les Canons.

tâcherez-vous point, Monseigneur, de guérir le P. de la Ch..., ou du moins de le faire rougir de cette maxime, que les dévots ne sont bons à rien? Il est trop vrai qu'il y a des dévots qui ne sont point propres à gouverner; mais c'est la faute de leur esprit, & non la faute de leur dévotion. La maxime du bon Pere est générale, tombe sur tous les dévots, & semble dire, que la pratique de l'Evangile rend imbécille & sot. Elle est publique: vous pourrez lui en parler librement. Ne le piquerez-vous point d'honneur en lui disant que ce seroit lui qui devroit être le protecteur de la piété, au-lieu de faire dire que nous sommes mal ensemble, parce que j'aime les gens de bien, & qu'il ne les peût souffrir? Il n'y a rien là, ce me semble, qu'il osât redire au Roi, & qui ne fût contre lui. C'est à vous, Monseigneur, à rectifier ce que je vous propose.

C'est mal nommer ce qui s'est passé entre le Roi & moi, la veille qu'il fit ses dévotions, que de l'appeller conversation: car je ne puis jamais en tirer une parole. Je lui contai quelque chose de St. Augustin, qu'il écouta avec plaisir. Sur cela, je lui dis, que je ne comprenois pas pourquoi il ne vouloit jamais que nous fissions

ensemble quelque lecture qui l'instruiroit, & même le divertiroit; que c'étoit un devoir domestique, & qu'apparemment le P. de la Chaise s'y opposoit. Il me répondit: » Je ne lui en parle point : au con» traire, il me l'a proposé. » Je repliquai que j'avois peine à le croire, quand je pensois que je l'avois vu me solliciter de lui lire des écrits de M. de Fénelon, en lire lui-même de St. François de Sales, prier avec moi, & être si touché, qu'il vouloit faire & fit en effet une confession générale, & qu'il projetta un Edit pour le peuple: que tout cela étoit tombé en vingt-quatre heures; & que depuis il ne m'avoit pas dit un mot de piété. Il me répondit pour toute raison: » Je ne suis » pas un homme de suite; » voulant dire qu'il ne suivoit rien par goût. Il ne ment jamais: & vous savez que cela n'est guere possible à un Roi: ce n'est donc pas le P. de la Chaise qui l'éloigne du commerce de piété & de prieres que je voudrois avoir avec lui, & pour lequel j'ai consenti à me donner à lui.

Mais si le P. de la Chaise est justifié, quelle conséquence en devons-nous tirer? Mes soupçons ne peuvent tomber sur nul autre. C'est donc le Roi qui craint que je

ne lui parle de ses devoirs, & qui fuit la lumiere! Si cela est, quel malheur!

Il se fait un scrupule d'aimer à vous faire plaisir en donnant un Saint Evêque à Châlons : & en même-temps il en donne un à Langres qui est sans piété, au moins si j'en crois M. le Curé qui vient de m'en parler. Quel mêlange de délicatesses & d'endurcissement! & que cette conscience-là me coûte de pleurs! Je suis bien-aise que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure : elle m'a toujours paru telle : ne connoissez-vous point le style? Mais, Monseigneur, souffrez que je revienne à l'Evêque de Langres : n'en direz-vous rien au P. de la Chaise? Je crois voir par une lettre que j'ai reçue de M. l'Evêque de Chartres, que pourvu que je contribue à faire de bons Evêques, il me passera le reste. Vous savez que je ne suis point ici pour cela : mais il m'est impossible de ne pas aimer le bien, l'Eglise, & le Roi.

LETTRE XXXVI.

A Verſailles, ce 27.

LE Roi eſt bien content, Monſeigneur, de tout ce qui s'eſt paſſé entre vous, & bien-aiſe que, cette année, vous ne touchiez ni à la foire ni à la comédie. Vous faites merveilles de le préparer ainſi à vos ſévérités. Je l'ai fort loué de ce qu'il m'a dit qu'il vous ſeroit ſoumis. J'ai ajouté qu'il devoit l'être, & que c'étoit l'ordre de Dieu. Je le prie de tout mon cœur de ſe ſervir de vous pour ſon ſalut. Il m'a aſſuré que vous n'aviez pas voulu lui dire quand vous donneriez le.... j'ai répondu que vous ne l'aviez peut-être pas encore décidé, mais que j'étois ravie que vous ne lui diſſiez que ce qui vous plaiſoit. Il s'accoutume à vous; ſoyez libre & hardi avec lui : ce n'eſt pas le reſpect qui manque avec les Rois.

LETTRE XXXVII. *

Le premier jour de l'an 1696.

JE prie Dieu, Monſeigneur, de vous combler de bénédictions. Je vous demande la vôtre pour étrennes, & je n'en puis recevoir de plus agréables. Me. G... a déja nommé les Ducheſſes de Guiche, de Mortemart, & de Charoſt, la premiere pour lui renvoyer un perroquet, les autres pour mettre entre leurs mains l'argent qu'on lui a trouvé. M. de la Reynie devoit l'interroger hier : tout vous ſera renvoyé ; mais nous ne pouvons éviter un bruit fâcheux : ma conſolation eſt qu'il ne ſera pas ſur votre compte. Je dis à Marly à Me. la Ducheſſe de Chevreuſe que la cabale de cette femme étoit une petite Egliſe ; elle n'en fut nullement choquée dans le premier mouvement. Mais, après avoir conſulté M. ſon mari, elle revint me dire, que Me. G... n'entendoit peut-être pas les choſes comme nous les prenons. Je vous avoue que cet entêtement me dégoûte fort de ces femmes.

LETTRE XXXVIII. *

Ce 2 Janvier 1696.

EN répondant à une lettre de M. de Meaux, je lui mandai que Me. G... étoit arrêtée. Il m'écrit aujourd'hui qu'il en est ravi, & que ce mystere cachoit bien des maux à l'Eglise. Il ajoute que M. de G... entre dans l'approbation qu'il vouloit lui proposer, & que lui M. de Meaux voit par une conversation qu'il a eue avec un de nos amis, qu'ils commencent à sentir où ils s'étoient engagés; aussi doit-il venir ici au commencement de cette année. J'aurois une grande joie, si nos amis revenoient; je ne sais quel est celui que M. de Meaux a entretenu. M. le Duc de Noailles nomma hier au soir au Roi, du Puis, comme l'Apôtre de Me. la Duchesse de Guiche: grande mortification pour M. le Duc de Beauvilliers. M. de Noailles est trop sincere avec le Roi; il n'est pas aisé d'effacer les impressions qu'on lui a données; & c'est ce qui m'oblige à lui cacher beaucoup de choses, quoique je n'y sois pas portée par mon naturel.

LETTRE XXXIX. *

Ce 5 Janvier 1696.

CE qui a rapport à M. l'Evêque de Meaux s'eſt paſſé entre le R... & Mr. le D. de N.... qui vous en rendra compte.

M. de Pontchartrain vient de lire une longue & ennuyeuſe interrogation de Me. G.... Rien qui mérite de vous être repeté.

La caſſette a été ouverte ; & Mr. de la Reynie mande qu'elle ne contient que des papiers de doctrine, que Me. G... dit être le double de ce qu'elle a mis entre les mains de Mr. Boſſuet, avant d'aller à Meaux. J'ai dit que ces papiers doivent vous être renvoyés, s'ils ne traitent que de ſpiritualité. Mais le R. & ſon Miniſtre ont répondu qu'il falloit préalablement interroger tous ceux qu'on a pris avec Me. G...., & ſavoir d'elle ce que c'eſt que les commerces qu'elle a auprès de Pau ; de ſorte qu'il me paroît que cette affaire va tirer en longueur, & prendre un tour aſſez déſagréable. Car ſi l'on ne trouve rien de nouveau, on mettra toujours cette

femme en lieu de ſûreté. On me répond que les choſes doivent ſe traiter dans les formes, & que M. de la Reynie n'en omettra pas une. Cela ſe dit en riant; mais on ne conclut rien de plus ſérieux. Vous devriez, Monſeigneur, m'écrire une lettre que je puſſe montrer, & qui les preſſeroit peut-être de vous renvoyer cette affaire. D'un autre côté, je me conſole de tout ceci, parce qu'il n'y a rien ſur votre compte.

Je n'ai pu encore tirer une réponſe ſérieuſe ſur le Duché de St. Cloud. On n'y eſt pas accoutumé, & l'on trouve que ce nom-là ſonne mal; n'eſt-ce pas une bonne raiſon?

M. de Meaux revient-il? Sa préſence pourra finir l'affaire de Me. G... puiſqu'il veut bien s'en charger.

LETTRE XL. *

Ce 9 Janvier 1696.

JE me plains, Monſeigneur, de ce que vous me remerciez d'être entrée dans vos intérêts ſur l'affaire du Conſervateur (*des Privileges de l'Univerſité*). Vous devez compter une fois pour toutes, que je ſerai vive pour vous.

Le Roi m'a dit, dès qu'il m'a vue, ce qui s'étoit passé entre vous, & ce qu'il dira demain à M. de Meaux. Je suis ravie de ce que vous l'avez édifié par la douceur avec laquelle vous traitez cette affaire. Il étoit tout scandalisé du procédé de M. de Meaux. Il me paroît bien-aise de ce que vous ne romprez point avec ce Prélat. Et sur ma parole, vous n'avez rien perdu au parallele. M. de Pontchartrain lut hier un petit procès-verbal de M. de la Reynie qui ne dit rien : mais il le finit en insinuant qu'on pourra trouver plus qu'on ne pense en approfondissant cette affaire ; je n'en crois rien : promesse d'un important. Vous avez donc fini, Monseigneur, sur le Duché de St. Cloud ! j'y aurois échoué.

LETTRE XLI. *

Ce 25 Janvier 1696.

ON ne m'a pas dit un mot du Pere de Ste. M... On me conta seulement que Monsieur a grand'peur que l'Opéra ne soit défendu pendant le Carême. Le Roi n'en doute pas, & l'approuve fort. Il ajouta qu'il ne savoit comment vous

feriez pour la Foire pendant ce temps-là; mais qu'il étoit sûr que vous feriez bien: sa soumission me paroît du fond du cœur. Dieu veuille qu'elle soit de même, quand il s'agira de lui! Je crois, Monseigneur, qu'il faut que vous soyez averti de tout.

LETTRE XLII.

Ce 28 Janvier 1696.

PRenez toutes vos mesures avec M. le premier Président, Monseigneur, sans en rien dire ou mander au Roi: vous ignorerez ce que je vous ai mandé de ses dispositions: & je ne voudrois pas que les vôtres lui revinssent par un autre que par vous. Que Me. la D... de N. ne change pas son projet pour la fête de la Purification: tous les jours sont égaux pour St. Cyr, pourvu que j'en sois avertie; & plus ils seront longs, plus je profiterai de l'honneur & du plaisir de la voir. L'affaire qui regarde mon frere est bien affligeante, & mérite que je vous consulte, la premiere fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

LETTRE XLIII. *

Ce 9 Mars 1696.

LE Roi m'a dit à mon retour de St. Cyr, que vous vouliez l'embarquer dans une affaire à laquelle il ne pouvoit consentir, qui est de prendre l'Abbaye de Coulon pour le dédommagement de l'Evêché de Chartres; qu'il faudroit en donner une autre à Monsieur, & qu'il étoit impossible qu'il donnât une Abbaye qui ne seroit pas dans son appanage. J'ai répondu que vous entendriez bien toutes ces raisons-là, & que vous n'affectiez rien en particulier. Je vous conjure de traiter cette affaire, de sorte que le revenu de Mr. l'Evêque de Chartres n'augmente point, mais qu'on songe uniquement au bien de l'Evêché pour l'avenir. Il ne faut pas que notre saint ami scandalise personne, & qu'il paroisse intéressé, lui qui l'est si peu: je crois qu'il m'avoueroit de ce que je vous dis. L'entreprise d'Angleterre est manquée; ne le dites point le premier, s'il vous plait. M. l'Archevêque de Cambray, en disant, il y a quelques jours, combien il seroit utile que les Evêchés eussent peu

d'étendue, ajouta que si l'on vouloit diviser Cambray, bien-loin de prétendre un dédommagement, il donneroit une partie de son revenu. La certitude de me trouver Mercredi, parce qu'on sait l'honneur que vous me faites, assemble dans mon anti-chambre une foule que je ne puis soutenir. Passez donc à ma maison de la Ville où je vous ferai avertir.

LETTRE XLIV.

Ce 8 Avril 1696.

JE vis hier Me. la Présidente de *Némond*, Monseigneur, qui, avec beaucoup d'humilité & de zele, veut bien se charger des bonnes œuvres que Me. sa mere (1) lui a recommandées, comme de sa Communauté qui comprend le soin des pauvres, des écoles, des retraites, & le reste de la Providence, des nouveaux Convertis, du Refuge, de la chambre de travail, & de la bourse cléricale : j'écrivis cette liste devant elle, afin de l'engager davantage. Elle me parut desirer que

---

(1) Me. de Miramion.

Me. la Duch. de Noailles voulût bien se charger des pauvres de la Paroisse de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Le Roi continuera à Me. de Nêmond les aumônes qu'il faisoit ; mais par un mal-entendu, il a cru qu'on ne lui demandoit pour ce quartier que 500 écus : ainsi il n'a destiné que cette somme, il en a envoyé une bien plus forte qu'à l'ordinaire à Me. la Duchesse de Nainsy. Il faudroit, ce me semble, que vous en donnassiez quelque chose pour cette Paroisse, & que vous convinssiez pour l'avenir de ce que Me. de Nêmond remettra entre les mains de Me. votre mere ou de M. Teckre sous ses ordres.

Me. la Prés. de Nêmond me témoigna une grande envie, Monseigneur, de s'unir à Me. la D. de N... pour les bonnes œuvres sous votre protection ; mais ce qui la presse le plus, & avec raison, c'est de se défaire de Me. la Grande-Duchesse. Le Roi me dit hier au soir que je pouvois vous en solliciter de sa part. Songez donc, Monseigneur, s'il vous plaît, à cette affaire. Cette Princesse ne part plus de la maison, & redoute moins ce qui y reste, qu'elle ne craignoit Me. de Miramion, ainsi tout est à craindre pour l'honneur de cette Communauté.

LETTRE XLV.*

A Marly, ce 27 Avril 1696.

JE ſuis ravie de voir une lettre datée de Conflans, & de penſer, Monſeigneur, que vous vous y repoſez un peu. Si M. Michel ne profite pas de vos bontés, nous en ſerons quittes envers la Reine d'Angleterre. J'ai vu finir vos affaires avec bien de la joie : M. le M. de Noailles, & M. le Cardinal de Bouillon m'ont aſſurée l'un & l'autre qu'ils étoient contents. Il n'eſt pas poſſible que le Roi ne montre les avis qu'il reçoit, ſur-tout quand il y veut remédier ; car l'ordre doit paſſer par le Secretaire d'Etat qui eſt chargé de ces ſortes d'affaires. Je ne ſais pas comment il aura parlé à M. de Pontchartrain, mais il me parut, après avoir lu les deux lettres d'un bout à l'autre, qu'il penſoit comme vous, & qu'il trouvoit le procédé trop violent, quoique l'Abbé ait tort dans le principe. Il n'eſt que trop vrai que les Miniſtres n'aiment pas que le Roi ſoit averti par d'autres que par eux-mêmes ; je crois pourtant les y accoutumer un peu : ma réputation ſe répare : on me

regarde comme la protectrice des malheureux & des opprimés : il n'est sorte d'avis qu'on ne m'adresse, & souvent contre eux : & je les donne tous, & quelquefois devant eux.

Quant à la disposition essentielle, il est vrai qu'elle n'est pas propre à contenter ceux qui l'aiment lui & son peuple : on est pourtant mieux qu'au commencement du Carême : on est ébranlé, mais point touché : ou voudroit le bien, on n'a pas la force d'y courir. J'espere en la bonté de Dieu. Ce que je vous ai demandé, Monseigneur, sur cette Ordination faite par M. de Perpignan est pour être toujours en état de répondre sur ce qui vous regarde. Vous ne m'êtes pas indifférent. Oserois-je donc vous demander ce qui s'est passé entre vous & les Filles de la Conception par rapport aux ténebres ? Il ne faut pas cacher vos bonnes œuvres, Monseigneur ; ce sera peut-être pour le Roi un attrait au bien : il aura honte de ne pas soulager son peuple, puisque vous soulagez vos pauvres. Est-il possible que vous ne soyez pas assez bien averti de nos voyages pour faire les vôtres à propos ; je croyois que M. votre frere vous instruisoit de tout.

M'avez-vous permis de dire au Roi ce

que le bon Pere vous a conté de leur conversation sur mon sujet, & de ce que le Roi dit que je ne lui ferois pas ma cour de n'aimer pas les Jésuites? Cela seroit délicieux à placer, quand vous voudrez que je travaille à....

M. de Ponchartrain & M. de la Reynie n'approuvent pas une Chapelle à Vincennes; mais le Roi l'a voulu; Me. Guion est bien embarrassante.

LETTRE XLVI.

Samedi, ce 4 Mai 1696.

JE verrai le P. d'Emeric (1), quand il vous plaira. Je voudrois que ce pût être demain ou Lundi à St. Cyr : j'ai ma permission, & je veux bien hasarder ce qui en pourra arriver. Je ne veux pas me décourager; mais je vois toutes mes bonnes intentions renversées, peut-être

(1) On l'avoit fait venir secretement à la Cour: & le P. de la Chaise craignoit que ce ne fût pour le déplacer : il l'accusa d'être Janséniste, & le menaça de le chasser de la Cour s'il ne retournoit dans sa Province de Toulouse dont il étoit Provincial.

parce que je m'aide trop de moyens humains, & que Dieu jaloux veut que je n'aye nulle part à ce que nous desirons. Quoi qu'il en soit, Monseigneur, je ferai encore quelques campagnes sous vos drapeaux; & si nous ne vainquons pas le Roi, du moins je mourrai pour lui.

LETTRE XLVII. *

A Marly, ce 18 *Mai* 1696.

QUe ne donnerois-je pas, Monseigneur, pour assister au sacre qui se fera Dimanche, & pour être témoin de la joie de Me. la Duchesse de Noailles? Ce sont-là, ce me semble, les fêtes & les plaisirs permis aux Chrétiens; mais Dieu ne veut pas me donner de telles consolations. Je lui demanderai de tout mon cœur de combler de ses graces le Consacrant & le Consacré, de pardonner à leurs ennemis, & d'être leur force pour pour porter les travaux de l'Episcopat. Demandez-lui, Monseigneur, de me donner celle qu'il me faut pour porter les plaisirs de la Cour. Il y a huit jours que j'y suis sans relâche: il y en a presque autant que je succombe à la tristesse de

n'entendre rien dire de raiſonnable : le chapitre des pois dure toujours : l'impatience d'en manger, le plaiſir d'en avoir mangé, & la joie d'en manger encore ſont les trois points que nos Princes traitent depuis quatre jours. Il y a des Dames qui, après avoir ſoupé avec le Roi, & bien ſoupé, trouvent des pois chez elles pour manger avant de ſe coucher, au riſque d'une indigeſtion : c'eſt une mode, une fureur, & l'une ſuit l'autre. Vous avez d'étranges brebis, Monſeigneur! Pardonnez cet épanchement à mon Paſteur, & faites-en part, ſi vous le voulez, à l'Evêque de St. Cyr. Le Roi a à la joue une éréſipelle qui n'eſt rien. Je ſerai, je crois, Lundi à St. Cyr, où j'attends M. de Chartres, & Mrs. Briſacier & Tiberge; mais, Monſeigneur, vous n'y ſerez pas.

LETTRE XLVIII.

A Verſailles, ce 29 Mai 1696.

VOilà, Monſeigneur, le petit billet du Religieux qui veut aller à la Trape : c'eſt la C., de Grammont qui me l'a donné, & qui me paroît devenir la ſol-

liciteuſe de cette maiſon : elle m'a déja rendu une lettre de M. l'Abbé déposé.

M. Tiberge, M. l'Abbé Girard & moi, eûmes hier une conférence ſur la Raquette, de laquelle ils vous rendront compte.

LETTRE XLIX.

Ce 1 *Juin* 1696.

JE crois, Monſeigneur, que je ſuis aſſez connue de vous, pour que vous ne croyez pas que ce que je vous ai écrit du déchaînement de Mrs. des Finances contre Mrs. les Evêques, ſoit par rapport aux intérêts de St. Cyr. Quand je deſirerai quelque choſe de vous, je vous le demanderai bien directement : & ſi vous me le refuſez, je ſerai très-perſuadée que vous n'aurez pu me l'accorder. Comptez donc une fois pour toutes que je ſuis ſimple, & que je n'aurai jamais de fineſſe avec vous. Je ne me livrerai à perſonne ; & je ſuis, Monſeigneur, de votre cabale contre toutes les autres cabales : vous ſavez quel eſt le but de la vôtre. Je vous avertis donc que ces Mrs. prétendent que Mrs. les Evêques font fort mal, & qu'on vous attend pour voir ce que vous

ferez, parce que vous avez un bas Clergé que les autres n'ont pas, qui vous met en état de ſoulager les gros Bénéficiers.

Encore une fois, Monſeigneur, ne m'écrivez jamais par honnêteté; mais tenez-moi avertie de tout, pour être en état de répondre ſur tout ce qu'on pourroit me dire de vous : car je veille pour vous avec une grande attention, croyant veiller pour Dieu & pour ſon Egliſe.

LETTRE L. *

A St. Cyr, ce 11 *Juillet.*

VOtre lettre, Monſeigneur, a été priſe comme je le deſirois : cela ſuffit, à ce que je crois, pour que vous en ſoyez content. On me demanda ſi vous n'aviez pas dit un mot là-deſſus au *bon Pere ;* je répondis que je n'en doutois pas.

Je vous demande, Monſeigneur, le petit Bénéfice de Corbeil pour Me. de St. Bazile : elle vous en écrit : il n'importe à qui, d'elle ou de moi, vous adreſſiez cette expédition.

LETTRE LI.

Ce 18 Juillet 1696.

J'Oubliai hier au soir, Monseigneur, de vous remercier de ce que vous avez eu la bonté de m'accorder pour Me. de St. Bazile de Corbeil. J'oubliai encore de vous dire que 40 me dit que je pouvois bien vous confier toute la nouvelle, en vous parlant de l'un des *dévots* dont nous avons besoin pour cette petite fille : ainsi, Monseigneur, si vous parlez là-dessus à 200, ce sera sans mystere, s'il vous plaît.

LETTRE LII.

A Marly, ce 3 Août 1696.

JE n'ai plus parlé de Mlles. de Castelnault, Monseigneur, & j'ai voulu vous épargner un nouveau refus. 29 fit Mercredi une derniere tentative, & il fut refusé avec chagrin de la part de 100.

Le Roi refuse les bonnes œuvres plus que jamais : voici son raisonnement :

» Mes aumônes, dit-il, ne ſont que de » nouvelles charges pour mes peuples: » plus je donnerai, plus je prendrai ſur » eux: d'ailleurs, mes aumônes ſont ſans » mérite, puiſque je ne le prends pas » ſur moi: je n'en ai ni plus ni moins & » le néceſſaire & l'agréable; un Roi fait » l'aumône en dépenſant beaucoup & à » propos." Je lui répondis: „ Cela eſt » vrai: mais tant de gens que vos guer- » res, vos bâtiments & vos maîtreſſes » ont réduits à la mendicité par la né- » ceſſité des impôts, il faut bien les ſou- » lager aujourd'hui. Nommez cela penſion » ou aumône; mais il eſt bien juſte que » ces malheureux vivent par vous, puiſ- » qu'ils ont été ruinés par vous-même. » Si ce n'eſt pas une aumône, c'eſt donc » une reſtitution." Fourniſſez-moi des raiſons, Monſeigneur, s'il y en a de meilleures: les ſiennes ſont d'un honnête homme. Quant au mérite, je ne vois que ſon plaiſir ſur quoi il peut prendre: il s'eſt borné au plaiſir de ſon jardin, & il y fait des dépenſes médiocres. Il ne m'a dit qu'un mot ſur le P. de la Tour: il étoit de ſi mauvaiſe humeur ce jour-là, que je crus devoir le ménager.

Les Dames ſe donnent aſſez de mouvement pour être auprès de Me. la Du-

cheſſe de Bourgogne. Faites parler (1) Me. la Ducheſſe de Noailles ſur Me. de Créqui, la D. du Lude, ou la D. de V.. La derniere eſt ſéparée de ſon mari : ſa réputation n'eſt pas ſans tache; elle traîne une mauvaiſe ſuite dans ſa famille : elle eſt toute liéé à St. Cloud, & l'on voudroit en éloigner la jeune Princeſſe. Vous avez trop de vertu, Monſeigneur, pour qu'on ne puiſſe pas vous tout dire ſans aucun ménagement. L'Abbé Têtu prétend que vous ne vous taxez pas à proportion des autres. Je fais répondre en général à ces diſcours; mais ſi vous voulez m'inſtruire, je répondrai encore mieux. Les ennemis paroiſſent vouloir tenter quelque choſe : on feroit honteux de prier publiquement; mais je crois, Monſeigneur, que vous priez & faites prier en ſecret, autant qu'il vous eſt poſſible.

(1) Pour la Charge de Dame d'honneur.

LETTRE

LETTRE LIII. *

Ce 5 Août 1696.

SI M. l'Abbé Têtu se plaint de vous, Monseigneur, il aura tort; mais je croirois l'avoir, si je ne vous avertissois de tout ce qui viendra à ma connoissance sur votre sujet.

Il y a deux jours que le Roi me dit en sortant de ma chambre : „ Je m'en vais „ voir quelqu'un que vous croyez bon „ homme, mais sans esprit. " Il me nomma le Pere de la Chaise. Je lui répondis : „ Vous le croyez encore plus que „ moi; car vous le voyez plus souvent. " Le Roi repliqua : „ Il est vrai, & cela „ baisse tous les jours : mais ne baissons-nous pas aussi? " Je crus l'occasion favorable, & je lui dis : „ N'allez pas „ me donner quelque stupide pour Confesseur de la Princesse, & ordonnez „ au P. de la Chaise de consulter M. „ l'Archevêque, qui estime fort certains „ sujets de la Compagnie. " Il me dit : „ Informez-vous de quelque chose de bon, „ & je le demanderai. " Me voilà donc en état, Monseigneur, de vous consulter

à notre premiere entrevue. Ne venez point ici. On a regret à tout le temps qu'on passe hors des jardins. Je m'apperçois avec plaisir que le Roi reprend son ancienne familiarité avec M. votre frere.

LETTRE LIV. *

A St. Cyr, 14 *Août* 1696.

JE ne puis vous exprimer ma joie, Monseigneur, de voir ce que Dieu fait dans le cœur du Roi pour vous. Je m'apperçois qu'il s'approche de vous, que la confiance augmente, ou pour parler plus juste, qu'il se rassure sur vous. Car il vous estimoit, vous goûtoit, quand vous n'étiez que M. de Châlons; mais aujourd'hui il y a du progrès : il ne se peut taire du premier mouvement qu'il a vu en vous au dernier discours qu'il vous a fait. Il est édifié au dernier point : je ne le suis pas moins que lui : on ne s'endurcit point à vos vertus. Je lui dis combien vous avez toujours été ferme sur la résidence, & que vous n'aviez jamais consenti que M. de C... demeurât Précepteur, & devînt Archevêque. Le Roi est naturellement exact & sévere:

ainsi ces maximes sont de son goût : il vous voit ferme. On vous accuse d'être trop doux : ne croyez pas, Monseigneur, que ce soit-là un mauvais office auprès de lui : il craint les caracteres rudes & âpres, quoiqu'il les veuille fermes. Dieu le dispose, ce me semble, à son salut, dès qu'il l'approche de son Pasteur. Après cela, je n'aurai qu'à mourir en paix, sûre qu'entre vos mains, mon Roi deviendra agréable à Dieu. Continuez d'attaquer ce qu'il a de mauvais dans les *dévots* avec votre douceur naturelle : chargez-le lui-même quelquefois de leur parler. Je ne sais peut-être ce que je vous dis ; car, en vérité, je fais tout avec précipitation.

LETTRE LV. *

Vendredi à 3 heures, 1696.

IL faut bien se garder, Monseigneur, de voir le P. d'Emerique. Le Pere de la Chaise a conté au Roi, qu'il étoit ici : qu'il est venu sans permission : qu'il a dit que des Puissances l'ont mandé, & qu'on le destine à un grand emploi : qu'au reste, il a été visité à Rome par le Car-

dinal Protecteur du Janfénifme : que le Pere d'Emerique eft un homme de bien, mais qu'il pouffe bien loin la dévotion. Vous entendez ce que cela veut dire. Les Jéfuites nous déclarent la guerre hautement de tous côtés : & ceux qui aiment la paix font à plaindre. J'ai vu M. de Meaux, & de quelque côté que je me tourne, par-tout croix, afflictions, obtacles au bien. J'ai dit au Roi, que vous aviez paru fouhaiter que ce bon Pere paffât ici, & que vous feriez ravi de le voir, & que je le viffe. Du refte, j'ai tout ignoré. Je ne fais que vous confeiller là-deffus. Je vois tous les gens de bien fe partager. Si le Roi eft de bonne foi, le choix fera difficile. S'il ne l'eft pas, il va avoir de beaux prétextes pour en demeurer à l'état de tiédeur où il eft. Le parti le plus fage ne feroit-il pas de m'écrire une lettre qui ne contiendroit que ces mots : „ Le Pere Eme-» rique eft ici. Vous favez le bien que „ je vous en ai dit. Voudriez-vous en » juger vous-même, ou à St. Cyr, ou » à Verfailles ; " & quelque autre chofe à pouvoir montrer ? Soyez fur vos gardes. Rien de myftérieux. Nous fommes épiés de tous côtés ; & fi Dieu ne me foutenoit, je ferois défefpérée d'être atta-

chée où je ſuis. Faites part de cette lettre, Monſeigneur, à M. l'Evêque de Chartres.

LETTRE LVI.

Ce 4 Septembre 1696

VOici un mémoire d'Andreſy, qu'on m'aſſure être de votre Dioceſe. Souvenez-vous donc, Monſeigneur, une fois pour toutes, de faire de mes avis l'uſage qu'il vous plaira, ſans me répondre un mot quand il n'y a pas de néceſſité. Je crains toujours de vous faire perdre du temps. Ce n'eſt point à moi à me mêler entre des Religieuſes & leur Evêque; mais ſi, ſans me nommer, vous diſiez à celui de St. Flour les plaintes qu'on fait de lui, & que vous ſavez qu'elles ſont venues juſqu'à la Cour, peut-être feriez-vous un bien; car, Monſeigneur, peu d'Evêques ont, comme vous, toujours raiſon.

Hé bien! voilà les Dames nommées; voilà la Maréchale déſeſpérée! Mon état & ma deſtinée eſt d'affliger, & deſſervir tout ce que j'aime. J'en ſouffre beaucoup; mais je ne varierai point dans la loi que je me ſuis faite de ſacrifier mes amis à la vérité & au bien.

On a parlé du Pere Emerique : c'eſt un monſtre : il a le plus grand défaut de tous les défauts ; défaut éclatant ; défaut excluſif : il eſt très-dévot, & la dévotion ne ſied guere mieux à un Confeſſeur, qu'à un Evêque : voilà, Monſeigneur, où nous en ſommes encore, grace au *bon Pere !*

LETTRE LVII. *

Ce 8 *Septembre* 1696.

C'Eſt pour obéir à M. l'Evêque de Ch., Monſieur, que je vous envoye ce que vous trouverez dans ce paquet, qui, ce me ſemble, ne vous apprendra rien de nouveau. Vous êtes aſſez inſtruit de la doctrine de Me. Guion, pour la condamner hautement ; & ce que vous ſavez de ſa perſonne eſt pire que ce qui eſt dans cet écrit. Je prie Dieu de tout mon cœur de vous faire prendre le parti le plus convenable au bien de l'Egliſe, & le plus propre à garantir de toute fauſſeté !

LETTRE LVIII.

Ce 25 Septembre 1696.

JE crois vous avoir déja dit, Monseigneur, que Me. la C. de Grammont est la correspondante de la Trape. Vous verrez par cette lettre ce qu'on exige de moi, & je vous supplie de me prescrire l'usage que j'en dois faire.

Nous aurons apparemment bientôt le P. le Comte. L'inclination y est si forte, qu'on ne peut s'y opposer.

En envoyant à M. de Meaux, il y a deux jours, un paquet d'une Dame de St. Louis, je lui mandai qu'on pensoit à mettre Me. G... auprès de M. le Curé de St. Sulpice. Nous n'aurons pas là-dessus son approbation; mais pour moi, je crois qu'il est de mon devoir de dégoûter des actes violents, le plus qu'il m'est possible. Le Roi est en parfaite santé (1).

(1) J'aurois retranché cette lettre-ci & bien d'autres comme peu importantes; mais ce que j'aurois retranché servira peut-être un jour à éclaircir quelque fait, à fixer quelque date, lorsque tant de morceaux précieux sortiront des cabinets où ils sont enfermés.

LETTRE LIX.

Ce 7 Octobre 1696.

J'Ai vu M. de Meaux, toujours bien vif ſur l'affaire, mais bien plein d'envie de ne pas s'éloigner de vous. On ne peut en parler plus obligeamment.

Le Roi m'a conté ce qui s'eſt paſſé entre vous par rapport à Me. G. Vous avez trouvé en lui quelque répugnance à la laiſſer ſortir. Il vous croit trop bon, & je n'ai nulle part à ces impreſſions-là. Je ne lui avois pas dit un mot de votre deſſein; & je veux demeurer ferme dans celui de ne ſuivre que vos mouvements en pareilles occaſions.

J'ai vu notre ami. Nous avons bien diſputé, mais fort doucement. Je voudrois être auſſi fidelle à mes devoirs, qu'il l'eſt à ſon amie : il ne la perd pas de vue, & rien ne l'entame ſur elle.

Je vois avec une grande joie, Monſeigneur, qu'on s'accoutume à vous, & qu'on eſt perſuadé par vous. Je l'ai vu dans ce qui regarde les Peres de l'Oratoire; & vous acquerrez toute confiance, ſi vous n'êtes point entêté. Les petites

confidences ſur le P. de Ste. Marthe ont contribué à vous faire croire ſur le reſte.

Il eſt ſi triſte qu'il y ait ſi peu de ſujets, quand il y a un Evêché vacant.

La voie de M. Tiberge eſt bonne, & celle de M. de M. quelquefois, afin de cacher la moitié de notre commerce à l'un & à l'autre.

LETTRE LX.

Ce 4 Novembre 1696.

VOtre peine ne m'eſt point indifférente, Monſeigneur, & le coup eſt bien ſenſible. M. de Vadeſin commence à ſoutenir les abſents, & à être remis à une autre fois : il a eu une grande audience depuis ce temps-là ; mais il ne fut pas queſtion de cette affaire-ci : je ne ſais ſi je pourrai faire quelque uſage de la lettre du Miniſtre : elle eſt ridicule en tout point.

Dieu veuille que l'Abbé de Croiſſy rempliſſe l'idée qu'on a de lui ! votre témoignage a été compté. Le titre de Ducheſſe de Bourgogne, le Roi l'accordera contre mon gré. Monſieur en eſt à préſent au déſeſpoir : il ne peut ſouffrir qu'avec le nom de Princeſſe de Savoye, elle ſoit devant

lui : il presse donc pour qu'elle s'appelle la Duchesse de B... : je m'y oppose, parce qu'il n'y a guere de raisons de porter le nom d'un homme avant de l'avoir épousé, mais encore plus par l'espérance où je suis que toutes ces difficultés la renfermeront davantage. J'ai vu le P. le Comte, qui m'a paru admirable : mais on ne connoît pas un homme dans une seule conversation. N'avons-nous pas bien fait de forcer Me. de St. Geran de penser à elle ?

LETTRE LXI.

Le 7 Novembre 1696.

LEs restitutions (1) ne se font pas aisément : il faudra plus d'une conversation avec vous pour m'y résoudre. Quand

---

(1) M. de Noailles avoit rempli de scrupules Mad. de Maintenon sur les présents qu'elle avoit eus de Mad. de Montespan. L'Abbé Gobelin avoit permis de les recevoir ; & l'Evêque de Chartres avoit décidé qu'il ne falloit pas les rendre. L'Archevêque de Paris revint à cet avis, quand il sut que ces présents étoient le prix des soins de Mad. de Maintenon pour l'éducation des Princes légitimés, & non de ses complaisances pour les foiblesses de leur mere.

vous m'aurez déterminée, il faudra persuader M. l'Evêque de Chartres : ainsi je ne prévois pas que cette affaire soit bientôt consommée.

Nous avons envoyé Me. la Duchesse de Noailles à Paris, & même à Versailles par le conseil de Me. de Montchevreuil, à qui j'ai écrit une lettre pour être montrée à la Dame que je verrai peut-être demain en arrivant ; mais, Monseigneur, je suis bien fâchée que vous veniez Vendredi à Versailles, quoique vous ayez de bonnes raisons, parce que je n'y serai pas, & qu'il faut bien aller à St. Cyr.

Je vous demande votre bénédiction pour la Princesse : offrez-la à Dieu. Vous aurez su sans doute que ce fut par où le Roi commença en arrivant ici : c'est une enfant : elle montre de l'esprit ; sa figure n'est point laide, & ses yeux sont très-beaux.

LETTRE LXII. *

1696.

MAdame de Montchevreuil me mande qu'elle va envoyer prier Me. de C... d'aller à Versailles. Je souhaite ce mariage, parce qu'il paroît bon ; mais j'ai

toujours mauvaiſe opinion du ſuccès de ce qui traîne trop long-temps.

Enfin, nous allons voir cette Princeſſe ſi long-temps attendue & ſi prônée. Monſieur s'eſt enferré lui-même. La peur qu'il a eue qu'elle ne fût pas de tous les plaiſirs par l'embarras du rang de la Princeſſe de Savoye, lui a fait demander en grace, qu'elle eût le rang de Ducheſſe de Bourgogne.

LETTRE LXIII. *

A Meudon, ce 14 Novembre 1696.

DÉfaut preſque général, que celui de ne trouver de bon que ce qui vient de nous. Il y a long-temps que je m'apperçois que ces Meſſieurs ſont fort difficiles ſur les ouvrages d'eſprit. On ne peut trop admirer leur ſimplicité & leur orgueil ; & il faut, Monſeigneur, qu'ils vous croyent mort à vous-même.

Je vais Samedi à St. Cyr ; mais ſi vous pouvez être ici à ſept heures & demie, nous pourrons être une heure enſemble. J'ai vu l'affaire des d'Eſtrées preſque faite. Elle étoit hier au ſoir preſque manquée Demandez pour moi la patience : j'en a ſouvent beſoin.

Ce 15 *Novemb.* J'espérois avoir l'honneur de vous voir demain ; mais M. le D. de Noailles m'a appris que vous avez la goutte. Ce n'est pas un mal dangereux : cependant il n'y en a point qui vous convienne ; & votre temps est trop rempli pour en avoir à donner aux ménagements. Je souhaite au moins qu'elle ne soit pas trop douloureuse, & qu'elle vous laisse la tête libre. Il me paroît qu'il y a bien long-temps que je n'ai eu l'honneur de vous voir ; & quoique vous m'ayez menacée de reprendre des matieres désagréables, à notre premiere conversation, je vous assure, Monseigneur, que j'y voudrois être.

LETTRE LXIV. *

A Marly, ce 30 *Novembre* 1696.

VOilà, Monseigneur, ce que M. l'Archevêque de C. m'a écrit sur la peine qu'il me voit dans le cœur. (1) Il va vous trouver. Qu'est-ce qu'il veut dire à l'endroit que j'ai marqué ? Et que pour-

(1) Sur son Livre des *Maximes*.

roit-il faire qui désabusât tout le monde? Il le doit certainement, s'il le peut. Vous voyez qu'il ne veut pas laisser de doute sur lui, ni sur la vérité. C'est à vous, Monseigneur, à tâcher de le réduire. Je ne sais qui sont les gens ombrageux dont il parle; mais je n'ai point encore trouvé deux avis sur cette matiere, & je ne doute pas qu'on ne lui parle comme à moi, puisque ce n'est pas la condamnation de cette doctrine que je cherche, mais la vérité expliquée par l'Eglise.

Fragment d'une Lettre de M. l'Archevêque de Cambray.

» POur le fond de mes sentiments sur
» les choses qui vous ont fait de la pei-
» ne, je me suis encore expliqué à fond à
» M. Tronson. Je le ferai aussi sans réserve
» tout de nouveau à M. l'Archevêque de
» Paris. Je ne ferai jamais rien que de
» concert avec lui; *mais je puis faire là-*
» *dessus des choses propres à réduire au*
» *silence les plus hardis Critiques.* Ce qu'on
» vous nomme des subtilités, n'est que
» ce qui est enseigné dans les livres des
» Saints, & que toutes les écoles Catho-

» liques ont enseigné. Si je vais plus loin, » il faut me déposer. Si je demeure dans » ces bornes, & qu'après avoir éclairci » les difficultés, qui ne rouloient que sur » les termes mal-entendus, on trouve que » je ne parle que comme les Saints, dont » la doctrine a été canonisée avec les per- » sonnes : il faut faire taire les gens om- » brageux, dont le zele sans expérience » s'effarouche trop aisément. Pour moi, » je ne veux que céder à tout le monde, » qu'éclaircir avec déférence tous ceux » qui seront scandalisés, & que changer » de termes jusqu'à ce que les *bonnes* » soient éclairées : car je ne tiens à aucun » langage, & j'abandonne toutes les ex- » pressions qu'on voudra condamner, » pourvu qu'on sauve le fond des cho- » ses, & que les opérations de la grace » ne soient pas flétries : encore un coup, » Madame, je ne crois pas devoir laisser » les gens dans le doute, ni sur moi, ni » sur la vérité. "

LETTRE LXV.

Ce 22 Décembre 1696.

J'Ai vu M. le Duc de Beauvilliers, qui a voulu me parler sur les livres de vos amis. Je suis bien-aise qu'il m'en ait encore écrit, parce qu'il exprime mieux ses raisons que je n'aurois fait. Ce n'est pas à moi à vous presser : vous savez ce qui convient, & ce qui est le plus utile au bien de l'Eglise. Pour moi, je me tiendrai en paix, & j'attendrai ce que Dieu nous fera voir dans la suite. J'ai lu avec grand plaisir votre ordonnance : il ne m'a point paru qu'il y ait rien de menaçant. J'aurois bien voulu la lire au Roi, je ne pus en trouver le temps.

LETTRE LXVI.

A Meudon, ce 14 *Janvier* 1697.

J'Ai conté au Roi l'affaire que vous avez avec Me. de Bouillon. M. le Dauphin étoit présent : il la savoit à-peu-près comme moi. Le Roi répondit, en adref-

ſant la parole à ſon fils : » M. l'Arche- » vêque ſera plaiſiren tout ce qu'il pour- » ra ; mais il ſe tiendra aux regles, " Je vous avoue que cette réponſe m'a fait plaiſir : il me ſemble qu'elle marque & de l'eſtime pour la regle, & de l'amitié pour l'obſervateur.

Ne jugeriez-vous point à propos de faire à votre loiſir une liſte des bons Evê- ques (1) ? Vous me l'enverriez, afin que dans les occaſions qui ſe préſentent tous les jours, je ſoutinſſe plus ou moins leurs intérêts, & qu'on leur renvoyât les affaires dont ils doivent ſe mêler, & auxquelles ils ſont propres. On m'adreſſe toujours la parole, quand il eſt queſtion d'eux : mieux inſtruite, je ferois plus hardie. Je copierai cette liſte, afin qu'en aucun cas, on ne la voye écrite de votre main.

---

(1) Hébert, Curé de Verſailles, en avoit déja dreſſé une des bons Eccléſiaſtiques, qu'il avoit remiſe au Duc de Beauvilliers, chargé par le Roi de lui faire connoître les meilleurs ſujets. Tant que cette liſte en fournit, & que M. de Beauvilliers ne fut point ſoupçonné de Quiétiſme, le P. de la Chaiſe ne fut point le maître de la feuille : & ce temps-là fut le regne des Sulpiciens.

LETTRE LXVII. *

A Marly, ce 8 Février 1697.

ORdonnez à quelqu'un de lire cet écrit, Monſeigneur, pour vous en rendre compte. Je ne ſais ce que c'eſt; mais j'ai eu peur de manquer de charité, ſi je le brûlois, ſans en faire aucun uſage. J'en ai dit un mot au Roi, qui croit que ces gens-là ont été chaſſés pour le Quiétiſme.

Je n'ai point eu d'occaſions de parler. On ne m'a plus rien dit du livre, ainſi je ſuis demeurée dans le ſilence.

M. votre frere vient de me dire que M. de C. eſt arrivé à Paris.

LETTRE LXVIII.

A Marly, ce 21 Février 1697.

J'Ai vu nos amis : nous avons été fort embarraſſés les uns des autres. M. l'Archevêque de C. me parla un moment en particulier. Il ſait le mauvais effet de ſon livre, & le défend par des raiſons qui

me persuadent de plus en plus que Dieu veut humilier ce grand esprit, qui a peut-être trop compté sur ses propres lumieres. Il me dit que le P. de la Chaise lui avoit rendu compte d'une conversation qu'il avoit eue avec le Roi, après laquelle il ne pouvoit se dispenser de lui parler. Je tombai d'accord de tout : mais par les dispositions que je vois dans le Roi, M. de C. aura peu de satisfaction de cet éclaircissement. J'ai parlé aussi un moment à M. le Duc de Beauvilliers, qui me montra sa peine du silence du Roi. J'a fait ce que j'ai pu pour gagner qu'on veuille le prévenir ; mais on ne veut point, & cette conversation ne sera pas moins froide que l'autre. Cette opposition n'a pas été inspirée par moi : elle est dans le cœur du Roi sur toutes les nouveautés. Je vois bien qu'on me l'imputera ; mais je vous dois la vérité, & je vous la dis : du reste, je suis prête à faire mon devoir dans une occasion si importante. Je n'ai point vu Mr. de M., quoique j'aye fait quelque diligence pour cela. J'ai pensé qu'il veut peut-être pouvoir dire, qu'il ne m'a pas vue pendant tout ce vacarme. On dit qu'il est grand. M. de Pontchartrain ne vous embarrassera plus. Son fils épouse Mlle. de Roussy. J'ai oublié ce qui m'oblige à vous

écrire. M. de C. veut vous parler en ma présence : il me l'avoit déja proposé, & je lui avois répondu que ce seroit quand il vous plairoit ; mais il me paroît qu'il veut que je sollicite & que je concerte cette entrevue. Il m'a mis entre les mains un mémoire des articles qu'il veut traiter avec vous, qui sont des interrogations sur tout ce qui s'est passé. Je ne prévois nulle utilité de cette conversation ; mais peut-être tirera-t-il quelque avantage du refus, comme il en veut tirer du silence de M. de Meaux.

LETTRE LXIX.

A St. Cyr, ce 26 Février.

JE suis bien fâchée d'être si long-temps sans vous voir ; mais vous ne l'auriez pu sans venir à Trianon, & il ne faut pas qu'un Saint paroisse dans le lieu où nous ferons tous nos désordres. Je ne suis point en scrupule du plaisir que j'y aurai ; mais je vous assure que les autres n'en auront guere davantage. Ces divertissements me paroissent plus mauvais par l'exemple qu'ils donnent à ceux qui les poussent plus loin, qu'ils ne le sont en

eux-mêmes ; car on n'y ſent guere que de la triſteſſe, de la fatigue & de l'ennui : & le plaiſir fuit à proportion qu'on le cherche. Nos Princes n'ont plus rien de nouveau à voir, parce qu'ils voyent tout dans leur enfance : dès le berceau on leur prepare leur ennui : auſſi ils sont punis parfaitement de cette envie continuelle d'avoir de la joie ; & je vous aſſure qu'on en a moins avec eux, que l'on n'en trouve avec celui que vous dites n'être pas un viſage de Carnaval. J'ai fait lire votre Ordonnance au Réfectoire : elle renverra pluſieurs de nos filles à une ſeconde conſultation à M. Dodart. J'en ai mis une pour notre ſainte Reine, à qui j'écrivois quand j'ai reçu votre paquet. J'ai envoyé à Paris porter ma lettre à M. le Duc de Richelieu ; car il faut vous l'avouer, je l'avois oubliée, & vous verrez par-là que la mémoire ſe ſent de l'âge & de la diſſipation de la vie. J'avois reçu des compliments de ma ſœur Marie-Conſtance, qui m'avoient perſuadée que l'affaire des Religieuſes de Strasbourg étoit entiérement finie. J'en parlerai à M. de Chamillard : les grandes choſes lui font oublier les petites. On me demande ſouvent des Demoiſelles de St. Cyr : elles ont de la peine à aller ſi loin : j'en ai

pourtant fait offrir deux, qui ſont de ſaintes filles. Je prie ſouvent pour vous : il n'y a que votre charité & le grand beſoin que j'en ai, qui puiſſent vous obliger à me rendre ces prieres.

LETTRE LXX.

A Marly, le 7 Mars 1697.

J'Ai lu & relu votre approbation, & je comprends bien que M. de M. en ſera content. Rien n'eſt plus édifiant dans la Religion que ce concert entre ceux qui l'annoncent ou la maintiennent. Vous voyez, Monſeigneur, la peine que cette réflexion donne. A l'égard de M. de C., il me mande qu'il ne faut point chercher d'adouciſſement dans ſon affaire, & qu'il faut qu'il ſe rétracte, ou qu'on ſe taiſe. Je crains bien que cette déciſion ne ſoit difficile, puiſque ceux qui trouvent le moins à reprendre à ſon livre, diſent qu'il ſeroit à deſirer qu'il n'eût jamais paru, & que cela étant, cette maniere de flétriſſure lui demeurera toujours. Votre approbation eſt forte ; & il eſt impoſſible que vos amis, penſant comme ils penſent, n'en ſoient pas bleſſés. Le Roi a

renvoyé l'affaire de Me. l'Abbesse de Juvigny au P. de la Chaise.

LETTRE LXXI.

A St. Cyr, ce 16 Mars 1697.

Le P. de la Chaise a avoué au Roi, Monseigneur, qu'il a envoyé le livre de M. de C. à M. le Gardinal de Janson, & lui a écrit pour qu'il lui fût favorable. Le Roi l'a trouvé très-mauvais : & ce tour d'adresse de M. de C. fait un effet bien contraire à celui qu'il en attend ; car le Roi va désavouer la lettre de son Confesseur. La cabale devient de jour en jour plus grande & plus hardie. Je n'y vois ni simplicité, ni passiveté. C'est à vous, Monseigneur, à soutenir la cause de l'Eglise, & M. de M., que le P. de la Chaise attaque auprès du Roi ; mais jusqu'ici tout ce que la cabale fait, retombe sur elle, & on ne peut être plus contente du Roi que je le suis. Dieu veuille nous conduire tous, selon ce qu'il veut de nous ! Je ne cesse de le lui demander, & particuliérement pour vous.

LETTRE LXXII.*

A St. Cyr, ce 3 Avril 1697.

ET moi auſſi, j'avois eſpéré, Monſeigneur, que vous viendriez à Verſailles Lundi ou Mardi; mais je comprends auſſi que vous faites quelque choſe de meilleur.

Je me ſuis fort trompée dans l'opinion que j'avois que M. de C. n'écriroit rien de répréhenſible, que je n'oſe plus dire que je ne crois pas qu'il le faſſe une ſeconde fois. Cependant je craindrois qu'il ne travaillât à ſa traduction, afin de l'avoir toute prête en cas de beſoin.

Le Roi me paroît embarraſſé pour en empêcher une troiſieme édition. Il doit parler à M. le Duc de Beauvilliers. Comptez, Monſeigneur, que cette affaire ne s'adoucit pas, ſoit à Rome, ſoit en France, ſoit dans le cœur du Roi, & que par-tout on penſe au danger des Princes par une telle éducation. Quant à moi, je ſuis & affligée & embarraſſée. Je le ſuis pour moi. Je crains la ſuite de cette affaire entre deux grands Prélats, s'ils vont aux extrémités. Je crains le parti que le

Roi

Roi prendra, & dont il répondra devant Dieu. Je crains la même chose pour vous. M. de C. vous presse : & il a raison. Mais la matiere est difficile, & tout le monde en a jugé. Je ne sais si l'autorité de tous les Evêques ensemble pourroit justifier ce livre. Quand à ce qui me regarde, je veux le consulter, s'il vous plaît, entre vous & M. de Chartres, que je vous prie de faire venir le plutôt qu'il sera possible.

Je verrai M. de Beauvilliers pour lui dire qu'il n'est pas question de montrer son intérieur particulier; mais qu'il faut répondre au public sur l'opinion qu'a le public que le Gouverneur du Duc de Bourgogne est le protecteur du Quiétisme : ce qu'on croira toujours, tant qu'il ne condamnera pas Me. G. sans détour, sans restriction, autant qu'il peut la condamner.

Le P. de la Chaise a voulu me voir. Le prétexte étoit une affaire pour St. Cyr : & la vraie raison, l'apologie du livre de M. de C. » Il n'est pourtant pas sans dé-» fauts; mais tout cela n'est que des ba-» gatelles : je dois employer mon crédit » pour obliger le Roi à faire taire tout » le monde. " Ensuite il m'assura que si M. de C. soutenoit tant soit peu Me. Guion & ses livres, il seroit contre lui,

& que cette femme eſt très-dangereuſe. Il me conta que c'étoit à lui que feu M. de Geneve s'étoit adreſſé pour ſe défaire d'elle & du P. de la Combe, qui prêchoient l'un & l'autre des maximes qui renverſoient l'Evangile. Vous voyez, ſi le bon Pere eſt au fait.

Je n'ai jamais penſé à transférer *l'Hôtel des déciſions*. Je ne croyois pas que ce nom eût été juſqu'à vous. Je vous rends mille graces de la facilité que vous vouliez apporter à ce deſſein. J'ai des parents dans le cas de celui de Me. de Brinon, qui meurent de faim : & de plus, je me mêle le moins qu'il m'eſt poſſible de ce qui regarde les Bénéfices. Je n'ai point vu M. l'Abbé de Caylus. Le Roi eſt très-content de votre lettre. Il me la montra d'abord, & ne trouva pas que vous allaſſiez trop loin. Dieu veuille qu'il en profite ! Je vous rends mille graces de la part que vous me donnez dans vos prieres : j'en fais ſouvent pour vous.

LETTRE LXXIII.*

Ce 30 *Avril* 1697.

DE la maniere dont le Roi m'a parlé ce soir, Monseigneur, je doute encore moins qu'auparavant que vous ne deviez parler au P. de la Chaise de ce qui regarde les Confesseurs. Le Roi n'aime pas le bruit; mais sa conscience est délicate, quand elle est éclairée : & vous y avez porté la lumiere. Vous ferez dans la suite ce que vous croirez le meilleur; mais je voudrois que vous fissiez sentir aux Jésuites qu'ils vous sont abandonnés, & que les égards que vous aurez pour eux, ne sont point forcés de votre part, & doivent être mérités de la leur. Peut-être vous ménageront-ils davantage: peut-être aussi seront-ils plus ulcérés. Je ne connois personne qui ait autant de besoin que vous, Monseigneur, d'une mort continuelle à tout intérêt, & à toute passion. Votre état est de fâcher tout le monde, & votre humeur de ne mécontenter personne.

LETTRE LXXIV.

Ce 11 *Mai* 1697.

JE ſuis honteuſe, Monſeigneur, de tout ce que vous prenez la peine de m'écrire pour me raſſurer. Il eſt vrai que je crains vivement que M. de M. & vous n'alliez pas aſſez de concert pour le fond de cette affaire-ci ; mais je ſuis bien perſuadée qu'on ne peut, qu'on ne doit pas exiger que M. de M. juge M. de C. puiſqu'il s'eſt toujours expliqué là-deſſus. Le Roi s'exprima fortement, & fit enviſager les ſuites que tout ceci pourroit avoir. La ſcene de St. Cyr va faire un grand bruit, & ſera regardée comme un prélude. Dieu veuille vous éclairer, vous fortifier, vous conſoler en cette affaire ! Elle eſt ſi affligeante, que la ſoumiſſion à ſa volonté peut ſeule faire reſpirer. J'avois eſpéré que le mariage propoſé ſe feroit. La demande du Gouvernement de Rocroy a tout gâté, ou peut-être ſervi de prétexte. Je ſuis fort en peine de Madame votre mere.

LETTRE LXXV.

A Marly, ce 13 Mai 1697.

LE Roi me charge, Monſeigneur, de vous faire la réponſe de M. l'Archevêque de Cambray; mais comme vous êtes bien plus capable que moi d'entendre ſa lettre, j'ai ſupplié le Roi de conſentir à vous la montrer : vous me la renverrez, s'il vous plaît, en me diſant auſſi un mot de l'état où eſt Me. la Ducheſſe de Noailles, qui me donne bien de l'inquiétude & pour elle & pour vous. Le Roi m'ordonne de vous dire de ne point faire de myſtere de cette lettre, s'il y a quelque utilité à parler.

De M. de Cambray au Roi.

» M. le Duc de Beauvilliers m'a parlé
» de la part de V. M. ſur mon livre. Je
» prends la liberté de lui confirmer ce
» que j'ai déja eu l'honneur de lui dire:
» c'eſt que je veux de tout mon cœur
» en recommencer l'examen avec M.
» l'Archevêque de Paris, M. Tronſon,
» & M. Pirot, qui l'avoient d'abord exa-

» miné. C'est avec plaisir, Sire, que je
» profiterai de leurs lumieres, pour chan-
» ger ou pour expliquer les choses que
» je reconnoîtrai avec eux avoir besoin
» de changement ou d'explication. Je
» crois, Sire, en voir déja assez pour pou-
» voir dire à V. M. qu'on ne me fera
» que des difficultés faciles à lever. Pour
» le faire, je n'aurai qu'ajouter simple-
» ment à mon livre diverses choses, que
» j'avois déja mises dans un ouvrage
» plus ample, & que j'ai retranchées dans
» l'imprimé pour abréger. L'expérience
» me persuade qu'elles sont nécessaires
» pour contenter beaucoup de lecteurs,
» auxquels tout est nouveau en ces ma-
» tieres. Quoique le Pape soit mon seul
» juge, & que M. l'Archevêque de Pa-
» ris ne puisse agir avec moi que par
» persuasion, je crois, Sire, & avec une
» espece de certitude, que nous n'au-
» rons aucun embarras sur la Doctrine,
» & que nous serons, au bout de quel-
» ques conférences, pleinement d'accord
» même sur les termes. Si j'ai écrit au
» Pape, V. M. sait que je l'ai fait par
» son ordre, & même bien tard, quoi-
» que j'eusse dû le faire dès le commen-
» cement. Car un Evêque ne peut voir
» sa foi suspecte, sans en rendre compte

» au plutôt au St. Siege. J'avois même » un intérêt pressant de ne me laisser pas » prévenir par des gens qui ont de gran- » des liaisons à Rome.

» Cette affaire n'auroit pas tant duré, » Sire, si chacun avoit cherché comme » moi à la finir. Il y a trois mois & » demi qu'on me fait attendre les re- » marques de M. de Meaux. Il m'avoit » fait promettre qu'il ne les montreroit » qu'à moi, ou tout au plus à Messieurs » de Paris & de Chartres. Cependant il » les a communiquées à diverses autres » personnes. Pour moi, je n'ai pu jus- » qu'ici les obtenir. Voilà ce qui fait, Si- » re, que l'examen que je dois faire avec » M. l'Archevêque de Paris, & Mrs. T. » & P. n'est pas encore commencé. Il » m'est revenu par plusieurs bons endroits » diverses choses qui me persuadent, que » ces remarques ne contiennent aucune » difficulté qui doive nous arrêter : tout » roule sur de pures équivoques qu'il se- » ra très-facile & très-naturel de lever » par des explications tirées de mon li- » vre même. De ma part, je n'y perdrai » pas un moment. Je suis bien honteux » & bien affligé, Sire, d'un si long re- » tardement qui fait durer l'éclat. C'est » un accablement pour moi de voir qu'il

» importune un Maître, des bontés &
» des bienfaits duquel je suis comblé.
» Mais, en vérité, Sire, j'ose dire que
» je suis à plaindre, & pas à blâmer dans
» toutes les circonstances de ce mécomp-
» te, auquel je n'ai aucune part, & que
» j'espere de finir très-promptement.

LETTRE LXXVI.

1697.

JE ne connois pas assez *la famille* pour savoir ce qui convient : je vous expose simplement mes vues, & je les soumets aux vôtres.

J'eus hier au soir une conversation avec 45 sur la grande affaire : il veut ôter 25, & tout ce qui environne les petits-neveux de 57 : mais il cherche des raisons de différer ; & tout cela, par la peine d'en faire à 40. Je lui dis tout ce que je pus pour le presser, sans pourtant lui montrer là-dessus un empressement qui pût le scandaliser. Je n'en ai pas en effet, & je ne veux que ce que Dieu veut. Je ne trouvai pas 100 adouci sur le fond de la chose.

La Princesse de Conti me vin t trou-

ver hier pour me charger de demander au Roi qu'il lui permît de prier à la noce la D. de Choiseuil & Me. d'Entragues. Il répondit : » Elles sont trop décriées pour » que je puisse lui conseiller de les avoir » avec elle : mais qu'elle consulte Me. de » la Valliere, & fasse ce qu'elle voudra." Je ne doute point que notre sainte Carmélite n'exige cette complaisance. Elle ne voit pas qu'elle fait par-là plus de tort à sa fille que d'honneur aux autres. Priez pour moi, je vous en conjure : je n'ai pas le courage de porter ma fortune : jugez de ce que je ferois dans l'adversité.

LETTRE LXXVII.*

Mai, Jeudi au soir, 1697.

QUoique j'aye aujourd'hui la tête en mauvais état, je ne puis m'empêcher de me soulager avec vous, sur tout ce que le *bon Pere* a fait auprès du Roi. Il a excité une affaire très-désagréable à M. de la Trappe. Vous n'en entendrez que trop parler. Il a rendu compte d'une conversation qu'il a eue avec le P. de Valois, qu'il prétend avoir fort grondé sur ce qu'il soutient le Livre de M. de

Cambray. Le *bon Pere* a loué ce qu'on vient de faire dans la maiſon du Duc de Bourgogne. Il a donné ſur Me. Guion. Enfin, il a parlé en Courtiſan, ou ſi vous aimez mieux, en Jéſuite, ſauf à ſoutenir le Livre à Rome. Mais ce que je vois de plus important en tout ceci, c'eſt de vous tenir ſur vos gardes par rapport au Janſéniſme : car vous allez être examiné & épié là-deſſus, avec bien plus de ſoin que nous ne veillons ſur le Quiétiſme. J'ai tant de raiſons de céder au penchant qui m'attache à vous, que je ne puis ne pas vous donner cet avis. L'affaire de la Trappe eſt pour cette Abbaye de M. de Quebec, où l'on a envoyé des Religieux, qu'on en va faire ſortir. Le temps n'eſt pas propre pour la réforme. Il faut ſe contenter d'une vertu commune. Encore ſerions-nous heureux de l'avoir, ou de l'aimer dans les autres.

LETTRE LXXVIII.

Ce 29 *Mai* 1697.

LEs amis de Me. Guion savent que vous l'avez vue, & que vous lui avez porté la lettre du P. de la Combe. (1) Ainsi la nécessité de resserrer cette femme augmente. Cependant vous avez oublié d'en parler au Roi qui pense comme vous : il faut lui ôter les deux filles qu'elle a auprès d'elle. Si vous m'écrivez pour avoir son ordre, ne répondez, s'il vous plaît, qu'à ce premier article de ma lettre, & non à celui qui suit.

J'ai parlé à 45 pour ôter les *Modernes* qui environnent les cousins de 46 : & j'ai fini mon discours par dire que je ne pouvois pardonner à 40 d'avoir chez lui les amis de l'amie de 25, les connoissant depuis long-temps pour opposés à *la Famille.*

Je vois de plus en plus combien j'ai été trompée par les Quiétistes : je leur donnois ma confiance, & je n'avois pas la

(1) Voyez le Tome IV des Mémoires, p. 82.

renoncer à toute consolation : vous perdez celle de votre vie. Je voudrois que vous eussiez autorité sur tout, hormis sur vous-même. Je suis persuadée que vous vous conservez fort mal : conservez-vous.

LETTRE LXXX.

Ce 12 Juillet 1697.

JE suis bien-aise, Monseigneur, d'avoir la seconde déclaration du P. la Combe. J'en ferai part à M. de Chartres, parce que je crois que vous le voulez bien.

M. le Duc de Bourgogne est venu me voir ce matin. Je l'ai entretenu des *Maximes* de M. de Cambray : il m'assure qu'elles sont très-mauvaises, quoique spécieuses. Je ne sais s'il est sincere ; mais qu'ils dissimulent ; je parlerai toujours selon mon cœur : Dieu fera le reste.

M. le Duc de Beauvilliers m'a vue ensuite : nous nous sommes parlés très-franchement : il tombe d'accord que ce qu'il dit n'est pas vraisemblable ; mais il assure qu'il est vrai ; je dois donc le croire : j'ai demandé du temps pour effacer tout ce qui s'est passé.

Mlle. de Ste. Osmane sera bien heureu-

LETTRE LXXIX.

Ce 31 Mai 1697.

LE Roi continuera ſes aumônes, & les fera remettre entre vos mains, pour en diſpoſer comme il vous plaira. Je vais redoubler mes miſérables prieres, pour demander pour vous, & pour ceux qui travaillent avec vous, toute la lumiere qui vous eſt néceſſaire. Je n'ai oſé dans les deux viſites que vous m'avez rendues vous dire un mot ſur votre douleur (1) : j'ai appréhendé de vous attendrir, & d'être attendrie moi-même : j'ai été encore plus affligée que je l'aurois cru ; & j'ai ſenti votre juſte peine avec une ſenſibilité qui convient aux ſentiments que j'ai pour vous. Ma niece a été touchée du fond du cœur : elle avoit été ſenſible aux bontés qu'on lui avoit marquées : je l'en aime mieux. Mais quoi qu'il puiſſe arriver, c'eſt une privation que je ſentirai toujours, quoique je ne fuſſe pas en état de jouir d'un ſi ſaint & ſi agréable commerce. Il faut

(1) A la mort de Mad. la Ducheſſe de Noailles.

LETTRE LXXXI.

A Marly, ce 13 Juillet 1697.

SI l'on ne veut pas tolérer le Livre, je crois qu'il faut finir la négociation. Quant au retour de M. de Cambray, il n'y a que Dieu qui puisse le faire; & je suis persuadée que vous ne le croyez pas aussi imbu de ces maximes-là, qu'il l'est en effet. Son cœur en est rempli : & il croit soutenir la Religion en esprit & en vérité. S'il n'étoit pas trompé, il pourroit revenir par des raisons d'intérêt. Je le crois prévenu de bonne-foi. Il n'y a donc plus d'espérance. J'ai tant de connoissance de cette affaire, & depuis si long-temps, que j'en parle plus hardiment que je ne ferois de toute autre.

LETTRE LXXXII.

A Marly, ce 19 Juillet 1697.

IL est très-vrai, Monseigneur, que le remede que vous proposez sera bien plus prompt que celui qu'on peut atten-

dre de Rome, & vous juſtifiera entiérement en prouvant d'une maniere invincible que vous êtes bien loin d'excuſer le Livre de M. de Cambray, & de tolérer une mauvaiſe doctrine.

Le P. de la C... m'eſt venu voir ce matin. Il avoit dans ſa main une lettre de M. de C. qu'il m'a dit n'avoir pas encore lue; & comme il n'a rien de ſecret pour moi, il m'en a fait la lecture. M. de Cambray lui mande qu'il a eu une conférence de trois heures avec vous en préſence de Mrs. Tronſon, Pirot, Boileau, & de Beaufort : que vous êtes tous convenus des points de doctrine qui y ont été traités, & que ſi vous continuez ces ſortes de conférences, l'affaire ſe terminera & bien vîte & bien heureuſement. Le *bon Pere* a ajouté qu'il montreroit cette lettre au Roi, & qu'il falloit pourſuivre un examen ſans rien faire à Rome. J'ai répondu, & peut-être avec trop d'ouverture, que la choſe n'étoit plus en ces termes : que vous aviez fait toutes les conſultations, que M. de C. avoit deſirées : que toutes condamnoient le Livre; & que vous ne pouviez plus différer à rendre cette réponſe au Roi. Enſuite le *bon Pere* eſt entré dans le fond de la doctrine : & je n'ai plus eu qu'à l'écouter &

à me taire. M. de M. travaille à dresser la déclaration, & me paroît bien content du parti que vous prenez de faire une ordonnance. Je ne suis pas surprise de ce que M. le Duc de Beauvilliers ne vous a pas satisfait sur le Livre de M. de C. Mais pour lui, ne se soumettra-t-il pas à votre décision? & quand vous censurerez le Livre, ne le condamnera-t-il pas comme ceux de Me. G. dont il se défit, dès que son Archevêque les eut défendus? Celui que nous avons présentement ne diminue pas la déférence due à l'autorité du Siege. Aussi suis-je persuadée de la docilité entiere de M. de Beauvilliers. Je serai Lundi à Versailles, prête à vous recevoir, dès sept heures, si vous le voulez. Vous trouverez le Roi tout prêt à vous seconder, & bien content de vous voir joindre la fermeté à la douceur. Je lui ai lu votre lettre.

LETTRE LXXXIII.

Jeudi au soir, 1697.

JE viens de recevoir une lettre de M. de C. qui me presse pour notre entrevue: Il me paroît si accablé, que je crois de

votre amitié de ne le plus refuser. Voulez-vous que ce soit Samedi à St. Cyr? Nous y serons plus en repos qu'à Versailles. Si vous y consentez, faites-le savoir tout droit à M. de C.: & pour moi je m'y trouverai, & j'empêcherai la Princesse d'y aller ce jour-là. Je voudrois bien accorder ce que je dois à la Religion avec ce que je dois à l'amitié!

LETTRE LXXXIV. *

Ce 16 *Août* 1697.

IL me semble, Monseigneur, que vous m'avez fait l'honneur de me dire que M. de Cambray vouloit que je visse l'écrit que vous m'avez remis entre les mains. Puis-je lui écrire sur ce pied-là? Faut-il que je vous renvoye cet écrit? J'ai une réponse à faire à M. de Meaux: puis-je lui montrer que je sais qu'on n'approuvera pas son Livre? M. de Pontchartrain lut hier au soir au Roi une grande lettre de Me. Guion, qui demande à se retirer auprès de Blois dans une terre qui est, je crois, à son gendre (1). J'ai le

---

(1) M. le Comte de Vaux, fils de M. Fou-

cœur bien ſerré de l'entêtement de nos amis : je ne puis ne les pas eſtimer moins : tout le commerce que nous avons enſemble n'eſt plus qu'une diſſimulation. Je me trouve dans un pays bien étranger pour moi ! Tout m'y déplait : je n'ai perſonne avec qui je puiſſe épancher mon cœur. Priez pour moi, Monſeigneur, du moins par pitié.

LETTRE LXXXV.

A St. Cyr, 17.... 1697.

VOilà, Monſeigneur, une lettre dont je ſuis chargée : mais il eſt bon que vous régliez mon zele, afin qu'il ne ſoit pas indiſcret. J'avois ſongé d'abord à vous propoſer cette miſſion. Il y a tant de déſœuvrés, tant de gens actifs ſans occupation ! Ne ſiéroit-il pas fort bien à M. l'Abbé de la Châtre, ou à quelque autre d'aller paſſer trois mois dans les Cevennes ? Nous voyons tant de liſtes de ceux qui voudroient être Evêques ? Je

quet, Sur-Intendant des Finances, & pere de M. le Maréchal Duc de Belle-Iſle.

les voudrois Miſſionnaires auparavant. J'en ai déja parlé au Roi, qui a trouvé bon, Monſeigneur, que je vous en écriviſſe. » Mais je paye bien cher les Miſ» ſionnaires, dit-il : & il en revient beau» coup de plaintes & fort peu de con» verſions. "

M. de Meaux veut que vous écriviez, & au plutôt. Il ne nous conſeille que ce qu'il veut faire. Il veut que M. l'Evêque de Chartres écrive auſſi. Je n'en vois pas l'utilité. Mais je crois que vous devez toujours paroître unis, & penſer de concert ſur M. de Cambray.

LETTRE LXXXVI.

Ce 17 Août 1697.

J'Ai parlé au Roi de l'admiration du P. le Comte pour M. de Cambray, & du ſcandale que me donnent les Jéſuites ſur la froideur qu'ils ont pour le Quiétiſme. On m'a écoutée avec attention, & l'on n'a rien répondu. Nous ne partons que Jeudi pour Marly. Rien n'eſt plus beau que le diſcours de M. d'Agueſſeau. Le Roi l'a pourtant corrigé en pluſieurs endroits, & très-bien corrigé.

Je vous remercie, Monſeigneur, de votre Mandement. J'aime à les avoir tous. Vous avez l'art de plaire & d'édifier.

LETTRE LXXXVII.*

Ce 29 Août 1697.

MAdame de Montchevreuil m'a apporté le mémoire que je vous envoye, & le Livre (1) marqué ſur ce même papier avec l'endroit noté où M. l'Abbé de Fénelon eſt nommé. Je ne ſais point faire d'autre uſage de toutes ces choſes-là, que de vous les envoyer, & d'agir ſuivant votre impulſion.

M. de Pontchartrain, travaillant aujourd'hui avec le Roi, lui a demandé s'il vouloit ou s'il ne vouloit pas qu'on pouſſât le Quiétiſme : qu'il ſavoit qu'un nommé Davant écrivoit pour ſoutenir cette illuſion ; & que ſi le Roi vouloit en donner l'ordre, il feroit arrêter cet homme, dès qu'il auroit découvert ſa

(1) Un Livre de l'Evêque Burnet, où l'on voit que dès l'année 1688, M. de Cambray étoit ſoupçonné de Quiétiſme.

demeure. Je lui ai dit que je la ſavois : & nous avons conclu que je la lui enverrois ce ſoir. J'ai pris ce moment-là pour demander au Roi, qu'on ne faſſe rien là-deſſus que par vous, Monſeigneur, qui êtes un peu plus doux & plus juſte qu'un Miniſtre ; & je n'ai envoyé que la ſeule demeure de M. Davant, de peur qu'on ne fît trop de bruit, en arrêtant toutes les perſonnes qui ſont nommées dans ce mémoire. Le Roi trouve bon que je mande à M. de Pontchartrain de ne rien faire en tout cela que par vous. En effet, Monſeigneur, dans une affaire eccléſiaſtique, nous ne devons voir que le mouvement que notre Paſteur nous donnera. Quoi qu'on en puiſſe dire, le mal du Roi va fort bien.

M. Davant demeure chez Hervé, &c. M. de Comiant, Médecin, dans la même maiſon. Ils ſont tous deux Béarnois. M. d'Aprigny, rue de la Juſſienne. M. de Montfort, autrefois Conſeiller de Soiſſons, demeure près du Luxembourg. M. l'Abbé Jannot demeure près les Filles du St. Sacrement du Fauxbourg St. Germain. M. le Chevalier de la Coudraye.

„ Recueil de diverſes pieces concer-
„ nant le Quiétiſme & les Quiétiſtes,
„ ou Molinos, ſes ſentiments, & ſes
„ Diſciples. "

: A Amſterdam, chez A. Volfgang, derriere la Bourſe, & chez P. Savouret dans le Kalveſtrand, 1688.

Feuillet 294. *Les Quiétiſtes avoient en horreur les ſuperſtitions Romaines ; & ils vouloient les enſevelir dans l'oubli, en ne les enſeignant & ne les pratiquant point, auſſi-bien que M. l'Abbé de Fénelon.*

LETTRE LXXXVIII.

Ce 7 Septembre 1697.

JE ne ſais, Monſeigneur, ſi vous ſavez ce que c'eſt qu'un Cordelier (1) qu'on a fait Curé de la Trinité de Montfort.

---

(1) Ce cordelier, au retour du ſiege de Candie, avoit obtenu une Cure près de Verſailles. Il ſe mêloit d'aſtrologie. Il prédit que Me. la Dauphine auroit une Princeſſe ; & Me. la Dauphine mourut. Cette fauſſeté ne le décrédita point : le Card. de Noailles lui défendit de prophétiſer. Le moine ſe fit dévot. Il ſuppoſa qu'il dirigeoit une ſainte, retirée dans un bois aux extrêmités du Royaume, pleine de l'eſprit de Dieu, & qu'à ſon tour il en étoit dirigé. Il en montroit des lettres merveilleuſes, copiées par la maîtreſſe d'école de Montfort. Une, entre autres, déchiroit impitoyablement Fénelon

fort. Cet homme est lié avec Me. de Nogaret qui est fort zélée contre le Quiétisme, & qui a beaucoup contribué aux découvertes qui se sont faites. Il veut me dire tout ce qu'il en sait, & me remettre plusieurs papiers du Sr. Davant. Il croit que les Livres qu'on a pris chez lui ne devroient pas être confiés à d'autres qu'à vous, & qu'ils seront très-scandaleux dans les mains des Juges séculiers. Je n'ai point cru devoir ni entrer en connoissance avec ce Curé, ni même le voir. Je lui ai seulement fait demander s'il voudroit vous aller trouver, & vous confier tout ce qu'il sait & tout ce qu'il a. Il y est tout disposé, & dit que M. de Nogaret vous a parlé de lui; mais qu'étant allé chez vous, son visage ne vous a pas été connu. Voulez-vous qu'il se présente à vous, avec une lettre de moi?

Racine est charmé de votre ordonnance, & l'a dit au Roi, qui ne l'a pas encore vue. Pour moi, je la trouve ad-

Fénelon & ses *Maximes*. La prévention empêcha de reconnoître l'imposture. Le Cordelier se brouilla avec la maîtresse d'école, fut démasqué, & en mourut de honte.

mirable; mais qu'eſt-ce que mon ſuffrage, ſur-tout en pareille matiere? M. le Curé m'avoit dit que vous aviez tout-à-fait marqué les Jéſuites, en diſant que des perſonnes d'autorité accuſoient de Janſéniſme fort gratuitement. Vous dites tout le contraire : car il y a *des perſonnes ſans autorité.*

à 10 heures du ſoir.

Je ne puis continuer ma lettre. On parle d'ouvrir le mal du Roi en quatre. Je ne ſais plus où nous en ſommes. Je crains tout. Ne viendrez-vous pas vous mettre à portée des nouvelles d'une ſanté qui nous eſt ſi chere? Le paſſé doit vous dire que le préſent n'apportera nul changement à nos réſolutions. Il y a long-temps que nous ſommes au-deſſus des variations de la ſanté.

LETTRE LXXXIX. *

A Versailles, ce 19 Octobre 1697.

JE ne sais rien de l'exil de ce Pere de l'Oratoire, & je ne manquerois pas de représenter les conséquences de ces actes brusques d'autorité, si je croyois d'être écoutée; mais on me demandera d'abord qui me l'a appris, & il ne vous convient pas d'être nommé dans cette affaire.

Vous parlâtes fort bien dans celle de Port-Royal. Je m'apperçus du bon effet. Je continuai sur le même ton, en disant que votre personnage n'étoit pas de prendre un parti, mais de garder un milieu entre les extrémités, ou les autres se jettent souvent. Je fus contente de la maniere dont on reçut ce propos. Et vous devez l'être, Monseigneur, quand je le suis. Il ne faut pas se laisser dominer par le *bon Pere*, mais dire ses raisons, avec une respectueuse fermeté.

Le Roi a mal reçu une recommandation de M. le Maréchal de Noailles, pour le Duc de Guiche. Il est toujours

choqué de ce que tant de gens parlent pour lui. C'eſt un grand malheur d'avoir tant de parents.

Les affaires de la Princeſſe d'Elbœuf vont mal. Le mari a parlé & a perſuadé. M. de M. eſt rebuté. Je fis hier au ſoir de mon mieux ; M. de Pontchartrain en eſt témoin : & ce fut inutilement. Il y a de nouvelles difficultés ſur la paix. Je la recommande à vos prieres.

LETTRE XC. *

Ce 24 Septembre 1697.

LE P. de la Chaiſe veut raccommoder ce qu'il a gâté ſur le P. Poiſſon ; mais il a plus de talents pour le mal, que pour le bien. Et cela peut-il être autrement, quand les intentions ne ſont pas droites ? peut-être auſſi eſt-ce faute de lumieres. Il fit de grandes doléances au Roi de n'être pas ſous les Evêques. Il ſurprend ſa bonté par de tels diſcours. Et ma malice répondit en face, que ne pouvant être ſous eux, il ne faut

droit pas se déclarer leur ennemi. Le second ordre donné au P. Poisson ne me paroît guere meilleur que le premier. M. de Meaux m'a envoyé des nouvelles de Rome, qui font trembler pour M. de Cambray; mais il faut aimer l'intérêt de l'Eglise plus que le sien. M. l'Archevêque de Sens m'a dit ce matin qu'on devroit, pour prévenir le jugement du Pape, choisir des Evêques qui jugeroient, si M. de Cambray a droit d'abandonner, ou seulement d'expliquer son Livre. Je n'ai rien répondu à cette proposition.

Est-il vrai que M. & Me. de Noailles & vous plaidez contre Me. de Coetquen? cela seroit désagréable.

Hé bien, Monseigneur, nous avons la paix. Nous avons bien des actions de graces à rendre, & des prieres à recommencer, pour que nous fassions de cette paix un usage qui console le peuple & répare les maux de la guerre.

LETTRE XCI. *

Ce 7 Octobre 1697.

J'Ai lu, ou pour mieux dire, parcouru le réglement des Religieuses dont j'espere de grands biens, & qui les fera, je crois, un peu crier. Deux seuls endroits m'ont paru séveres : l'un, de défendre toute sorte de déclamation aux pensionnaires : & l'autre, de défendre l'entrée aux tailleurs.

M. de Meaux est ici, plein de confiance sur la condamnation du Livre. Le Roi a parlé à M. le Nonce (1), comme vous l'avez jugé nécessaire. J'ai lu votre lettre au Roi : elle est à souhait. Votre style est doux & fort. Il vaut mieux dans chaque occasion lui dire ainsi quelque chose, que de trop charger. Il est charmé de votre maniere, & il a raison : vous plaisez aux plus délicats. Cela console des frondeurs.

M. de Meaux m'a donné de la part de

(1) M. Delfini.

M. de Rheims l'ordonnance qu'il a faite contre les Jésuites. Elle fera du bruit, & embarrassera le Roi.

Je n'ai pu encore lui montrer la lettre du *bon Pere*. Il m'est venu voir, & ne m'a parlé que du pur amour. Il devroit bien en parler un peu au Roi.

Il est très-bon, Monseigneur, que vous fassiez donner vos lettres au Roi sans affectation, tantôt par Bontems, tantôt par moi; mais vous ne devez pas vous imposer la loi de m'écrire en même-temps. Tous mes amis en usent ainsi; & vous êtes au-dessus de tous mes amis.

LETTRE XCII. *

A St. Cyr, le jour de la Toussaints, 1697.

JE croyois que le Roi avoit brûlé le papier que vous lui aviez laissé; mais il me le rendit hier au soir, quand je lui dis que vous le demandiez. Ni lui ni moi ne pouvons juger si dans ce discours vous dites ce qu'il faut contre le Jansénisme; mais on ne peut nier que vous n'y parliez sans ménagement contre ses défenseurs, & que vous ne les traitiez d'hérétiques, de révoltés, de gens de mau-

vaise foi, &c. Je ne puis vous dire combien je suis touchée de vos peines. Il me semble qu'elles sont encore augmentées. C'est à vous à vous apprendre à les supporter. On ne le peut que par une soumission entiere à la Providence, qui veut ou qui permet des choses si opposées à vos inclinations. Quoiqu'il en arrive, Monseigneur, je ne me départirai jamais des sentiments d'estime & de vénération que je vous dois. Fondés sur la vérité de votre vertu, ils sont aussi immuables qu'elle.

LETTRE XCIII. *

Ce 6 Novembre 1697.

JE viens d'achever, Monseigneur, l'admirable instruction que vous nous avez faite. Il ne m'appartient pas d'avoir un avis, mais il m'est permis d'avoir du sentiment. J'en fais ma lecture fréquente pour mon édification particuliere, & pour instruire celui dont je suis en quelque façon chargée. Ceux qui, jusqu'ici ont écrit contre le Quiétisme, en ont donné de l'horreur. Vous faites aimer la véritable perfection. Je n'ai jamais rien

lu de plus fort, de plus pieux, de plus clair, &, si j'ose le dire, de plus utile. On ne publiera plus que vous ménagiez le Quiétisme par égard pour ses protecteurs. Vous l'attaquez sans mesure : & désormais, que pourra-t-on écrire sur cette matiere, épuisée par vous? Je n'en voulois point parler, & je me suis laissée emporter à la joie que me donne votre ouvrage. Je vous le renvoye, parce que vous me l'avez ordonné. Je compte sur plusieurs exemplaires, dès qu'il sera public. M. de Meaux m'en a fait l'éloge. Il est ravi de le voir achevé. Le peu de personnes qui l'ont vu en sont charmées. Les endroits où vous parlez de J. C. m'ont enlevée. Ils rendent le Quiétisme odieux. Je devrois me taire & garder le silence des filles de Ste. Agathe. La lettre dont je vous ai parlé est demeurée à St. Cyr. Vous l'aurez au premier jour. Je la fais copier; car l'écriture ne me paroît pas contrefaite. On veut employer mon crédit auprès de vous en faveur du parloir d'une vieille Religieuse, retirée à P. chez la sœur de Me. de Brinon. Mais je ne puis penser qu'avec la soumission qui vous est due.

LETTRE XCVI. *

Ce 20 Mars 1698.

JE me hâte de vous renvoyer votre ouvrage. J'en suis parfaitement contente. J'ai de la peine à connoître les différents Auteurs : il y a dans les deux des traits qui vous ressemblent. Je n'y vois rien de sévere ; mais les traîtres embarquent avant que d'éclater.

Voici l'original de toutes les réponses (1) à la consultation que je fis il y a quatre ans. La vôtre n'est pas datée, mais elle est de même âge que les autres. Celle qui n'est pas signée est du P. Bourdaloue. Je vous supplie, Monseigneur, de me rendre tous ces originaux, à notre premiere entrevue, & de dater votre réponse.

(1) On a déja vu celle de M. le C. de Noailles : on trouvera les autres dans un des volumes suivants.

LETTRE XCVII.

Ce 1 Avril 1698.

IL y a trois traités dans ce petit Livre, tous trois de M. de Cambray : le premier & le dernier ont été faits à ma priere : le second, *de la tristesse & de la dissipation*, composé, je crois, pour Me. de Chevreuse ; au moins c'est d'elle que je le tiens. Les femmes des *modernes* m'ont écrit. Je suis embarrassée avec elles. Je suis incapable de dissimulation. Il faut mentir, ou les offenser : car elles me déplaisent. Elles sauront combien vous m'avez parlé & écrit en leur faveur. Je m'intéresse bien vivement aux conversations dont vous me parlez.

LETTRE XCVIII.

Ce 3 Avril 1698.

LEs pensions (1) étoient dans le projet de notre mariage comme le reste ; mais comme elles ne devoient point entrer dans le contrat, on n'en avoit point parlé. Nos jeunes gens jouïront de quatre-vingts mille livres de rente. Dieu veuille qu'ils en fassent bon usage ! Souvenez-vous, Monseigneur, de sa part que vous avez à mon choix : & mêlez-vous de donner vos conseils, pour que les pauvres & les bonnes œuvres ayent quelque part à la dépense. Je suis ravie de vous voir content de ma niece, que je vous conjure de nommer toujours la vôtre. Elle est véritablement modeste : elle craint Dieu : elle respecte ses Ministres. Je vous charge, Monseigneur, d'empêcher qu'on

(1) Le Roi, le lendemain des noces de M. le Comte d'Ayen avec Mademoiselle d'Aubigné, dit au Comte : » Je vous donne une pension de deux » mille écus : " & à Mad. la Duchesse de Bourgogne : » Je vous conseille d'en dire autant à Ma» dame. "

ne la gâte par trop de caresses, par trop d'ajustement, par trop de plaisirs, par trop de magnificence, & par tout ce reste, qui est si dangereux.

J'ai montré au Roi ce que vous m'avez envoyé : il me dit que M. de Pontchartrain en avoit eu autant de M. d'Argenson. Au reste, Monseigneur, je vous avertis qu'il n'y a rien de si galant que ce que vous me mandez sur Ste. Françoise. Je n'aurois osé vous donner mon portrait; mais, pour parler plus sérieusement, faites, par vos prieres & par vos conseils, que je sois véritablement sainte, comme celle dont on a pris l'habit pour me peindre. Gardez toujours le St. François pour l'amour de moi : ne prétendez pas que toute la noce finisse sans que j'aye l'honneur & le plaisir de dîner avec vous. Préparez-vous à être complaisant.

LETTRE XCIX. *

Ce 6 Mai 1698.

JE verrai Madame l'Ambassadrice d'Angleterre Vendredi chez Me. de Pontchartrain. Il ne faut pas, Monseigneur, que votre entremise soit inutile.

Dieu veuille achever ce qu'il a commencé dans mon frére !

M. de Luçon étoit un ſaint Evêque. Nous verrons ſi le Roi voudra lui donner pour ſucceſſeur l'Abbé d'Aubigné. Je ne ſuis pas fâchée, Monſeigneur, que vous ayez des ſecrets avec le Roi; mais j'aurois appris ſans beaucoup de peine ce que vous lui avez confié. Il eſt bien juſte d'avoir les dégoûts de la faveur, quand on en a tous les honneurs.

LETTRE C.*

A St. Cyr, le 24 Mai 1698.

SOuffrez, Monſeigneur, que je vous remercie très-humblement de la maniere obligeante dont je fus hier reçue chez vous. Je n'ai plus à deſirer qu'un peu plus de liberté, & que je n'y fuſſe jamais regardée comme étrangere. Quelque opinion que j'aye toujours eue du bonheur de la Comteſſe d'Ayen, j'avoue que je le trouve encore plus grand que je ne l'avois prévu, & que je deſirerois ardemment qu'elle en fût un peu plus digne. Elle a des défauts : je n'oſe les confier à ſon mari, de peur de le dégoû-

ter d'elle. Il s'en faut beaucoup que son esprit soit formé. Elle auroit besoin d'avis continuels. Et je vous supplie, Monseigneur, de porter la Duchesse de Guiche à lui en donner de bons & de fréquents. Je.... *le reste manque.*

LETTRE CI.

A Marly, ce 20 Juin 1698.

LE Roi accorde à Mlle. de Nantia une pension de quatre cents livres. Je crains bien, Monseigneur d'avoir reçu ma récompense de cette bonne œuvre par la joie de vous avoir plu.

On me presse de parler pour Me. d'Elbeuf : mais je ne crois pas qu'on puisse rien faire pendant l'absence de M. son mari.

LETTRE CII.*

A Marly, ce 25 Juin 1698.

LE mauvais temps nous empêche de vous voir à Marly, Monseigneur ; mais je suis assurée que vous trouverez

fort bon qu'il m'afflige par d'autres endroits. Le Roi m'a dit que vous aviez ordonné des prieres. Dieu n'en voudroit-il point de publiques ? Tout est à craindre de ces pluies continuelles.

Avez-vous pensé aux Urselines de St. Jacques ? Voici une lettre de ma sœur Marie-Constance. Les filles de la Visitation n'ont pas toujours payé. M. l'Archevêque de Rheims doit être bien content. Je vous en dirai Lundi davantage. J'ai une lettre de M. le Cardinal de Bouillon, qui me charge de son raccommodement.

LETTRE CIII. *

Ce 29 Juin 1698.

JE ne sais, Monseigneur, si je pourrai finir cette Lettre ; mais je sais bien que voici le premier moment que j'ai eu libre pour la commencer. Tout ce que dit M. le Duc de Beauvilliers ne suffit pas ; mais je crois qu'il faut attendre que Dieu l'éclaire. Le livre de M. de Meaux fait un grand fracas ici. On ne parle d'autre chose. Les faits sont à la portée de tout le monde. Les folies de Me. de G. di-

vertissent. Le livre est court, vif, & bien-fait. On se le prête, on se l'arrache, on le dévore. Je ne doute point, Monseigneur, que le Duc de Beauvilliers ne soit fâché de me perdre. Mon amitié pour lui étoit très-sincere. Je crois qu'il en avoit pour moi. Le manuscrit contre vous est entre les mains de M. l'Ev. de Chartres. Je l'ai prié de vous l'envoyer. J'ai été très-contente de Me. la D. de Guiche. Elle m'a paru moins femme que je ne l'avois cru. Je ferai de mon mieux pour elle. Ne compte-t-elle pas venir à Compiegne? Toute sa famille y sera. Le livre de M. de Meaux réveille la colere du Roi, sur ce que nous l'avons laissé faire un tel Archevêque. Il m'en fait de grands reproches. Il faut que toute la peine de cette affaire tombe sur moi. Bon soir, Monseigneur. Conservez-vous, je vous en supplie; & accordez à nos instances ce que vous auriez accordé à Me. la Duchesse de Noailles.

LETTRE CIV.*

A St. Cyr, ce 3 Juillet 1698.

J'Ai bien de la peine à croire, Monseigneur, que je puiſſe être mécontente d'un préſent que vous m'avez fait, & j'ai bien plus ſujet de craindre, que Me. de Beuvron ne ſoit effrayée du poſte que vous lui avez procuré. Elle a beſoin d'une grande vertu pour s'en accommoder. Je voudrois trouver le temps de la voir, avant qu'elle allât à Moret. Oſerois-je vous ſupplier de la remercier de la lettre qu'elle m'a écrite? Vous m'en ſauverez une de compliment qui me coûte beaucoup. Nos Quiétiſtes de la Cour abjurent Me. Guion, preſque auſſi mal-à-propos qu'ils l'avoient ſoutenue. Le Livre de M. de Meaux, diſent-ils, leur ouvre les yeux; & il n'y a rien dans le Livre de M. de M. qui ne vienne d'eux. Apparemment vous leur montrerez Lundi ce que véritablement ils ne connoiſſoient pas.

Ce 5.

Jugez où j'en ſuis, Monſeigneur, par

ce qu'il me faut de temps pour achever une lettre. M. de Noailles vous pourra dire combien ma contrainte eſt augmentée.

M. de Chartres n'a point de manuſcrit contre vous. J'avois pris l'allarme, ſans avoir ſu ce que je vous ai envoyé.

LETTRE CV.*

A Marly, ce 19 Juillet 1698.

VOici le premier moment où je me ſois trouvée ſeule, Monſeigneur, depuis que je ſuis ici. J'avois à répondre à votre lettre ſur la Déclaration. On voit avec plaiſir que vous l'approuvez. Vous réuſſirez toujours quand vous aurez des louanges à donner.

Je n'ai pas plu dans une converſation ſur les bâtiments, & ma douleur eſt d'avoir fâché ſans fruit. On fait encore ici un corps de logis de cent mille francs. Marly ſera bientôt un ſecond Verſailles. Il n'y a qu'à prier & à ſouffrir; mais le peuple, que deviendra-t-il? Je ſavois ce qui s'étoit paſſé ſur les *dévots*, & je ne dis rien, parce que c'étoit une affaire faite. On ne ſera jamais neutre, quand

il s'agira de ces gens-là. Me. de St. Geran est revenue aussi vive pour la Cour, qu'elle en étoit partie. J'ai fait mon possible pour qu'on amenât la Comtesse de Grammont cette fois-ci; mais le manque de logements a déterminé à continuer la pénitence (1). Que vous êtes heureux, Monseigneur, de remplir vos jours de bonnes œuvres! Il est Dimanche, & nous allons jouer & nous promener.

LETTRE CVI.

Ce 28 Juillet 1698.

J'Ai à répondre à plusieurs lettres de vous, Monseigneur, qui me font un extrême plaisir; mais je suis peu maîtresse de mon temps, parce qu'il est presque toujours pris par des gens d'au-dessus, avec qui je le passe en inutilités. C'est un si véritable martyre pour moi, qu'il n'y a que Dieu qui pût m'y exposer : car il falloit pour cela connoître le fond de mon cœur. Je suis très-mal contente de

(1) Elle avoit fait une retraite à Port-Royal, où elle auroit dû apprendre à se passer de Marly.

la maniere dont vous m'avez reçue à l'Archevêché, & je vous dirai avec la confiance que j'ai en vous, que les cérémonies qu'on me fait par-tout, ont contribué à me séquestrer du monde autant que je l'ai fait. Je voudrois bien vous distinguer là-dessus comme en tout; il me semble qu'il est très-convenable que je sois & paroisse unie avec vous. Mais comptez, Monseigneur, que vous ne me verrez plus que chez moi. Vous ne me traitez point familiérement. Sur quel pied pouvez-vous me faire des cérémonies, comme de me venir recevoir au bas du degré, & de m'accompagner à mon carrosse, avec tout ce qui est chez vous? Voulez-vous trahir mon secret? Est-ce que vous êtes aussi adorateur de la faveur? ou est-ce que vous m'en croyez enivrée? & pensez-vous que je trouverois mauvais que vous me traitassiez comme vous traiteriez une femme ordinaire? Encore devrois-je présentement, par l'honneur que j'ai d'être dans votre alliance, prétendre à une entiere familiarité. C'est bien sérieusement que je vous parle : vous me blessez le cœur : vous m'ôterez la joie de vous voir si vous continuez.

Je ferai voir au Roi les nouvelles de Rome. Elles ne l'ennuyeront pas. M. de

Pontchartrain proposa hier au Roi d'abattre tous les bâtiments de cette place de l'Hôtel de Vendôme, & d'en rebâtir une autre dont Mansard donneroit le dessin. Le Roi répondit : » M de Louvois » l'a fait faire presque malgré moi. Tous » ces Mrs. les Ministres veulent faire » quelque chose qui leur fasse honneur » auprès de la postérité. Ils ont trouvé » le secret de me donner à l'Europe » comme aimant toutes ces vanités-là. » Madame (1) est témoin des chagrins » que M. de Louvois & la Feuillade m'ont » donnés là-dessus. Je veux me les épargner désormais, & je veux qu'on ne » me propose rien d'approchant : que » mon peuple soit bien nourri : je serai » toujours assez bien logé " Je vous avoue, Monseigneur, que je le louai de bon cœur de cette réponse.

J'ai vu 102 & entendu de sa bouche qu'il ne veut plus écrire.

Voici, Monseigneur, le dernier article de ma lettre, & celui qui me tient le plus au cœur. On m'assure de tous côtés que vous entreprenez un travail insoutenable,

(1) Mad. de Maintenon.

insoutenable, & que vous entrez dans trop de détails. Au nom de Dieu, croyez vos véritables amis, & conservez-vous pour ce que vous seul pouvez faire. Faites-vous soulager, & ne passez point de jour sans vous relâcher tout-à-fait. Je vous en conjure par les mânes d'une personne, qui obtiendroit quelque chose, si elle étoit vivante, & qui est plus heureuse que nous, qui avons le déplaisir, le chagrin de vivre encore.

LETTRE CVII. *

A Marly, ce 7 Août 1698.

JE vous ai cru accablé ces jours-ci, & c'est ce qui m'a empêchée de répondre aux deux dernieres lettres que vous m'avez écrites. J'en ai fait voir au Roi une qu'il n'a eu qu'à approuver. Pour l'autre, je ne sais pourquoi vous insistez à me demander de vous parler librement. Ne l'ai-je pas toujours fait? Je suis très-persuadée que vous recevrez bien tous mes avis, puisque vous connoissez le principe qui m'engage à vous en donner, moi qui d'ailleurs ne suis pas, je crois, d'une humeur bien rude. Si j'ai parlé plus

fortement que je ne vous l'ai montré ſur l'affaire de M. de Cambray, c'eſt que je voyois le mauvais effet que la molleſſe faiſoit dans le public; mais en même-temps je comprenois vos raiſons, & je voyois votre charité. De plus, je ſais combien je dois ſoumettre mes vues aux vôtres : & je n'aurai jamais de peine à cette déférence. Je vous avertirai exactement des diſpoſitions du Roi à votre égard. Je le vois tous les jours avec un extrême plaiſir s'accoutumer à vous, & vous conſulter avec une entiere confiance. Je renvoyai ſi promptement votre déclaration, que je ne pus vous mander, que vous entriez, ce ſemble, ſi profondément dans la matiere, que je ne voyois plus d'étoffe pour l'inſtruction que vous préparez. J'ai reçu une lettre du C. de Bouillon, qui m'exhorte à finir cette affaire-ci. Je lui répondrai en général, que ce n'eſt pas à moi à m'en mêler. De quelle façon qu'elle ſe traite, je ne vois de tous côtés que ſujets d'affliction. Si M. de C. n'eſt pas condamné, c'eſt un fier protecteur pour le Quiétiſme ; s'il l'eſt, c'eſt une flétriſſure dont il aura peine à ſe relever. *Miſeris ſuccurrere diſco.* J'ai voulu voir M. de Beauvilliers pour nous affliger enſemble. Je

ſuis très-édifiée de tout ce que je vis en lui ; mais M. l'Abbé de Langeron & M. du Puis ne lui tiennent gueré moins au cœur que M. de Cambray. M. l'Evêque de Chartres me dit qu'on lui fait quelque propoſition qui pourroit contenter. Dieu ſait combien je ſouhaite que cette affaire finiſſe & vîte & doucement ! Je vous avertis, Monſeigneur, que le Roi voudroit que Marly fût pour tout cet été du Dioceſe de Chartres. Vous ſavez bien pourquoi.

LETTRE CVIII.

Ce 3 Octobre 1698.

LE Roi m'apprit la converſation de M. de Blanville. Dieu veuille les défaire tous de leurs préventions !

Il me paroît par les nouvelles de Rome, que tout s'avance & ſe diſpoſe à une condamnation plus ou moins forte. Je ſuis fort tranquille là-deſſus, depuis qu'on a montré à Rome la ſource (1)

(1) La Lettre que Fénelon lui avoit écrite en Septembre 1696, ſur ſes liaiſons avec Me. Guion.

de l'entêtement de M. de Cambray. Vous avez fait ce qui dépend de vous : c'eſt à Dieu à faire le reſte.

Je n'ai pas trouvé le Roi diſpoſé à donner une penſion à Me. la Ducheſſe de Gêvres. Je parlai de M. le Marquis de Brancas, le premier jour qu'il ſe préſenta lui-même à moi. Le Roi ne me parut pas lui donner d'excluſion : mais il n'étoit point encore déterminé.

Me. de Meſnil ne peut être aſſez louée du ſoin qu'elle a pris pour ſes enfants ; mais elle a fatigué le Roi par trop d'importunités. Rien de plus fâcheux que d'accoutumer un R. aux refus.

Me. d'Heudicourt me dit à Marly, que M. le Cardinal d'Eſtrées l'envoyoit à Paris pour parler à Me. la Ducheſſe de Richelieu du mariage de Mlle. de Tourbe. Et je ſus enſuite qu'elle n'avoit pas fait ce voyage ſans qu'on m'en ait dit la raiſon. Je crains M. le Comte de Lauzun, qui veut lui faire épouſer Mlle. de Hevert. J'ai bien des raiſons de deſirer Mlle. de Tourbe plutôt qu'une autre.

Je ſuis un peu plus environnée des Grands qu'à l'ordinaire : & cette lettre-ci eſt écrite à bien des repriſes. Me. la Ducheſſe de Bourgogne paſſe ſa journée chez moi. Le Roi ne ſort guere. Vous ſa-

vez, Monſeigneur, tout ce que je penſe là-deſſus. Rien pour moi. Songez donc moins à ma ſanté qu'à demander mes véritables beſoins. La patience eſt un des plus preſſés.

LETTRE CIX.

Ce 12 Septembre 1698.

J'Ai montré tous vos papiers au Roi, qui m'a dit qu'on avoit déja parlé de cette lettre & qu'il n'y vouloit rien changer. Il l'auroit pourtant relue, ſi elle avoit été en François; mais à vous dire la vérité, Monſeigneur, le Roi ne veut entendre parler d'affaires que par ſes Miniſtres. Il ne trouve point bon que M. le Nonce ſe ſoit adreſſé à moi. Faites-lui entendre raiſon une fois là-deſſus, je vous en conjure. Je ne puis que ſemer des maximes générales. Je ne puis rien ſur les faits particuliers dont je n'entends preſque pas parler. Je ſerois trop bien payée de l'eſclavage où je ſuis, ſi je pouvois faire quelque bien : mais il n'y a qu'à gémir de voir comme les choſes ſont tournées. Je ne veux pas m'étendre davantage : ce ſujet me conduiroit trop loin.

P. S. Je vous prie, Monſeigneur, de dire à M. le Nonce, que je n'oſe me mêler d'affaires, que je penſe comme lui, mais qu'il faut que mes ſentiments ſoient renfermés en moi-même. Je n'ai point l'honneur de lui écrire : je crains de ne le pas faire comme je le dois : & tout ce qui paſſe par vous en devient meilleur. Si M. le Chancelier fait les lettres des Evêques, nous ne ferons pas long-temps en bonne intelligence avec Sa Sainteté. Je ne puis vous dire, Monſieur, tout ce que je ſouffre.

LETTRE CX. *

Ce 9 Septembre 1698.

QUoique je ſois aſſez mal, voici la meilleure journée que j'aye paſſée à Compiegne. Tout le monde eſt à la revue, où heureuſement je n'ai pu aller : & je m'entretiens à mon aiſe avec vous.

Il eſt vraiſemblable que l'affaire de Rome finira avant l'hyver, pourvu que le Pape ne meure pas. J'ai toujours ſouhaité vivement votre union avec M. de M. mais je n'ai point entendu qu'elle vous obligeât à écrire autant que lui; & je

ſuis de votre avis. Je n'ai point vu encore M. de M. Je ne ſais s'il a penſé à moi. Mais je ſuis inacceſſible : j'ai toujours dans ma chambre, ou le Roi, ou Me. la Ducheſſe de Bourgogne.

Je ne comprends pas bien, Monſeigneur, quelle confrontation vous voulez faire du P. de la Combe. Y en auroit-il une meilleure que celle de Me. G. avec lui, puiſque c'eſt lui-même qui dit avoir paſſé quinze nuits avec elle ?

M. de Chartres a fort deſiré de voir la réponſe que M. de Cambray vous a faite; je ne me ſouciois pas qu'elle paſſât par moi; mais je doutois que vous euſſiez le temps de la lui envoyer, & j'avois prié M. le Maréchal de Noailles de faire copier celle qu'il a. Loin de multiplier vos affaires, je voudrois de tout mon cœur vous ſoulager de ce que vous avez de trop. Car du reſte, je n'empêche pas que vous ne travailliez depuis le matin juſqu'au ſoir, & que vos jours ne ſoient pleins de bonnes œuvres. Si vous pouvez encore envoyer la réponſe à M. de M., vous ferez plaiſir à votre ami, curieux pour la premiere fois de ſa vie.

J'eſpere qu'on ſera content de la fille que j'ai envoyée aux Urſulines. Je les remercierai quand je le pourrai.

Nul repos ici. Le Roi vient dans ma chambre trois fois par jour. Tout ce que je pourrois avoir à faire est coupé. Je conviens que je suis insensible aux honneurs qui m'environnent, & que je n'y vois qu'assujettissement & contrainte : sur ce point-là, l'amour-propre est bien mort ; mais, Monseigneur, celui qui fait aimer le repos, la liberté, est encore bien vivant. Je voudrois fort le tuer à son tour. Il me semble qu'une assemblée de charité me siéroit mieux, que d'aller au camp avec une Princesse de douze ans ; mais on veut tout par rapport à soi : & je vois avec douleur que le goût du bien ne vient pas, ni pour celui qu'on pourroit faire, ni pour celui qu'on devroit laisser faire aux autres. On me paroît moins dévot : hier l'on ne voulut pas de Vêpres. Ces inconstances me poussent à bout, & empoisonnent tous les plaisirs dont je suis environnée. Je ne puis m'empêcher de me dire : » Que deviendra le » Roi, si je meurs avant le Pere de la » Chaise ? »

LETTRE CXI. *

Ce 11 Septembre 1698.

JE fis hier mes dévotions avec Me. la Ducheſſe de Guiche. Je la vois ſouvent & le reſte de la famille : mais à peine puis-je leur dire un mot. Le Roi eſt charmé du Régiment du Comte d'Ayen : il ne s'en peut taire. On pourroit être plus content de ſa femme que je ne le ſuis. La Maiſon de Bouillon ne s'avance pas auprès du Roi : je ne puis vous en dire davantage. Notre ami Boufflers fait une dépenſe exceſſive (1). Il m'eſt revenu beaucoup de mal de la Princeſſe de Furſtemberg : à la fin, cette femme ſe perdra. On la croit très-dangereuſe pour mener les affaires des autres : ces caracteres ſont la peſte des Cours : ſervez-vous de tout pour la conduire au bien ; mais que cet avis ne m'attire pas un éclairciſſement : il ſeroit inutile, car je ſais de bon lieu ce que je vous confie.

(1) Au camp de Compiegne, le Roi lui donna 100000 francs.

LETTRE CXII. *

Ce 27 Septembre 1698.

LE meilleur usage qu'on auroit pu faire de la lettre de 3, seroit, ce me semble, de la montrer au Roi; mais je n'ai osé le faire sans votre permission.

Je tâcherai de faire parler le Roi sur l'affaire qui vous embarrasse. Je crains de n'en pas trouver sitôt l'occasion; car je ne lui parle presque plus, quoiqu'il soit dans ma chambre. Les Traités de Paix, les ordres qu'il faut donner en conséquence, la réforme des troupes, la présence du Roi & de la Reine d'Angleterre, tout cela joint ensemble l'accable d'occupations. D'où vient, Monseigneur, que nous ne voyons point ici votre déclaration, qui est, ce me semble, publique?

LETTRE CXIII. *

Ce 13 Octobre 1698.

J'Allai hier à Melun voir une fille qui a été à St. Cyr, & qui est présentement fille de la Visitation. Elle me parla un moment de M. de Cambray qu'elle a connu, & tout de suite, elle me tint ce discours : » A propos de nouveautés, » on dit que le Roi & vous, avez été » bien trompés sur M. l'Archevêque de » Paris : qu'il est Janséniste, & le pro- » tecteur de tous ceux qui le sont : qu'il » ne se contente pas de permettre la lec- » ture de leurs livres, mais qu'il les con- » seille : qu'il n'est pas permis aux péni- » tentes du Pere de la Tour d'avoir au- » tre *Nouveau Testament* que celui du P. » Quênel : qu'il y a une Communauté » de Ste. Agathe formée par M. l'Arche- » vêque, toute remplie des maximes & » des pratiques de ces Messieurs : qu'il » fait renverser le Bréviaire pour ôter » la Magdelaine, parce que ces Messieurs » le veulent ainsi : qu'il fait son possi- » ble pour protéger & rétablir le Port-Royal des Champs. "

Voilà, Monseigneur, ce que je me hâte de vous dire, de peur de l'oublier. Vous verrez du moins comme on parle de tous les côtés. Ne vous donnez point la peine de me répondre là-dessus, je vous en conjure. Je vous dirai, tant que je vivrai, tout ce qui me reviendra; & peut-être ferez-vous un jour quelque action d'éclat qui vous lavera de tout soupçon.

J'ajoute que le Roi d'Angleterre me dit qu'il lit tous les livres de ces Messieurs, sans scrupule, parce que vous lui en avez donné la permission. La Reine me dit en même-temps, qu'elle ne les veut point lire. Il est impossible que le Roi n'apprenne tout cela, & que ses soupçons ne se fortifient; & s'il l'apprend, il est impossible qu'il ait de la confiance en vous. Et s'il n'en a pas, il est impossible qu'il se sauve: car qui lui dira la vérité? Voyez que de biens vous pourriez faire!

LETTRE CXIV. *

Ce 22 Décembre 1698.

ON est entré dans ma chambre, suivi de M. de Torcy, en me disant que sa lettre parloit trop fortement : discours qui m'a surprise : car on ne l'avoit pas vu, & il falloit que M. de Torcy l'eût dit. On a lu la lettre que j'avois déja vue. Je l'ai approuvée, & il a été résolu qu'elle partiroit, & qu'on en montreroit la copie à M. le Nonce. On n'a point voulu voir les nouvelles de Rome. Tourole attendoit & excitoit la mauvaise humeur contre ceux qui viennent parler d'affaires, sans considérer que les jours sont fort courts, & qu'on veut aller à Marly. Je n'ai osé rien proposer de plus. M. de Torcy s'en est allé. J'ai dit qu'il auroit fallu dépêcher un Courier au Pape & lui écrire. La proposition a été acceptée. On a renvoyé querir M. de Torcy. J'espere qu'il apportera la lettre du Pape avant qu'on sorte de chez moi. Voilà, Monseigneur, comme Dieu tient le cœur des Rois entre ses mains puissantes.

Je le prie de bénir ce que vous avez conseillé.

LETTRE CXV. *

Ce 3 Janvier 1699.

LE Roi trouve bon que vous disiez à M. le Nonce de sa part, ce que vous jugerez à propos pour la décision de l'affaire. On veut vous donner un plein-pouvoir, sans craindre que vous en abusiez.

Vous saurez bientôt, si vous ne le savez déja, que les Jésuites ne veulent point d'accommodement. Je suis bien fâchée d'être si long-temps sans vous voir.

J'ai vu ce matin le P. de la Chaise. Ceux qui aiment l'Episcopat ont quelque chose à souffrir.

LETTRE CXVI. *

A Marly, *le* 20 *Janvier* 1699.

NE croyez pas, Monseigneur, que j'aye oublié de dire au Roi que vous le priez de faire écrire à M. de Ragnioles, & encore moins que je vous eusse dit l'avoir fait si j'y avois manqué.

Le Roi l'a oublié : il vient de me dire que vous aviez chargé M. de M. de l'en faire souvenir. J'ai craint que votre confiance en moi ne diminuât.

Le Roi a lu l'Arrêt (1) & n'a point senti le petit mot sur ses bons amis (2). Il a été charmé de l'éloquence de M. d'Aguesseau.

Nous avons vu des réponses de Rome qui sont fort vagues. Je me suis imposé silence sur cette affaire ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je crains qu'on n'en demande trop : qu'à force de poursuivre le Quiétisme, on n'attaque le pur amour, & qu'en voulant trop de qualifications, on ne perde une censure qui auroit été meilleure, quelque générale qu'elle eût été, que de n'en avoir point du tout. Le Pape ne promet rien, pas même la diligence. On est venu ici dans le dessein de tout oublier, pour ne penser qu'à se divertir. Voilà, Monseigneur, notre Catéchisme.

---

(1) L'Arrêt du Parlement du 20 Janvier 1699, qui condamnoit le Problême proposé à l'Abbé Boileau de l'Archevêché. Ce Problême fut aussi déféré au St. Office, & y fut condamné le 2 Juin 1700.

(2) Les Jésuites.

LETTRE CXVII.*

A Marly, ce 27 Janvier 1699.

LE Pere de la Bourdonnaye m'a fait dire qu'il est résolu de quitter Monsieur. J'ai répondu que je crois qu'il se doit à Dieu, à lui-même, à sa Compagnie, au monde. Peut-être cette démarche effrayera Monsieur. Si ma réponse est mauvaise, c'est à vous à la raccommoder: car je ne doute pas qu'il ne vous en parle. J'ai dit aussi que je croyois qu'il faudroit, quand il sera tout-à-fait résolu, en dire un petit mot au Roi. Je voudrois que ce mot passât par vous: occasion de jetter quelque chose.

Le Roi me dit hier que l'affaire de Blois alloit finir, & que le Pape vouloit bien vous en renvoyer l'examen. Je parlai pour démembrer les Evêchés trop étendus, parce qu'on m'a dit que ce seroit un grand bien.

La Reine d'Angleterre m'entretint hier long-temps de vos louanges. Un de ses Aumôniers, homme de mérite, lui a rendu compte de votre audience, dont il est charmé. Pour moi, je trouve très-

mauvais qu'elle ne soit pas bornée. Si vous vous livrez à l'indiscrétion du public, vous n'y pourrez résister, & votre vie est nécessaire.

LETTRE CXVIII. *

Ce 15 Février 1699.

JE ne puis vous dire à quel point je suis touchée de l'état où je vous ai vu aujourd'hui. Que le témoignage de votre conscience vous en console, je vous conjure ! je ferai le meilleur usage que je pourrai de notre conversation : mais il faut prendre son temps. On a travaillé avec M. Pelletier : & l'on s'en dédommage sur le logement de Marly : on répete des danses dans mon cabinet ; j'ai plus d'envie de pleurer que de m'en divertir.

On ne veut point les trois mots sous lesquels j'ai tiré une ligne; c'est une suite de la naissance & de l'éducation, qui se dérobe toujours à la vérité, & qui croit anéantir les choses en n'en parlant pas. J'en ai vu bien des exemples : nouveau motif de redoubler nos prieres pour eux. Je m'explique avec liberté, & par inclination & par estime.

LETTRE CXIX. *

A St. Cyr, ce 25 Avril 1699.

J'Ai parlé deux fois au Roi, des Maîtresses d'école du Diocese de Seez: & les deux fois il m'a répondu très-séchement pour vous & pour moi. Il a une grande opposition aux Communautés, & dit que vous les aimez trop. J'aurois pu lui en dire quelques raisons; mais c'est parler très-inutilement, quand il a été prévenu. Voici le pays des dégoûts : que mon noviciat pour le détachement du monde est pénible & long! Je voudrois bien dîner avec vous; mais vous venez le Lundi, & M. de Chamillard veut le Mardi. Accommodez-vous. Vous verrez, Monseigneur, de quoi il s'agit, par le billet que je vous envoye du P. David à Me. de Brinon. Le Roi veut bien qu'on imprime ce manifeste au Louvre, pourvu que vous l'ayez lu & approuvé. M. de Pontchartrain a reçu ses ordres là-dessus.

LETTRE CXX.

Ce 1 Juin 1699.

SI l'on avoit assez d'argent pour en répandre par-tout, ce ne seroit pas un grand inconvénient de le répandre quelquefois sur des terres stériles; mais comme on en a fort peu, & qu'on a de bonnes raisons de ne pas se soucier d'en avoir beaucoup, je crois qu'il faut faire ses aumônes avec discernement, & même avec avarice. L'expérience m'a appris qu'on donne souvent à des personnes qui prennent de toute main : c'est un vol qu'elles font à ceux qui sont plus honteux & moins secourus. Voilà pourquoi je fais passer par vous ce que je donne à Me. de Ro...art, qui vous demande peut-être, & à qui vous donnez déja. Je voudrois en user de même pour Me. de Tallouet. Vous prendrez soin de son ame, & moi de son corps; mais il ne faudroit point me nommer. Je regarderois comme un bienfait que ces personnes crussent vous devoir le rien : Dieu ne le saura-t-il pas? Vous me sauverez par-là mille demandes, & mille remerciments plus importuns enco-

re. Mandez-moi si vous consentez à ne point me nommer dans les petites charités que je ferai passer par vous : je me fierai à votre parole. J'espere dîner Mardi dans la rue de Noailles. Je ne sais qui aura l'Evêché de Luçon : mais je répondrois bien que le P. Séraphin ne l'aura pas.

LETTRE CXXI.

A Marly, ce 7 Août 1699

JE vais commencer ma lettre sans espérance de l'achever aujourd'hui. Nous arrivons de Lucienne; nous allons à la chasse. Nous reviendrons à la promenade, & Me. la De. de Bourgogne soupe dans ma chambre. Que ces jours-là sont différents des vôtres! Vous entassez vertu sur vertu, bonne œuvre sur bonne œuvre.

Voyez la lettre qu'on m'a écrit. J'ai pensé l'envoyer à M. de la Valliere; mais ma pente est de m'adresser à vous, Monseigneur. J'ai parlé à M. de Chevreuse, qui dit, qu'il ne peut rien sur son frere.

Le Roi me raconta une partie de la conversation que vous aviez eue la veille; mais j'en ai depuis eu une avec lui, dont je veux vous rendre compte.

J'ai bien du chagrin ſur mon frere, & M. le Doyen eſt moins habile qu'il n'eſt ſaint. Il faut que tout tombe ſur vous, & que vous décidiez de ce que nous aurons à faire.

Voyez auſſi, Monſeigneur, la lettre que m'écrit le Premier Préſident, & que M. le Curé de St. Sulpice ne m'engage à rien de déraiſonnable. Le Roi me paroît bien ſcandaliſé des entrepriſes & de l'ardeur des dévots. Il vous diſtingue comme je vous le dirai.

Je ſuis bien étonnée d'avoir enfin achevé ma lettre.

LETTRE CXXII.

A Marly, ce 22 Août 1699.

J'Ai montré votre lettre au Roi, Monſeigneur. Elle eſt très-propre à faire tous les bons effets que vous deſirez. Il eſt bien réſolu d'acquitter le vœu du feu Roi. La mort ſubite de Me. d'Eſpinoi a ſurpris; & c'eſt tout : on ſe défait des idées triſtes le plutôt qu'on peut : & j'ai vu plus de gens réſolus à ſe faire-ſaigner de temps en temps, qu'à faire une bonne confeſſion.

Le Roi n'a rien répondu ſur les Chanoi-

nes de St. Ruf; mais je crois voir en tout qu'il reçoit toujours ce qui vient de vous avec respect & déférence.

Le petit mot sur ce que vous vous renfermez dans votre Diocese, mais que Dieu me demande de parler de tout, l'accoutumera à me voir faire ce personnage. Depuis notre dernier éclaircissement, il reçoit tout avec moins de répugnance. Je sais, Monseigneur, que vous devez travailler Lundi avec lui. Le Roi aura de la peine à décider contre votre opinion dans ce qui regarde les Nouveaux-Convertis. Cependant la plus générale est de les forcer d'assister à la Messe. Pensez-y bien encore. On prétend que M. de Meaux revient à cet avis.

J'ai bien eu de la peine à trouver ce moment pour vous écrire. Le Roi me garde à vue, & je ne vois plus qui que ce soit. Je suis ravie de vous voir un peu de gayeté au milieu de vos embarras continuels.

LETTRE CXXIII.

A St. Cyr, à 9 heures 1699.

LE Roi se trouve dans un grand embarras sur la différence des avis de Mrs. les Evêques. Celui de M. de Rheims (1) est bien décisif pour ne pas laisser rentrer les mauvais Convertis dans les Eglises. Celui de M. de Sens est bien embrouillé : mais il me semble qu'il veut qu'on les force d'aller à la Messe. M. de Bâville est de même opinion, & ne fut jamais accusé d'être violent : il a pour lui beaucoup d'Evêques de Languedoc. Je vois des gens de bien de ce sentiment, qui prétendent que ceux qui n'en sont pas se fondent sur ce qu'on ne doit pas assister à la Messe, quand on est en péché mortel. Vous entendez, M., ce que cela veut dire ; on le rapportera sûrement au R. Je sais que vous ne suivez que les lumieres de votre conscience ; mais je dois vous avertir de tout. Vous me pardonnerez de craindre tout ce qui peut s'oppo-

(1) Maurice le Tellier.

ser à la confiance du Roi pour vous, si néceſſaire pour ſon ſalut & pour toutes ſortes de bonnes œuvres. Il m'a paru diſpoſé à vous entretenir long-temps; où trouverez-vous celui de me voir?

Il me ſemble que votre avis eſt une condamnation de tout ce que l'on a fait juſqu'ici contre ces pauvres gens: on n'aime pas à revenir de ſi loin, & l'on a toujours cru qu'il leur falloit pourtant une Religion.

LETTRE CXXIV.

Ce 6 Octobre 1699.

J'Ai reçu, Monſeigneur, les nouvelles de Rome, que vous avez bien voulu m'envoyer; il y en a de toutes façons; & M. le Cardinal de B. n'y eſt pas bien traité. Il faut patienter ſur la grande affaire, & eſpérer que Dieu la tournera pour ſa gloire: on n'a pas cherché autre choſe.

M. le M. de Noailles vous fera ſavoir ſans doute la converſation que j'ai eue avec M. l'Archev. de Sens. Il vouloit partir pour Conflans, afin de faire toutes les avances d'un raccommodement qu'il paroît

roît desirer, & dont je lui ai dit que vous m'aviez chargée. M. de Pontchartrain m'a fait une visite ce matin. Nous avons bien disputé sur les Evêques. Si mes lumieres égaloient mon amour pour le bien, je parlerois fortement sur l'affaire des gens de la Religion; mais tout cela est si difficile, si obscur, si incertain, que je n'ose tenir que des propos vagues. M. de P. ne voudroit qu'une instruction, & point de déclaration. Le projet de M. d'Aguesseau m'a paru admirable; mais il est plus aisé d'arranger tout sur le papier que d'exécuter. Je ne saurois croire que cette affaire se décide promptement: & peut-être vaudroit-il mieux qu'elle vous revînt. M. de Pontchartrain dit que l'Eglise veut se servir de l'occasion pour tirer des avantages auxquels elle n'avoit jamais prétendu. Que je serois heureuse, Monseigneur, si j'avois quelque part à ce que vous faites présentement! Je prie Dieu d'y répandre ses plus abondantes bénédictions.

LETTRE CXXV. *

Ce 10 *Octobre* 1699.

J'Ai enfin montré la lettre que je vous renvoye : & je suis fort trompée, si on n'en a plus pensé que ce qu'on m'en a dit : trois mots seulement pour excuser le *bon Pere*. Je vis hier le P. de Valois qui me vint pressentir sur le changement que le mariage de M. le D. de Bourgogne apporteroit à son éducation. Il me jetta un mot sur M. de Cambray. Tout cela n'est bon à rien. Il me semble qu'il n'y a plus qu'à attendre en repos la décision de l'Eglise. M. de M. ne doute pas qu'elle ne lui soit favorable.

LETTRE CXXVI.

Ce 12 *Octobre* 1699.

LE Roi a, ce me semble, bien fait sur l'affaire de l'Université. Mr. le M. de Noailles m'en a paru content. S. M. a pris le Mémoire que vous m'aviez envoyé pour cette Me. Villedot. Je ne sais pas l'usage qu'il en aura fait.

Il entendit tout ce que vous m'avez mandé ſur la douceur dont il faudroit accompagner la ſévérité qu'on eſt obligé d'avoir pour les réunis : il ne répondit qu'un mot ſur la difficulté d'allier ces deux choſes.

Je ſuis toujours languiſſante. J'eſpere vous voir dès le lendemain de notre arrivée.

LETTRE CXXVII.

Ce 22 Octobre 1699.

QUand on eſt du Conſeil, Monſeigneur, on eſt myſtérieuſe. Le Roi nous a impoſé ſilence ſur ce qui ſe paſſa il y a quelques jours. Et, en vérité, c'eſt un bien pour moi, & encore plus pour eux, que je n'oſe dire tout ce que je vis & tout ce que j'entendis. J'en ſuis toute affligée, non-ſeulement par rapport à l'affaire préſente, mais pour toutes celles que ces Meſſieurs auront à traiter. Cet échantillon me fait voir que je mourrois de douleur, ſi j'aſſiſtois au Conſeil. Que les Rois ſont à plaindre ! Que les hommes ſont mauvais ! Enfin, ſi l'on ne prenoit patience en conſidérant celle de Dieu, on

se désespéreroit. Vous voyez que vous n'avez guere perdu en ne recevant pas de mes lettres. Je ne puis les remplir que de tristes réflexions. On répand fort que vos affaires de Rome ne seront pas jugées (1). Celle de la Religion, c'est-à-dire des Nouveaux-Convertis, n'est pas encore décidée. On ne veut pas se presser; mais je crois qu'on voudra résoudre toutes choses avant le retour à Versailles, afin de n'en plus entendre parler. Le Roi a été un peu incommodé ces deux derniers jours d'avoir trop mangé. Il y a bien des ragoûts nouveaux : & la gourmandise est à la mode.

LETTRE CXXVIII. *

Ce 2 Novembre 1699.

IL n'y a qu'à prendre patience sur les affaires de Rome comme en beaucoup d'autres. J'ai bien de la joie de ce que l'affaire de la signature des Docteurs s'est bien tournée; j'en avois été allarmée sur ce que le Roi m'en avoit dit.

---

(1) Bruits semés par les amis de M. de Cambray.

Je suis fort contente de la promotion, parce qu'il me semble que vous l'approuverez, & qu'elle marque la considération que le Roi a pour vous, M. l'Abbé de Fleury (1) n'étant pas par lui-même un personnage à être sitôt Evêque. J'ai répondu comme vous, quand on m'a dit que l'Abbé de la Trappe vouloit reprendre sa démission. Rien ne marque plus combien il est indigne de gouverner, que le desir qu'il en a.

LETTRE CXXIX.*

Ce 5 Octobre 1699.

LE Roi ne veut point s'effrayer de M. d'Elbœuf, & me charge de vous mander que vous n'avez qu'à le lui renvoyer : il ne le croit pas assez sot pour vouloir se perdre sans ressource.

Voici une lettre qui vous aidera à trouver Me. Ulrich : j'ai cru devoir la montrer

---

(1) On avoit dépeint au Roi l'Abbé de Fleury comme un esprit artificieux & d'une ambition profonde. Il sollicita un Evêché. Hébert & le Cardinal de Noailles obtinrent enfin pour lui celui de Fréjus.

à Me. de Dangeau, dans la crainte qu'on ne trouvât son beau-frere mêlé dans ces vilaines affaires : elle m'assure qu'il n'y a plus de part, qu'il est très-bien converti, qu'il vit retiré, & ne s'occupe que de bonnes œuvres.

Le R. est très-résolu de faire travailler à l'Autel de Notre-Dame : il n'est arrêté que par les démêlés qui sont entre M. de Villacerfs (1) & M. Mansard. Je l'ai pressé de passer par-dessus ces difficultés, & d'ordonner un dessin.

Il a vu le petit mot que vous me dites sur les Hôpitaux & le secours des pauvres : les intentions sont bonnes : mais on n'aime pas assez le travail. Le P. de la Chaise doit venir ce matin rendre compte de l'affaire de la Trappe.

Décidez sur la supériorité de la Raquette. Si vous voulez essayer de l'Abbé Bignon, je ne pense pas que vous puissiez trouver une Communauté de filles moins dangereuses : mais peut-être aussi ce choix ne sera-t-il pas approuvé. Ne faudroit-il point consulter M. de Pontchartrain ? Faites ce que vous voudrez.

---

(1) Directeurs des bâtiments.

LETTRE CXXX. *

Ce 26 Novembre 1699.

Le P. de la Chaise a parlé au Roi du P. Séraphin, dont il a reçu les mêmes plaintes que celles que je vous ai données. Il est persuadé que c'est une cabale de Capucins, qui remue tous ces ressorts. Il me paroît que le Roi ne désapprouve pas que le Pere Gabriel retourne dans son Couvent.

Tourolle (1) l'embarrasse davantage sur le P. Alexis. (2) Il convient pourtant qu'il n'est pas à propos qu'il confesse, & sur-tout depuis que je lui ai dit que les Missionnaires Jésuites trouvoient qu'il fait du mal ici par la fausseté des absolutions

(1) Garde-meuble du Roi, protecteur & pénitent du P. Alexis.

(2) Augustin déchaussé du Couvent de Loges, près de St. Germain-en-Laye. Il étoit toujours à la Cour, sans compagnon, quêtant par-tout des Messes & répandant des absolutions, se glissant dans les plus grandes maisons, & déjeûnant avec le marmiton pour dîner avec le maître : le Cardinal de Noailles ne lui permit de confesser que la nourrice du Roi.

qu'il y donne. Je fis grand plaisir au Roi de lui dire l'estime que vous avez pour les Jésuites; & il me paroît désabusé de l'opinion où il étoit, que les Evêques devoient approuver les Confesseurs sur la parole des Supérieurs de leur maison.

Faut-il vous instruire de l'affaire de M. l'Evêque de St. Paul-Trois-Châteaux? Pouvez-vous y entrer & y donner quelque ordre? Je voudrois ne vous dire que des choses nécessaires.

LETTRE CXXXI.

Ce 17 Décembre 1699.

OUi, Monseigneur, j'accepte, & avec une grande joie, le rendez-vous de Mercredi, & nous aurons la consolation de recevoir notre Seigneur de votre main. Ce sont-là les fêtes & les plaisirs des Chrétiens.

Je crois avoir oui dire au Roi, que la profession de foi se fait devant le Cardinal de B., & l'information de vie & moeurs devant vous. Il ajouta même qu'il falloit vous donner l'ordre, afin que vous fissiez tout. M. l'Archevêque de Rheims lui dit hier, que M. d'Arras avoit fait

une ordonnance qui défend la Comédie dans ſon Dioceſe, ſous peine d'excommunication. Le Roi en étoit un peu fâché; mais il vient de me lire cette ordonnance qui n'eſt que pour le temps de l'Avent, & avec d'autres circonſtances qui juſtifient le Prélat. Je vous écris avec une précipitation dont vous vous appercevrez. Mes contraintes augmentent tous les jours. Tout eſt perdu, ſi vous ne me laiſſez la liberté de mentir.

LETTRE CXXXII. *

A Marly, ce 17 Décembre 1699.

J'Ai montré votre lettre au Roi : il croit que la nouvelle de votre nomination (1) reviendra par Rome.

Il répondit à l'article des Eccléſiaſtiques, qu'ils pourroient ſe relâcher dans l'eſpérance d'être moins veillés, mais qu'on ne pouvoit avoir cette opinion de vous : il parla là-deſſus d'une maniere qui me ravît.

---

(1) Au Cardinalat. Cette affaire fut conduite avec beaucoup de myſtere : & le P. de la Chaiſe ne l'apprit que par la voix publique.

Voici un placet dont les Dames de St. Louis m'ont chargée pour vous. Nous sommes ici assez bien. On s'y divertit très-innocemment : & votre famille y brille beaucoup. Le Roi a toujours la goutte : mais il lui semble qu'il supporte ses incommodités avec plus de patience : il continue la lecture dont nous sommes convenus.

LETTRE CXXXIII. *

Ce 26 Décembre 1699.

LA quête de hier (1) n'étant pas destinée, je l'ai demandée à Me. la Duchesse de Bourgogne pour notre pauvre enfant. Je ne crois pas qu'on en puisse faire un meilleur usage. Recommandez-lui, Monseigneur, les pauvres des villages, encore plus malheureux que ceux des villes. Quand vous viendrez ici remerciez Me. la Duchesse de Bourgogne : il faut tâcher de lui faire aimer le bien en flattant son amour-propre. Conservez-

(1) La quête qui se faisoit à l'Assemblée des Dames de la Charité.

vous : que la nuit de Noël, en fortifiant votre ame, n'ait pas affoibli votre santé !

La quête est de cent quatre louis : faites-les tenir, s'il vous plaît, & si vous les avez : je vous les rendrai à notre premiere entrevue.

LETTRE CXXXIV.*

A Marly, ce 10 Janvier 1700.

Le Roi n'a pas changé sur M. l'Evêque d'Autun, & il ne laissera pas rapporter son affaire, qu'il ne soit ici. Il m'ordonna encore hier de vous en assurer.

L'affaire de M. de Rheims contre les Jésuites (1) est très-fâcheuse. Ce sera un grand scandale; & quoique le Roi assure fort qu'il ne s'en mêlera point, il est à craindre que M. le premier Président ne croye faire son devoir en soutenant les Jésuites, & que l'Episcopat n'en souffre.

---

(1) Au sujet d'une These, soutenue le 14 Décembre 1699, au College de Louis-le-Grand. Les Jésuites la désavouerent.

LETTRE CXXXV. *

A Meudon, ce 13 Janvier 1700.

JE vous envoye tout droit une lettre de mon Confesseur de St. Cyr. J'ai rayé les deux premiers articles, qui ne valoient pas la peine d'être lus : quant à l'autre, je ne vous demande que la réponse que vous voulez que je fasse : ce ne sera pas moi que vous trouverez en votre chemin ; & j'espere que ma volonté sera toujours la vôtre. Je ne fus point trompée hier dans la joie que je m'étois promise. La vilaine chambre où je dînai vaut mieux que le palais où je suis.

LETTRE CXXXVI.

A St. Cyr, ce 31 Janvier 1700.

JE suis fâchée que la présence de M. de Noailles accoutume le Roi à ne vous pas écrire ; car ce commerce seroit bon. Il y reviendra.

Le Roi a de la peine sur les trois jours

gras que vous voulez retrancher du Carnaval. Les Bals ne lui sont pas encore indifférents ; mais il finit toujours par dire, qu'il veut être soumis & vous laisser faire. Je crois qu'il faut accepter cette soumission, afin de l'accoutumer au bien, même malgré lui. Je lui dis que ces trois jours-là retrancheroient bien des dépenses & bien des péchés. La Religion est peu connue à la Cour. Au-lieu de s'accommoder à elle, on veut l'accommoder à soi. On craint la lumiere, qui montreroit trop de choses effrayantes. On en admet toutes les pratiques extérieures : on en néglige l'esprit. Le Roi ne manquera pas à une station ni à une abstinence ; mais il ne comprendra point qu'il faille s'humilier, se repentir, se couvrir du sac & de cendre, aimer Dieu plutôt que le craindre.

Je lui parlai hier des Conciles Provinciaux (1). Je lui rendis tout ce que M.

---

(1) Ce fut M. l'Archevêque de Rheims qui proposa le premier au Roi les Assemblées Provinciales pour l'acceptation du Bref qui condamnoit le Livre des *Maximes*. Les Ministres s'y opposerent : M. de Rheims présenta un beau Mémoire pour prouver que le Roi n'avoit rien à craindre de son Clergé.

de Meaux m'en avoit appris le matin. Je voulois citer fortement cet Evêque, parce-qu'il ne passe pas pour être si dévot que ceux qui me parlent quelquefois. Jamais je n'ai trouvé le Roi plus ferme, plus impénétrable, & plus défiant. Je lui montrai ensuite une lettre que m'écrit Me. de Mondonville, qui demande la liberté, ou du moins quelque adoucissement à sa prison. Je lui dis que tous les exilés contre les formes tourmenteroient tôt au tard sa conscience. J'eus pour toute réponse : „ J'en ai toujours „ vu user ainsi en pareille occasion. " Je ne devrois pas, Monseigneur, vous montrer mes peines, qui ne feront qu'augmenter les vôtres; mais je ne veux rien vous cacher. Si je l'aimois moins, depuis long-temps je me serois rébutée; mais je lui dois la vérité : &, s'il plait à Dieu, je la lui dirai tant que je vivrai, quoique persuadée que tant que nous aurons le P. de la Chaise, nous ne ferons rien. Je vis Dimanche le P. Bourdaloue, qui me témoigna combien sa Compagnie étoit fâchée de ce que je paroissois ne la pas aimer. Il m'en donna pour preuve l'éloignement qui est entre le P. de la Chaise & moi. Je répondis que ce n'étoit pas ma faute, & que j'étois prête

à faire toutes les avances avec lui ; que je n'étois d'aucun parti, que je ne tenois qu'à l'Eglise ; qu'il savoit l'estime que j'avois pour sa Société, & pour lui en particulier, & pour tous ceux qui lui ressembloient ; qu'il ne m'appartenoit pas de protéger ni de cabaler ; que je devois penser seulement au salut du Roi ; & que mon unique peine contre le P. de la Chaise étoit son aversion pour les dévots. Je dois être dans ces sentiments ; & j'y suis, mais sans espérance. Votre mandement pour le Jubilé sera certainement lu. Mettez-y des vérités fortes & touchantes. Je vous écris tout ce qui me vient dans l'esprit, & j'abuse de votre patience : conservez du moins votre santé.

LETTRE CXXXVII.

Ce 2 Février 1700.

JAmais succès ne fut égal à celui du P. Séraphin. Toute la Cour en est charmée : mais l'essentiel, c'est que le Roi a trouvé son sermon très-court, en a retenu une grande partie, & m'a dit que cet homme donnoit envie d'être dévot. Point de compliment : & l'on n'en est

point choqué. Il a dit qu'un Roi étoit plus obligé qu'un autre à favoir l'Evangile, parce qu'il avoit à l'obferver & à le faire obferver à fon peuple. Tout cela eft goûté : il en faudra voir la fuite. Le R. croit que ce fuccès va augmenter le nombre des ennemis du Religieux. Cette affaire a befoin de votre attention & de votre fageffe. J'ai cru devoir vous dire ce qui fe paffe ici, afin que vous redoubliez vos foins pour empêcher l'éclat, & pour ne vous pas laiffer furprendre.

LETTRE CXXXVIII.*

A St. Cyr, ce 10 Février 1700.

J'Écrivis à M. le Duc de Richelieu, auffi-tôt que vous m'eûtes quittée. Il me vint voir hier à mon retour de St. Cyr, & me dit que c'étoit une affaire rompue, & me chargea de vous en inftruire au plutôt. Elle m'avoit paru fi peu avancée, & fi peu de votre goût, que je ne crus pas fort preffé de vous le mander. Il eft vrai que le double mariage m'avoit paru bon pour les uns & pour les autres : mais il y a une petite difficulté, qui eft l'impoffibilité d'affurer

celui des enfants, qui ſont encore plus diſproportionnés d'âge & de taille que je ne l'avois cru. Il n'eſt pas beſoin, ce me ſemble, que je cherche des conſolations pour vous ſur cette rupture. Celles que vous me donnez, Monſeigneur, ſur mes peines ne me ſont point inutiles. Il eſt vrai que je ſuis de trop bonne foi en tout : Dieu l'a permis ainſi pour me faire porter ma croix dans une place la plus ſinguliere & la plus enviée. J'eſpere beaucoup du Jubilé; & ce vous ſera une occaſion de dire quelque choſe : n'aurons-nous pas en général quelque inſtruction de vous pour le bien faire? Nous reçumes hier les nouvelles d'Eſpagne, qui marquent les tranſports de joie du Roi ſur ſon paſſage en Italie. Il y envoye aſſez de troupes : & par le calcul que j'en vis, il aura bien près de 15000 hommes à Naples; c'eſt quelque choſe avec tout ce que nous envoyons.

LETTRE CXXXIX.

Mardi gras, 1700.

VOtre ordonnance nous met tous en trouble : quelque explication, je

vous prie, ou quelque adouciſſement du moins. Vous connoiſſez la Religion du Roi & ſa ſoumiſſion pour les Miniſtres de l'Egliſe. Vous connoiſſez auſſi le beſoin qu'il a d'aller faire de l'exercice à Marly, & d'y prendre quelques jours de repos : ſa famille eſt grande, & ſa ſuite néceſſaire l'eſt encore plus. Ne pourroit-il pas manger gras à une table avec les perſonnes qui ont le même beſoin ? & ne peut-on pas dans le même lieu, n'en ayant point d'autre, mettre une table maigre ? Le Roi compte bien de ne ſouffrir qu'on ſerve aucun ragoût. Quand il ſera à Verſailles, faut-il qu'il ſépare le ſoir ſa famille, dont les uns ſont gras, & les autres maigre : cette queſtion eſt pour le ſouper; car il dîne toujours en particulier, quand il eſt à Verſailles.

Me. de Dangeau & Me. d'Heudicourt & quelques autres mangent avec moi à Marly, pour ſoulager les tables du Roi, & pour manger à des heures plus convenables à leur mauvaiſe ſanté. Voulez-vous que je mange ſeule ? Ne m'accordez rien par complaiſance : car pour peu que je faſſe mieux, ou que je puiſſe ſervir d'exemple, ces Dames mangeront fort bien chez elles. Le Roi ne peut empêcher qu'on ne mange de la viande chez

ſoi, ni à Marly, ni ailleurs : mais il n'en fournira à perſonne. Nous attendons votre réponſe.

Le Roi ne veut point de M. Roſe pour Secretaire du Cabinet. Il dit qu'il épouſera bien ſans charge Mlle. de Villefranche, dont il eſt éperdument amoureux. Je trouve ce mariage bien diſproportionné, & je ſouhaiterois à cette fille quelque vieux Seigneur qui fût auſſi touché de la beauté, que certaine perſonne de ma connoiſſance que le reſpect m'empêche de nommer.

LETTRE CXL.*

Ce 21 Janvier 1700.

JE ſuis obligée par bien des raiſons à prier pour vous, Monſeigneur, & je vais le faire plus que jamais. Je ne ſuis point ſurpriſe de vos peines : vous voulez le bien : vous avez affaire à tout le monde : vous êtes chargé de tout : c'eſt à vous à décider : voilà de quoi ne pas reſpirer, ſi l'on avoit moins de vertu que vous; mais Dieu ne nous tente pas au-deſſus de nos forces, & proportionne ſes graces à nos beſoins. Si je pouvois quelque

chose pour votre soulagement, vous verriez ma vivacité. Qui l'auroit cru, Monseigneur, que vous seriez l'objet de ma pitié ? Vous l'êtes pourtant ; car je connois votre cœur & votre situation, & j'en suis bien attendrie.

Le Roi est bien content du Jubilé. Si vous avez commencé par-là, je crois qu'il a bien reçu tout le reste. Ne nous lassons pas : quand il ne résulteroit de tous nos soins qu'une bonne œuvre !

LETTRE CXLI.*

Ce 21 Février 1700.

J'Ai lu, Monseigneur, & relu votre Mandement. Je voulois marquer les endroits qui me toucheroient davantage : j'aurois tout marqué. Il me paroît pieux, instructif, plein d'onction. Je suis ravie, sur-tout, du soin que vous prenez d'expliquer les dispositions nécessaires pour la Confession & la Communion, & les précautions pour détruire les fausses idées que le relâchement se forme du Jubilé. On comprend fort bien ici qu'il faut se confesser de bonne foi, & s'acquitter exactement des jeûnes, des aumônes, des sta-

tions, & du reste; mais on ne compte point du tout qu'il faille se convertir: & l'on demanderoit volontiers à quoi sert donc un Jubilé, puisque si l'on veut se convertir, il est bien sûr, qu'on sera frappé même sans Jubilé? Voilà jusqu'où va notre ignorance. On ne veut pas, à la vérité, être damné; mais il est si difficile d'aimer Dieu & de changer de vie! J'ai mis une croix au mot de *débauché*, qui est très-bien placé, mais qu'on trouvera peut-être grossier: car à nous autres pécheurs délicats, il faut nous annoncer l'Evangile avec des paroles de miel. J'ai mis une autre croix à ce mot de *naturel*, sur l'éloignement des Sacrements, parce que je ne l'ai pas bien entendu; mais j'espere que vous n'y aurez nul égard, & que vous me saurez gré de mon obéissance, sans gâter par votre complaisance votre Mandement.

On me dit que vous aviez jugé à propos de faire venir ici M. l'Evêque de St. Paul, & de chasser son grand-Vicaire; & on me dit aussi en riant, que vous aviez parlé d'un Concile Provincial. On ne m'a pas dit un mot de ce qui regarde l'érection de l'Evêché de Blois. Monsieur dit au Roi, il y a quelques jours, que vous aviez permis de remettre le Jubilé au

temps de Pâques, & qu'il ne le feroit qu'alors. Le Roi répondit : » Et moi, j'espere faire le mien dès la premiere semaine. " Monsieur se récria sur la différence des Confesseurs, disant qu'autrefois les siens vouloient qu'il communiât tous les mois, quoiqu'il fût bien plus méchant qu'il ne l'est aujourd'hui, & que celui d'aujourd'hui (1) l'empêchoit de communier. J'interrompis pour dire que c'étoit-là ce qui causoit le déchaînement contre les Jésuites, de voir qu'ils permettent les Sacrements en quelque état qu'on soit. Le Roi continua à dire, que Monsieur lui avoit conté, qu'au commencement de la conversion de Me. la Duchesse de V., elle ne communioit que deux fois l'an, ensuite tous les trois mois, & puis tous les mois, & que présentement c'étoit tous les quinze jours. Je louai la conduite du P. de la Bourdonnaye. Le Roi poursuivit, & me dit, que Monsieur ne trouvoit rien de si scandaleux que de voir des gens communier sans se confesser : que M. de Beauvilliers communioit trois fois la semaine sans qu'on le vît au tribunal de la Pénitence. Le Roi

(1) Le P. de la Bourdonnaye, Jésuite.

répondit, que tous les gens de bien en usoient ainsi, & me cita dans ce nombre. Vous voyez, Monseigneur, qu'il s'accoutume : autrefois il étoit aussi scandalisé que Monsieur.

Je crains bien de ne pouvoir entretenir le P. de la Chaise avant le Jubilé. Je ne perdrai pas un moment à le voir. Si ce saint temps pouvoit le toucher ! Tant que le Confesseur est endurci, qu'espérer du Pénitent ? Ne vous rebutez pas. Parlez en Pasteur dans toutes les occasions, on s'y fera, Monseigneur. Le fond est plein de Religion ; mais l'ignorance est extrême, & le cœur n'est pas encore frappé.

Ne croyez pas toujours M. le Curé de Versailles. Il est rempli de droites intentions ; mais il ne connoît pas ce pays-ci. Il voudroit des choses impossibles.

Le Roi est sûrement mieux instruit que les autres, & sur-tout que les gens comme M. de Meyerkron. (1)

---

(1) Henning Meyerkron, Ambassadeur de Danemarck, mort en 1707.

LETTRE CXLII.

Mars 1700.

SI ce que j'avois à faire à St. Cyr Mardi eût pu se remettre, je n'aurois pas manqué de le faire; mais il falloit donner le voile à trois filles, qui auroient été bien affligées de n'être pas traitées comme les autres. M. le Curé m'a dit ce matin, que le Jubilé commence ici, avec un zele qu'il n'a pas vu dans les autres: j'espere bien que vos travaux seront bénis, & que vous souffrirez avec fermeté les contradictions.

Monsieur est celui qui paroît le plus peiné de la piété. Il dit l'autre jour au Roi qu'il y avoit eu beaucoup de masques & de bals, & que l'on avoit défendu le jeu à la Foire : que M. le Duc ayant demandé des dez, on lui en avoit refusé, & qu'ayant demandé du rogum, on n'avoit voulu ni qu'il bût, ni qu'il mangeât; que les crocheteurs, les porteurs d'eau ne pouvoient plus se montrer les Dimanches. Dans toutes ces plaintes qu'il faisoit sans y joindre aucune réflexion, on voyoit bien qu'il sentoit qu'il étoit devant

vant des gens qui pensent à-peu-près comme vous, & qui l'empêchoient d'en dire davantage. Le Roi ne répondoit presque rien. Quand Monsieur fut parti, il me dit que vous ne lui aviez pas parlé du jeu, mais qu'il craignoit pourtant que vous ne l'eussiez défendu : & il m'a dit depuis qu'il étoit vrai que le jeu étoit compris dans les défenses de Messieurs de la Police, apparemment d'après vos vues. Le Roi est sage : il vous respecte : il ne vous résistera pas : il me disoit hier qu'il ne chargeroit pas sa conscience, en s'opposant à ce que vous voudriez, quand vous ne voudriez que le bien. Voilà ses dispositions : du reste, il craint les nouveautés en tout ; mais qu'il s'y accoutume, ce ne seront plus des nouveautés.

Vous savez ce que je vous ai mandé par 48, sur 480. Il a dit au Roi que vous vous étiez mis derriere M. de Lamoignon. La haine qui étoit entre eux est encore augmentée. M. de Lamoignon (entre vous & moi) est mal avec 100. L'union de 480 avec vous seroit plus importante pour le bien public : c'est à votre prudence à la ménager.

J'ai déja parlé sur la Trappe, conformément à vos intentions. Je crois qu'on veut consulter 80. Je ne sais rien sur M.

de Rouenette. Le Roi m'a dit que vous en faisiez grand cas, à l'occasion de M. l'Evêque dè Châlons, à qui vous deviez le prêter quelquefois. Vous ferez très-bien, M., de parler à 100 sur les mauvais offices qu'on rend aux gens de bien, & si l'affaire de la Trappe n'est point consommée, de lui en dire un mot, ne fût-ce que pour accoutumer ses oreilles à entendre la vérité.

J'ai reçu une lettre anonyme, qui me querelle sur ce qu'on donne la liberté tout l'été de se faire tuer & ruiner, & que l'hyver on défend les divertissements. On ajoute qu'aussi-tôt que les troupes seront assemblées, elles passeront aux ennemis. Cette lettre n'est rien : je n'en ai rien dit.

Me. de St. Geran m'a demandé une audience, & en m'assurant qu'elle vouloit être dévote & très-dévote, elle a voulu me persuader de la faire aller à Marly. Je lui ai parlé avec une grande franchise sur sa mauvaise conduite. Je l'ai renvoyée à Me. la M. de Noailles, pour juger si, pour se détacher du monde, il faut aller à Marly. Que de conversions fausses! le péché vaut encore mieux que l'hypocrisie.

J'attends 28 pour l'envoyer prier de me voir : je lui parlerai du P. de Ste. Marthe, & de Me. de Mondonville.

J'ai eu de grands commerces avec 25,

qui roulent toujours ſur le chef des *Modernes* ; mais nous ne nous perſuadons ni l'un ni l'autre. La froideur entre les Dames & moi augmente tous les jours. Je fais mon Jubilé, & je prie de bon cœur pour vous. Je vous conjure de vous intéreſſer à mon ſalut.

LETTRE CXLIII.

Ce 11 *Mars* 1700.

J'Ai vu le P. de la Chaiſe. J'ai ſu ce qui s'eſt paſſé contre votre intérêt. Il faut ſe confier en Dieu, & ne rien attendre de cet homme.

Le P. de Valois m'eſt venu voir : c'eſt un bon homme : il eſt engoué de ſes petits Princes. J'ai dit au Roi, que c'eſt vous qui raccommodez le Pere de la Chaiſe & moi, & que vous m'avez dit de le renvoyer chercher. Ne lui en faites pas de fineſſes au cas qu'il vous en parle. Je ne me réconcilierai qu'à une condition, & vous la ſavez. Tout le fond du déchaînement contre vous eſt le retranchement de l'Opéra, & de n'avoir pas mis le Jubilé à la quinzaine de Pâques ; & les deux jours gras dont on ſe

plaint, ne ſont que le prétexte. Voilà un étrange pays : priez, s'il vous plaît, pour ceux qui n'en peuvent ſortir : ils ſont à plaindre. Cette maiſon n'eſt pas en bon état, par rapport à la paix & à la régularité.

Nous n'allons point à Trianon. Le Roi a la goutte, & aſſez violente pour l'avoir empêché de dormir cette nuit. Je crois, Monſeigneur, que vous enverrez ſavoir de ſes nouvelles, en vous adreſſant à M. Bontems. Rendez à la Cour les plaiſirs, & vous en ſerez adoré ; mais apparemment vous vous ſuffiſez.

LETTRE CXLIV.

A St. Cyr, ce 26 Février.

JE me ſens preſſée de vous ſupplier encore de faire ce qui vous ſera poſſible pour obtenir le ſacrifice entier de la petite Charlotte. Elle ſera nourrie dans le vice, & joindra l'exemple & l'habitude à ſes inclinations naturelles : ſi elle étoit belle, que de maux elle feroit! Obtenez qu'on me la donne : c'eſt le ſeul moyen de la dérober à la connoiſſance de ſa mere & de ſon prétendu pere. Les

bonnes gens ne pourront la refuſer quelquefois à mon frere, & ce ſera un prétexte de ſe rejoindre à cette femme qui reviendra bientôt. J'enverrai cette petite-fille dans un Couvent de campagne. J'en aurai ſoin, tant que je vivrai, & j'en chargerai ma niece après ma mort. M. d'Aubigné m'a déja fait pareil préſent dont il m'a laiſſé tout le ſoin, & peut-être me le laiſſera-t-il encore pour éviter la dépenſe; en ce cas-là, qu'on me l'envoye tout droit à Verſailles, ou à St. Cyr, ou chez M. Vacherot, homme d'affaires des Dames des St. Louis. Tout eſt bon, pourvu qu'on ſauve cette petite malheureuſe : c'eſt une bonne œuvre : je ne vous ferai point d'excuſe de mon importunité.

LETTRE CXLV.

A St. Cyr, ce 2 Avril 1700.

MEſſieurs des Miſſions étrangeres m'ont parlé de Me. de Neſmond : ils eſpérent qu'elle entrera dans une partie des bonnes œuvres de feue Me. de Miramion : elle doit me venir voir : on

veut que je l'y exhorte : ce n'eſt pas à moi à exhorter les autres : ce n'eſt pas à moi non plus à avoir des délicateſſes quand il s'agit du bien des pauvres. C'eſt de vous, Monſeigneur, dont je dois recevoir les ordres & la miſſion : je m'y ſoumettrai. Le Roi me demanda hier au ſoir à qui il donneroit l'argent qui paſſoit par les mains de M. de Miramion : je lui dis d'attendre encore quelques jours, & que je lui rendrois réponſe. Me. la Princeſſe d'Harcourt me mande qu'elle a bien des choſes à dire ſur le compte de Me. de Neſmond : il faudra l'écouter. M. de Pontchartrain me dit hier qu'il falloit engager Me. de Neſmond à nous rendre entier le zele de ſa mere. Les pauvres de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle m'écrivent pour me prier que le Roi charge quelque Dame d'avoir ſoin d'eux, comme faiſoient Mlle. de Lamoignon & Me. de Miramion. Ordonnez, & je ferai, ou ne ferai pas.

LETTRE CXLVI.

Le 5 Avril.

JE me ſavois mauvais gré ce matin, Monſeigneur, d'avoir une affliction que je ne vous confiois pas ; mais je ſentois que je n'en pouvois parler ſans larmes, & l'amour-propre m'a obligée à vous cacher cette foibleſſe. Il eſt vrai que nous avons perdu un des meilleurs ſujets de notre maiſon, & une fille qui attiroit la tendeſſe de tous ceux qui la voyoient. Vous êtes trop bon de me conſoler ; car je méritois que vous me fiſſiez des reproches. Ma place ne m'a pas encore endurcie : je ſens tout trop vivement. J'eſpere que ces triſtes idées ſe diſſiperont Lundi. Je ſuis ravie que vous ſoyez content de celui qui nous donnera à dîner. (1) Si je n'étois rebutée des projets, que j'en ferois pour lui !

(1) M le Comte d'Ayen.

LETTRE CXLVII. *

A St. Cyr, ce 9 Avril 1700.

VOus croyez peut-être, Monseigneur, que je vous dirai que j'aurai de la peine à vous donner les soins que votre bonté vous a fait imaginer : je ne serois pas sincere. Je vous assure que j'aurois été ravie de ne trouver que vous, & de recevoir de vous la bénédiction, l'absolution, la pénitence ; & enfin notre Seigneur. Je ne sais rien qui pût être plus consolant pour moi, & je ne vous plaindrois point dans ces fonctions ; car vous êtes trop saint pour les dédaigner. Après cet épanchement de mon cœur, il faut vous rendre mille graces du secours que vous nous donnâtes hier ; mais on nous fit faire nos stations avec une pompe peu convenable à ce que je suis & à l'exemple de pénitence que je dois. Vos gens ne se sont que trop bien acquittés de votre commission. Peu contents de faire les honneurs de Notre-Dame, ils nous ont accompagnés partout. J'ai prié de tout mon cœur pour Louis-Antoine. Je voudrois m'acquitter aussi-bien de tous mes devoirs, que de

celui qui s'accorde si fort avec mon inclination.

LETTRE CXLVIII.

Ce 13 *Avril* 1700.

JE suis bien surprise, Monseigneur, de ce que vous me dites de l'Edit sur la Jurisdiction Ecclésiastique : car j'ai cru que ce qu'on y a réformé avoit été réglé par M. l'Ev. de Meaux & par M. le Duc de Beauvilliers : & j'ai eu lieu de le croire.

Me. la Pr. de N. me paroît une bonne femme, & s'édifiant d'elle-même, & voulant prendre conseil. Je crois qu'elle fera du bien sous votre conduite.

Le P. de la Chaise est venu me voir en m'apportant une lettre de cachet pour une fille de St. Cyr : il étoit gai, libre à sa maniere : la visite avoit plus l'air d'une insulte que d'une honnêteté. J'ai vu aussi le P. de la Bourdonnaye qui me parla sur l'absolution comme vous eussiez fait, Monseigneur, me faisant entendre qu'il n'avoit nulle part à la communion que Monsieur a faite au Jubilé. Il me dit que des personnes fort éclairées l'avoient empêché de quitter, disant qu'un autre n'auroit de

tôt ou tard ſera une importune de plus. Elle voudra que je me charge d'elle, en nous menaçant de retourner à mon frere, ſi je ne fais pas tout ce qu'elle exigera. D'un autre côté, elle me demandera ſa fille. En tout, il ſeroit mieux qu'elle n'entendît pas parler de moi. Ce que vous me mandez de Me. de Brinon me fait peur. Eſt-il poſſible qu'on ne veuille point mourir ? Je m'en fais un délice. Peut-être penſerai-je autrement quand je toucherai au moment dernier. Aujourd'hui je ne crains qu'une longue décrépitude. Ne demandez donc point ma vie, je vous en conjure, mais une ſainte mort.

LETTRE CL.

Ce 23 Avril 1700.

LE P. Séraphin a ſoutenu ſon Carême, & le finit hier de maniere à faire pleurer les plus durs. Il m'eſt venu voir ce matin, & m'a parlé de ſes affaires. Je lui ai conſeillé de les traiter avec vous, Monſeigneur, & il s'y diſpoſe. Il a pris congé du Roi dans mon anti-chambre, & en a reçu plus de louanges que tous

les Prédicateurs ensemble n'en ont donné à S. M. depuis trente ans. M. le M. de Noailles en a entendu une partie. Le Roi doit vous parler là-dessus : c'est à vous à vous déterminer. Comptez que c'est sans entêtement, sans exagération, que je vous dis que jamais homme n'eut un tel succès, & que le Roi & Monseigneur en particulier en sont touchés jusqu'à la tendresse pour sa personne. Je crois de la gloire de Dieu de ne pas scandaliser cet homme.

Le P. de la Chaise ne perd plus d'occasion de me voir, & vint m'annoncer hier que le Roi prenoit l'Abbé de Caylus (1) pour Aumônier; nous eûmes ensuite une longue conversation. Je vis que le Roi n'est pas si docile que je le pensois, & que le *bon Pere* lui donne de très-bons conseils : il m'exhorta fort à le prêcher, en m'assurant que personne ne le pouvoit mieux que moi. Nous nous excusâmes l'un l'autre, & nous étions de même avis : mais j'allai parler d'amour divin : & là-dessus, on me voulut persuader qu'il y en avoit un très-parfait dans la crainte : ainsi nous nous séparâmes,

(1) Depuis Evêque d'Auxerre, mort en 1754.

après avoir un peu disputé. Il est charmé des dispositions de Monsieur.

LETTRE CLI. *

A Marly, ce 3 Mai.

JE voudrois bien ne point voir la dévote (1) de M. de Meaux : il y a bien des choses qui sont plus belles de loin que de près : je ne suis ni intérieure ni expérimentée dans les voies de Dieu : & je n'entends pas la moitié des consultations que cette personne faisoit à son Directeur : sauvez-moi donc, si vous le pouvez, cette visite inutile pour elle & pour moi : mais si vous ne le pouvez, si je vous fais le moindre plaisir en lui procurant ce qu'elle desire, qu'elle vienne Samedi ou Dimanche après-dîné à St. Cyr : ce sont les jours où j'y vais le plus ordinairement.

---

(1) Apparemment Me. de la Maisonfort.

LETTRE CLII. *

Ce 10 Mai.

JE viens de parler au Roi ſelon ce que M. le M. de Richelieu deſire. S. M. m'a dit qu'il falloit s'informer du lieu où elle eſt; car, ſelon toutes les apparences, elle ſuit M. le Grand-Prieur qui n'eſt pas encore fixé. Le Roi ne m'a pas paru éloigné de la faire enfermer : il faut que M. le Maréchal de Richelieu avertiſſe où elle ſera. Il propoſe un Couvent en Baſſe-Bretagne; mais je crois un château bien meilleur. Comme je ne doute pas qu'il ne s'adreſſe à vous, comme à la reſſource des malheureux, j'ai cru, Monſeigneur, que vous voudriez bien lui faire cette réponſe. En la reliſant, j'ai trouvé qu'elle ne ſeroit pas intelligible à un autre que vous : mais vous ſaurez bien ſuppléer à ce qui y manque.

LETTRE CLIII.

A St. Cyr, le 6 Mai 1700.

J'Avois donné rendez-vous ici à M. le Duc de R.. J'y suis arrivée à six heures trois quarts : mais il m'y attendoit. J'ai été au Parloir : il m'a dit la résolution où il étoit de se séparer : il m'a trouvé froide sur cette proposition : il m'a querellée ; je lui ai répondu avec la *rude probité* d'Agrippa d'Aubigné, que le Comte d'Ayen aime tant : nous nous sommes séparés, très-mécontents l'un de l'autre. Voilà un incident dont j'ai cru devoir vous rendre compte.

LETTRE CLIV.

Ce 9 Juin 1700.

NE faites rien, Monseigneur, sur les Cardinaux, que vous n'ayez parlé au Roi : il n'est point d'avis que vous les taxiez pour la Capitation : c'est par son ordre que je vous le fais savoir.

LETTRE CLV.

A St Cyr, ce 27 Juin 1700.

CE n'eſt pas une décharge de taxe pour les Filles de Ste Marie de votre Dioceſe, qu'on vous demande, mais pour l'Ordre entier de la Viſitation, qui prétend que cette grace fut accordée de tout temps, mais doit être confirmée à chaque Aſſemblée du Clergé, comme elle le fut encore à la derniere. Même demande de la part des Urſulines. Nous vous chargeons de toutes nos requêtes. J'aurois d'autres choſes à vous dire, ſi dans l'obſcurité où je me trouve, je ne m'étois renfermée à prier Dieu pour le Roi, & pour l'aſſemblée de St. Germain, qui n'eſt pas préſentement bien unie, à ce qu'on nous dit (1).

(1) On y examinoit alors la relation que M. Boſſuet avoit dreſſée de tout ce qui s'étoit paſſé en France ſur l'affaire de M. de Cambray. Elle cauſa de grands débats : cependant elle fut ſignée le 23 Juillet. Ils furent encore plus vifs, quand on en vint à l'examen de la Morale des Jéſuites. Le 4 Septembre, on ſigna unanimement la cenſure de 127 propoſitions, tirées de leurs theſes ou de leurs livres. M. de Paris préſidoit à l'Aſſemblée : M. de Reims lui avoit cédé ce danger aux honneurs.

LETTRE CLVI. *

Ce 6 Juillet 1700.

MR. de Chamillard me mande que vous lui avez dit, que je ne vous ai point parlé pour St. Cyr : je crois l'avoir fait plus d'une fois : & si j'ai eu l'honneur de vous voir sans le faire, c'est que j'ai cru M. de Chamillart plus propre à parler d'affaires que moi, & armé de si fortes raisons, que vous ne pourriez y résister. C'est donc une méchanceté de l'un de vous deux de vouloir mettre sur moi, le mauvais succès de cette affaire. Je payerois plutôt pour les Dames de St. Louis, que de vous importuner, si ce qu'on va faire étoit sans conséquence pour leur maison. M. de Chamillart me mande de même, que nous ne réclamons que la justice : je ne puis croire que vous la refusiez. M. le Duc de Gêvres, qui se raccommode avec sa famille, ne payera-t-il pas pour sa femme ?

LETTRE CLVII.

Ce 23 Juillet 1700.

LEs Filles de Chaillot m'écrivent ſur leur affaire du Don gratuit, & me prient de vous preſſer, parce que le temps s'écoule. Je regarde cette affaire comme finie: car eſt-il vraiſemblable que mes ſollicitations leur impoſent une taxe dont elles ont été juſqu'ici déchargées? Je n'oſe plus parler en faveur des Urſulines, quelque fortes que ſoient leurs raiſons. Je comprends qu'il eſt difficile d'obtenir une grace pour un Ordre ſi étendu: mais je voudrois bien que la maiſon du Fauxbourg St. Jacques fût exceptée; elle vient de recevoir pour rien Mlle. de Pelavoine. Après tout cela, je ne veux que ce que vous voudrez. Je vous prie de me conduire: il ne me convient pas de demander mal-à-propos. Le Comte d'Ayen m'a dit que nous vous verrons Lundi: je finis tout court, le Roi arrive. Je lui ai lu la lettre de Me. de Gerſay, & fort inutilement: il dit que le Sieur Amiot n'eſt pas ſeulement à la Baſtille pour avoir laiſſé ſortir ſa fille du Royaume, mais pour s'être

conduit fort mal lui-même, & qu'on auroit toujours dû arrêter les peres pour les obliger à faire revenir les enfants.

On nous assure ici que le public est content du Chancelier & du Contrôleur-Général. Le premier vouloit un autre successeur, & le second est effrayé du poids dont on le charge. Rien ne contente ici-bas : je le vois tous les jours de bien près.

LETTRE CLVIII.

A St. Cyr, 21 Août 1700.

J'Ai confié le secret à M. de C., & je crois le lui avoir recommandé : mais comme il n'en connoît guere entre vous & moi, il n'aura pas cru vous en devoir faire un mystere. Répondez ce qu'il vous plaira en l'engageant au secret. Nous serions bien malheureux, s'il nous en manquoit, lui qui est si peu pressé de parler. Nous parlerons du fond de l'affaire quand il vous plaira : elle mérite bien d'être discutée.

Il est vrai que Mlle. de la Varanne écrit de belles lettres pour sa justification : je ferai ce que vous m'ordonnez.

Je vous ai envoyé l'Arrêt que Me. la Duchesse de Gêvres a desiré : il me paroît que ce qui passe par Mr. Tiberge y va lentement.

LETTRE CLIX.

Marly, 11 Septembre 1700.

LE Roi n'a nulle connoissance de l'affaire dont vous vous plaignez, Monsieur : il me dit qu'il en parleroit à M. le Chancelier ; mais je le priai d'attendre que vous l'en eussiez informé. Je lui dis seulement qu'on ne pouvoit faire une œuvre plus utile, plus juste, & plus charitable, que celle que vous voulez établir pour de vieux Prêtres. Je voudrois bien vous voir un de ces jours à St. Cyr. J'ai tant de choses à vous dire, qu'il ne faut pas être pressé par le temps, ni observé par ceux qui comptent les visites que je reçois. Tous les jours me sont égaux. Je quitterai tout pour vous.

12 *Septembre.*

Quoique je n'aye ni temps, ni santé depuis que je suis ici, j'aurois trouvé un

moment pour vous écrire, Monſeigneur, ſi j'avois pu en obtenir un pour écouter la lettre de M. de Bonrepaux. Enfin, j'y parvins hier au ſoir. On me dit qu'on ne pouvoit accorder une place de Colonel réformé à ce Gentilhomme, mais bien une penſion de 1200 livres, quand on ſaura ſon nom. Pour la Princeſſe, on en eſt bien embarraſſé, & on ne veut lui donner que mille écus. Comment ſoutiendra-t-elle ſon rang? J'ai donné le placet des réunis de la Paroiſſe de St. Etienne-du-Mont. Je ne ſais ce qu'il aura produit. Il me ſemble que voilà toutes vos commiſſions. Celle de Me. la Comteſſe d'Auvergne eſt mieux reçue que les autres, parce qu'elle ne demande rien, & on vous l'abandonne pour le temps de ſa converſion. J'ai été bien-aiſe de vous ſavoir en retraite, dans l'eſpérance que vous y aurez trouvé de nouvelles forces d'eſprit & de corps. Je voudrois que vous y euſſiez pris des réſolutions de n'en pas abuſer: votre auſtérité me fait peur: j'en ai vu mourir Me. votre mere, & je ſuis perſuadée que ſa piété avoit le même caractere que la vôtre, à proportion de ce qu'elle étoit: réflexion qui ſouvent me fait trembler pour vous: nous en parlons dans la famille. Nos ſaints Princes de St.

Germain ſont charmés de vous: & moi, Monſeigneur, je languis ici encore plus qu'ailleurs, n'ayant pas la diverſion de St. Cyr, & voyant ſouvent ce que je ne voudrois pas voir; mais je ſuis par-tout également la perſonne du monde qui vous honore le plus.

LETTRE CLX. *

A Fontainebleau, 27 Septembre 1700.

J'Eſpere que ce que vous deſirez pour M. d'Agueſſeau, & encore plus pour le bien public, s'exécutera bientôt. Toutes les raiſons ſont pour lui: & celles de le conſerver me paroiſſent bien fortes: car on dit que ſa charge le tue. Tout eſt incertain juſqu'au moment où le Roi déclarera ſa volonté. Ainſi cette confidence, entre nous.

Je ſuis ſi touchée de votre voyage, que j'ai ſongé cette nuit que je vous diſois adieu. Après que je vous l'aurai dit en effet, il n'y aura plus perſonne à qui je parle avec liberté. Le Roi eſt en parfaite ſanté, & d'une gravité étonnante. On fait mille efforts pour le réjouir: on y réuſſit rarement. Je ne ſais rien ſur la

famille, & je crois qu'on me cache par bonté tout ce qui m'affligeroit. C'eſt la deſtinée de la vieilleſſe d'être menagée comme l'enfance. Monſieur va Samedi à Montargis pour deux jours, & nous aurons demain le Roi & la Reine d'Angleterre.

Le Prince d'Orange a toujours mal aux jambes.

Le P. de la Chaiſe s'eſt plaint au Roi de ce que j'ai écrit par mes amis au Cardinal Janſſon: ce qui n'eſt point vrai. Le Roi me lut hier un grand écrit de la conduite des Jéſuites avec M. de Lyonne. Je dis que mes amis prétendoient tout le contraire de ce que j'entendois, & qu'il étoit injuſte de n'écouter qu'une partie.

LETTRE CLXI. *

Ce 2 Septembre 1700.

LE Roi m'a montré votre lettre, Monſeigneur, & m'ordonne de vous dire, que vous avez très-bien fait de finir l'aſſemblée le plus paiſiblement qu'il vous a été poſſible. Je lui ai parlé pour l'affaire dont vous m'écrivez. Il m'a écoutée; mais il étoit plein d'un autre objet.

Je

Je ne sais ce qui en arrivera. Comme M. le Maréchal de Noailles sait plus de nouvelles que moi, je ne vous en mande point. Et je suis dans une grande langueur, qui diminue mes forces, mais non les sentiments d'estime & de vénération que j'ai pour vous.

LETTRE CLXII.

A Fontainebleau, ce 24 Octobre 1700.

JE ne saurois être fâchée de la peine que vous sentîtes en sortant de ma chambre, Monseigneur; & j'ose dire que celle où vous me laissâtes méritoit que vous y répondissiez. Il n'y faut plus penser: mais il me sera difficile d'oublier tous ces Lundis où j'avois le plaisir de vous entendre & de vous ouvrir mon cœur sur toutes sortes de sujets. (1) Je ne mettrai personne en votre place. Hé! qui la rempliroit comme vous? j'attendrai votre retour, sans me donner une consolation que je ne pourrois aussi-bien trouver ail-

(1) Le Cardinal de Noailles étoit parti pour le Conclave le 11 Octobre.

leurs. On vous enverra la condamnation, ou pour mieux dire la censure de la Sorbonne sur les propositions du P. le Comte. On a dit au Roi, que tous les Docteurs les plus graves n'en étoient pas, & que la jeunesse accabla les vieux par le nombre. Il est inutile de répondre à ces rapports. Je prie seulement qu'on ne dise, qu'on ne fasse rien en votre absence dont on cherche à profiter. Oui, Monseigneur, je prie Dieu, tout indigne que j'en suis, de nous donner un Saint Pape; & je ne puis m'empêcher de mêler dans ce grand intérêt celui de votre retour. Vous savez que j'en ai toujours voulu à cette calotte, qui vous fait tant souffrir, & que je ne pus la desirer dès quelle m'annonça ce qu'elle nous coûteroit, à vous bien des inquiétudes, à nous une absence peut-être de six mois. C'est bien du temps sur le peu qui m'en reste; & je trouve fort triste de vivre & de mourir sans son Archevêque. Que ma confiance en vous me vaut de peines! J'aime mieux cette dignité que le chapeau. Un Cardinal ne me paroît bon qu'à aller à Rome, sans compter les mauvais choix que fait la faveur. Je ne me jetterai point dans les nouvelles. La famille en est mieux instruite que moi. J'ai eu une conversa-

tion avec M. le Comte d'Ayen, qui ſera de quelque utilité pour l'empêcher d'être bleſſé de ce que fait Me. la Ducheſſe de N. à l'égard de ſa femme; & je regarderois comme un nouveau malheur, que j'euſſe contribué à déſunir une maiſon ſi liée. Vos prieres, Monſeigneur, feront plus que tous nos ſoins. En tout on avance plus avec Dieu. Vous ſerez incommodé de ce parti pris d'aller avant vos gens. Vous ne vous comptez pas aſſez, Monſeigneur. Je ſerai ravie de recevoir de vos lettres le plus ſouvent que vous le pourrez; mais je n'en tirerai pas tout le plaiſir que je me promettois. Déja la contrainte me ravit mes eſpérances. Traitez-moi là-deſſus comme vous traiteriez le Comte d'Ayen: ne m'écrivez que lorſque vous ne ſerez pas accablé. D'ailleurs, par la multitude de lettres que vous aurez à répondre, votre temps me ſera dérobé. Vous allez être en cet état-là par la mort de Mlle. de Condé, qui cauſe une auſſi grande affliction que ſi l'on n'avoit pas dû s'y préparer depuis ſix mois. Me. la Princeſſe ſur-tout eſt dans une douleur extrême; on dit qu'elle en auroit paſſé le premiers mouvements à Maubuiſſon, mais que l'extrémité où eſt Me. de Brinon l'en empêche. J'ai ſigné le contrat

du Prince d'Isenghien. Je ne mérite guere de pareils honneurs : la Maréchale d'Humieres a toujours eu de la bonté pour moi. Je ferai toujours tout ce qui me sera possible pour la Tribu. Le Patriarche m'a fort priée d'empêcher qu'il ne soit regardé comme un Invalide. J'ai bien des raisons, Monseigneur, pour bien vivre avec eux ; mais ce qu'il vous sont en seroit une suffisante pour moi.

Vous savez, Monseigneur, ce que je pense pour M. le Cardinal d'Estrées, & je m'assure que vous le lui aurez déja dit. Il a plus de part que personne au regret que j'ai quelquefois de n'être plus dans le commerce.

LETTRE CLXIII.

A Fontainebleau, ce 5 Novembre 1700.

JE veux vous écrire, Monseigneur, pour vous faire souvenir de moi ; mais je ne sais de quoi remplir mes lettres.

C'est à vous à nous dire des nouvelles du Conclave, qui fixe présentement l'attention de tout le monde Chrétien. Vous savez aussi-bien que nous des nouvelles du Roi d'Espagne, & qu'on mande de tous côtés qu'il ne peut guérir de cette

maladie-ci. La famille sait mieux que moi les nouvelles de la Cour, & vous aura mandé la distibution de la fête de la Toussaint, & le succès du Pere Mor ou Maure, que je n'ai point entendu. Vous savez aussi que M. de Molac est mort, & que sa succession est bien demandée. Mes vœux sont pour le Maréchal d'Estrées, & mes sollicitations pour un autre. Voilà comme il faut se sacrifier sans cesse. On se divertit fort ici, & l'on en part avec regret. Me. la D. de Noailles a donné un retour de chasse à Me. la D. de Bourgogne. Il ne m'est pas encore revenu qu'on y ait trouvé à redire : mais je suis fort sujette à ignorer ce qui se dit dans ma chambre même. J'y vois peu Me. la D. de Guiche. Elle est toujours incommodée. Vous voyez, Monseigneur, que je suis aussi embarrassée à remplir mes lettres, que charmée de m'entretenir avec vous le Lundi matin. Vous en savez la raison. Vous ne reviendrez jamais aussi vîte que je le souhaite.

Je vous supplie, Monseigneur, de dire quelque chose pour moi à M. le C. de Coislin (1). Je n'ai pu lui écrire à

(1) De Cambout de Coislin, Evêque d'Orléans, créé Cardinal le 12 Juillet 1697.

propos, & je n'ai pas osé hors de temps. Mais personne ne l'honore plus que moi.

LETTRE CLXIV. *

Ce 8 Novembre 1700.

ON aura bientôt la nouvelle de sa mort du Roi d'Espagne ; car on a reçu celle de son agonie. Grandes affaires à démêler. Dieu veuille nous donner une paix solide ! Je suis bien fâchée, Monseigneur, de ce que le vent vous est contraire. Je vous desire à Rome, puisque vous ne pouvez être à Paris, & je desire votre retour, comme s'il y avoit un siecle de votre départ.

J'ai montré la lettre de votre bon Prêtre de St. Jean-de-Luz, afin qu'on voye le besoin de bien choisir les Evêques. On croit avoir fait un bon choix en M. l'Abbé de Beauveau, que je n'avois jamais oui nommer.

Le *bon Pere* a dit qu'il n'y avoit que la jeunesse qui eût condamné le P. le Comte (1). Je ne réponds rien à tout cela,

---

(1) Le 1 Juillet, Salomon Prioux, Docteur de Sorbonne, dénonça à la Faculté les Livres du P.

si ce n'est qu'il faut attendre Louis-Antoine.

Je n'ai point oui parler du Curé de Marly, comme d'un sujet destiné à l'Episcopat. Je n'oublierai pas dans l'occasion ce que vous m'en écrivez. J'ai entretenu notre jeune femme, qui m'a promis une grande dévotion, que Dieu seul peut donner. On n'est point encore déterminé sur la Lieutenance vacante en Bretagne. Encore une fois, Monseigneur, je ne fais que vous mander, & j'aurois beaucoup de choses à vous dire.

LETTRE CLXV. *

Ce 17 Novembre 1700.

C'Est pour avoir trop de choses à vous dire, Monseigneur, que je ne puis me résoudre à prendre la plume. Lundi, j'en chargeai le Comte d'Ayen, qui est

---

le Comte sur les Cérémonies Chinoises. On nomma huit Commissaires. Le 18 Octobre, les propositions furent discutées. De 160 opinants, il y en eut 114 pour la censure. Peu de jours après, le P. le Comte, Confesseur de Mad. la Duchesse de Bourgogne, fut disgracié. Il partit pour Rome, où il avoit été prévenu par une lettre très-forte de Mrs. de Tiberge & Brisacier contre lui.

plus maître de sa chambre, que je ne le suis de la mienne. Tout le monde paroît ravi de l'affaire d'Espagne. Notre jeune Roi (1) la reçoit avec la gravité & le sang-froid d'un Roi de quatre-vingt ans. Les trois freres ont montré dans cette occasion une grande tendresse les uns pour les autres. Voilà une grande grandeur dans la grandissime Maison de France. Des gens fort sages sont persuadés que nous n'aurons point de guerre, & que nous en aurions eu une longue & ruineuse pour la France, si l'on avoit voulu exécuter les traités. L'Empereur vient encore de confirmer le Roi dans l'opinion qu'il a pris le bon parti; car il a refusé de signer ce traité. Dieu conduit tout. Il n'y a qu'à se livrer à lui. Le Comte d'Ayen va en Espagne, avec presque autant de joie qu'il alloit à Rome. Me. la Duchesse de Noailles a consenti à tous ces voyages, de la meilleure grace. Je doute que M. le Duc de Beauvilliers puisse les soutenir tout entiers. Sa santé est fort dérangée. On donne un Jésuite au Roi d'Espagne, quoique leur coutume, à ce qu'on dit,

(1) Le Duc d'Anjou, déclaré Roi d'Espagne, le 26 Novembre.

ſoit d'avoir un Dominicain ; mais on a dit au Roi que les Jéſuites ſont les meilleurs par l'oppoſition qu'ils ont pour le Janſéniſme. Ceci entre nous. Ce Confeſſeur n'eſt pas encore nommé. Le Marquis d'Harcourt eſt Ambaſſadeur & Duc. Il demeurera quelques années auprès du jeune Roi. Du reſte, il mene deux Gentilshommes de la manche, quelques Valets-de-chambre, trois ou quatre Officiers pour lui donner à manger à la Françoiſe, & trois ou quatre Valets de pied. Tout cela ne doit aller qu'à 18 ou 20 perſonnes. Sa maiſon viendra au-devant de lui. M. le Maréchal de Noailles me parut fort content de ce que le Roi l'a choiſi pour accompagner nos Princes. J'eſpere qu'il fatiguera moins à ce voyage, que dans les jardins de Marly. M. l'Evêque de Châlons avoit eu deſſein de demander l'Abbaye vacante par la mort de l'Abbé de Troiſville ; mais le Roi s'eſt hâté en faveur de M. le Grand, & l'a donnée à l'Abbé d'Armagnac. . . .

Je viens d'entretenir M. le Duc de Beauvilliers, qui m'a fait de grandes proteſtations d'amitié pour M. le Maréchal de Noailles, & du concert où il veut être avec lui dans ce voyage. M. votre frere me parut être dans les mêmes diſpoſi-

tions. J'appris hier au soir ce qui est arrivé à Rome (1). Je ne comprends pas que M. de Monaco n'ait pas suivi vos conseils. Je vous supplie, Monseigneur, de faire mes compliments à nos Cardinaux. Vous me connoissez assez, pour mettre dans les expressions les différents degrés de sentiments que j'ai pour eux.

LETTRE CLXVI.

A Marly, ce 25 Novembre 1700.

JE voudrois bien qu'on me laissât le temps de vous écrire; mais je n'ose l'espérer. Je regarde l'union de l'Espagne avec nous avec un nouveau plaisir, quand je pense que nous voudrons le même Pape, & que par-là vous reviendrez plutôt. Cet intérêt est grand pour moi & pour bien d'autres : & vous savez, Monseigneur, que je n'ai jamais cru que vous fissiez autant de bien dans le Conclave,

(1) Au sujet du Prince Vaini, attaché à la nation Françoise, & Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, dont on avoit arrêté les domestiques pour avoir insulté les Sbires. L'Ambassadeur du Roi sortit de Rome.

que vous en faites dans votre Diocefe. Vous aurez appris que M. de Châlons vouloit demander le Bénéfice qu'a eu M. l'Abbé d'Armagnac. Il vous reste le plaisir de n'avoir fait aucun pas pour cela. Nous sommes à Marly fort désœuvrés. Le Roi de France plante, & le Roi d'Espagne chasse le jour, & joue à cligne-musette le soir dans ma chambre. Je voudrois qu'il fût déja parti. Si j'avois eu voix en Chapitre, il seroit allé en poste. On ne peut aller trop vîte saisir une Couronne si belle. Il sera plus de quarante jours en chemin. M. le Duc de Beauvilliers a bien la mine d'y demeurer. Il est dans une langueur dont il aura de la peine à revenir. Me. sa femme marche pour avoir soin de lui. Me. la Duchesse de Noailles me paroît fort triste : je ne sais si c'est simplement de voir partir M. son mari & son fils : elle ne m'en avoue pas d'autre cause. Il me paroît que M. de Noailles doit être content de la maniere dont le Roi l'a engagé à ce voyage, dont il pourra bien demeurer chargé seul. Cependant je crains qu'ils ne le voyent présentement que par le mauvais côté, qui est l'éloignement du Roi, que les courtisans croyent le plus grand des malheurs. Le Comte d'Ayen est plus Philosophe, & par con-

séquent plus tranquille. Il part avec joie. Il mene une Musique pour son plaisir & pour celui de M. le Duc de Bourgogne. Je lui ai conseillé de ne rien épargner : mais je ne m'en vante pas à Me. la Duchesse de Noailles.

L'Abbé de Luxembourg a laissé une belle Abbaye. L'Abbé de Mornay veut la demander en remettant la sienne. M. le C. de Bonzi presse pour avoir un Coadjuteur : j'en presse le Roi aussi, parce que je crois qu'il y va de sa conscience : mais je ne sais sur qui ce choix devroit tomber. J'ai parlé aussi contre le Curé de Marly. On ne pense point à le faire Evêque.

Le Pere de la Chaise a proposé au Roi de me consulter sur le choix d'un Confesseur pour le Roi d'Espagne. Je l'ai refusé en disant, que mon Archevêque n'étant pas ici, je ne pouvois m'instruire.

Je suis bien étonnée, Monseigneur, d'avoir pu achever cette lettre. Je ne vous y parle point des nouvelles publiques, elles vous reviennent de tous côtés.

LETTRE CLXVII.

A St. Cyr, Décembre 1700.

IL faut croire, Monſeigneur, que nous avons un ſaint Pape (1), & le reſpecter comme tel. Quelque envie que j'aye de votre retour, je ſouhaite fort que vous l'entreteniez des bonnes intentions & de la véritable piété du Roi. C'eſt à ſon Archevêque à lui en répondre. Les Dames de St. Louis ſont inſatiables d'indulgences : apportez-nous des chapelets ou médailles qui en ſoient chargées, pour la vie & pour la mort, & ſouvenez-vous qu'elles ne peuvent ſe ſervir ni d'or ni d'argent : ainſi ce que nous vous demandons ne doit pas vous ruiner. J'ai bien mal à la tête de tous les adieux que nous avons faits. Le Roi a été touché de voir partir ſes trois enfants ; & quoique leur voyage n'ait rien que de bon, la ſéparation eſt triſte. J'ai dit adieu ce matin à M. le M. de Noailles & au Comte d'Ayen. Ils partent contents

(1) François Albani, élu le 23 Décembre, âgé de 51 an : il prit le nom de Clément XI.

de tout ce que le Roi leur a dit : & ils sont chargés de trois personnes fort précieuses : car je doute fort que M. le Duc de Beauvilliers finisse le voyage. J'ai avoué à ceux qui m'ont quittée & que je quittois avec peine, que je sentois au fond du cœur une grande consolation en pensant que vous revenez. C'est ainsi que la joie est toujours mêlée au chagrin. J'ai lu avec plaisir la ferme résolution que vous prenez de ne retourner jamais à Rome. Gardez-la bien, & revenez nous gouverner & nous bénir *ad multos annos*. Les miennes ne finiront pas sitôt, si j'en juge par ma santé. Mes compliments, je vous supplie, à M. le Cardinal d'Estrées. Il faut finir tout court.

LETTRE CLXVIII.

A Marly, ce 19 Février 1701.

IL faut peu de chose pour m'accabler : & je suis souvent persuadée qu'une autre ne se plaindroit pas tant des peines que je vous confie, & dans lesquelles vous entrez avec bonté. Mais j'ai une autre idée de ce qu'il faut que vous souffriez, pour être en l'état où je vous ai

vu, & dont je suis si touchée que je ne cesse d'y penser. Permettez-moi de m'expliquer avec vous librement, quoique je ne dusse que vous écouter, vous obéir, & prier pour vous : la droiture de mes intentions excusera tout. Vous savez, Monseigneur, si c'est vous qui avez desiré la place que vous occupez, & si l'on a eu de la peine à vous la faire accepter. Vous ne pouvez donc douter, que ce ne soit Dieu qui vous y ait mis. Quel compte auriez-vous à lui rendre, si vous en sortiez de votre propre mouvement? Je ne crois pas que vous acheviez votre vie, avec autant d'agrément que vous en trouveriez dans la retraite. Mais est-ce pour une vie agréable & commode que vous êtes fait? Dieu vous a-t-il donné de si grands talents pour vous seul? Le repos, & le bonheur d'un Archevêque dépendent-ils d'un coup d'œil d'un Roi? & parce que vous êtes entouré d'ennemis, faut-il décliner le combat? En avez-vous d'autres que les ennemis de l'Eglise? Vous devez donc rester dans votre place. Votre affliction est juste : quitter votre poste, seroit pourtant une désertion. Mais comment répondrez-vous aux desseins de la Providence? en vous mettant en état de travailler utilement. Que

vous manque-t-il ? une bagatelle : il n'y a contre vous qu'un ſoupçon. Ce ſoupçon eſt-il impoſſible de l'effacer ? Tout ce qu'on dit contre vous ſe réduit à la protection ſecrete que vous accordez au parti Janſéniſte : perſonne ne vous accuſe de l'être : voudriez-vous être plus long-temps le chef & le martyr d'un corps, dont vous rougiriez d'être membre ? Ne leverez-vous pas cet obſtacle, le ſeul qui nuiſe au bien auquel vous paroiſſez deſtiné ? Quant aux moyens, vous les connoiſſez mieux que moi. On ne vous accuſe point d'être Quiétiſte, ni tous ceux qui vous environnent : pourquoi ne vous laverez-vous pas auſſi-bien du ſoupçon de Janſéniſme ? J'avoue qu'alors vous eſſuyerez le déchaînement des Janſéniſtes, comme vous eſſuyez aujourd'hui les fureurs de la cabale oppoſée ; mais du moins vous ſerez en état d'édifier & de conduire à Dieu, & le Roi, & moi, & tous ceux qui ne tiennent à aucun parti. Jamais les Jéſuites n'ont été plus foibles qu'ils le ſont ; le Pere de la Chaiſe n'oſe parler : leurs meilleurs amis en ont pitié : ils n'ont de pouvoir que dans leurs Colleges : je le vois ſouvent : je vois la force que vous auriez, ſi ce nuage de Janſéniſme pouvoit enfin ſe diſſiper. On eſt

averti que vous avez des commerces directs & indirects à Rome avec des gens qui y ont été les plus acharnés pour Jansénius & contre le Roi. Croyez, Monseigneur, que tout lui revient, & qu'il n'a aucun tort de vous soupçonner. Ce n'est point sur les discours de votre Pere de la Chaise. Le bon homme, encore un coup, n'a nul crédit. D'autres personnes parlent, écrivent, & sont écoutées, & encore une fois, avec raison. Cependant le remede est facile. On est prévenu d'estime pour vous : on croit votre vertu sincere : on la regarde avec respect : on me permet même de vous donner les avis que je vous donne sur vos commerces à Rome : grande marque de considération pour vous. Je touchai le Roi, en lui disant une partie de notre derniere conversation ; & je vois très-clairement, Monseigneur, que si vous vous déclariez hautement avec vos gens de l'Archevêché, le Roi seroit pour vous tel que vous souhaitez qu'il soit. Il me nomma ce jour-là M. de Beaufort. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il est aisé de s'expliquer si nettement & si fortement, que nous ne laissions aucun doute. Pardonnez-moi toutes mes libertés : vous en voyez la cause : j'aime le Roi, j'aime le

bien public, j'aime votre personne : voilà ce qui me rend si sensible. Je mourrai apparemment avant vous ; je voudrois en mourant laisser le Roi entre vos mains.

Le Roi & la Reine d'Angleterre sont bien touchés de se croire mal avec vous, & vous demandent de les voir pour s'expliquer sur tout ce qui s'est passé. Il ne vous convient ni aux uns ni aux autres d'être brouillés : & il convient encore moins que la cause en revienne au Roi. Voyez-les, Monseigneur, je vous en conjure. Hé bien ! ne vaudroit-il pas mieux lire l'*Année Chrétienne*, que de donner de telles scenes ? Toutes ces pénitentes du P. de la Tour ont-elles d'autres Livres que ceux qui s'appellent de ces Messieurs ? Les autres ne sont-ils pas dans le mépris comme ceux qui les lisent. Ne sont-ce pas-là des marques de cabale, qui détruisent toute l'édification qu'on devroit tirer de la sainteté de leur vie ? C'est au moins l'effet qu'a fait sur moi la conversion de Me. de Caylus. J'aurois été ravie, si je l'avois vue, simple, estimant la piété par-tout, lisant sans prévention tout ce qui est utile, & se tenant même à la plus grande simplicité, qui convient seule à notre sexe, & qui n'est plus, depuis ces nouveautés. Elles portent l'or-

gueil avec elles : il faut des Livres faits exprès : il faut de belles traductions : la *Vie des Saints* est en mépris : Grenade, Rodriguès, St. François de Sales, sont à peine ouverts. Il me semble que les conducteurs de ces femmes devroient les tenir plus humiliées, quand ce ne seroit que par politique. Leur ton important & décisif marque clairement qu'elles soutiennent un parti. Je reçois en ce moment votre lettre d'hier. Si vos peines pouvoient diminuer par l'intérêt que j'y prends, vous seriez le plus heureux des hommes. Je voudrois que Lundi fût arrivé, pour n'être plus ici & pour être avec vous.

LETTRE CLXIX.

Jeudi Saint, 1701.

MOnsieur Michel est malade, & ne peut pas vous aller trouver aussitôt qu'il l'auroit desiré : je lui ferai savoir votre nouvelle bonté. J'ai brûlé depuis quelques jours la lettre des Carmélites de Rome : je ne prévoyois pas qu'elle pût me servir ; & j'aime à me défaire des papiers. M. le Maréchal de Noailles vous aura rendu compte sans doute de sa der-

niere conversation avec le Roi; qui vous fera voir que Mrs. de Bouillon n'obtiendront rien de nouveau en cette occasion : ainsi, Monseigneur, je ne crois pas qu'il y ait rien à dire ni à faire présentement; il faut voir ce que deviendra l'accommodement particulier. Je prie Dieu de tourner tout ce qui nous touche pour sa plus grande gloire : nous aurions grand sujet de nous désespérer, si nous jugions de l'avenir par le présent. On remet vos lettres entre les mains de M. de Pontchartrain, qui n'est pas toujours disposé à bien traiter les Ecclésiastiques. Je dis au Roi que vous trouviez que cet Abbé avoit tort dans le commencement de l'affaire; mais que la procédure personnelle contre lui vous paroissoit violente : il en convient. Il y a des Demoiselles à Perpignan qui ont été élevées à St. Cyr, & qui résistent jusqu'ici à l'envie que leur mere a de les perdre. Je voulois prier M. l'Evêque de les placer dans un Couvent. Le pourroit-il? & voudroit-il entrer dans cette affaire, dont M. votre frere a connoissance? Je vous demande pardon, Monseigneur, de vous en fatiguer; mais ce seroit une bonne œuvre, & c'est une grande excuse. Voudriez-vous voir ce qu'on en mande à M. le Maréchal? je crois la lettre du P. Recteur des Jésuites.

LETTRE CLXX.

Ce 21 Mai 1701.

JE vous supplie, Monseigneur, de me faire toujours part des choses principales que vous faites. Il me semble que j'en dois être instruite, pour être en état de répondre.

J'ai bien de la peine à pardonner à M. de Pontchartrain l'allarme qu'il m'a donnée : & je tâchai de porter le Roi à faire ses réflexions là-dessus, & à juger combien il devoit être en garde contre tout ce qu'on lui disoit : que pour moi j'avois cru tout perdu ; & qu'enfin toute cette affaire qui pouvoit détruire le crédit en un instant, perte plus nuisible à la France que celle d'une Province, étoit peut-être un effet de la plus raffinée politique du Prince d'Orange. Que tout cela soit un rien, c'est ce que je ne conçois pas, après avoir craint que l'Etat ne fût bouleversé. Je dis ensuite au Roi une partie de la réprimande que j'avois faite à son Ministre, de ne vous avoir pas averti d'abord, & d'avoir pensé à parler à M. de Rheims avant d'aller à vous : &

j'ajoutai que toute cette conduite étoit maligne. Je dis les reproches que j'avois faits ſur la haine qu'on témoignoit pour les dévots : & le Roi dit que cela étoit vrai. Enfin, Monſeigneur, je n'oubliai rien pour donner de la défiance de cet homme, me trouvant d'ailleurs malheureuſe, que mon perſonnage ſoit de dire du mal de quelqu'un. Quand j'irai trop loin, c'eſt à vous à m'arrêter. Mais revenons à vous. Le Roi étoit parfaitement ſatisfait de votre converſation : vous l'aviez mis à ſon aiſe, & il étoit bien diſpoſé à m'écouter.

J'ai vu ce matin M. de Chamillart, qui conjointement avec M. de Pontchartrain, ſe déchaîne contre vos répartitions de don gratuit & de capitation : ils diſent qu'il n'y a ni ordre ni égalité dans ce que font les Evêques, qui ne ſongent qu'à ſe ſoulager eux & leur Chapitre, & jettent le fardeau ſur des épaules moins fortes. L'honneur de l'Epiſcopat voudroit bien, ce me ſemble, que des répartitions plus juſtes fiſſent ceſſer ce propos. Je rendrai compte à M. la C. de Gr.... de l'état de l'affaire du Religieux de Ste. Genevieve.

J'ai vu ce matin M. de Meaux bien convaincu qu'il faut laiſſer Me. G. en priſon.

LETTRE CLXXI.

A St.-Cyr, 10 Août.

C'Eſt toujours dans les mauvaiſes affaires qu'on a recours à vous, Monſeigneur : & en voici une qui m'embarraſſe. Vous ſavez l'amitié que j'ai pour le Duc de Richelieu. Il a exigé de moi pluſieurs ſollicitations contre Me. d'Acigné. Je meurs de peur qu'il n'ait tort : j'aiderois donc à ſoutenir une injuſtice. On me dit de tous côtés, que c'en eſt une, d'empêcher qu'elle ne ſoit tutrice de ſes petits-enfants. Donnez-moi votre avis. Je ne voudrois pas manquer à ce que je dois à mon ancien ami : je voudrois encore moins manquer à ce que je dois à ma conſcience. Votre conſeil. Il réglera ma conduite ſans vous commettre : dût Me. d'Acigné m'accuſer d'être injuſte, ou M. de Richelieu m'accuſer d'être ingrate.

Le Roi a lu votre Mandement, Monſeigneur, & il a rayé ce qu'il faudroit ôter pour ne rien exciter en Angleterre, & ne donner à l'ennemi aucun prétexte de ſe plaindre. Comme il y a pluſieurs endroits barrés, j'ai mis une croix où

le Roi a commencé de rayer, & une où il a fini. Je me presse de vous le renvoyer; & je n'ajoute pas ici ce que j'aurois à vous dire.

LETTRE CLXXII. *

Ce 5 Novembre 170[illegible]

MR. l'Archevêque de Sens m'a envoyé ce matin la lettre que vous lui avez écrite, Monseigneur, sur l'affaire de Me. de Beuvron. Il a été à Moret, & l'a déterminée d'en partir au premier jour. C'est le meilleur parti qu'elle pouvoit prendre, sa Communauté étant prévenue au point qu'elle l'étoit. Jamais elle n'eut fait de bien dans cette maison-là. Mais dans l'état où étoient ces filles, depuis qu'elle avoit déclaré qu'elle s'en iroit, elle y auroit fait bien du mal par les brigues qui s'y faisoient & pour & contre elle. Eternelle discorde. Toutes ces raisons nous ont fait prendre la résolution de vous la renvoyer : un autre que vous ne s'en seroit pas chargé si charitablement : & sans vous, il eût fallu que les Religieuses de Moret l'eussent gardée. Elles prieront Dieu de vous récompenser du repos

pos que vous leur donnez. Me. de Beuvron paroît une bonne fille; peu d'esprit, peu de piété : fort occupée de sa personne : excessivement propre : visionnaire sur sa santé, ménagere, assez douce & sage : persuadée qu'elle a un nom, un rang à soutenir : froide, seche, incapable de la patience qu'il faut avoir avec des filles : d'un abord pénible, point aimée en général : des favorites : sans éducation, sans maxime, sans droiture, sans piété solide : en un mot, une vraie Religieuse. Elle sera Mardi à Paris. Elle va en relais dans mon carrosse, accompagnée de Nanon & de Mlle. d'Osmond (1) que j'ai auprès de moi. Elle emporte tout ce qu'elle a acheté à l'usage de sa personne. Je lui ai toujours donné cent écus tous les ans, afin qu'elle n'eût rien à demander à la maison. Elle les a tous employés pour elle, & il ne lui manque rien. Elle aura deux cents francs de Moret : & M. de Sens se charge d'établir cette pension en Cour de Rome. Elle en sera bien payée tant que je vivrai : car il retiendra cette somme sur ce que je leur donne, & elle passera entre vos mains. Je lui

(1) Depuis Marquise d'Havrincourt.

donnerai 400 liv., quoique je n'en aye promis que 200 : & ainsi vous pouvez compter, Monseigneur, sur 200 écus, & en avancer ce qu'il vous plaira sur ma parole. Voilà vous importuner long-temps d'une même affaire : mais c'est pour n'y plus revenir. Je vous remercie de votre complaisance à lire tout ceci.

LETTRE CLXXIII.

Ce 25 Novembre 1701.

MR. le Maréchal de Noailles m'avoit envoyé votre mandement. Je suis ravie, Monseigneur, d'avoir tout ce qui vient de vous. J'y prends trop d'intérêt, pour ne devoir pas en être informée avant le public.

Je montrerai au Roi la lettre des Ecclésiastiques de Bordeaux. Je lui ai lu celle de M. d'Autun. Il approuve fort son zele pour la résidence, & fera dire de surseoir l'affaire de M. de Citeaux.

Je crains que M. le Doyen ne fasse une mauvaise affaire, en se chargeant de mon frere, aux conditions qu'il y veut mettre. Il prétend ne payer que la moitié du louage de la maison, y avoir autant de

domestiques & de chevaux qu'il y en a chez lui, avoir un Suisse à la porte, se retirer à onze heures ou minuit, manger chez lui avec qui il lui plaira, &c. Tout cela ne me paroît guere convenable à une retraite, & je ne répondrois pas qu'il ne vît des femmes, & n'attirât un grand ridicule sur cette Communauté. Je lui ai fait proposer de prendre soin de ses affaires. Il le refuse : ce qui ne me paroît pas de fort bon augure. Enfin, Monseigneur, je ne vois rien là qu'une légéreté, qui, selon la prudence humaine, sera suivie de légeretés encore plus grandes. Si après toutes ces réflexions vous croyez qu'il faille hasarder, je soumettrai volontiers ma défiance à votre décision. Je vous supplie de communiquer cette lettre à M. le Curé de St. Sulpice.

LETTRE CLXXIV.

Le 12 *Décembre* 1701.

JE me trouve très-embarrassée sur M. de St. Hermine, dont les raisons ne sont que trop bonnes. Il n'y a, ce me semble, rien de mauvais dans sa lettre, que l'expédient de séparer mon frere d'avec M. le

Doyen. Ces Messieurs ne sauroient-ils trouver une maison pour M. de St. Hermine ? Ils sont tous, ce me semble, dans le quartier où il veut demeurer. Si j'avois une maison à Paris, je la lui donnerois ; mais je n'y connois plus personne : & comment user de toute mon autorité pour mettre ce paralytique sur le pavé, & un paralytique auquel je ne fais aucun bien, & qui n'entend parler de moi que depuis hier, de moi dont la fortune a commencé par un paralytique ? Tous les Gardes-du-Corps sont dans ma chambre avec leur Capitaine, & font grand bruit.

LETTRE CLXXV.

Ce 21 Décembre 1701.

JE vous supplie, Monseigneur, de voir le mémoire que je vous envoye : il est d'un homme que je considere infiniment, & auquel je ne voudrois rien refuser : mais vous savez ce que je puis. Je voudrois de tout mon cœur que mon frere voulût donner de l'argent pour soutenir un établissement qui mériteroit de trouver plus de protection : les temps ne sont

pas favorables pour demander au Roi. Quant à ce qui me regarde, je vous assure que ce sera le Comte d'Ayen qui payera les deux mille écus que je donnai pour cette œuvre il y a quelque temps: car je les empruntai sur la Terre de Maintenon, n'étant jamais en état de donner de pareilles sommes. Mes aumônes sont réglées sur ce que je touche d'argent, & je ne sais personne à qui il en coutât plus d'en faire d'extraordinaires. Je n'ai nul crédit sur l'esprit de mon frere : je ne sais si dans le fond il seroit fâché que la Communauté le quittât : quoiqu'il en arrive, il devroit se réduire pour pouvoir donner davantage : il a trop de domestiques : mais c'est à ces Messieurs à le persuader : je suis bien édifiée & bien honteuse de ce que M. de Madot fait pour lui : il faudra bien tâcher d'obtenir du Roi quelque récompense. Parlez franchement à ces Messieurs une fois pour toutes : car il m'est impossible de rien faire pour eux : vous savez combien de fois vous avez été refusé, quand vous avez parlé pour cet établissement du temps du bon M. le Doyen.

LETTRE CLXXVI.

Ce 26 Février.

LE Roi veut que je vous envoye la lettre du Vicaire de Marly : car il a été bien touché de ce qu'il est Docteur. Je vous avois bien dit, Monseigneur, qu'il en fait grand cas, je dis des Docteurs. Je ne sais rien de nouveau depuis notre derniere entrevue. J'oubliai de vous demander un sermon du Pere Massillon à St. Cyr : il prendroit le jour qu'il voudroit : il seroit dans une chaise à la grille : il n'y auroit que nous. Si vous lui faites cette priere de ma part, Monseigneur, dites-lui du bien des Dames de St. Louis, & qu'on ne respire à St. Cyr que simplicité, obéissance, humilité. Si après tout cela il ne lui convient pas de nous prêcher, je m'accommoderai fort bien d'un refus. Je crois, Monseigneur, que la lettre du Sr. Cottin ne doit pas vous empêcher de chercher un Curé pour Marly.

LETTRE CLXXVII.

A St. Cyr, ce 9 Mars.

JE me hâte, Monſeigneur, de vous dire que le Roi accorde tout ce que Me. de Montauban demande, afin qu'on ne perde pas de temps pour la petite fille dont l'âge eſt déja avancé. Il faut commencer par les preuves, & que la perſonne n'ait ni difformité, ni maladie qui la mît hors d'état de recevoir l'éducation, qui eſt la fin de cet Inſtitut. Le Roi mettra les garçons au College. Ce que Dieu veut, il le facilite.

LETTRE CLXXVIII.

A Verſailles, ce 22 Février.

J'Ai vu la Reine; mais elle deſire un plus grand détail ſur l'affaire que vous avez traitée, & demande à vous voir Mercredi.

Le Roi m'a dit que vous n'étiez pas content de ce qu'on a mis à Gif une mauvaiſe Demoiſelle: c'eſt M. l'Abbé Tiber-

ge qui a demandé cette lettre de cachet : j'ai lieu de croire qu'il ne fait rien qu'avec votre agrément.

Votre derniere visite a été si courte, que j'ai oublié de vous recommander un jeune Ecclésiastique de votre Diocese, appellé Palliere. C'est le fils d'un Gentilhomme très-sage. Je vous fatigue si peu de recommandations, que vous aurez égard à celle-ci, si le sujet est bon : mais en l'examinant, oubliez-moi.

LETTRE CLXXIX. *

A Marly, le 10 *Mars* 1702.

LE Roi me raconta assez de choses de la derniere conversation qu'il a eue avec vous, Monseigneur, pour me faire juger que vous avez été affligé. J'eus bien envie de vous écrire : mais qu'écrire dans de si tristes occasions ? je ne pouvois que vous répéter ce que vous aviez entendu. Il est certain que deux endroits ont choqué le Roi ; le premier est celui d'avoir voulu l'obliger à défendre aux autres Evêques d'écrire : il s'est souvenu des plaintes que vous faisiez il y a deux mois de ce que M. le Chancelier vouloit leur impo-

ſer quelque contrainte ; & il a conclu que vous vouliez épargner les Janſéniſtes. Le diſcours de M. de Rheims le perſuada, que vous les aviez ménagés : & tout cela joint aux anciennes préventions & à une nouvelle converſation du Pere de la Chaiſe à ſon dernier voyage de Verſailles le mit dans l'humeur où vous le trouvâtes. Elle paſſera, ſur-tout ſi le *bon Pere* lui paroît content de votre Ordonnance : mais pour le fond, je n'y vois point de remede : & c'eſt ce qui m'afflige ſenſiblement. Il faudroit pour détromper le Roi, que vous vous jettaſſiez dans des extrêmités dont vous n'êtes pas capable, & que vous ne croyez pas Chrétiennes : il voudroit que les Janſéniſtes fuſſent auſſi mécontents de vous que les Quiétiſtes. L'affaire de Port-Royal ne s'efface point : vous avez en M. de Rheims un ami qui vous fera toujours tort : il ſe pare de vous : mais il ne vous fait pas autant d'honneur que vous lui en faites. Pourquoi M. de Meaux ne dit-il mot ? Je n'ai jamais attendu le Pere de la Chaiſe avec autant d'impatience, que je fais préſentement, pour voir s'il parlera au Roi comme il vous a parlé : & jamais je n'ai éprouvé plus vivement les ſentiments que j'ai pour vous : car je puis vous dire ſans aucune exagération, que

j'en ai le cœur ſerré à tous les moments du jour & de la nuit. Je prie Dieu d'être votre conſolation : je comprends combien votre bon cœur en a beſoin : & il n'eſt rien que je ne vouluſſe faire pour y contribuer.

P. S. On veut abſolument que notre Cardinal & la Pr. des Urſins ſe raccommodent, autant qu'il eſt néceſſaire pour le bien des affaires. Ne leur écrirez-vous pas à tous deux pour les porter à faire ce ſacrifice au Roi ? Tout tombe ſur l'Abbé d'Eſtrées : & ceux qui ſont le plus pour le Cardinal abandonnent le neveu : vos lettres feront plus d'effet que celles des Miniſtres.

LETTRE CLXXX.

A Verſailles, ce 14 Avril.

J'Ai dit au Roi que vous ne croyez pas, Monſeigneur, qu'il eût fait un bon choix dans la nomination de ce Religieux Bernardin. Il m'ordonna de vous demander ſon nom qu'il a oublié, & ce que vous ſavez de ſa conduite, parce que la feuille n'eſt point encore ſignée.

LETTRE CLXXXI.

A Marly, 9 Juillet.

JE ſuis bien fâchée de tout ce qui peut vous embarraſſer, & bien touchée de la fermeté mêlée de douceur qu'on voit dans votre conduite. Je ſerois bien trompée, ſi le Roi approuvoit celle des Jéſuites dans cette occaſion : & je lui aurois montré votre édifiante lettre ſans les endroits que j'ai rayés, qui auroient fortifié ſes ſoupçons ſur votre prédilection pour les Peres de l'Oratoire. Voyez, Monſeigneur, ſi vous jugeriez à propos de me la renvoyer corrigée. Au reſte, il eſt temps de penſer à votre bon & ancien ami Jéſuite : mais je ne ſais comment vous parviendrez à le placer. Si vous m'entendez, Monſeigneur, vous remercierez Dieu, & me garderez un grand ſecret. Vous ne vous attendiez pas à ce dénouement : pour moi je ſuis prête à chanter le Cantique de Siméon. Si nous réuſſiſſons, que nous reſte-t-il à deſirer ?

LETTRE CLXXXII.

A St. Cyr, ce 29 Juillet.

JE suis venue ici chercher le silence & le repos qu'on ne trouve pas à Marly, & consoler notre communauté de la perte de leur nouvelle Supérieure qui mourut Vendredi.

Je n'ai pas encore montré votre lettre au Roi, ni celle de M. l'Archevêque de Rouen. A ce soir.

Rien ne seroit plus à desirer, que de voir le Roi bien rassuré sur vous. Il semble que cela seroit très-facile, quand on voit les Jésuites & les Anti-Jansénistes répandre comme d'eux-mêmes que vous n'êtes pas du parti : voilà l'essentiel : le reste est peu considérable, & c'est pourtant ce petit reste qui fait tant de tort à l'Eglise, aux gens de bien, aux bonnes œuvres que vous feriez sans nombre, si ce malheureux nuage étoit dissipé. Il faut adorer la conduite de Dieu sans l'approfondir. Ma sensibilité sur vos vrais intérêts va au-delà de tout ce que je puis vous dire, & m'a déja coûté plus d'une mauvaise nuit. Ma santé est toujours très-foible,

& ma vie ne vaut pas les souhaits que vous faites pour elle.

LETTRE CLXXXIII.

Ce 4 Novembre 1702.

QUi le croiroit, Monseigneur, que depuis quatre jours je n'eusse pas eu un moment pour répondre à votre derniere lettre? Le Roi ne se pressera point sur Montmartre, & il attendra votre avis: il voudroit une fille de qualité & de la grande regle: on lui propose une Me. de Châtillon. N'y auroit-il personne à Malnoue? Il me semble que c'est une maison bien réguliere; mais je ne sais si c'est la même regle. Je ne respire pas entre les grands; toute votre famille est ici, & je n'ai pas encore dit un mot à aucun d'eux. Je serai bien heureuse, si mes contraintes sont récompensées à proportion de ma sensibilité & de ma patience. Ne dinerai-je pas avec vous la premiere fois que vous viendrez à Versailles?

LETTRE CLXXXIV. *

Mercredi, 20 *Novembre* 1702.

IL eſt vrai, Monſeigneur, que le Roi a été ſurpris & un peu choqué des ſujets, mauvais ſelon lui, que vous avez mis ſur la liſte qu'il vous avoit demandée. Il eſt implacable ſur les fautes des autres, & eſt ravi de ſe fournir à lui-même une raiſon de juſtifier les ſiennes: » Les gens de bien, dit-il, ſont trop cré» dules. " Je crains que l'opinion qu'il a de votre bonté ne diminue du crédit que je vous voudrois ſur ſon eſprit. Je n'oſe lui nommer M. de Luçon pour Bordeaux, dans la crainte qu'il ne regarde cette recommandation de vous, comme une ſuite de cette inclination qu'on veut que vous ayez pour le Janſéniſme. Il vaut encore mieux, ce me ſemble, que ce ſaint Evêque demeure où il eſt, que d'éloigner le Roi de vous. C'eſt ce que je regarde comme très-important pour lui. M. le Curé de Verſailles m'a dit ce matin, que vous viendriez au premier jour préſenter votre inſtruction. Le Roi garde un profond ſilence ſur Mrs. d'Eſtrées, & je n'oſe le rom-

pre, de peur de m'emporter; car je suffoque de ce que je vois tous les jours. J'ai grand besoin de vos prieres, Monseigneur: mon cœur est dans l'amertume. Si M. d'Aubigné exécute son projet, ce sera une consolation pour moi.

LETTRE CLXXXV. *

A Versailles, ce 2 Février 1703.

NOus sommes surpris comme vous, Monseigneur, & me voilà encore bien convaincue que nous ne savons ce que nous faisons. M. le Cardinal d'Estrées m'écrit & me renvoye à vous pour des particularités. Me. la Princesse des Ursins écrit à M. de Torcy, que le courier est si pressé, qu'elle n'a pas le temps de lui rien dire. Elle mande à Me. la Duchesse de Noailles qu'elle va incessamment demander son congé. On ne peut savoir combien elle a tort; mais notre Cardinal n'en peut avoir: fût-il capable de faute, on ne lui a pas donné le loisir d'en faire; cependant nos affaires vont souffrir de ces malheureuses intrigues, & il est bien difficile de juger & de conduire de si loin. Je suis très-persuadée qu'il faudroit y en-

voyer quelqu'un, pour nous apprendre les ſecrets reſſorts, & pour parler fortement au Roi d'Eſpagne : les lettres ne peuvent faire le même effet.

J'ai été bien allarmée du mal de M. le Maréchal de Noailles. On croit qu'il en ſera bientôt quitte. Vous avez permis, Monſeigneur, que Mlle. de Choiſeuil entrât à Belle-Chaſſe pour ſix mois. Elle ne veut point être Religieuſe ; mais elle voudroit demeurer dans cette maiſon dont elle dit beaucoup de bien. Vous & Me. de Verdille feriez une grande charité en donnant un aſyle à une fille de qualité, qui n'a pas de quoi vivre dans le monde : elle a été élevée à St. Cyr : jugez, Monſeigneur, ſi je m'y intéreſſe.

LETTRE CLXXXVI. *

Ce 10 Février 1703.

PUiſque je trouve ici un moment ſur lequel je n'avois pas compté, trouvez bon, Monſeigneur, que je vous le donne. Je ne ſais rien de particulier ſur le déchaînement ; mais le bruit eſt fait. Vous avez tout réglé avec le Roi : il faut eu-à-peu l'accoutumer à quelque réfor-

me, s'attendre aux murmures, aux critiques, aux contradictions, & les mépriser. Toutes ces raisons me font pencher à suivre votre projet. Redoublez vos prieres : il y a quelque sujet qui le mérite : je ne cesse d'en faire, hélas ! de très-misérables pour vous. Ce que vous me dites de la promotion (1) m'afflige. Me. la Duchesse de B. a fait M. de Tessé, & je n'ai pu faire le cousin de 59. Il me semble que le public n'auroit point été surpris : il a plus de service, de réputation, de capacité, & un plus beau nom que le Comte de Rosen & d'autres. Vous savez combien je méprise les honneurs ; mais ceci me paroît une injustice : je me suis opposée à l'élévation du frere de 22, parce qu'il n'en étoit pas digne ; mais son parent méritoit quelque chose de plus que le cordon rouge, sur-tout le frere ayant eu le bleu. A ma place, on est si exposé à la flatterie, qu'on doit se défier de la vérité même ; mais il me semble qu'il n'y a pas deux voix là-dessus : & si je n'avois inspiré à la petite niece ma modération, elle m'arracheroit les yeux. Jugez donc, Monseigneur, si je suis contente, moi qui sent tout si vivement.

(1) Des Maréchaux de France.

LETTRE CLXXXVII. *

Ce 24 Septembre 1703.

JE priai hier le Roi de lire votre lettre, Monſeigneur, pour lui tenir lieu de lecture ſpirituelle. Il ſeroit difficile d'en faire une meilleure : Dieu veuille la bénir! On la fit avec attention, & ſans réponſe, hors ſur la Foire St. Germain, diſant que c'eſt M. de Chamillart qui s'oppoſe à ce changement, & qu'il falloit défendre ſeulement les boutiques où l'on invite les paſſants à offenſer Dieu.

Je vis hier, & je vous le dis en ſecret, un mémoire de M. le Procureur-Général, ſpécieux, éloquent, qui conclut à ſupprimer la plus grande partie des Communautés établies ſans Lettres-patentes, & à faire des réglements pour celles qu'on voudra garder, leſquels établiront la viſite & l'autorité des Magiſtrats ſur la conduite intérieure & extérieure de ces maiſons. Vous ſerez conſulté là-deſſus. Je pris la liberté de dire que je ne croyois pas qu'il me fût impoſſible de faire un mémoire contre celui de M. d'Agueſſeau: que je ne pouvois penſer qu'il y eût tant

à craindre d'établiſſements que l'on pouvoit ſéparer d'un moment à l'autre : que je ne croyois pas que cette affaire fût la plus preſſée des nôtres. En effet, Monſeigneur, il me ſemble que ces réformes ſeroient plus à propos dans un temps de paix. Je ſoumets mes vues aux vôtres.

On parla hier au *bon Pere* pour ce que vous ſavez, & auſſi doucement que vous l'avez deſiré : il ne m'eſt point revenu qu'on parle d'un ſucceſſeur.

Nous avons la triſte Cour d'Angleterre. Je n'ai vu la Reine qu'une fois. Le mauvais temps fait que le Roi eſt toujours chez moi, ainſi je m'y trouve clouée. Il y eut hier une muſique dans ma chambre, où je crois que perſonne ne ſe divertit. Je ne ſais point de nouvelles, & M. le Maréchal ne vous laiſſe pas ignorer celles qui méritent d'aller juſqu'à vous. Je crois devoir à vos bontés pour moi la confiance de vous dire que je me porte bien.

LETTRE CLXXXVIII.

Ce 3 Octobre 1703.

JE suis bien contente de votre lettre, Monseigneur; elle est écrite avec force & avec douceur : j'espere qu'elle fera un bon effet ; mais je suis obligée de vous dire que la nouvelle ne venoit pas des *dévots :* n'allons pas leur chercher des crimes, nous leur en trouverons assez. Comme vous devez tout savoir, je vous dirai qu'elle vient de 29, qui va ramassant tout ce qu'il peut pour allonger son audience. Je me hâte de justifier les *Anti-Anciens*, de peur qu'en les regardant comme vos ennemis, vous ne priiez trop pour eux: Me. la Duchesse de Bourgogne vous est bien obligée de penser à elle, & sera ravie d'avoir vos Heures. Profiterons-nous des leçons dont vous les avez remplies ? Nous aimons le bien, nous nous en lassons : à la Cour, les plus saints sont les moins tiedes.

LETTRE CLXXXIX.*

Ce 2 Novembre 1603.

JE ne m'étonne plus, Monſeigneur, de la longueur du relieur : il vouloit faire un chef-d'œuvre des Heures de Me. la Ducheſſe de B. & des miennes. Dieu veuille que le profit que nous en tirerons égale la joie que nous avons de les recevoir ! Mais vous faites des préſents trop magnifiques & trop étendus. Je vous rends mille graces d'un livre ſi parfait qu'on peut ſe paſſer de tous les autres.

Le Roi n'a pas eu de bons témoignages de l'Abbé de la Serre (1), & il a diſpoſé des Evêchés vacants en faveur de deux hommes qu'il ne connoît pas. Dieu veuille qu'il ait bien choiſi ! Je ſais,

(1) Archi-Prêtre de Montcabrier, dans le Diocèſe de Cahors : homme vraiment Apoſtolique, fort protégé par le Cardinal de Noailles, deſtiné par le Roi à l'Epiſcopat, & exclu par le P. de la Chaiſe, ſous prétexte de Janſéniſme, que ce ſaint Prêtre haïſſoit autant que le haïſſent les Jéſuites.

Monſeigneur, que M. le Maréchal de Noailles ne vous laiſſe rien ignorer de tout ce qui ſe paſſe ici. C'eſt peu de choſe. Je ne trouve rien à vous dire : vous parler de moi, ce ſeroit affliger votre cœur.

Verſailles, 3 *Novembre*.

Je vous ſupplie, Monſeigneur, de mettre au rang de vos bonnes œuvres la lecture de cette lettre : elle eſt de Me. Di... n l'aînée. Tout ce qu'elle propoſe dépend de vous ; ainſi j'eſpere que vous mettrez ces deux perſonnes en ſûreté. C'eſt un grand bonheur de trouver une bonne Communauté qui veuille s'en charger. Donnez-moi donc vos ordres & de l'argent. Je ferai de ma part tout ce qui dépendra de moi. J'eſpere que M. d'Argenſon voudra bien faire conduire celle de Clave à Corbeil. Si je vous importune, Monſeigneur, conſidérez qu'il vaut autant que ce moi qu'un autre ; car je ne crois pas que votre vie ſe paſſe dans des occupations fort agréables. Nous ſommes l'un & l'autre condamnés à mourir debout.

LETTRE CXC.

A Marly, ce 15 Novembre 1703.

JE rendrai compte au Roi de la lettre que je viens de recevoir de vous, Monſeigneur : vous lui ferez un grand plaiſir, de finir cette affaire. Il me paroît que le zele y a un peu de part, & l'amour de ſon repos, beaucoup. Vous m'affligez, quand vous n'eſpérez plus de ſatisfaction, quoique je voye comme vous une ſource intariſſable de peines. La Reine d'Angleterre me parla hier au ſoir long-temps de vous : je ne ſerois pas fâchée que vous euſſiez entendu cette converſation. Je vous rends mille graces de ce que vous avez fait pour Me. D...n. C'eſt vous, Monſeigneur, en toute façon qui l'avez placée, & c'eſt vous qui faites tout le bien que vous pouvez. Pourquoi faut-il qu'on ne puiſſe vous aimer à ſon aiſe ? Pardonnez la liberté de cette phraſe : toute la gravité du ſacré College ne ſauroit, ce me ſemble, s'offenſer d'un ſentiment.

LETTRE CXCI.

A St. Cyr, ce 9 Janvier 1704.

J'Aurai toujours du temps pour vous, Monſeigneur, & je ſouhaite de tout mon cœur que vous ne vous déſaccoutumiez ni de m'écrire, ni de me parler. Je vous dis la répugnance de M. Vatel pour M. Barbey, parce que je l'avois vue, & que je ne crus pas que vous vouluſſiez faire violence au Supérieur. J'ai vu M. Huchon un moment : il paroît ſage, & d'une aſſez bonne repréſentation. J'en ai parlé au Roi, ſelon vos ordres : il recevra qui il vous plaira, & ne peut en affecter aucun.

Je ne puis croire qu'il tienne à M. l'Evêque de Chartres d'être uni intimement avec vous. Je connois ſes ſentiments pour vous, & je vois avec douleur qu'ayant paſſé ma vie à concilier mes amis dans le monde, je déſunis préſentement les Saints. Je ſuis bleſſée de l'injuſtice que vous faites à celui-là, en vous prenant à lui de ce que je vous ai dit de dur ou d'affligeant. Je ne me défends pas d'avoir beaucoup d'eſtime pour M. l'Evêque de Chartres ;

Chartres; mais j'étois capable d'avoir des opinions par moi-même avant de le connoître : & il ne m'a point ôté cette capacité depuis que je l'ai connu. Plût à Dieu que lui seul trouvât que vous ménagez trop le parti! Je pourrois le soupçonner de vouloir aller un peu trop loin; & quand vous penseriez différemment là-dessus, ce ne seroit pas une raison pour rompre une ancienne amitié. Je ne veux pas aller plus avant sur cette matiere, & je finirai en vous assurant que je remplis les devoirs de ma Religion dans le respect & la soumission que j'ai pour mon Archevêque, & qu'il s'y joint une grande estime & une véritable inclination pour sa personne.

LETTRE CXCII.

Ce 24 Août 1704.

JE parois plus affligée qu'une autre, Monseigneur, parce que j'ai peu de vertus & de courage; mais du reste, je crois que dans cette occasion nous sentons tous à peu près la même chose : & je ne puis douter que vous ne soyez sensiblement touché de la perte générale, & des pertes particulieres. Dieu soit loué

de tout, & veuille appaiser sa colere, que nous n'avons que trop méritée ! Nous avons lieu d'espérer que la peine du Roi n'altérera pas sa santé. Il a une véritable Religion & un grand courage, & je vous assure qu'en lui rien n'a été ébranlé : l'égalité extérieure qui prouve celle du dedans a toujours été la même, & je ne l'ai pas vu un moment avec de l'humeur. Pourquoi ne l'êtes-vous pas venu voir ? Il me semble que les tribulations sont votre partage. J'espere me consoler ou me plaindre avec vous, Mercredi, à moins que la Duch. de Noailles ne hâtât votre visite de Versailles. Vous êtes trop bon, Monseigneur, de penser à moi dans une affliction générale : je le sens avec toute la reconnoissance possible.

LETTRE CXCIII.

Ce 20 Octobre 1704.

LE Roi me parut disposé à parler comme vous le trouvez à propos, Monseigneur, & à se contenter d'éloigner cet homme sans air de disgrace. Il m'a dit que vous étiez convenus, qu'il ne falloit pas donner cet ordre à la premiere vi-

ſite du *bon Pere*, afin qu'il ne ſoupçonnât pas qu'il fût ſuggéré par vous. Je doute fort du ſucceſſeur que vous me nommez, & on pouſſera celui-ci le plus loin qu'on pourra.

Les nouvelles d'hier au ſoir qui viennent par l'Eſpagne nous font voir l'avantage de notre combat naval (1), encore plus grand que nous le ſavions. Choiſeuil a été tué : l'Amiral Hollandois a ſauté, & il reſte ſi peu d'hommes ſur la flotte ennemie, qu'à peine en a-t-elle pour la manœuvre. Ils ont quitté le détroit, & notre flotte va à Gibraltar, voir ſi l'on peut en faire le ſiege. Voilà les choſes au vrai. Il faut les répandre avec des exagérations, pour raſſurer les peuples qu'on dit bien effrayés.

Je ſuis ravie des diſpoſitions que vous avez faites pour des prieres. M. de Chamillart m'écrivit ſur ce chapitre, il y a quelques jours, d'un ton ſi raiſonnable, que j'en ſuis encore étonnée, moi qui vois tous les jours ces Meſſieurs dans l'idée que pour être un bon Miniſtre, il faut être un mauvais Chrétien.

---

(1) A la hauteur de Malaga, entre l'Amiral Rocock & le Comte de Toulouſe.

Je me porte fort bien, quoique mon cœur ſoit très-ſerré. Le Roi eſt dans les diſpoſitions qu'on peut lui deſirer. Sa piété, ſon courage augmentent avec les revers, & ajoutent à l'attachement qu'on a pour lui. Il ne tranſpire rien de la douleur dont il eſt déchiré. Hélas! nous ſouffrons de grands maux : nous en méritons de plus grands encore. J'ai toujours appréhendé la punition du luxe & de l'ambition. Dieu ne s'appaiſera-t-il point? il y a tant de bonnes ames qui le prient!

J'ai eu quelque joie de ce que le Roi a fait pour le Marquis de la Valliere, & de la réputation que celui-ci a acquiſe dans notre malheureuſe affaire. Le Comte de Toulouſe s'explique bien honnêtement ſur le Marquis de Cœuvres, & dit dans ſa lettre particuliere qu'on lui doit tout ce qui s'eſt paſſé dans cette journée. Le pauvre de Relingue eſt mort. On mande que tous ceux qui ont été bleſſés conſidérablement ont eu des convulſions, & qu'ils en mourront. Que de ſujets, que de Héros perdus, Monſeigneur! & quelle fureur de s'entretuer ainſi! On croit que le Marquis de la Valliere viendra ſur ſa parole. M. le Duc de Chevreuſe a fait ici un étrange voyage, pour demander tout ce qu'avoit ſon fils, juſqu'aux loge-

ments. Me. d'Heudicourt dit qu'un Quiétiste ne peut être affligé : je n'ai donc jamais été Quiétiste.

LETTRE CXCIV.

A Marly, ce 14 *Novembre* 1704.

VOus savez, Monseigneur, que le mal se fait plus aisément que le bien, ainsi il m'a été plus facile de vous brouiller avec Me. la Princesse d'Harcourt (1), qu'il ne le sera de vous raccommoder. Je crois que Messieurs ses enfants y contribueront plus que moi, & que vous verrez qu'ils ont une conduite dont elle a sujet de n'être pas contente. Le Roi reçoit un placet du Prince de Montlir sur ce qu'on le tient prisonnier à Clermont. Il désavoue ce placet, & écrit que bien loin d'être venu par force auprès de son pere, il en reçoit toutes sortes de marques de bonté. J'ai lu cette lettre, & huit jours

---

(1) Le Cardinal de Noailles, disoit-elle, prétend connoître mes enfants mieux que moi qui les ai faits. L'Abbé d'Harcourt alla trouver le Prince Eugene, qui ne voulut pas même lui donner une Lieutenance.

après, il se sauve sur un cheval sans selle, avec un ceinturon & une épée. Tout cela sent plus le bandit que le Prince. Cette pauvre femme a ses défauts, mais elle est bien à plaindre : je lui conseille de ne plus se mêler de ses enfants : j'ai vu une lettre de M. de Rieux, qui lui mande la même chose. Je vous plains, Monseigneur, d'être chargé de telles affaires ; mais ce sont autant de pratiques de vertu.

Je vous conjure de dire à M. l'Evêque de Soissons, que je n'ai osé en face lui refuser l'audience qu'il me demande pour M. de Pisieulx ; mais que je le supplie de considérer le peu de temps que j'ai, & l'inutilité de m'instruire des affaires de Suisse. Je ne suis point un Ministre d'Etat : le Roi n'aime point que j'entre, ni que je paroisse entrer dans ces détails : je n'oserai faire nul usage de ce qu'on m'aura dit : pourquoi donc l'entendre ? c'est à M. de Torci à faire valoir les services de M. de Pisieulx. S'il vouloit faire un mémoire, je le donnerois au Roi ; mais vraisemblablement ce mémoire seroit renvoyé au Ministre. Sauvez-moi donc cette entrevue ; si c'est par respect, elle est ridicule ; si c'est pour affaires, elle est inutile.

Je ne puis rien dire sur l'affaire de M.

de Villette que je ne l'aye vu. J'ai eu la fievre deux fois vingt-quatre heures. J'en suis quitte.

LETTRE CXCV.

A Marly, Dimanche 14 *Février* 1705.

JE sais, Monseigneur, ce qui s'est passé entre le Roi & vous. Le temps qu'il a pris pour vous parler doit vous faire voir son zele pour l'Eglise, & l'envie qu'il auroit que vous fussiez avec lui, comme vous devriez être. Mais j'en sais assez pour vous répondre que les malheureuses affaires qui nous agitent tous, ne finiront point, sans qu'il vous en coûte une déclaration, bien formelle & bien claire contre le Jansénisme, qui leve les soupçons du Roi, & qui vous brouille avec le parti : c'est pour vous parler à cœur ouvert, Monseigneur, que j'entre ici en matiere. On ne m'en a point donné d'ordre : je fais simplement tous vos compliments ; & on m'a chargée de vous mander de ne revenir ici que Jeudi matin, afin d'avoir plus de temps que vous n'en auriez un jour de Conseil. Ma douleur ne m'empêche point e sentir toutes

vos bontés pour moi : je ſerai toute ma vie bien ſincérement votre, &c.

P. S. Je ſuis encore dans la crainte que M. le Duc de Noailles ne nous donne douleur ſur douleur.

LETTRE CXCVI.

A Marly, ce 16 *Mai* 1705.

LE Roi a une grande fluxion ſur le viſage, & a eu cette nuit un peu de fievre. Je crois qu'il ſera ſaigné demain, & que ce mal ne ſera rien. Il s'y mêle des vapeurs & du chagrin ; car on n'eſt accoutumé ni à ſouffrir ni à être vaincu. J'ai cru, Monſeigneur, que vous feriez bien-aiſe de ſavoir des nouvelles poſitives d'une ſanté auſſi précieuſe que celle du Roi, & je vous en donne, parce que M. votre frere n'eſt pas ici.

LETTRE CXCVII.

A Fontainebleau, ce 17 Octobre 1705.

ON n'a point dit au Roi que M. d'Auxerre n'avoit pas voulu signer le procès-verbal de l'Assemblée; mais que lui & M. de Nantes s'étoient distingués en une occasion. J'ai peu de connoissance là-dessus : on m'en a peu parlé : ce sont des matieres que je n'entends point. Je sais qu'on dit toujours la même chose sur vous; que vous ménagez trop le parti; que vous avez quelque prédilection pour ceux qui le flattent; que vous avez été lié avec toutes sortes de distinctions à celui qui favorisoit le cas qui a attiré la Constitution : voilà sur quoi roulent & rouleront les mauvais offices qu'on voudra vous rendre. Le Roi en est toujours plus affligé qu'irrité : il a pour vous l'estime que vous méritez, & une inclination naturelle pour votre personne : je vous l'ai dit souvent, & je ne vous parle plus sur ces matieres, parce que cela est inutile, & que mon personnage est celui du silence & de la priere pour vous : du reste, je n'entends rien à tout ce qui se dit là-

dessus, & je ne pourrois le redire. Le Duc de Noailles me voit souvent; mais il n'a pu encore me dire un mot en particulier. Je ne prendrai point le change: les Demoiselles de St. Cyr ne sont point assez belles pour vous, & il ne m'est aussi rien revenu du scandale dont vous me faites l'honneur de me parler: il faut que vous ayez conservé quelques mesures. J'ai dit au Roi votre espérance en lui pour vos affaires du Clergé, & le peu de confiance que vous avez en son Chancelier. Que je suis contente de vous, Monseigneur, d'avoir bien voulu fâcher la famille! J'espere qu'avec ce petit secours, notre chere Abbesse (1) se verra devant elle, & qu'avec sa bonne conduite, elle raccommodera peu à peu les mauvaises affaires de sa maison: elle aura 600 liv. de vous trois: j'en ai tiré 200 de M. le Duc de Bourgogne, & 400 du Roi: pour faire un compte rond, j'y en joindrai 300, & elle aura 1500 liv.; c'est quelque chose, dans le besoin où elle est. Je lui écrirai de ne plus prétendre à ces sortes de secours: elle est discrete, & je ne doute pas que ce ne soit le dernier cri

(1) L'Abbesse de Gomer-Fontaines.

de sa misere. Vous lui servez bien de pere, & d'un bon pere : vous en serez récompensé : elle sera une maison édifiante ; nous aurons fait une bonne œuvre. Je lui rendrai tous les services qui me seront possibles. Toute la Communauté m'a écrit pour me témoigner la joie de l'avoir : elles en sont charmées ; elles m'assurent qu'elles feront tout ce qu'elle voudra : je leur ai répondu, & renouvellé mon ancienne connoissance avec elles, pour les y engager. Nous ne vous importunerons plus, Monseigneur, que pour les grandes consultations : je répondrai aux petites, & je n'oublierai rien pour aider les bons desseins de notre éleve : je me laisse encenser là-dessus ; mais je sais à qui elle doit sa vertu & son bon esprit. Je me porte assez bien présentement : votre bonté pour moi est assez grande, pour avoir la confiance de vous le dire.

LETTRE CXCVIII.

Ce 2 Novembre 1705.

JE crois, Monseigneur, que Me. de la Vief-ville m'adresse la lettre qu'elle vous écrit, pour en avoir plutôt la réponse,

dans l'espérance que je vous presserai. Elle me mande qu'elle sait, Monseigneur, que vous vous tuez. J'ai toujours craint votre austérité : je vous avertis que je vous croirai Janséniste, si vous n'avez plus de soin de vous : il n'y a qu'un hérétique qui puisse être homicide de soi-même. Il ne faut pas scandaliser le moindre des foibles. Vous ne me sortez guere de l'esprit depuis Jeudi ; & l'effet que vos peines produisent sur moi me dit bien l'attachement que j'ai pour vous.

Ce placet est d'un de mes gendres de St. Cyr, fort honnête homme : je ne veux rien contre vos ordonnances : je serai charmée du succès ; mais je m'accommoderai fort bien d'un refus. On fait cette demande, parce qu'un ami veut donner un bénéfice à cet enfant.

LETTRE CXCIX.

A Versailles, ce 23 Décembre.

J'Ai appris avec une grande joie, Monseigneur, qu'il y a lieu d'espérer que M. l'Evêque de Chartres rentrera dans vos bonnes graces. Il n'est rien qui pût me faire plus de plaisir, comme il n'est rien

qui m'ait donné plus de peine, que l'éloignement que vous aviez pour lui. Il me paroît résolu de regagner votre amitié ou de quitter sa place. J'espere beaucoup de votre bonté & du négociateur qui traite cet accommodement. Il sait que je n'ai jamais aimé la guerre entre mes amis, & que jeune j'aimois autant la paix, que je la desire dans ma vieillesse. Mais à propos de guerre, voilà notre cher Duc de Noailles qui commence la campagne au mois de Décembre. On ne peut pas dire qu'il ait perdu de temps depuis sa guérison : il me paroît que ce qu'il fait est approuvé. Dieu veuille qu'il y trouve de la satisfaction ! je crains toujours la jalousie, & les mauvais offices de loin : j'y veillerai en mere. Il est bien fâcheux que tout cela se soit passé sans que je l'aye pu traiter avec vous. Voilà un beau coup d'essai pour la goutte ! il y a un mois qu'elle dure : tous les libertins en triomphent : & pour moi, je m'en afflige, craignant que vous y prenant si bien, vous n'y retourniez souvent.

LETTRE CC.

A Marly, ce 5 Janvier 1706.

JE n'ai pas plutôt répondu, Monseigneur, à la derniere lettre que vous m'avez écrite, parce que je voulois en parler au Roi. Il assure que les Jésuites veulent la paix, & qu'ils promettent de faire des punitions exemplaires de ceux de leur Corps qui écriront contre vous. Il est donc question de savoir des faits; après cela, nous verrons quels seront leurs procédés: jusques-là, il ne faut point leur déclarer la guerre. Je pense bien comme vous, qu'il la vaut mieux toute ouverte, que des honnêtetés qui ne les empêchent pas de porter leurs plaintes secretement. C'est un grand inconvénient de tous côtés, que tout le monde se mêle d'écrire; mais il faut s'accoutumer à souffrir toutes sortes de contradictions. Je suis en grand commerce avec le négociateur; mais, quoique d'âge l'un & l'autre à parler sérieusement, nous avons bien de la peine à prendre un autre ton que celui de l'Hôtel de Richelieu & d'Albret. Vous savez pourtant, Monseigneur, que les affai-

res dont il s'est chargé, ne me sont pas indifférentes. J'ai bien des raisons de desirer un sincere raccommodement; il me semble que la gloire de Dieu y est intéressée, & que les impies sont ravis de montrer des Saints désunis de pensées, au point de l'être de sentiments, après avoir été long-temps amis. Je ne respire que paix de tous côtés, quelque peu de temps qu'il me reste pour en jouir. Je n'avois pas espéré que vous vinssiez sitôt à Versailles, & je crains bien que votre santé ne se rétablisse difficilement. Il vous doit suffire de marcher ferme & avec gravité. Je compte donc que ce ne sera que de demain en huit que je vous verrai, & je vous assure que ce sera bien tard.

LETTRE CCI.

Ce 3 Mars.

LE Roi trouve très-bon, Monseigneur, que le Comte d'Ayen reçoive l'Ordre de la Toison: j'ai rendu cette réponse à Me. la Duchesse de Noailles, afin qu'il n'y ait pas de temps perdu. Je n'ai pu dire encore que vous avez un Curé pour

Marly : car le Roi ne respire pas. Nous attendons & entendrons le Pere Massillon le Lundi de la Passion. Je vous en remercie par avance.

On a dit cinquante chapelets pour vous ce matin à St. Cyr. Vous ne pouvez croire, Monseigneur, combien vous y êtes honoré.

LETTRE CCII.

A St. Cyr, ce 24 Mars 1706.

JE ne vous fais point d'excuses de ne vous avoir pas dit hier la nomination de M. l'Evêque d'Angers (1), que le Roi m'avoit donnée en secret ; mais je vous prie de vous souvenir de l'embarras où je me trouvai d'avoir à vous faire une finesse. J'avois bien résolu de demander la permission de vous faire cette confidence. Vous êtes venu le Mardi au-lieu du Mercredi ; c'est ce qui m'en a empêchée. Le Roi a été fâché aussi de ne vous l'avoir pas dit : il en avoit le dessein, & il l'ou-

(1) A l'Evêché d'Orléans, vacant par la mort du Cardinal de Coislin, Grand-Aumônier de France.

blia. Ma considération pour vous, mon estime, mon respect, & quelque chose de plus encore, augmentent tous les jours, par la connoissance de votre vertu : j'admire votre douceur, votre bonté, votre zele pour l'Eglise, votre patience dans toutes les contradictions qui vous environnent ; & je vous assure que ceux qui disent & qui écrivent que vous êtes mal avec moi, sont mal instruits : vous n'y avez jamais été si bien : je sens croître mon attachement pour vous. Pardonnez-moi, Monseigneur, la liberté avec laquelle je m'explique, & souffrez que j'y ajoute l'exhortation. Traitez bien vos Suffragants, je vous en conjure, pour le bien de l'Eglise, & pour l'édification du prochain : ils ont tous été vos amis particuliers, & je sais très-bien qu'ils sont tous remplis d'un très-tendre respect pour vous. M. de Chartres croit que vous ménagez trop le parti : & vous, vous croyez qu'il en demande trop. Y a-t-il en cela de quoi brouiller des Saints ? Vos dernieres assemblées se sont passées à merveilles : tous se louent du traitement qu'ils ont reçu de vous. Achevez de dissiper les nuages qui s'étoient élevés : ne croyez point ceux qui voudront éloigner de vous les Prélats qui doivent en être les

plus proches. Si vous voyiez dans mon cœur, vous me pardonneriez toutes mes hardiesses.

LETTRE CCIII.

De M. le Cardinal de Noailles à Mad. de Maintenon.

L'Humiliation a été très-complete pour moi, Madame. Pendant que j'étois à Versailles où je ne pus rien apprendre de la destination de l'Evêque d'Angers, le P. de la Chaise en disoit publiquement à son audience la nomination : & le soir, M. de Bourges m'étant venu voir, trouva que je l'ignorois absolument. Je le lui avouai de bonne foi. Ainsi tout le monde a vu que je ne l'ai apprise qu'avec le public. Je remarquai bien votre embarras, quand j'eus l'honneur de vous en demander des nouvelles : & je jugeai que l'affaire étoit faite, & que vous ne vouliez pas m'en instruire. Mais je crus qu'elle ne le seroit que le jour ordinaire : & le jour des Pâques du Roi, S. M. me dit un mot de l'Evêque de Limoges, & de celui de Gap, & rien du tout de celui d'Orléans. Ainsi je m'en revins persuadé qu'on

étoit résolu de m'en faire un mystere. J'espérai seulement que le public n'en verroit rien. C'est beaucoup, Madame, que vous m'assuriez que vos bontés ne diminuent pas pour moi, & même que je n'ai jamais été si bien auprès de vous. Mais qui le croira, tant que je n'en aurai que des preuves secretes, comme sont les discours particuliers, ou les lettres dont vous m'honorez? Ceux qui disent & qui écrivent que je suis mal avec vous, voyant en vous des signes de changement pour moi, se croiront toujours bien fondés à soutenir que vous n'êtes plus la même à mon égard. Je veux bien croire pour ma consolation qu'ils se trompent, puisque vous avez la bonté de me le dire: mais je vous avoue, Madame, que vous mettez à une grande épreuve ma confiance en vos paroles. Je souhaiterois fort avoir les vertus que votre charité vous fait voir en moi: j'en suis très-éloigné, je ne me sens que le desir de les acquérir: mais quelque cas que j'en fasse, sur-tout de la douceur & de l'humilité de cœur, qui sont les vertus chéries de N. S., & qu'il est venu enseigner préférablement à toute autre, je sais qu'elles ont des bornes; & que quand elles les passent, elles dégénerent en foiblesse & en sottise; princi-

palement pour ceux qui ſont dans des places. Je recevrai toujours avec bien du plaiſir & du reſpect vos exhortations. Mais eſt-ce à moi qu'il faut dire de bien traiter mes Suffragants ? c'eſt plutôt à eux qu'il faut recommander de me bien traiter : ils ont plus de crédit que moi : & s'ils continuent de l'air qu'ils ont commencé, ce ſera ſans doute à moi à leur demander quartier. C'eſt ce que tout Paris dit déja : c'eſt ce que toute la France dira bientôt : c'eſt ce qu'on dira dans peu à Rome & dans toute l'Italie. Les Jéſuites en triomphent : & le déchaînement eſt ſi grand, que les Courtiſans ont déja pitié de moi. Vous me faites, Madame, plus de mal que vous ne croyez, & qu'il ne convient à votre cœur bon, généreux, & compatiſſant. Il eſt vrai que ces Prélats ont été tous mes amis particuliers & bien anciens : mais perſonne ne les croit tels aujourd'hui : ce très-tendre reſpect que vous croyez qu'ils ont pour moi a d'étranges effets : le mépris & la haine n'en auroient pas d'autres. Si M. de Chartres ne faiſoit que penſer autrement que moi, je ne m'en plaindrois pas; mais je vois bien qu'il va plus loin : car la fineſſe que vous m'avez faite ne peut venir que de lui : elle n'eſt point de vous, Madame : je ſuis bien aſſuré

que si vous aviez suivi les mouvements de votre cœur, vous m'auriez honoré de votre confiance : & vous vîtes que je n'en étois pas indigne, puisque loin d'avoir de la répugnance que M. d'Angers fût Evêque d'Orléans, j'eus l'honneur de vous dire, que je m'accommoderois mieux de celui-là que de bien d'autres. Mais quelques chagrins que l'on me donne, rien ne m'empêchera de faire le bien de l'Eglise : & je vous en donnerai toutes les preuves qui dépendront de moi. Chacun le trouve où il lui plaît : je tâcherai de le trouver où il sera : je le chercherai de si bon cœur, que j'espere que N. S. me fera la grace de ne point prendre le change, sur-tout si vous m'y aidez par vos prieres. Si nos assemblées se sont passées à merveilles, c'est parce que j'ai tout pris pour moi ; mais je vous avoue que mon cœur n'y étoit pas à son aise : & comment pourra-t-il y être dans la suite, de la maniere dont on me traite ? comment pourrois-je dissiper les nuages qui sont élevés, si l'on en forme toujours de nouveaux ? Pardon, Madame, si je mets tant d'amertume dans cette lettre : il y en a tant dans mon cœur, que je ne puis la retenir toute entiere : il n'en est pas moins rempli d'estime, de respect, de vénéra-

tion & d'attachement pour vous : soyez-en, s'il vous plait, bien persuadée (1).

LETTRE CCIV.

De Madame de Maintenon.

A Marly, ce 23 *Mai* 1706.

VOtre lettre est de Dimanche, & je ne l'ai reçue que le Mercredi au soir. Je la lus hier au Roi, qui me dit que M. de Pontchartrain vous avoit envoyé l'arrêt dont il est question : que vous le lui aviez renvoyé, parce que vous ne vouliez pas le faire signifier : & que l'on alloit faire là-dessus ce que vous aviez marqué. Quant à l'Abbesse de Port-Royal, le Roi dit toujours la même chose : & tout cela ne conclut rien. Le Roi sur le troisieme article de votre lettre, me dit qu'il a depuis long-temps mis M. l'Abbé de Genetine sur son mémoire, après l'avoir fait sur le témoignage de plusieurs personnes ; qu'il est vrai que le P. de la

(1) Il y a tout lieu de croire que Madame de Maintenon ne reçut point cette Lettre.

Chaiſe n'a nullement parlé pour lui, & que c'eſt de ſon ſeul mouvement qu'il a cherché un homme de condtion qu'il a d'ailleurs cru bon. Il n'a pas encore ſigné la feuille; & je crois qu'il ne la ſignera pas ſans faire quelque information.

Vous n'êtes pas ſans inquiétude ſur l'état du Duc de Noailles : cependant j'eſpere beaucoup. Je viens encore de recevoir une lettre, de même date que les autres, à la vérité, mais qui finit par ces paroles : » Je me réjouis avec vous, » Madame, du bon tour que prend la » petite-vérole de M. le D. de Noailles, » dont vous apprendrez bientôt la guériſon.

Il ne me reſte plus, pour répondre à toutes vos lettres, que l'article qui me regarde, & qui m'aſſure de la continuation de vos bontés : Je crois les mériter par mes ſentiments pour vous, & que j'en jouirois, ſi perſonne ne s'y oppoſoit.

LETTRE CCV.

A Marly, 11 *Janvier* 1706.

MArchez bien droit & bien ſûrement, Monſeigneur, dans l'affaire de Me. de Mondonville. Vous êtes accuſé d'aimer les Janſéniſtes, & encore plus

de haïr les Jésuites. Ils regardent M. Couet comme leur ennemi. Ne dites ni n'écrivez que ce que vous diriez ou écririez au Roi & au P. de la Chaise. Défiez-vous de tout... Soutenez ou excusez le Roi, & gardez la force de la vérité pour la lui dire à lui-même. Excusez la liberté de mes conseils & de mes expressions : c'est mon zele qui me les inspire. J'ai toujours oublié de vous recommander l'Abbé de Caylus : il a de bonnes intentions & une conduite exemplaire. Tout ce que vous insinuerez au Roi contre les lettres de cachet n'en diminuera pas le nombre : on est persuadé qu'elles sont fort nécessaires, & qu'on a droit de les donner : vous direz de bonnes raisons : mais quelle apparence que vous l'emportiez sur trois Ministres, sur tous ceux qui les ont précédés dont ils citent l'exemple, & sur l'habitude de gouverner ainsi?

LETTRE CCVI.

A Marly, ce 18 Juin.

VOus ne me devez ni respect ni compte de votre conduite. Je dirois à un autre que vous, que ces termes-là sont une raillerie :

raillerie : mais je les regarde plutôt comme un effet de votre bonté. Je ne vous dirai pas mon avis de votre Ordonnance ; & je ne ſais point celui des autres : & je ne veux plus en avoir un. Je ne vis qu'hier M. de Chamillart. Il ne me propoſa aucune revue particuliere, à moins que vous n'appelliez ainſi l'envie qu'il a de la paix : mais il n'y a rien à inſpirer là-deſſus au Roi, qui en connoît la néceſſité, qui n'a pas attendu pour la deſirer, l'extrémité où il ſe voit. Le Roi ſouffre en effet beaucoup, mais très-chrétiennement : & vous ſeriez content de ſes dipoſitions. La Cour eſt aſſez ſérieuſe préſentement, & peu diſpoſée aux plaiſirs. Je compte beaucoup ſur vos prieres & ſur celles que vous faites faire en public & en particulier. J'ai dit au Roi votre exhortation, qu'il a très-bien reçue. Le P. de la Chaiſe apporte la démiſſion tant attendue ; ainſi vous allez être en état d'édifier le Port-Royal de Paris, & de détruire l'autre.

LETTRE CCVII.

A St. Cyr, ce 14 Juillet 1707.

DEpuis que je crains une descente en France, (1) j'ai eù envie de vous écrire, Monseigneur, pour vous confier ma douleur, mes inquiétudes. Ste. Genevieve a toujours protégé, dit-on, le Royaume : & quoique les libertins puissent penser, on en a vu autrefois des miracles, & le peuple a une grande confiance en elle. Ce n'est pas à moi à vous rien proposer, & encore moins à vous exciter. C'est à vous, Monseigneur, à nous conduire, à nous marquer comment il faut appaiser la colere de Dieu. Si l'on n'ose pas faire beaucoup, on peut faire peu; les Magistrats s'opposeront-ils aux prieres? les libertins même croyent qu'il y a un Dieu qui veille sur nous : pour-

(1) M. le Duc de Savoye passa le Var le 11 Juillet, entra en Provence le 23 du même mois, & en sortit le 22 Août. Il n'avoit point approuvé cette descente, & avoit dit : *Je sais trente chemins pour entrer en France : je n'en sais pas un pour en sortir.* Il y perdit 10000 hommes.

quoi ne croiroient-ils pas qu'on peut le fléchir? Lisez, je vous prie, la lettre de la Supérieure de Chaillot ; je ne mérite point les reproches qu'on me fait : s'il est vrai que le peuple me maudit, c'est qu'il ne me connoît pas : sans hésiter, je donnerois mille vies pour obtenir la paix : mais il vaut mieux qu'on murmure contre moi que contre notre maître. Le Duc de Noailles est bien affligé de votre état. Je n'ai pas eu encore le courage de lui faire réponse.

P. S. Il n'y a, Monseigneur, qu'à brûler la lettre que je vous envoye.

LETTRE CCVIII.

Ce 5 Octobre 1707.

J'Ai lu votre lettre au Roi ; & sur l'heure, il a envoyé chercher M. de Pontchartrain qui devoit aller demain à Paris : mais il est parti dès ce soir. Le Roi vous envoye, Monseigneur, un billet pour lui, tout ouvert, que vous lui rendrez, si ce Prieur venu de Rome ne change rien à votre premier plan.

» *A M. de Pontchartrain.*

» *A Fontainebleau, ce 5 Octobre.*

» VOyez le Cardinal de Noailles : & » sachez de lui, s'il persiste à me » demander des ordres sur l'éloignement » de quelques Religieux du Port-Royal, » depuis les nouvelles que l'on a eues de » Rome : faites là-dessus tout ce qu'il » desirera ".

Signé LOUIS.

LETTRE CCIX.

Ce 6 Octobre 1707.

J'Ai fait voir au Roi votre lettre, toute remplie de justifications qu'il avoit déja entendues. Ce n'est pas à moi à y répondre : & le respect que je vous dois ne me permet pas de vous contredire. Il n'est rien en tout cela qui soit à ma portée, que les injustices que j'ose dire que vous faites à M. l'Evêque de Chartres, qui ignore souvent les choses dont vous l'accusez. Vous savez très-bien que c'est un Saint, & un Saint très-doux malgré

cette bile & atrabile dont vous faites de si tristes portraits. C'est moi qui lui attire tous ces désagréments : c'est ce qui m'y rend infiniment sensible. Comme je n'ose entrer en matiere sur la suite de la lettre, il ne me reste qu'à vous assurer que malgré les peines que vous me faites, je suis, &c.

LETTRE CCX.

A St. Cyr, ce 8 Novembre 1707.

VOilà cette lettre dont le style n'annonce pas un cœur fort élevé, mais qui n'en est peut-être pas moins estimable. J'ai bien fait des réflexions sur l'honneur que vous me fîtes l'autre jour de me demander mon conseil. Je ne vois partout que des écueils : si vous cédez au goût qui regne auprès du Roi, vous ne ferez guere de bonnes œuvres nouvelles : si vous suivez trop votre zele, on dira que vous êtes Janséniste, ou du moins que vous n'êtes pas assez vif contre ce qui y ressemble. Ce sera-là un grand éloignement, ou du moins un prétexte. C'est à vous, Monseigneur, à prendre vos mesures avec Dieu, & à nous les envoyer

bonnes. J'avoue avec la ſincérité que je vous dois, que je crains que vous ne ſoyez favorable au Port-Royal-des-Champs, & que je ne ſaurois m'imaginer que ces filles n'ayent rien retenu de l'eſprit, des maximes, des pratiques qu'elles ont vues autrefois. Si cela étoit, il ſeroit à deſirer, pour raſſurer le Roi, que vous euſſiez corrigé quelque choſe. Voilà vous parler bien librement; mais vous verrez quelles ſont en tout cela mes intentions.

LETTRE CCXI.

A Marly, ce 5 Novembre 1707.

C'Eſt un manque de prévoyance de la part de M. d'Argenſon, de n'avoir pris nulles meſures avec vous pour mettre des filles à St. Denis : elles n'y ſont qu'en entrepôt : ce ſont des Sœurs converſes. Le Roi eſt très-fâché de votre peine, & m'ordonne de vous le dire. On n'a eu nul deſſein de vous rien cacher de tout ce qui s'eſt paſſé dans la ſéparation de cette maiſon : vous y êtes entré comme on pouvoit le deſirer : & ce n'étoit pas un temps à prendre pour vous fâcher. Je vous aſſure que vous ſeriez con-

tent, si vous aviez vu la peine que le Roi a eue, quand je lui ai fait vos plaintes. Vous savez que loin d'être flatteuse, je ne suis que trop sincere. Je voudrois de tout mon cœur que votre pauvre Demoiselle pût nous convenir : ce seroit une bonne œuvre de la tirer de l'état où elle est : sa situation me fait pitié : & c'est le sentiment auquel je m'accoutume le moins. Vous êtes trop bon de penser à ma santé : je ne dois plus espérer d'en avoir : mais je vous supplie de demander mon salut, & de croire que je voudrois de tout mon cœur vous ôter toutes les peines que vous avez. J'espere que nous verrons bientôt notre cher Duc de Noailles. Son mérite & mon amitié augmentent tous les jours.

LETTRE CCXII.

A St. Cyr, ce 9 Novembre 1707.

LE Roi m'ordonne de vous demander pour Supérieur du Port-Royal celui à qui vous avez pensé de vous-même, & de vous rappeller que vous lui avez promis de vous défaire doucement de celui qui y est présentement, pour y éta-

blir M. Paulet. Cela suffira pour le rassurer sur cette maison. Vous voyez le repos dont vous jouissez pour le Val-de-Grace, depuis que vous en avez chargé un homme hors de tout soupçon, & que cette maison accusée de nouveautés n'en a plus aucune, & ne tenoit point à ce qu'elle en avoit. J'espere qu'il en sera de même pour celle-ci. Je vous conjure donc, par le zele que j'ai pour vous, de finir promptement cette affaire, à la satisfaction du Roi : il n'y a rien que je ne voulusse faire pour la vôtre. Il ne tiendroit qu'à vous de me donner de grands plaisirs; mais il ne faut compter sur rien, & encore moins sur ses amis.

LETTRE CCXIII.

St. Cyr, ce 17 Novembre 1707.

J'Admire votre bonté de vous souvenir des prieres que je vous fais pour la satisfaction des Dames de St. Cyr, parmi les différentes affaires qui vous accablent souvent : j'en suis bien touchée. Quand je reçus hier votre lettre, le Roi travailloit dans ma chambre avec M. Voisin. Je lus l'endroit où vous me marquiez vo-

tre peine ſur la diſſipation des biens de Port-Royal par une garniſon. Il ordonna qu'on écrivît ſur le champ à M. d'Argenſon de finir ce ſcandale, ſans perdre un moment. Je crains bien qu'en tout cela il ne ſe faſſe bien des choſes contre l'ordre public & contre la volonté du Roi : c'eſt une ſuite de nos malheurs ; nous entaſſons ſottiſe ſur ſottiſe, infortune ſur infortune. Je ſens tout ce qui vous intéreſſe : & je donnerois de mon ſang pour vous l'épargner : rien ne peut m'empêcher de révérer votre vertu. Nous attendons le Duc de Noailles. Je ne puis dire que je le verrai avec joie : car il me ſemble qu'il n'y en a plus pour moi, & que tout eſt affliction d'eſprit. Je n'ai eu juſqu'ici que des amis malheureux.

LETTRE CCXIV.

A St. Cyr, ce 19 Août 1707.

PAr les lettres que notre Général écrit au Roi, il ne paroît pas preſſer ſon retour autant que dans les vôtres. Je crains bien qu'il ne ſoit pas agréable, non que le Roi ne ſoit content, & très-content de lui, mais parce qu'il le fait dépendre d'une

chose qui à moi me paroît difficile, & au Roi prématurée. Nous en parlerons Vendredi. Vous aurez su sans doute la fin du procès de M. de Noyon. Si ses Juges lui ont fait un peu de mal, ils ne se sont pas fait beaucoup d'honneur. Il y a bien des sortes de peines dans la vie. Mais il ne faut pas moraliser, en prenant les eaux.

LETTRE CCXV.

De M. le Cardinal de Noailles.

1708.

JE ne puis plus tenir, Madame, à la peine que me donnent les nouveaux malheurs de l'Etat. Il faut, s'il vous plaît, que vous me permettiez de rompre le silence, & d'avoir l'honneur de vous dire à quel point j'en suis touché. Je le suis pour le Roi, je le suis pour vous, Madame, je le suis pour M. le Duc de Bourgogne, je le suis pour le bien public : en un mot, je me sens pénétré par tous les endroits qui rendent cette affaire malheureuse. Il faut adorer les jugements de Dieu, & s'y soumettre : ils sont bien profonds; mais ils n'en sont pas moins

adorables : il eſt juſte que ſa volonté ſoit faite ! Il la faut aimer , quelque dure qu'elle ſoit. Je n'oſe propoſer de nouvelles prieres publiques : car je comprends les inconvénients qu'elles pourroient produire dans ces circonſtances ; mais je vais faire redoubler les prieres particulieres : il faut faire toutes ſortes d'efforts pour fléchir la colere de Dieu, & arrêter ſon bras furieuſement appeſanti ſur le Roi & ſur le Royaume. Je n'oſe témoigner à Sa Majeſté ma douleur. Je prends ſeulement la liberté de vous ſupplier qu'elle n'ignore pas mes ſentiments ſur tout ce qui la regarde. Je ſuis né, & je mourrai, s'il plaît à Dieu, avec tout l'attachement poſſible à ſa perſonne & à ſes intérêts : je prierai N. S. toute ma vie avec toute l'ardeur dont je ſuis capable, de la combler de graces, de gloire, de proſpérités, & d'années. Je ne ceſſerai auſſi de demander pour vous, Madame, toutes ſortes de conſolations & les moyens de vous faire connoître mon très-ſincere & très-reſpectueux attachement.

LETTRE CCXVI.

De Madame de Maintenon.

A Versailles, ce 9 Septembre 1708.

LE Roi a compris, Monseigneur, que les prieres continueront tous le mois de Septembre, comme vous les proposez. Quoiqu'il arrive, elles seront toujours bonnes : nous sommes Chrétiens & malheureux, & nous rougirions d'avouer notre confiance en Dieu & les coups dont il nous afflige! Le Roi attend des nouvelles : je ne sais pas encore s'il en est arrivé : M. le Maréchal de Noailles vous instruira mieux que je ne le ferois. Je vous demande pardon de me servir d'une autre main; mais pour arriver à temps à St. Cyr, il faut que je dicte en m'habillant. M. Fagon me dit hier au soir que M. Chamillart s'étoit trouvé mal à Gouvernay : le Roi ne le savoit point. Je ne sais ce qui en est. Si Lille n'est pas secourue, on ne pourra s'en prendre au Maréchal de Boufflers. Il fait au-delà de tout ce qu'on pouvoit espérer.

LETTRE CCXVII.

Ce 24 Septembre 1708.

JE mourois d'envie, Monſeigneur, de ſavoir de vous ſi vous étiez content du Roi. Car ce qu'il me fit l'honneur de m'en dire me parut plein de douceur & de bonté. Dieu veuille que tout puiſſe ſe traiter ainſi, & que ce nuage ſe diſſipe! (*Il y a trois lignes de rayées dans la copie que j'ai.*) On ne vous propoſe point des violences contre eux. Il n'en faut jamais que contre ceux qui refuſent hautement de ſe ſoumettre à ce qu'une autorité légitime a décidé. Quant aux autres, il faut, Monſeigneur, les ramener par la douceur & par le bon exemple : vous pouvez leur montrer, avec une doctrine pure, cette morale ſévere dont ils ſe parent, & qui met dans leur parti pluſieurs perſonnes qui cherchent Dieu & qui ignorent qu'il n'eſt jamais dans les cabales. Je donnerois de mon ſang pour entendre dire : » M. le Cardinal eſt bien déclaré » contre les Janſéniſtes. " Je voudrois que vous puſſiez voir l'uniformité des ſoupçons ſur vous, depuis les Prélats juſqu'aux

plus petites Religieuses : » M. le Cardi-
» nal n'est point Janséniste ; mais il les
» ménage : M. le Cardinal n'est point
» Janséniste ; mais il est obsédé par eux :
» M. le Cardinal n'est point Janséniste
» dans le fond ; mais son inclination est
» pour la cabale : M. le Cardinal n'est
» point Janséniste ; mais ils se parent de
» lui, quoique dans le cœur ils en soient
» très-mécontents." Voilà, Monseigneur,
ce que j'entends dire tous les jours, & qui
me perce le cœur. Ce qui me console,
c'est que je n'ai pas encore trouvé une
personne qui vous accuse de Jansénisme,
ni aucune qui ne vous blâme de n'être
point hautement déclaré contre eux.

Vous voyez, Monseigneur, le désordre de ma lettre : revenons au fait : la disgrace de M. de Chartres est publique : il en est plus touché que je ne l'aurois pu croire de sa sainteté. Mais la cause qu'on en dit fait encore contre vous. Ne demeurez point pour lui, même comme vous êtes, Monseigneur. C'est l'homme du monde qui vous honore, respecte, & aime le plus. J'en ai des preuves convaincantes, & vous le savez bien. Je ne puis voir d'autre cause de votre éloignement pour lui, que sa vivacité contre le Jansénisme : & cette cause m'affli-

geroit plus pour vous que pour lui. Croyez, Monſeigneur, que c'eſt le zele que j'ai pour vous, qui me fait parler avec tant de liberté. Au nom de Dieu, revenez pour ce ſaint Evêque : faites finir ce qui ſe dit là-deſſus : on ne perſuadera à perſonne qu'il veuille votre place. Je ſais ce qu'il penſe ſur votre famille : je ſuis un témoin bien inſtruit : je ne puis le regarder brouillé avec vous ſans vous accuſer d'injuſtice : raccommodez-vous donc, je vous en conjure, quand ce ne ſeroit que pour l'amour de moi : mais que cela ne paroiſſe point, & que ce ſoit par M. de Toul, ſi vous l'avez encore auprès de vous.

Le Roi remet au retour tout ce qui concerne cette malheureuſe affaire. Il eſt fort queſtion dans les derniers papiers d'un M. Reilhac avec vous. Je ne ſais ſi je dis bien ſon nom. J'ai lu l'article du Sr. Domergue. Les Jéſuites n'y ont point de part. Ils ont donné une liſte : & le Roi choiſit celui-là, parce qu'il eſt frere d'un homme que j'avois vu à Maintenon & qui faiſoit mes affaires. Je ſuis ravie que vous ayez vu dans le Roi l'eſtime, la conſidération, & l'amitié qu'il a pour vous ! Plus vous vous attacherez à lui, plus vous l'éloignerez de la domination

des Jésuites, & plus vous serez en état de protéger tous les Evêques qui ont souvent des affaires à démêler avec eux.

Au reste, notre mariage est déja rompu : Me. de Dangeau veut que sa belle-fille soit Dame du Palais, & le Roi n'en veut pas absolument augmenter le nombre.

Je me porte très-bien, malgré plusieurs peines : vous soulagez la principale par l'espérance où je suis que ce qui vous regarde se terminera heureusement : car il n'y a personne au monde, Monseigneur, qui ait pour vous des sentiments plus tendres & plus respectueux.

LETTRE CCXVIII.*

Ce 3 Octobre 1708.

JE sens très-tendrement votre douleur (1), & il me semble que je la comprends dans toute son étendue. Le Roi

(1) De la mort de son frere, Anne-Jules, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Roussillon, Vice-Roi de Catalogne, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, né le 4 Février 1650, mort à Versailles le 2 Octobre 1708.

m'apprit hier au ſoir que Me. la Ducheſſe de Noailles a la fievre. Je vous ſupplie de me faire ſavoir ce que vous en apprendrez : car ſelon toutes les apparences, je ne verrai perſonne de la famille pour m'en dire des nouvelles. Permettez-moi de vous recommander la Ducheſſe de Noailles au nom de ſon mari : Me. la Maréchale eſt peu en état d'y penſer, & la Ducheſſe de Guiche doit cette attention à elle ou à ſon frere. Je voudrois bien qu'elle pût entrer aux petites Carmélites. Me. la Maréchale n'y a-t-elle pas un droit ? Ma niece aime les Couvents, & les filles de St. Cyr. Elle pourroit paſſer des journées avec elles. On l'y méneroit le matin : l'on iroit la querir le ſoir. Si elle y pouvoit coucher quelquefois, ce ſeroit encore mieux. Je cherche ce qui peut débarraſſer d'elle, & l'amuſer. Il n'y a rien de plus aiſé : elle ſent la perte qu'elle vient de faire : M. le Maréchal avoit de grandes bontés pour elle. Je ſuis avec une admiration pour votre vertu que je ne puis exprimer, votre, &c.

LETTRE CCXIX.

Marly, ce 5 Octobre 1708.

PLus je pense à la perte que vous venez de faire, Monseigneur, plus je la trouve grande, & plus j'en suis affligée : c'étoit un digne Chef d'une famille comme la vôtre, & qui ne peut-être remplacé. On en paroît ici plus touché, qu'on n'a accoutumé de l'être des particuliers. Nous avons sujet de croire qu'il est heureux : c'est donc nous-mêmes que nous pleurons. Je n'oublierai jamais les marques d'amitié qu'il m'a données en mourant. Je ne m'apperçois pas que ce qui s'est passé entre nous ait diminué ma sensibilité pour vous. Votre état me serre le cœur : & vous ne vous consolerez de long-temps d'une telle séparation. Si j'étois maîtresse de ma conduite, je quitterois bien certainement toute autre chose pour être auprès de vous. Je ne dis rien à Me. la Maréchale : elle n'est pas en état de m'entendre. Tout est à craindre pour Me. la Marquise de la Valliere : Dieu veuille la soutenir ! Me. la Duchesse de Guiche s'est acquise l'admiration de tous ceux qui l'ont

vue dans ces triſtes moments. Je vous ſupplie de m'inſtruire de ce que vous apprendrez du Duc de Noailles. Il n'y a certainement rien qui preſſe ſur l'entrée de la Ducheſſe de Noailles aux Carmélites : je ne le propoſe que pour me décharger d'elle, & la mettre dans un lieu de ſûreté, & qui lui plaiſe. Je meurs de peur qu'étant moins veillée, elle ne faſſe quelque imprudence : elle ne voit que des femmes, mais les femmes ſont auſſi dangereuſes que les hommes : il faut que quelqu'un ſoit occupé d'elle. J'ai permiſſion d'entrer dans tous les Couvents de Carmélites, & je n'en uſe point. Les Carmélites du Fauxbourg ont de l'amitié pour moi, & croyent m'être obligées : elles me feroient un ſenſible plaiſir : vous le deſirez : mettez tout en œuvre, & nous réuſſirons : j'aime aſſez ma niece pour ne deſirer que ſon ſalut : mais j'aime beaucoup plus ſon mari, & il ne faut rien oublier pour la lui conſerver : il vous ſeroit facile de la faire entrer dans d'autres Couvents : je ne vous le propoſe point, parce qu'il n'y auroit pas la même ſûreté, & qu'elle n'y auroit pas le même goût.

J'ai demandé des logements. Le Roi m'a répondu qu'il ne toucheroit à rien que le Duc de Noailles ne fût ici, & qu'il

pourroit revenir après la Toussaint : je mets ici une lettre de notre Princesse pour lui. On prie à St. Cyr. Je ne suis pas digne de prier pour vous, Monseigneur; mais je ne saurois y manquer.

LETTRE CCXX.

A Marly, ce 12 Octobre 1708.

LE Roi me dit hier au soir, que le Duc de Noailles n'avoit plus de fievre, qu'il demandoit son congé sur ce qu'il n'y avoit rien à faire, & qu'il proposoit déja de repartir avant la fin de son quartier. On lui a mandé qu'il pouvoit partir le 25 de ce mois : ainsi nous l'aurons bientôt : il ne savoit pas la mauvaise nouvelle.

Je vous fatigue sur les Carmélites, mais vous savez par quelle vue : il faut attendre M. le Duc de Noailles pour voir son plan : mais quel qu'il soit, s'il laisse sa femme en ce pays-ci, je crois qu'un Couvent quand elle est à Paris, & St. Cyr quand elle sera à Versailles, rempliroit bien des journées, & soulageroit ceux qui seront chargés d'elle.

La Flandre prend ici toute l'attention. L'on ne m'a pas dit un mot de la Bulle.

Je prie Dieu de vous consoler & de vous inspirer ce qu'il y a de meilleur. Point de nouvelles décisives : mais de la maniere dont les armées sont disposées, il pourroit en venir de bien considérables. Vous savez sans doute que M. de Chamillart est allé pour voir M. l'Electeur de Baviere qui est à Compiegne : il doit revenir demain au matin.

Je vous assure, Monseigneur, que je ne reviens point de la perte que nous avons faite ; que votre douleur m'est toujours présente, & que je vois avec peine que vous ne vous consolerez point. Je crains fort....

LETTRE CCXXI.

Ce 15 Octobre 1708.

LE P. de la Chaise dit hier au Roi que M. l'Archevêque de Cambray ayant taxé son Clergé, & devant être taxé lui-même à mille écus par proportion à son revenu, il avoit déclaré qu'il donneroit quinze mille francs pour soulager les Curés de son Diocese. Le P. de la Chaise accompagna ce récit de toutes les louanges que la chose mérite. Je crois devoir

vous tenir instruit de tout. Si je vais trop loin, Monseigneur, il ne tiendra qu'à vous de me modérer. Souvenez-vous que ce que je vous écris n'est uniquement que pour vous.

LETTRE CCXXII. *

A Versailles, ce 22 Octobre 1708.

J'Oubliai hier, Monseigneur, de vous dire, que je me suis informée de celui qui dessert la Cure de Chevreuse. On le dit fort honnête homme, fort estimé, & suivi dans ses sermons, qu'on prétend être très-bien. Il n'est pas fort aimé. On a été surpris qu'il ait fait coucher chez lui une de ses pénitentes de St. Germain qui a été le voir. On ne soupçonne pourtant aucun commerce contre les mœurs. Voilà tout ce que j'en ai appris. Je suis dans mon lit avec un peu de fievre & une grande fluxion.

P. S. J'ai oublié de vous parler d'une permission au Curé de Marly de me confesser dans ma chambre, à cause de ma surdité. Je crois l'avoir déja demandée & obtenue. Je vous prie de me l'envoyer

dans les formes, afin que je ne vous importune plus.

Les Dames de St. Louis pleurent l'état de l'Eglise (1) encore plus vivement que celui du Royaume. Elles ont une vertu & une simplicité que je crois bien agréables à Dieu. C'est le plaisir de vous entretenir qui me fait toujours oublier ce que j'ai à vous dire.

LETTRE CCXXIII.

Vendredi matin, 1708.

QUoique je n'aye vu qu'un échantillon de ce que vous m'avez confié, Monseigneur, j'en vois assez pour vous remercier d'un si grand présent. Mandez-moi, s'il vous plait, s'il faut vous ren-

---

(1) Le Cardinal de Noailles, lassé des plaintes qu'on portoit contre lui, avoit écrit dès le mois d'Août au Pape pour sa justification. Le Pape répondit à sa lettre en donnant au Courier, qui la lui avoit apportée, un Bref contre le livre du P. Quesnel, dont la condamnation n'avoit encore été demandée ni par le Roi, ni par les Evêques. Dix ans auparavant, le Pape Innocent XII avoit justifié ce livre par sa censure contre le dénonciateur.

dre ces cahiers, à mesure que nous les lirons, en nous permettant de les copier. Je vous demande encore la lettre de M. de Meaux, écrite autrefois aux Religieuse de Port-Royal des Champs : elle est si propre à porter les filles à la soumission & à la simplicité, & cet Auteur est si révéré à St. Cyr, que j'espere qu'il y aura de l'utilité à y mettre ce morceau. Un peu de fievre & un grand rhume m'obligent à me servir de la main de Mlle. d'Aumale : il faudra bien vous y accoutumer ; car mes forces diminuent tous les jours ; mais mes sentiments surviyent à mes forces.

LETTRE CCXXIV.

Ce 16 Janvier 1709.

JE croyois que nous aurions l'honneur de vous voir aujourd'hui : j'avois remis à vous rendre mille graces de la lettre que vous avez écrite, pour autoriser celle de feu M. de Meaux : elles seront mises l'une & l'autre dans les Archives de St. Cyr. Il est très-important que mes filles voyent à l'avenir ce que de tels Prélats ont pensé sur la révolte de celles

de

de Port-Royal-des-Champs. Vous avez mis dans la vôtre, Monſeigneur, tout ce qui peut affermir les Dames de St. Louis dans leur obéiſſance & dans leur ſimplicité. Je vous en remercie encore plus pour l'avenir. Le Roi ne peut ſortir, à ſon grand regret : il en a quelquefois des vapeurs : car l'air lui eſt abſolument néceſſaire. Son Capitaine des Gardes s'en paſſe mieux, & me paroît frilleux comme un vieillard. Notre ami M. le Maréchal de Boufiers travaille treize ou quatorze heures par jour. Je crains qu'il ne ſe tue. Ses travaux ſont très-utiles au ſervice & au rétabliſſement des troupes. Obtenez-nous la paix, Monſeigneur, & croyez que perſonne ne vous honore plus que moi.

LETTRE CCXXV.

A Verſailles, ce 16 Février 1709.

J'Ai donné, Monſeigneur, un de vos Mandements au Roi, un à M. le Duc de Bourgogne, un à Me. la D. de Bourgogne, un à M. le Duc du Maine, un à St. Cyr, & un à moi-même. Je l'ai lu avec un eſprit de critique, parce que

vous m'aviez dit qu'il pourroit bien déplaire : & je n'y ai pas trouvé un mot que je voulusse retrancher. Il est plein de piété, de vérité : il touche les endroits les plus nécessaires dans les circonstances : il nous fait envisager nos malheurs sans nous décourager : en un mot, tout est, Monseigneur, parfaitement bien. Mon approbation vous est assez inutile ; mais le plaisir de louer une si belle chose m'est nécessaire.

Il est vrai, Monseigneur, que je suis fort inquiete de M. le Maréchal de Boufflers : il doit se reposer à Douay, & venir ici dès qu'il le pourra. Le Roi jugera alors s'il peut servir cette campagne.

Il seroit fort à desirer de trouver quelque chose de bon pour Maubuisson : mais les meilleurs sujets sont ordinairement les moins connus. Je crois que le Roi ne se hâtera pas, & qu'il va nommer son Confesseur.

Vous me confondez, Monseigneur, quand vous me parlez de respect. C'est à moi à en avoir pour vous : & je n'y manque pas assurément.

LETTRE CCXXVI. *

A St. Cyr, 5 Mai.

JE n'entends point parler de l'espérance que vous m'aviez donnée sur la procession de Ste. Genevieve. Il me semble pourtant que notre mal croît tous les jours. Vous ne sauriez y être insensible. Je dois dire adieu aujourd'hui à notre Duc de Noailles. Il part bien tristement, & ne nous trouve pas affligés mal-à-propos.

Voici, Monseigneur, la réponse de Me. de Querjean, & un Mémoire dont M. le Duc de Foix doit être chargé. Je trouve un accomodement bien difficile dans ce temps-ci, quand il dépend de dix mille écus. J'ai une migraine qui raccourcit un peu ma lettre. Sans cela je vous aurois prié d'envoyer notre jeune Abbesse seule à Gomer-Fontaines, & d'engager Me. sa mere à attendre qu'elle y fût établie.

LETTRE CCXXVII.

A St. Cyr ce 25 Février 1709.

MR. de Chartres m'a toujours paru très-honnête homme, & prêt à s'exposer à tout, plutôt que de blesser sa conscience. Il n'y a pas de remede. Mais c'est une fâcheuse affaire d'avoir aussi à blesser M. le Chancelier par un endroit aussi sensible, & qui retombera par l'oncle & par le neveu sur l'Episcopat. Est-il possible que M. l'Abbé Bignon ose se déclarer contre vous, & que M. le Chancelier ne lui impose pas silence? Il y a tant d'endroits & de raisons pour vous respecter, que je ne comprends pas qu'on puisse vous manquer. Je suis ravie des prieres publiques. Je vous supplie de m'en faire voir le Mandement. Je ne sais comment ces malheureux temps de carnaval se sont passés à Paris. Mais je puis vous assurer que les Bals de Marly ont été aussi innocents, que ces divertissements-là peuvent l'être; & qu'excepté Me. la Duchesse de Bourgogne, il n'est personne qui ne soit charmé de les voir finir. J'ai laissé à Marly les lettres que vous m'ordonnez de vous rendre. Je les donne à M. le Maréchal de Noailles.

LETTRE CCXXVIII.

Ce 25 Août 1709.

JE n'ai pas besoin d'un plus grand papier pour répondre à votre lettre que le Roi veut compter pour rien, m'assurant que vous avez conclu avec M. des Granges, & qu'il vous a laissé le maître du parti que vous prendriez.

Je m'intéresse fort à vos pauvres, Monseigneur, mais beaucoup plus au peuple, & à cette cherté du bled, dans le temps que l'orge rapporte d'une façon miraculeuse. Le Duc de Noailles me presse vivement de renvoyer votre messager.

LETTRE CCXXIX.

Marly, ce 3 Septembre 1709.

VOs commissions m'honorent, Monseigneur, mais il faut toujours aller aux Ministres : & le Roi me charge de vous mander qu'il ne peut vous répondre qu'il n'ait vu M. Desmarets.

Votre bon cœur, Monseigneur, vous

bonté que vous avez eue d'écouter avec plaisir, quoiqu'à une heure incommode, les louanges que M. Planque a données à son Général. Il me paroît qu'il n'est pas seul à en parler de même, & que toute son armée est aussi contente de lui: mais le principal est que le Roi le soit; je m'en flatte; car il me paroît qu'on ne pouvoit mieux faire, & que l'événement est important pour les affaires de Sa Majesté comme pour le Roi son petit-fils; je sens comme je dois la bonté que vous avez eue de penser si vîte à moi pour cela, quoique fâchée contre moi, sans l'avoir mérité. Il y a eu du malheur dans cette occasion, comme dans plusieurs aventures de ma vie, du malheur & point de faute. J'envoyai Mardi un courier exprès à Versailles; & comme mon Aumônier au grand nez est des amis de M. Manceau dont je connois l'attention & la solidité, il lui écrivit de ma part pour le prier de vous dire, Madame, qu'un commencement de rhume avec le grand froid qu'il faisoit ce jour-là, & celui que j'avois essuyé la nuit & le jour de la derniere fête, m'empêcheroit d'avoir l'honneur de vous voir Mercredi matin. Je suis bien mortifié que vous n'en ayez pas été avertie. Ma belle-sœur, qui le savoit, n'a-

voit garde de vous le mander : elle vouloit m'escamoter mon audience.

LETTRE CCXXXVI.

De Madame de Maintenon.

A Marly, ce 15 Avril 1711.

VEnez quand vous voudrez, Monseigneur, faire votre triste compliment. Le Roi est abattu ; mais, graces à Dieu, il n'est pas malade. L'air contagieux empêchera de rendre au corps (1) les honneurs qui lui seront dûs. On le portera à St. Denys dans un carrosse avec un Aumônier, le premier Gentilhomme de la Chambre, douze Gardes, & douze flambeaux. Il ne sera point ouvert, & on le mettra, en arrivant, dans le caveau. Je n'ai pas la force de rien dire de plus.

(1) De Louis, Dauphin de France, mort à Meudon, de la petite-vérole, le 14 Avril.

LETTRE CCXXXVII.

A Marly, ce 2 Mai 1711.

VOus pourrez venir Mercredi, Monseigneur. Ce n'eſt pas avec plaiſir que je demande ces audiences pour vous, n'y prévoyant rien que d'affligeant; les gens bien intentionnés craignent autant le bruit que les méchants l'aiment. Ce ſeroit un grand malheur, ſi tout ceci attiroit quelque choſe contre l'Epiſcopat : & je ſuis perſuadée que vous aimeriez mieux abandonner vos intérêts particuliers que d'y avoir contribué : on ne peut excuſer la publication de la lettre : les Jéſuites ſe défendent d'y avoir aucune part.

LETTRE CCXXXVIII.

De M. le Card. de Noailles.

A Paris, 4 Mai 1711.

MOn malheur eſt complet, Madame; je ſuis calomnié, outragé, diſgracié. Les Jéſuites m'avoient pouſſé de mille

manieres : leur malice sembloit épuisée, ma patience ne l'étoit pas. Aujourd'hui ils engagent deux Evêques à me diffamer auprès du Roi : ils affichent des Mandements contre moi aux murs de ma Cathédrale, à la porte de l'Archevêché ; & l'on veut que je me taise, & que je consente par un lâche silence à mon propre déshonneur. Les trois Evêques ont répandu une mauvaise doctrine dans mon Diocese : c'est à moi à réparer le mal. Est-il juste que tandis que les plus vils de tous les Prélats font des Mandements, un Archevêque de Paris n'ait pas le droit d'en faire ? Je vous supplie, Madame, de le lire avec attention, & d'avouer qu'après tant de modération, je n'avois pas lieu de m'attendre à la lettre que le Roi m'a fait écrire par M. de Pontchartrain (1).

---

(1) Le Roi, piqué de ce Mandement, lui avoit fait écrire, que puisqu'il s'étoit fait justice lui-même, il pouvoit se dispenser de venir à Marly.

LETTRE CCXXXIX.

De Madame de Maintenon.

1711.

LA lettre des Evêques est insoutenable. Vous devez venir recevoir la réponse du Roi sur la réparation que vous demandez ; & dans l'intervalle, vous faites un Mandement. On disoit hier tout haut dans le Sallon de Marly, que jusques-là vous faisiez pitié, mais qu'on ne pouvoit plus vous excuser. J'avois déja vu le Mandement, & je croyois bonnement qu'il ménageoit les Evêques : on se moque de moi, & l'on prétend qu'ils en seront très-offensés. Tout cela me passe : mais encore une fois, Monseigneur, ne vous brouillez pas avec le Roi : vous connoissez sa Religion, sa bonté pour toute votre famille, son amitié particuliere pour vous ; est-il possible que vous vouliez augmenter ses peines, & qu'un intérêt personnel vous fasse rompre avec lui ?

LETTRE CCXL.

De M. le Card. de Noailles.

Ce 11 Mai 1711.

MR. Voisin & moi, Madame, nous avons discuté l'affaire : & je veux bien sacrifier au Roi & à la paix, cette Instruction que j'ai promise dans mon Mandement. Je vous prie d'être attentive à la maniere dont ce Ministre me justifiera. Vous verrez, Madame, par le compte qu'il doit vous rendre, que le Sallon de Marly ne raisonnoit pas juste : & j'ai lieu de croire que les mêmes personnes parloient ailleurs autrement. Le Roi se charge de la réparation qui m'est due : je n'ai plus qu'à le remercier & à attendre ; moyennant cela, tous les procédés finiront de ma part : mais finiront-ils de la part des Jésuites, & de ceux qui me persécutent depuis si long-temps ? Je ne puis l'espérer, à moins que S. M. n'employe toute son autorité pour leur imposer silence. Ils veulent me perdre, à quel prix que ce soit : que dis-je ? ils se sont mis en tête d'avilir l'Episcopat : ils s'en rendent les

LETTRE CCLXX.

Du même.

Paris, ce 4 Septembre 1715.

J'Ai cru, Madame devoir laisser passer les premiers jours de votre douleur, avant que de vous rendre ce triste devoir, parce que je ne suis pas en pouvoir de contribuer à votre consolation. Plût à Dieu que je le pusse faire! avec quel empressement ne m'y porterois-je pas? j'y serois certainement plus propre qu'un autre, s'il ne falloit pour cela que le desir, & être très-sensible à votre état. La perte est publique : je la sens en mon particulier très-vivement; car assurément ma disgrace n'a rien diminué de mon attachement & de ma reconnoissance pour le Roi : ainsi je suis véritablement affligé de sa mort, & de n'avoir pu lui rendre mes devoirs; mais cela ne m'empêche pas, Madame, de sentir la vôtre, & d'y prendre une très-grande part. Je prie du meilleur de mon cœur le Dieu de toute consolation de vous donner toutes celles que vous pouvez desirer, de sanctifier

je ne manquerai point de me rendre le Mercredi auprès du Roi, & ne m'excuserai point de présider à l'Assemblée. Je pourrai y essuyer quelques tracasseries; mais je m'y exposerai volontiers pour le service du Roi... Assurez-le donc, Madame, que je ne veux plus songer qu'à son affaire, & que je ne lui dirai pas, Mercredi, un mot de la mienne.

LETTRE CCXLII.

De Me. de Maintenon.

Ce 18 *Juin* 1711.

SEroit-ce une priere incivile, Monseigneur, de vous demander les trois harangues que vous prononçâtes hier, pour les montrer aux Dames de St. Louis? Autant que je les sévre de tous les plaisirs de dehors, autant suis-je soigneuse de leur en procurer au-dedans; & il me semble qu'il n'y a rien dans celui-là de contraire aux bonnes moeurs. Après vous avoir exposé mon desir, je suis soumise au refus, si vous le jugez à propos: il ne diminuera, ni le sincere attachement que j'ai pour vous, ni le respect que je vous

dois. On eſt charmé ici de ces harangues ; & comptez, Monſeigneur, qu'il n'y a perſonne qui ne vous aime, ou qui ne voulût vous aimer de tout ſon cœur.

LETTRE CCXLIII.

De M. le Card. de Noailles.

A Conflans, ce Samedi 20 Juin 1711.

MEs harangues, Madame, ne ſont pas dignes de l'honneur que vous leur faites. Je vous en envoye des copies, pour ne pas retarder d'un moment ce qui peut vous faire plaiſir : voilà de quoi occuper quelques inſtants la récréation de vos Dames : je ſouhaite qu'elles en ſoient contentes, & qu'elles puiſſent les porter à me faire un peu de part de leurs prieres que je crois fort bonnes.

Je ne ſais, Madame, s'il faut que je paroiſſe à Marly cette ſemaine ? Je ne veux rien que ce qui ſera le plus agréable au Roi : ordonnez-en, s'il vous plaît, Madame ; & ſi vous jugez à propos que j'y aille, ayez la bonté de m'en obtenir la permiſſion. L'Aſſemblée va ſon chemin en paix juſqu'à préſent : il ne tiendra pas

à moi qu'elle ne dure. J'en presse la fin tant que je puis : mais il faut prendre les moyens les plus sûrs & les plus doux de fournir au Roi ce que nous lui avons donné. J'y travaille de mon mieux : je le ferai toujours avec grand soin à vous faire connoître, Madame, l'attachement respectueux, &c.

P. S. Pardonnez, je vous prie, Madame, les ratures de ces copies : je crois qu'il vaut mieux vous les envoyer telles qu'elles sont, que retarder pour en faire faire de plus correctes.

LETTRE CCXLIV.

Du même.

Paris, ce Mardi 23 Juin 1711.

VOilà, Madame, des exemplaires de ces harangues, plus corrects que la copie que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, où il est échappé quelques fautes au copiste & à moi. J'attendois vos ordres pour aller à Marly. Je ne veux sur cela que ce qui peut être le plus agréable au Roi : un voyage est fatiguant dans cette saison, sur-tout quand il est joint à

toutes les affaires dont je ſuis chargé. Je fais tout ce qui eſt poſſible pour finir promptement notre aſſemblée. J'ai un grand intérêt à l'abréger : mais il n'eſt pas aiſé en ce temps d'aſſurer la levée de huit millions.

Je ſuis bien-aiſe & bien fâchée de l'eſpérance que vous me donnez, Madame, de revoir bientôt le Duc de Noailles : il vous portera ſans doute des choſes fâcheuſes, & il en trouvera ici.

Je tâche de conſerver de l'égalité & de la douceur : & je tiens pour cela de mon mieux mon cœur à deux mains. Mais pour de la joie, j'avoue que je ne vais pas juſques-là ; vous n'en ſerez pas ſurpriſe, Madame ; donnez-moi du moins, je vous ſupplie, celle d'être bien perſuadée, &c.

LETTRE CCXLV.

Du même.

Ce 25 Juillet 1711.

PErſonne n'a douté juſqu'ici que les Jéſuites ne fuſſent la principale cauſe de tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui contre

tre moi : j'en avois déja bien des preuves ; mais en voici une nouvelle capable de convaincre les plus incrédules.

C'est une lettre qui est tombée entre mes mains d'une maniere si extraordinaire, qu'on doit la regarder comme un coup du Ciel, qui n'a pu souffrir qu'une intrigue si indigne & si dangereuse demeurât plus long-temps secrete, & qui l'a voulu découvrir si clairement qu'il n'y eût plus la moindre ombre de doute.

L'Abbé (Bochart) ci-devant Jésuite, & toujours fort attaché à eux, encore plus à la fortune, à écrit à M. l'Evêque de Clermont son oncle, âgé de près de quatre-vingts ans, & naturellement foible, pour l'engager à signer contre moi une lettre au Roi, qu'on lui envoye toute faite, & un Mandement qu'on lui a déja envoyé tout dressé. Je ne sais entre les mains de qui il mit d'abord son paquet : mais il est tombé en celles d'un Prêtre, que l'un de ceux qui l'avoient trouvé alla consulter sur l'usage qu'on en devroit faire. Ce Prêtre, après avoir lu tout ce qu'il contenoit, voyant la conspiration faite contre moi, se crut obligé de conseiller qu'on me le remît ; ce qui a été exécuté.

Voilà, Madame, les pieces qui s'y sont

trouvées : la ſeule lecture vous perſuadera de la noirceur & des ſuites dangereuſes de cette cabale. Ma premiere penſée avoit été d'aller à Fontainebleau porter moi-même ces actes : mais j'ai eu peur que comme on ne m'y attendoit pas, cela ne fît trop de bruit ; & quoiqu'on ne le ménage pas contre moi, je veux toujours le ménager tant qu'il ne ſera pas néceſſaire pour le bien de l'Egliſe.

J'ai l'honneur d'envoyer toutes ces copies à Monſeigneur le Dauphin : comme le Roi l'a chargé de cette affaire, j'ai cru lui en devoir rendre compte. Je prends auſſi la liberté d'en écrire à S. M. Je vous prie, Madame, de vouloir bien lui rendre cette lettre.

L'affaire eſt non-ſeulement importante pour moi, mais pour la Religion. C'eſt ſe jouer d'elle, que de traiter ainſi ſes premiers Miniſtres, & ce que Jeſus-Chriſt a mis de plus important entre leurs mains, comme le dépôt de la Foi & de la Doctrine. Au-lieu d'attendre leur jugement & de les laiſſer décider devant Dieu, & ſelon les regles qu'il leur a preſcrites, on leur envoye des déciſions toutes faites : & par qui ? par leurs ſubalternes, qui n'ont aucun droit de prononcer, mais qui diſtribuent les graces, dont le crédit fait

peur à tant de gens. Quel renversement ; quel scandale, & quel préjudice à la Religion!

Vous le comprendrez aisément, Madame, & votre piété vous y rendra plus sensible qu'une autre. Je prie Dieu de l'augmenter de plus en plus.

LETTRE CCXLVI.

Du même.

Ce 11 *Août* 1711.

QUoique vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'apprendre Madame, l'impression qu'ont faite sur vous les pieces découvertes qui font aujourd'hui tant de bruit, je ne suis pas moins persuadé, connoissant, comme je fais, la droiture de votre cœur, que vous en avez été très-blessée. Dans cette confiance, j'ai recours à vous pour tirer de cette découverte tout l'avantage qu'elle doit produire. Dieu ne l'a permise, ou pour mieux dire, ordonnée, que pour faire connoître au Roi l'abus que le P. le Tellier fait de sa confiance, & combien il est nécessaire peur le salut de S. M. qu'elle la met-

te en de meilleures mains. Je crois devoir en conſcience faire tous mes efforts pour l'y porter. Ainſi quelque difficile que ſoit l'entrepriſe, je prends la liberté d'en écrire au Roi, & de vous ſupplier, Madame, de rendre ma lettre à S. M.

Je n'y cherche que ſon ſalut : je ne prétends point me faire honneur dans le monde du ſuccès, s'il y en a. Je garderai religieuſement le ſecret de la propoſition que j'oſe faire. Si elle réuſſit comme je le demande à Dieu avec inſtance, la gloire en ſera toute pour le Roi : hé ! que de graces n'en reviendra-t-il pas à Sa Majeſté ! Elle croira peut-être que le reſſentiment a part à mes remontrances, les faiſant dans un temps où je ſuis offenſé perſonnellement. J'ai fait d'abord devant Dieu ce que j'ai dû pour vuider mon cœur de tout reſſentiment : je le tiens à deux mains, ſelon la maxime & la pratique de St. François de Sales, afin qu'il ne m'échappe pas, & que l'amour-propre ne le ſéduiſe point. Avec cette précaution, je crois devoir agir pour le bien de l'Egliſe & pour le ſalut du Roi. Comment peut-on l'eſpérer, tant qu'il ſera dans les mains d'un Confeſſeur, qui, loin de le porter à la vertu par ſon exemple, manque au premier principe de la pro-

bité & de la ſincérité, s'étant offert d'affirmer avec ſerment qu'il n'a aucune part à ce qui s'eſt paſſé, quoiqu'il en ſoit le principal auteur, comme le prouvent les pieces qui ont été découvertes par un coup de Providence ſi ſurprenant ?

Quel tort ne fera point à l'Egliſe un Confeſſeur de ce crédit, qui ne fait pas difficulté de l'expoſer à un Schiſme pour ſatisfaire ſon acharnement contre moi, qui corrompt les Evêques par des eſpérances de fortune, qui les diviſe, les dégrade, au-lieu de ſe ſoumettre à leurs déciſions, les oblige de recevoir les ſiennes, & de les publier ſous leurs noms non-ſeulement dans leurs Dioceſes, mais dans le mien & dans toute l'Egliſe de France ? De quelles extrémités n'eſt pas capable un eſprit de ce caractere! Vous ſavez, Madame, comment des gens de bien que vous eſtimez en parlent. Je puis vous aſſurer que c'eſt un ſentiment bien commun, & que quand il n'y auroit que le décri où eſt tombé le P. le Tellier, ce feroit une raiſon aſſez forte pour l'ôter de ſa place. Car il ne convient pas que la confiance du Roi ſoit entre les mains d'un homme de ſi mauvaiſe réputation. Elle n'eſt point raccommodée par la deuxieme lettre de l'Abbé Bochart : car il ne

fait que se couvrir d'une nouvelle confusion, sans laver le P. le Tellier.

Mais il n'est pas ici seulement question de l'opinion du monde. Peut-on croire que ce Pere soit plus agréable à Dieu qu'aux hommes ? S'il y a beaucoup à craindre pour le salut du Roi, s'il demeure sous sa conduite, il n'y a pas moins à craindre pour le mien, si je demeure dans le silence : ainsi je le romps pour délivrer mon ame. Mais je voudrois bien aussi délivrer celle du Roi. Je m'y intéresse non-seulement par le devoir de ma charge, mais par un attachement personnel, qui me rend plus sensible que je ne puis dire, à ce qui regarde S. M. & à son salut plus qu'à tout le reste, puisque c'est ce qu'il y a de plus important pour elle. Je sais combien vous le souhaitez aussi, Madame ; ainsi je ne vous exciterai point à y contribuer autant que vous pourrez : j'aurai seulement l'honneur de vous dire, que voici l'occasion la plus essentielle & la plus importante pour y travailler utilement ; c'est assez de vous la montrer pour vous animer à en profiter. Je prierai Dieu, avec toute l'ardeur dont je serai capable, de vous donner des paroles efficaces, & de bénir tout ce que votre zele vous fera faire pour le succès d'une si grande affaire, &c.

LETTRE CCXLVII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 13 *Août* 1711.

VOus me connoissez assez, Monseigneur, pour savoir ce que je pense sur la derniere découverte : mais bien des raisons doivent me retenir de parler. Ce n'est point à moi à juger & à condamner : je n'ai qu'à me taire & prier pour l'Eglise, pour le Roi & pour vous, Monseigneur, dont les intérêts particuliers me seront toujours chers. J'ai donné votre lettre : elle a été lue d'un bout à l'autre, & c'est assurément tout ce que je puis vous en dire. Je crois que le secret sera gardé de ce côté-ci. L'on ne pense pas tout-à-fait comme vous : mais j'espere que l'affaire s'accommodera, & que le temps adoucira les esprits. C'est, Monseigneur, tout ce que j'ai eu la force d'écrire aujourd'hui, étant plus abattue de tristesse & d'incommodité qu'à l'ordinaire.

LETTRE CCXLVIII.

De M. le Card. de Noailles.

Ce 20 *Août* 1711.

JE n'ai, Madame, conservé à quelques Jésuites des pouvoirs de prêcher & de confesser, que parce que le respect que j'ai pour le Roi me retient. S. M. ne laissera pas d'en être fâchée ; mais pour lui plaire, il ne m'est pas permis d'offenser Dieu. Je crains même d'en trop faire, pour marquer mon respect & ma soumission pour elle. Je donne de nouveaux pouvoirs au P. le Tellier, quoique ce soit lui qui mérite le mieux de n'en plus avoir : j'en fais le sacrifice au Roi, & les remets à sa conscience, priant continuellement Notre-Seigneur de lui faire connoître le péril qu'il court en confiant son ame à un homme de ce caractere.

LETTRE CCXLIX.

De Madame de Maintenon.

Le dernier Jour de l'an 1711.

VOilà, Monseigneur, ce que vous avez demandé. Je ferai toujours très-sensible, & peut-être trop sensible à tout ce qui vous fait de la peine. J'ai été malade : de-là, le silence dont vous vous plaignez. J'ai donné votre lettre & vos Mandements. Je vous obéirai en tout ce qui sera raisonnable. Votre nouvelle démarche est une nouvelle douleur pour ceux qui vous sont véritablement attachés. Vous ne doutez pas que je ne vous le sois toute ma vie : elle ne durera pas long-temps, & bientôt la mort va me dérober au présent qui m'attriste & à l'avenir qui m'effraye. J'ai passé mes jours dans les plaisirs & dans les larmes : j'aurois pu être heureuse, si j'avois moins compté sur les hommes. Ce n'est point un reproche, Monseigneur : c'est une consolation que je cherche auprès de vous, en vous montrant la source de mes peines. Le Roi m'inter-

n'en fût plus importunée. Ce renvoi, dont tant de gens ont été affligés par les suites qu'ils appréhendent, devroit procurer du repos à S. M. J'y trouvois avec grande joie cet avantage; je respirois, Madame, dans cette espérance; mais les affaires qui me regardent, se reproduisent à mesure qu'on en termine quelques-unes. On fait malheureusement imprimer le Mémoire que le Roi m'avoit fait l'honneur de me donner, & l'on persuade à S. M. que c'est moi qui suis cause de cette impression. J'ai eu l'honneur de vous dire, Madame, que je n'y ai aucune part.... Je le répete encore, & ne crains point d'en prendre Dieu à témoin, qui est le plus vénérable & le plus terrible de tous les serments.

LETTRE CCLIII.

De Madame de Maintenon.

Ce 3 Juillet 1712.

VOus êtes, Monseigneur, le maître de venir prendre congé du Roi. Vous ne vous tromperez jamais, quand vous compterez sur ce que vous appellez mes

bontés. Je ne puis jamais cesser de respecter mon Archevêque, d'estimer vos vertus, & si je l'ose dire, d'aimer votre personne ; mais il est vrai que tous ces sentiments ne me donnent plus que de l'amertume. Je ne répondrai point à tous les articles de votre lettre, parce que nous les avons traités cent fois inutilement. Il y en a un que vous ne touchez pas, Monseigneur, qui est celui des Jésuites, que le Roi ne regarde pas comme intéressant votre conscience, mais comme une pure vengeance que vous pouviez lui sacrifier, soit que vous ayez voulu en effet vous venger, ou les punir de leur manque de respect pour vous, &c.

LETTRE CCLIV.

De M. le Card. de Noailles.

Le 7 Octobre 1712.

VOus savez, Madame, ce que M. d'Antin a eu ordre du Roi de me dire de la part de S. M., & vous ne doutez pas de ma vive douleur, de l'extrêmité où l'on veut me réduire, en me mettant dans

l'affreuse nécessité, ou d'offenser Dieu; ou d'offenser le Roi. J'offenserai le Roi, si je ne rends pas les pouvoirs à tous les Jésuites; & j'offenserai Dieu, si j'employe à son service des ouvriers relâchés, révoltés, & en qui je ne puis prendre confiance.

Mais sans examiner s'ils sont tels que je les crois, convient-il, Madame, que le Roi s'en mêle? cela est-il de la compétence de l'autorité Royale? & n'est-ce pas (il faut franchir le mot) lui faire mettre la main à l'encensoir, que de l'engager à demander ces pouvoirs?

Feu M. le Dauphin en étoit si persuadé, qu'il m'a dit plusieurs fois qu'il se garderoit bien de m'en parler, & qu'il étoit convaincu que les Princes ne doivent point entrer en pareilles affaires : *Ce n'est point à nous à nous mêler de cela* : ce sont ses propres paroles. Vous savez, Madame, qu'il ne m'est pas permis de donner de tels pouvoirs pour faire ma cour au Roi, ni de les mettre en négociation, & d'en faire un accommodement.... Devroient-ils eux-mêmes vouloir arracher ainsi ces pouvoirs des mains des Evêques? S'ils avoient l'esprit & les dispositions que l'Eglise demande de tous ses Ministres, ils ne voudroient qu'une

miſſion libre. Quelle différence de leur conduite à celle des Saints, qui, loin d'avoir de l'empreſſement à les rechercher, & d'employer l'autorité des Puiſſances pour les obtenir, ne les ont reçus que par obéiſſance pour leur Supérieur légitime, & ont eu beſoin de toute leur vertu pour s'y ſoumettre! Quel jugement dois-je faire devant Dieu, & dans ma conſcience, de gens qui ont des maximes ſi oppoſées aux Saints & aux Canons de l'Egliſe? Les puis-je regarder comme des ouvriers fideles, & eſpérer la bénédiction de Dieu ſur leur miniſtere? &c.

LETTRE CCLV.

De Madame de Maintenon.

Ce 9 Octobre 1712.

MOn cœur ne peut ſe réſoudre à vous flatter, Monſeigneur, & mon reſpect ne me permet pas de m'expliquer ſincérement... Vous traitez l'affaire des Jéſuites d'affaire ſpirituelle, & S. M. la regarde comme un procédé particulier, comme une vengeance contre des gens que vous avez cru qui vous offenſoient,

& qui vous ont offensé, en effet; c'est le ressentiment de cette vengeance que je voudrois que vous sacrifiassiez à ce que vous lui devez, & à l'amitié qu'il a toujours eue pour vous; car de dire que les Jésuites sont incapables de confesser, il n'est pas possible qu'ils soient devenus tels dans un moment; s'ils sont entrés dans une intrigue contre vous, ce ne sont que quelques particuliers, & vous faites affront à tout le Corps, à qui vous faites un nouveau crime de ce qu'il se dit innocent.

LETTRE CCLVI.

De M. le Cardinal de Noailles.

Ce 16 *Octobre* 1712.

POuvois-je croire, Madame, que le plus ou le moins de Confesseurs Jésuites à Paris donnât tant de peine à S. M.? car il ne s'agit que de cela: je vous supplie d'y faire attention. S'ils étoient tous sans pouvoirs, je comprends bien qu'elle en auroit été blessée; mais je ne pensois pas qu'un peu plus ou un peu moins la pût toucher au point où je vois

avec douleur qu'elle l'eſt. Je conviens que les Jéſuites ne ſont pas devenus incapables par ignorance, ni par mauvaiſes mœurs, mais par relâchement de morale, par indépendance & par le ſchiſme qu'ils ont voulu introduire dans mon Dioceſe & dans l'Epiſcopat. Tant que le Roi a eu de la bonté pour moi, ils ſe ſont contenus dans leur devoir; mais depuis que j'ai eu le malheur de perdre les bonnes graces du Roi, ils n'ont gardé ni retenue ni bienſéance : ne pouvant donc plus les retenir par ſon autorité, il faut bien que je le faſſe par la mienne.

LETTRE CCLVII.

Du même.

Ce 7 Novembre 1712.

VOus ſavez, Madame, ce que M. le Curé de St. Sulpice, & beaucoup de gens de bien vous ont dit & écrit des mauvaiſes nominations qu'on a fait faire à S. M. Il eſt bien malheureux que le Roi, avec des intentions admirables, mette ſur ſa conſcience de ſi mauvais choix, & donne à l'Egliſe de pareils Miniſtres. J'en